



**Articles de
prospective
sur l'Ontario rural
2017**

Articles de prospective sur l'Ontario rural

2017

TABLE
DES MATIÈRES

Avant-propos.....	3
Auteurs	5
La croissance au-delà des villes : pour une politique ontarienne de développement rural sensible aux spécificités locales	9
PERSPECTIVES DU NORD : La croissance au-delà des villes : pour une politique ontarienne de développement rural sensible aux spécificités locales.....	27
L'effet des mégatendances sur le développement rural en Ontario : le progrès par la prospective.....	29
PERSPECTIVES DU NORD : L'effet des mégatendances sur le développement rural en Ontario : le progrès par la prospective	47
L'infrastructure à large bande de demain : relier l'Ontario rural à l'économie numérique.....	49
PERSPECTIVES DU NORD : L'infrastructure à large bande de demain : relier l'Ontario rural à l'économie numérique.....	73
Relève des entreprises rurales : des possibilités d'innovation pour redynamiser les collectivités locales.....	77
PERSPECTIVES DU NORD : Relève des entreprises rurales : des possibilités d'innovation pour redynamiser les collectivités locales	97
Bénévolat en milieu rural : à quel rythme bat le cœur de nos collectivités?.....	101
Impact du bénévolat sur les collectivités rurales	103
PERSPECTIVES DU NORD : Bénévolat en milieu rural : à quel rythme bat le cœur de nos collectivités?.....	121
L'« économie des visiteurs » et les attractions culturelles en milieu rural.....	123
PERSPECTIVES DU NORD : L'« économie des visiteurs » et les attractions culturelles en milieu rural.....	133

Images de couverture : Erin Samuel

Le Rural Ontario Institute souhaite exprimer sa profonde gratitude envers l'Institut des politiques du Nord, en raison de sa généreuse offre de traduire en français les articles prospectifs de Rural Ontario. Le fait de pouvoir offrir ces documents aux francophones permettra à ces thèmes importants d'avoir plus d'importance et de portée.

Avant-propos

Les *Articles de prospective sur l'Ontario rural* rassemblent six articles d'experts sur des thèmes choisis. Chacun des articles est assorti d'un commentaire préparé par l'Institut des politiques du Nord et qui met l'accent sur le Nord ontarien. Ces travaux ont été commandés par le Rural Ontario Institute (ROI) dans le cadre de l'initiative « Measuring Rural Community Vitality », qui évalue la vitalité des collectivités rurales.

Chacun de ces Articles de prospective s'intéresse à un thème spécifique dans le contexte actuel des zones rurales et du Nord de l'Ontario, et étudie les pistes que pourraient prendre les différents intervenants, gouvernements et organismes à but non lucratif afin de favoriser un développement rural dynamique à la lumière des tendances et des opportunités mises en évidence par les auteurs. Ces articles donnent l'occasion aux intervenants du monde rural de prendre connaissance des perspectives présentées par ces auteurs et de ce qu'elles impliquent pour leur travail ou leurs collectivités.

Le Rural Ontario Institute va mettre en place un forum en ligne de dialogue et d'échange au sujet de ces articles. Nous espérons que les lecteurs trouveront des idées ou des perspectives clés concernant un ou plusieurs des thèmes abordés qui font écho à leur propre expérience. Nous vous invitons à partager cette perspective avec vos homologues et avec d'autres intervenants du milieu rural en publiant votre réponse en ligne. Vous pouvez également avoir une expérience ou des connaissances spécifiques concernant le sujet qui renforcent une idée exprimée dans l'article ou qui fournissent une autre perspective, et qui peuvent aussi alimenter les échanges en ligne. Un lien pour accéder à ce forum en ligne sera envoyé par courriel à l'automne. Si l'un des articles suscite des réactions importantes, le ROI pourra organiser un webinaire avec l'auteur afin de permettre la poursuite des échanges sur ce thème.

Il est certain que six documents de travail ne peuvent suffire à décrire l'ensemble des tendances qui influencent le développement rural à venir des collectivités de l'Ontario. Le ROI a mené plusieurs enquêtes au sujet des priorités de développement communautaire auprès des intervenants ruraux et des conseillers municipaux au cours des dernières années; ces enquêtes ont toutes été prises en compte lors de la définition préalable des thèmes potentiels. Les thèmes ont ensuite été choisis après consultation des membres du ROI et en tenant compte des autres travaux de recherche et initiatives en cours dans la province. Les auteurs de chacun des articles ont été sélectionnés en raison de leur expérience concrète, de leur maîtrise du thème traité et/ou de leur expertise académique et de recherche.

De nombreuses questions de développement rural exigent une perspective à long terme; nous espérons donc commander une autre série d'articles à des auteurs experts dont la publication aurait lieu en 2019. Si vous souhaitez proposer un thème pour de futurs *Articles de prospective*, veuillez exprimer votre proposition par le biais du forum en ligne ou nous l'envoyer par courriel à l'adresse info@ruralontarioinstitute.ca. Idéalement, cet intérêt soutenu aidera le ROI à disposer de ressources permettant d'instituer un programme biennal similaire à celui mis en place par le Rural Policy Centre en Écosse, dont nous nous sommes inspirés.

Cette édition imprimée commence par traiter des questions politiques d'ordre général pour ensuite aborder des thèmes sectoriels plus spécifiques. Nous remercions les auteurs d'avoir procédé à une relecture mutuelle de leurs travaux pour faire ressortir certains recoupements. Il est néanmoins possible de lire les articles dans le désordre. Lorsque les articles seront publiés en ligne à l'automne 2017, ils pourront être téléchargés séparément.

L'initiative Measuring Rural Community Vitality est menée avec le soutien d'une subvention pour la recherche et l'analyse du ministère des Affaires municipales. Veuillez noter que les opinions et points de vue exprimés dans les articles sont ceux des auteurs; ils ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement de l'Ontario ni celle du Rural Ontario Institute.



Auteurs

David Freshwater est professeur à l'université du Kentucky, où il enseigne au département d'économie agricole et à la Martin School of Public Policy and Administration. Il est consultant à long terme auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris, et a été en 2009 responsable de son Programme de développement rural. Ses principaux domaines de recherche sont la politique rurale et agricole en Amérique du Nord et en Europe. En ce moment, il étudie les facteurs qui influencent les progrès économiques dans les zones rurales, notamment l'innovation, l'accès aux financements et le perfectionnement de la main-d'œuvre. Avant de rejoindre l'université du Kentucky, il a été économiste principal au sein du comité économique mixte (Joint Economic Committee) du Congrès des États-Unis, et a fait partie antérieurement du personnel professionnel de la commission sénatoriale américaine sur l'agriculture, la nutrition et la foresterie.

Michael Fenn a été sous-ministre au sein de trois gouvernements ontariens, directeur général municipal à Hamilton et à Burlington, et président-directeur général fondateur de Metrolinx et du RLSS de Mississauga Halton. Il est à présent conseiller principal chez StrategyCorp et administrateur de la société d'administration du fonds de pension OMERS, dont les actifs dépassent les 85 milliards de dollars canadiens. Ses travaux de recherche sont notamment consacrés aux « mégatendances » et à l'avenir de l'infrastructure canadienne. Il s'est vu attribuer diverses récompenses professionnelles et son parcours est retracé dans un ouvrage récent du professeur David Siegel, *Leaders in the Shadows: The Leadership Qualities of Municipal Chief Administrative Officers*.

Les recherches de **Catherine Middleton** se concentrent sur la mise au point et l'utilisation de nouvelles technologies de communication, et en particulier sur les appareils mobiles et les réseaux à large bande fixes et sans fil. Ses projets de recherche ont porté sur la mise au point de réseaux à large bande de nouvelle génération (notamment le National Broadband Network en Australie), sur la concurrence sur le marché de l'accès à large bande au Canada, sur l'utilisation en entreprise des technologies de communication omniprésentes et sur l'utilisation d'Internet au Canada. Elle était chercheuse principale dans le cadre du projet de recherche Community Wireless Infrastructure Research Project et est cochercheuse dans le cadre du projet de recherche Canadian Spectrum Policy Research. Elle a occupé une Chaire de recherche du Canada consacrée aux technologies de communication dans la société de l'information de 2007 à 2017 et a été nommée au sein de la cohorte inaugurale du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science de la Société royale du Canada en 2014.

Paul Chamberlain a dirigé un projet de recherche du Réseau canadien de développement économique de la communauté (CCEDNet) sur le secteur des entreprises sociales à l'échelle provinciale, ainsi que des projets de recherche nationaux sur la réduction de la pauvreté, les entreprises sociales œuvrant auprès des immigrants et les programmes de mentorat par des jeunes. Il a également soutenu le développement des infrastructures à l'aide de la ressource en ligne ESontario.org. Il a auparavant œuvré en matière de développement économique communautaire dans l'est du centre-ville de Toronto, où il enseignait également à temps partiel à l'Université Ryerson.

Ces quatre dernières années, Tracy Birtch a été directrice du Social Research & Planning Council (SRPC) et s'est occupée des questions relatives à l'impact communautaire pour United Way Perth-Huron. Ses précédents projets de recherche portent sur des questions sociales telles que le bénévolat, la qualité de vie, le salaire de subsistance, la violence envers les femmes et l'élaboration continue du premier système d'indicateurs en ligne sur la communauté rurale en partenariat avec l'Université de Waterloo. Diplômée en psychologie de l'Université d'Ottawa, elle a auparavant occupé des postes ayant pour but de répondre aux besoins communautaires au sein de Centraide/United Way Ottawa et de Grands Frères Grandes Sœurs. Elle a également œuvré à la recherche et à l'élaboration de supports pédagogiques pour le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise d'Industrie Canada.

Chris Fullerton est professeur agrégé et responsable du département de géographie et de tourisme de l'Université Brock. Son principal thème de recherche est le développement économique rural, et il porte un intérêt particulier au tourisme dans les régions rurales. Avant de se lancer dans une carrière universitaire, il a exercé en tant qu'agent de développement économique rural dans le Nord du Manitoba et dans le Sud de la Saskatchewan. Il s'est vu attribuer de nombreuses distinctions et récompenses académiques, est à l'origine de diverses publications créatives et universitaires et a été consultant pour le gouvernement, des professionnels du secteur parapublic et divers organismes.

Charles Cirtwill est le président fondateur et le chef de la direction de l'Institut des politiques du Nord. Il a rejoint l'IPN en septembre 2013 après avoir travaillé douze ans pour l'Atlantic Institute for Market Studies. Il a travaillé dans les secteurs public, privé et à but non lucratif en tant que gestionnaire de programmes, analyste des politiques, gestionnaire principal, consultant et entrepreneur. Ayant élu résidence à Thunder Bay, il voyage beaucoup dans le Nord de l'Ontario. Il n'est pas rare de le trouver en grande conversation avec l'un des 780 000 « patrons » de l'IPN (les habitants du Nord de l'Ontario). Que ce soit lors de conférences officielles, de séances en petits ateliers ou en tête-à-tête autour d'un café, il écoute passionnément ses concitoyens du Nord. Il est l'auteur du slogan de l'IPN et y croit fermement : « des solutions basées sur les faits, pour et par le nord de l'Ontario ».

Emma Helfand-Green est analyste principale de politique à l'Institut des politiques du Nord. Née à Toronto, elle est diplômée de la School of Public Policy and Governance de l'Université de Toronto, où elle a obtenu une maîtrise en politique publique. Avant de faire partie de l'équipe de l'IPN, elle a été chargée de recherches en politique de la santé au Women's College Hospital, puis coordinatrice des communications à l'Université de Toronto, et enfin gestionnaire de programmes à l'Université de Guelph.

La croissance au-delà des villes : pour une politique ontarienne de développement rural sensible aux spécificités locales

David Freshwater

Introduction

Cette étude plaide en faveur d'une politique rurale ontarienne reconnaissant que les situations locales varient considérablement en raison de l'immensité de la province, et que pour être efficaces, les politiques publiques doivent intégrer ces différences spatiales. Une politique axée sur les spécificités locales commence par se pencher sur les situations vécues dans des régions particulières, avant d'élaborer un ensemble de mécanismes de soutien sur mesure pour aider les habitants et les collectivités de la région concernée à atteindre leurs objectifs de développement économique. Comme les collectivités rurales sont de taille modeste et dispersées, elles ne disposent pas des capacités internes dont jouissent les grands centres urbains et suivent un parcours de développement très différent, qui s'appuie sur les économies à faible densité (OCDE, 2016). En utilisant des séries d'investissements adaptés dans les collectivités rurales, la province permettrait à celles-ci de contribuer de façon significative à l'économie provinciale tout en améliorant la qualité de vie des 20 pour cent de la population ontarienne qui vivent en zone rurale.

Les politiques de développement économique axées sur les spécificités locales peuvent susciter des controverses (Barca, McCann et Rodriguez-Pose 2012, Kline et Moretti 2014, Banque mondiale 2008). Certains considèrent qu'il s'agit d'une forme de paiements de transfert généralement inefficace, qui ne renforce que les économies locales faibles. Dans ce processus, des ressources qui pourraient être utilisées de façon plus optimale sont piégées dans des activités à faible valeur ajoutée, au sein de régions en déclin. Pour d'autres, ce type de politique a pour effet de récompenser des intérêts particuliers en offrant à certains un soutien qui n'est pas proposé à d'autres, violant ainsi le principe selon lequel le gouvernement doit traiter les particuliers, les entreprises et les localités de façon équitable. Enfin, d'autres admettent que, sur le principe, certaines localités ont besoin de mécanismes de soutien qui leur sont propres, tout en avançant que les gouvernements ne sont généralement pas capables de déterminer les mécanismes appropriés ou de les appliquer efficacement. Ces arguments sont avancés pour suggérer que le gouvernement devrait adopter des approches sourdes aux spécificités locales, c'est-à-dire qui offrent le même niveau et la même forme de soutien aux particuliers et aux entreprises, indépendamment de la région où ils se trouvent.

D'un autre côté, les partisans de la politique de développement économique sensible aux spécificités locales soutiennent que, dans un monde hétérogène où les forces du marché sont loin d'être parfaites, où les coûts transactionnels sont élevés, où les possibilités varient fortement d'un endroit à l'autre, et où il existe des niveaux de développement clairement différents à l'échelle nationale et provinciale, une politique à la fois sensible aux spécificités locale et avantageuse sur le plan de l'efficacité et de l'équité a un rôle utile à jouer (Barca, McCann et Rodriguez-Pose, 2012; OCDE, 2006).

L'argument de l'efficacité reconnaît que, puisque les ressources naturelles varient selon l'endroit, que les coûts relatifs au transport existent et peuvent être significatifs, et que les préférences sont hétérogènes, il y a une distribution spatiale nette des activités économiques. Par conséquent, si certaines régions ne fonctionnent pas à un niveau élevé, investir pour améliorer leur rendement peut s'avérer plus rentable pour l'ensemble de la société que de les abandonner purement et simplement. De plus, les considérations relatives à l'équité reconnaissent que les gens et les localités ont le droit d'aspirer à des avenir différents, et qu'une approche sourde aux particularités géographiques peut ne pas convenir à toutes ces aspirations. En imposant des politiques non différenciées, on aboutit au résultat suivant : on traite les gens également, mais pas équitablement.

Si on décide de délaissier l'approche sensible aux spécificités locales, quelle forme doit donc adopter la politique de développement économique? Deux possibilités existent. L'une et l'autre ignorent les particularités locales; aucune ne prévoit une politique différenciée géographiquement. Les soutiens sont fournis de la même manière partout à tous ceux qui y sont admissibles. La première possibilité consiste à se focaliser sur les habitants et à tenter d'améliorer leur capital humain pour, par ricochet, renforcer leur bien-être (Taylor et Plummer, 2003). On considère que les personnes mieux qualifiées sont soit mieux à même de trouver un emploi dans leur localité de résidence, soit, si cela n'est pas possible, de s'établir dans une autre collectivité offrant des emplois. Ceux qui privilégient les approches axées sur l'humain croient fermement en l'efficacité des forces du marché pour réguler un excédent de l'offre ou de la demande dans une localité donnée. Ils considèrent également que la méthode la plus fructueuse pour améliorer les résultats économiques globaux ou provinciaux consiste à perfectionner les compétences et à relier les marchés du travail locaux pour apparier plus efficacement les travailleurs et les emplois disponibles. L'autre possibilité consiste à s'efforcer d'améliorer la position concurrentielle des entreprises dans les secteurs d'activité cibles : c'est la politique industrielle (Rodrik, 2004). Il peut s'agir d'une politique industrielle classique focalisée sur le renforcement de secteurs clés (assemblage d'automobiles, biotechnologie, énergie renouvelable, industrie aérospatiale, innovations financières, médias sociaux, industrie cinématographique) ou d'autres secteurs perçus comme ayant un fort potentiel de croissance. On peut aussi adopter une approche plus nuancée mettant l'accent sur le développement de grappes d'entreprises incluant à la fois les producteurs finaux et d'importantes composantes de leur chaîne d'approvisionnement. L'approche axée sur les grappes ne se focalise pas sur un seul secteur : elle englobe tout un éventail d'entreprises capables de développer les atouts classiques d'une agglomération industrielle tels que mis en évidence dans les années 1890 par Alfred Marshall avec le concept des districts industriels (Marshall, 1923).

On considère souvent que ces trois options sont inconciliables et qu'il convient de privilégier une seule d'entre elles. Pourtant, ces trois approches de renforcement du développement économique peuvent être complémentaires. En particulier, il est toujours important de trouver des moyens de perfectionner les compétences de la main-d'œuvre et de soutenir les secteurs d'activité principaux, et ce, indépendamment de la localité, qu'il s'agisse d'une vaste région métropolitaine ou d'une zone rurale. Autrement dit, l'amélioration des qualités humaines et le soutien des entreprises locales sont toujours au cœur des stratégies de développement économique régionales. Toutefois, il est important que les gouvernements nationaux et provinciaux conçoivent des initiatives d'éducation et de formation généralisées et mettent en place des plateformes de soutien pour les entreprises en assurant un accès uniforme aux services financiers et aux aides à l'innovation. Dans de nombreux cas, ce qui fait défaut, au niveau national comme provincial, est la reconnaissance du fait que les localités insisteront sur différents aspects quant au perfectionnement de la main-d'œuvre et qu'elles indiqueront que leurs meilleurs débouchés résident dans des secteurs d'activité différents. Une fois ces points reconnus, un gouvernement national ou provincial pourra adjoindre à ses mécanismes de soutien généralisés une aide géographiquement ciblée, conçue pour répondre aux besoins particuliers de régions spécifiques, qu'il s'agisse du transport en commun de masse dans les régions métropolitaines ou de systèmes élémentaires d'assainissement et de distribution d'eau ne respectant pas la réglementation environnementale en vigueur.

Pourquoi une politique rurale?

La première étape de ce processus consiste à se doter d'une politique rurale distincte et de méthodes permettant de compléter le soutien standard offert aux zones urbaines. Dans le contexte du Canada rural, l'importance de mettre en place une politique rurale différenciée est probablement le mieux symbolisée par le Manitoba du début des années 1970, quand le premier ministre de l'époque, Ed Schreyer, a souligné les avantages d'une « option de maintien de la population » pour les familles rurales. Il était convaincu que le rôle du gouvernement provincial consistait à aider les collectivités locales à réaliser des investissements pour améliorer les conditions socioéconomiques afin que la population rurale ait la possibilité de demeurer dans sa localité si elle le souhaitait. Il est important de noter que ce soutien provincial était assorti d'une condition : ces investissements devaient, dans une mesure raisonnable, dégager un taux de rendement positif dans la collectivité. Bien sûr, cette « option de maintien de la population » impliquait de faire différentes choses dans différents endroits de la province, en fonction des

différents besoins.

Dans une optique plus générale, l'ouvrage *The Nine Nations of North America* de Joel Garreau a présenté en 1981 l'idée selon laquelle les frontières délimitant les États nations peuvent estomper les similarités régionales qui existent dans ces zones limitrophes. Joel Garreau a défini ses neuf régions en se fondant sur les ressemblances du fonctionnement économique et les liens socioculturels ne suivant pas de façon nette les frontières nationales ou d'autres limites administratives. Garreau a placé le Sud ontarien dans la même région que l'Upper Midwest, et le Nord ontarien dans une région tributaire des ressources naturelles qui coupe le Bouclier canadien, remonte dans la partie septentrionale des provinces des Prairies jusque dans les Territoires, avant de redescendre vers les États de l'ouest des États-Unis. Selon lui, le couloir industrialisé qui relie Chicago à Montréal en passant par Detroit et Toronto confère un plus fort degré d'homogénéité à la région qui s'étale entre le sud du Michigan et le sud de l'Ontario. Le Sud ontarien s'apparente donc davantage aux États fortement industrialisés de l'Upper Midwest qu'à d'autres régions canadiennes. Dans le même ordre d'idées, le Nord ontarien, tout comme la Péninsule supérieure du Michigan, ressemble aux régions situées à l'ouest, qui sont riches en ressources mais faiblement peuplées.

Cette étude représente en grande partie une mise à l'échelle de l'idée de Garreau pour faire ressortir les différences notables qui existent entre les différentes régions géographiques de l'Ontario, dont la plupart sont à caractère rural. L'Ontario devenant de plus en plus dominé par la Région du grand Toronto (RGT), que ce soit sur le plan de la population, de l'activité économique ou de l'influence politique, il est facile de visualiser l'Ontario comme la RGT et le reste, ou éventuellement la RGT, les autres zones métropolitaines et l'Ontario rural. Bien que la RGT soit clairement un phénomène unique qui exerce une vaste influence sur la province en tant que région dominante de l'Ontario, et même du Canada, la zone située hors de la RGT est tout simplement trop étendue et diversifiée pour constituer une seule région, ou même une région décomposable en zones urbaines et zones rurales.

Il existe un argument solide pour prôner une politique de développement rurale sensible aux spécificités locales en Ontario, à savoir le simple fait que le gouvernement provincial détient directement la grande majorité des terres de la province. L'Ontario est constitué à plus de 85 pour cent de terres publiques, et bien que celles-ci soient limitées dans le sud de la province (à l'exception des parcs et autres zones protégées), dans le Nord de l'Ontario, plus de 95 pour cent des terres sont détenues par la province. Dans ce contexte, la province contrôle effectivement la plupart des décisions relatives à l'aménagement du territoire en dehors des zones habitées. C'est particulièrement vrai dans le Nord de l'Ontario, où les perspectives de développement des petites collectivités peuvent dépendre de décisions prises par la province concernant les autorisations d'exploitation des terres publiques. Faute de mettre en place des politiques d'utilisation des terres publiques sensibles aux spécificités locales, il est peu probable qu'un développement économique cohérent puisse avoir lieu en Ontario.

Plus important encore : étant donné l'attribution des responsabilités au Canada, les provinces contrôlent directement la majorité des politiques publiques qui affectent les habitants et les entreprises au quotidien. Ainsi, les provinces contrôlent l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire, la gestion des ressources et la sécurité publique — autant de domaines qui jouent sur le développement économique et la qualité de vie. Si ces politiques ne sont pas conçues en tenant compte des différences entre les zones urbaines et les zones rurales (et idéalement en étant sensible aux nuances qui existent entre les différentes zones rurales), certaines régions se retrouvent dans une situation plus défavorable. Les encadrés 1 à 3 (ci-dessous) fournissent trois exemples montrant comment des décisions prises par le gouvernement de l'Ontario ont abouti à la mise en place de politiques qui, d'un point de vue global (mais surtout urbain), sont sensées, mais qui ont des retombées négatives involontaires sur les zones rurales et les personnes qui y vivent. Il est peu probable qu'il existe un jour une politique publique capable de traiter équitablement tous les habitants de la province, mais en l'état actuel des choses, les résidents des zones rurales de l'Ontario peuvent avoir le sentiment que leurs intérêts sont systématiquement marginalisés par le gouvernement provincial (Spears, 2016).

La nature changeante de l'Ontario rural

La façon la plus simple de différencier une politique sur une base géographique consiste à faire une distinction entre territoire urbain et territoire rural. Les gouvernements reconnaissent souvent que les zones rurales et urbaines nécessitent des politiques différentes, mais ils étudient rarement dans quelle mesure l'évolution des conditions dans les régions rurales et urbaines conduit à un besoin de créer de nouvelles politiques. Traditionnellement, la politique agricole était considérée comme la principale orientation stratégique pour le développement rural, accompagnée éventuellement de politiques axées sur d'autres industries d'exploitation des ressources naturelles, ainsi que d'investissements dans le transport et l'infrastructure (OCDE, 2006). La politique urbaine présente une approche plus vaste mais moins coordonnée, qui inclut par exemple le soutien au transport, à l'infrastructure, à l'enseignement supérieur, au logement social, aux soins de santé de pointe et aux installations culturelles majeures. Toutefois, les zones rurales ont diversifié leurs sources de revenus au fil du temps, et le secteur agricole ainsi que les autres industries d'exploitation des ressources naturelles ont opéré des réductions d'effectifs tout en augmentant leur production. De nos jours, même dans les régions où la plupart des terres sont utilisées pour l'agriculture, ce secteur représente une faible part de l'activité économique, et une part encore plus faible de l'emploi.

On a constaté que même quand la majorité de la population rurale travaillait dans le secteur de l'agriculture, celui-ci ne représentait pas la principale activité économique dans de nombreuses zones rurales. Cette situation reflétait des facteurs défavorables, qu'ils soient climatiques, topographiques ou géographiques. Dans ces cas de figure, d'autres activités que l'agriculture soutenaient ces collectivités rurales. Il est important de noter que ces autres secteurs d'activité (pêche, foresterie, exploitation minière, énergie ou tourisme) se traduisaient par des types de peuplement différents que pour le secteur agricole. En effet, seule l'agriculture donnait lieu à la transformation de larges portions du territoire rural et à un type de peuplement dispersé, avec des propriétés agricoles et des places de commerce disséminées dans toute la région. D'autres industries d'exploitation des ressources concentraient les habitants à des endroits spécifiques et avaient tendance à ne pas transformer les zones inhabitées.

C'était particulièrement vrai pour l'exploitation minière et la pêche, des activités pour lesquelles les sites miniers et les ports de pêche devenaient les seules zones habitées. C'est en grande partie vrai pour la foresterie, à moins que les forêts soient gérées de manière intensive, ce qui est rare au Canada. Bien que les zones forestières soient radicalement transformées lors de la coupe des arbres, il s'agit d'une activité peu fréquente, quelle que soit la parcelle concernée, et en Ontario, cela intervient environ une fois par siècle. Il convient de noter que le terrain forestier n'est pas aussi densément habité que lorsqu'il est géré de manière intensive. La seule utilisation des terres associée à un type de peuplement similaire à celui produit par l'agriculture est une forme de tourisme et de loisirs menant à un intense développement des résidences saisonnières privées. Les zones de villégiature présentent un type de peuplement relativement dense, quoique de nature saisonnière, puisqu'il se concentre sur certains agréments comme les lacs, les pentes skiabiles ou autre facteur attractif majeur. Les résidences secondaires participent à la mise en place d'un solide secteur des services à l'échelle locale pour appuyer les résidents saisonniers, et donnent lieu à des petits peuplements pour loger les visiteurs et les travailleurs des industries dérivées.

Certains gouvernements considèrent le rôle amoindri des industries d'exploitation des ressources naturelles au sein des économies rurales comme une indication que les économies urbaines et rurales convergent et que l'existence d'une politique rurale distincte ne se justifie plus (Copus et coll., 2006). Tout comme les économies urbaines, les économies rurales sont désormais dominées par les services privés et publics, tels l'éducation, la santé, le commerce de détail ou le tourisme. Cela peut sembler justifier l'adoption d'approches sourdes aux particularités locales qui conduisent les gouvernements nationaux ou provinciaux à proposer les mêmes formes de soutien à toutes les régions. Toutefois, cette approche présente deux lacunes évidentes. Première lacune : les économies rurales demeurent bien différentes des économies urbaines. Bien que l'une et l'autre aient un marché de l'emploi dominé par le secteur des services, la nature desdits services est très différente. Dans les zones rurales, il peut n'y avoir que des services médicaux élémentaires et pas d'établissement postsecondaire. Le tourisme est important dans les

zones urbaines comme rurales, mais il est de nature culturelle pour les premières et axées sur la nature pour les secondes. Le commerce de détail est la principale source d'emploi dans les zones urbaines comme dans les zones rurales, mais l'éventail de magasins, la variété des biens vendus et le nombre de concurrents sont bien plus limités dans un contexte rural que dans un contexte urbain.

Encadré 1 : Énergie renouvelable et électricité rurale

Au cours des dernières années, l'Ontario a investi des sommes considérables dans l'énergie renouvelable. Parallèlement, une consolidation importante de la distribution d'électricité a lieu dans la province : la plupart des petits réseaux électriques municipaux ont été absorbés par Hydro One et les tarifs d'électricité harmonisés à l'échelle de la province. À l'issue de ce processus, le coût de l'électricité est grimpé en flèche pour de nombreux clients ruraux. Cela s'explique par des frais de distribution bien supérieurs, ainsi que par un coût plus élevé de la production d'électricité. Ironiquement, il est bien plus probable que l'énergie renouvelable soit générée dans les zones rurales que ce n'était le cas pour les centrales au mazout ou à charbon, qui se situaient à proximité des villes. De nos jours, un foyer rural situé à proximité d'un vaste site éolien peut avoir une facture d'électricité bien plus importante que celle d'un citoyen pour la même quantité d'électricité consommée en raison d'importants frais de transmission et de distribution, alors même que le foyer urbain se trouve à des centaines de kilomètres de l'endroit où l'électricité est produite.

Par ailleurs, les foyers ruraux n'ont pas autant de marge de manœuvre que les foyers urbains pour réduire leur facture d'électricité. En effet, le parc résidentiel rural existant est plus ancien, le revenu des ménages est plus bas, il est plus difficile de passer au gaz et on ne construit pas de demeures mieux isolées. En conséquence, on constate de plus en plus de cas de précarité énergétique, particulièrement dans le Nord de l'Ontario, où davantage de demeures sont chauffées à l'électricité et où les hivers sont longs. En outre, les entreprises des zones rurales tendent à être de gros consommateurs d'électricité puisque le secteur des services est moins important; les prix élevés de l'électricité affectent donc leur compétitivité. Résultat : une politique provinciale qui fait porter un fardeau démesuré aux régions rurales et à leurs habitants.

De plus, les gouvernements ont beau avoir l'intention de fournir un soutien uniforme à toutes les régions, ils n'y parviennent généralement pas. Les formules de financement ont tendance à favoriser les zones urbaines, les coûts additionnels permettant d'offrir des services équivalents dans les zones rurales ne sont pas pleinement pris en compte ou financés, et de très nombreux programmes (transport en commun, soutien aux universités et financement des grandes installations culturelles) sont seulement offerts dans les zones urbaines. Il en ressort un système politique qui, trop souvent, est intrinsèquement plus avantageux pour les zones urbaines et contribue au ralentissement de la croissance économique dans les régions rurales.

Bien sûr, il existe d'importantes politiques publiques qui épaulent les citoyens indépendamment de leur lieu de résidence, notamment en ce qui concerne la santé, l'éducation, la sécurité publique et d'autres services sociaux. On considère que ces services sont des droits qui doivent être universellement accessibles. Toutefois, même quand l'accès à ces services est offert aux résidents des zones urbaines comme des zones rurales, il adopte souvent différents mécanismes et présente généralement d'importantes différences. Par exemple, dans les régions rurales, on n'a pas le choix de son école et pour s'y rendre, les élèves doivent souvent faire de longs trajets en autobus. Par ailleurs, même si les résidents des zones urbaines et des zones rurales ont accès aux soins de santé, les résidents des zones rurales auront moins d'options en ce qui concerne les médecins et les établissements médicaux, et devront parcourir de longues distances pour se rendre dans un centre urbain s'ils ont besoin de recevoir des soins tertiaires ou de consulter un spécialiste.

Les personnes qui résident dans une zone rurale raisonnablement proche d'un centre urbain comptant 50 000 habitants ou plus et disposant d'un ensemble de services publics relativement complets auront plus ou moins accès aux mêmes possibilités que les citoyens, une fois les coûts de transport plus élevés pris en considération. Mais les populations rurales qui vivent loin d'un grand centre urbain peuvent faire face à des difficultés importantes s'agissant de l'accès aux services publics et privés. En outre, elles ne bénéficient pas des mêmes possibilités d'emploi. Les marchés du travail locaux des régions rurales reculées sont de taille modeste, spécialisés et indépendants. Quel que soit le moment, les offres d'emploi

proposées dans un marché du travail local de ce type seront peu nombreuses et de nature limitée. Cela peut aboutir à un grave déséquilibre des compétences qui peut porter préjudice aux employeurs comme aux employés. Face à un tel déséquilibre, les travailleurs sont contraints de viser un autre marché du travail, ce qui implique de changer de lieu de résidence, ou, dans le cas des employeurs, il faut recruter des travailleurs sur un autre marché du travail.

Les profondes différences qui existent entre la réalité vécue par les populations et les entreprises urbaines et rurales peuvent inciter les

gouvernements à adopter au minimum une approche politique binaire relativement aux spécificités locales. Toutefois, bien que les problèmes et les besoins des zones urbaines soient d'une nature plutôt homogène (transports en commun, infrastructures urbaines, logement social, etc.), il peut exister d'énormes différences en matière de situation et de besoins dans les zones rurales, même celles de taille similaire. Par exemple, Kemptville et Tobermory sont toutes deux de petites collectivités rurales dont la population est d'environ 5 000 personnes, mais elles sont extrêmement différentes sur le plan du dynamisme et des possibilités économiques. Tobermory se situe sur la pointe de la péninsule Bruce, et bien qu'elle soit éloignée de tout centre urbain, elle dispose d'une solide économie liée au tourisme estival. Kemptville est un centre de services agricoles situé sur une route majeure qui relie Ottawa à la Transcanadienne, et elle abrite un campus satellite du Collège d'agriculture de l'Ontario (Université de Guelph). À certains égards, une seule politique rurale uniforme présentera très certainement des avantages pour les deux localités, mais une bonne partie de leur potentiel de développement sera laissée de côté par une politique rurale générique qui n'est pas en mesure de répondre efficacement à de telles différences en termes de situation et de perspectives.

Encadré 2 : Taxes sur l'essence et foyers ruraux

Dans les régions rurales, la nécessité de posséder un véhicule est plus évidente qu'en ville, où il existe des transports en commun ou des services de taxis. Pour un foyer rural à faible revenu, la possession d'un véhicule représente une large part du budget familial. Ces coûts élevés s'expliquent en grande partie par le prix de l'essence. La province justifie ces fortes taxes sur l'essence de deux façons : il s'agit d'un moyen de financer les systèmes de transport en commun et d'encourager les gens à les utiliser, et cela permet aussi de réduire les émissions associées à la congestion de la voirie urbaine.

Les résidents ruraux s'acquittent de ces taxes, mais ils n'ont pas accès aux transports en commun et empruntent rarement des routes embouteillées. Il est certain que les résidents ruraux ont tendance à effectuer des trajets relativement longs pour se rendre au travail, puisque les emplois offerts sur les marchés du travail ruraux se situent rarement à proximité de chez eux. Ils parcourent plus de kilomètres en un an que les citoyens, mais la plupart de ces trajets font partie intégrante de la vie dans les régions rurales, où les magasins, les écoles, les services publics et les emplois sont très dispersés géographiquement. Les taxes sur l'essence permettent également de financer la construction routière, ce qui est un avantage certain pour les résidents ruraux, mais il est permis de penser qu'un autre type de taxe permettrait de régler plus équitablement les problèmes associés à la congestion urbaine.

Régions et politique sensible aux spécificités locales

Les gouvernements nationaux et provinciaux se préoccupent vivement d'obtenir une amélioration des conditions économiques à l'échelle de tout leur territoire (croissance équilibrée), de veiller à ce que tous les citoyens jouissent d'un niveau de bien-être minimal (équité), et de réduire les conflits entre les différentes zones et collectivités de leur territoire (cohésion sociale). Pour un gouvernement, réunir ces conditions assure son succès politique, et plus important encore, offre une qualité de vie supérieure à ses administrés. Dans un environnement aussi diversifié que celui de l'Ontario, toute la difficulté est de trouver le meilleur moyen d'accomplir ces objectifs. La première étape consiste nécessairement à prendre conscience des différences géographiques et de la façon dont celles-ci influencent les possibilités et les contraintes vécues par la population locale.

Encadré 3 : Accès aux services de santé des citoyens ruraux

L'augmentation des coûts des soins de santé et le vieillissement de la population représentent deux défis majeurs pour le gouvernement provincial. Dans les zones rurales, ces problèmes se posent avec acuité pour deux raisons : la population y vieillit à un rythme plus rapide, et comme elle est très dispersée géographiquement, la prestation des soins de santé y coûte plus cher. De plus, la présence d'un hôpital dans une collectivité, tout comme celle d'une école secondaire, est un facteur qui joue significativement sur l'attractivité économique et la qualité de vie. Les endroits qui voient ces services essentiels disparaître perdent en désirabilité aux yeux des entreprises et des ménages.

Le défi le plus important consiste à choisir entre l'accès immédiat, qui nécessite un vaste réseau d'hôpitaux pour offrir des services de proximité, et l'exploitation d'un plus petit nombre d'établissements de taille plus importante, qui permet de réaliser des économies d'échelle et d'avoir des taux d'utilisation plus élevés. Tout comme le regroupement d'écoles, le regroupement d'hôpitaux impose des trajets plus longs aux usagers, et donc des coûts plus élevés. Par conséquent, une partie des économies que la province réalise grâce aux regroupements est rendue possible par les citoyens, qui doivent assumer des frais de déplacement plus élevés. Dans le cas des soins de santé, ces coûts peuvent s'accompagner de moins bons résultats thérapeutiques, mais aussi de coûts supplémentaires, s'il faut trop longtemps à un patient pour se rendre dans un centre de traitement. Par exemple, le nouveau grand centre hospitalier régional de St. Catharines propose des soins plus avancés que ceux dispensés auparavant par les hôpitaux plus anciens et de taille plus modeste de la région de Niagara. Mais pour les personnes qui résident dans la partie la plus éloignée, dans le sud de la région, la disparition de ces hôpitaux locaux plus faciles d'accès se traduit par un allongement des distances à parcourir, et il est donc possible que l'accès aux services de santé soit désormais moins bon dans cette région que par le passé. Pour les personnes qui vivent dans les zones les plus reculées du Nord de l'Ontario, où les routes sont peu nombreuses et les distances considérables, l'accès aux soins de santé d'urgence est particulièrement problématique.

Depuis plus de 20 ans, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) étudie les différentes formes de développement économique dans toutes les régions de ses pays membres. Ces régions sont délimitées par des frontières administratives, comme les États/provinces ou les unités administratives d'échelon inférieur, les comtés ou d'autres unités administratives formellement similaires. L'OCDE classe les régions en trois grandes catégories : régions à prédominance urbaine, régions à prédominance rurale et régions intermédiaires. Chacune de ces trois catégories rassemble des populations urbaines et rurales, et ce sont les différences dans la proportion de la population vivant en milieu rural ou urbain qui déterminent à quelle catégorie une région donnée appartient (OCDE, 2016b). Dès 1994, l'OCDE découvrait que les différences existant au niveau de ses pays membres s'agissant de croissance économique étaient moins marquées que les différences de croissance économique relevées au niveau des régions d'un seul et même pays (OCDE, 1994). De plus, même si les régions à prédominance urbaine faisaient généralement état d'un taux de croissance supérieur à celui des régions à prédominance rurale, une part significative de régions à prédominance rurale affichait un taux de croissance supérieur à celui de la moyenne urbaine.

Ces constatations concernant les schémas de croissance urbaine et rurale se vérifiaient également à différents niveaux infranationaux. Dans un contexte canadien, les niveaux et les taux de croissance économiques varient considérablement d'une province à l'autre, comme c'est le cas des niveaux et des taux de croissance au sein de n'importe quelle province. En effet, à mesure que l'échelle géographique est réduite (province, régions comptant plusieurs comtés, comtés et sous-régions similaires), le degré de variabilité des taux de croissance augmente. Pourquoi est-ce important? Au final, la croissance économique au Canada (et dans n'importe quel autre pays) est calculée en additionnant la croissance au niveau provincial pour obtenir un total national. Dans le même ordre d'idée, la croissance provinciale est calculée en totalisant les taux de croissance infraprovinciaux. Autrement dit, les taux de croissance nationaux et provinciaux bénéficient de l'amélioration des taux de croissance des régions moins dynamiques. Comme l'a observé l'OCDE, quelques régions urbaines fortement peuplées, comme la RGT, représentent une part disproportionnée de la croissance économique relevée dans les pays de l'OCDE, mais une part encore plus importante de la croissance provient des très nombreuses régions de faible peuplement, qui s'étendent sur une vaste partie du territoire et concentrent au final la majorité de la population (OCDE, 2012). En renforçant la croissance dans ces plus petites régions où elle est actuellement en berne, on obtient des résultats qui sont clairement à l'avantage des habitants de ces régions, mais qui sont aussi intéressants pour les provinces et les nations qui abritent ces régions.

L'importance de la politique sensible aux spécificités locales

Les travaux de l'OCDE ont une implication importante : ils suggèrent que la politique sensible aux spécificités locales peut jouer un rôle clé dans les initiatives visant à renforcer la croissance régionale. La politique sensible aux spécificités locales reconnaît que pour améliorer le développement de différentes régions, il faut reconnaître que chacune d'entre elles a besoin de mécanismes de soutien différents. Ces différences sont de nature variée; certaines sont géographiques (terrain, climat, richesse en ressources naturelles), certaines sont démographiques (taille de la population, ensemble des compétences de la main-d'œuvre, niveau de scolarité) et d'autres sont institutionnelles (capacité des gouvernements locaux, qualité des services, etc.). Les politiques sensibles aux spécificités locales sont pertinentes parce qu'au sein d'un même pays, on observe des différences considérables en ce qui a trait au rendement économique (Garcilazo, Oliveira Martins et Tompson, 2010). Ces différences existent malgré la présence d'une politique macroéconomique uniforme et d'autres politiques sociales nationales conçues pour épauler les habitants, les sociétés et les collectivités de toutes les régions.

Au Canada, le gouvernement dirige plusieurs organismes de développement régional sensible aux spécificités locales, et ce, dans tout le pays : l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et l'Agence canadienne de développement économique du Nord. Le mandat de ces organismes est plus ou moins le même, mais comme les conditions de chaque territoire concerné diffèrent, leurs approches et priorités varient.

Le gouvernement national a déjà conclu qu'il fallait deux organismes distincts pour l'Ontario (un pour le Sud et un pour le Nord) car les défis et possibilités de développement ne sont pas les mêmes dans ces deux régions. Dans une province aussi immense et diversifiée que l'Ontario, il pourrait être utile d'adopter une approche provinciale en parallèle, qui reconnaît l'existence d'importantes différences sur le plan des conditions et des circonstances. En particulier, dans un système de gouvernement fédéral, au sein duquel les gouvernements provinciaux et le gouvernement national ont des responsabilités distinctes mais complémentaires, les unités territoriales déterminées par l'Ontario devraient probablement être différentes de celles adoptées par le gouvernement national, tout en étant coordonnées. Cela suggère que l'Ontario pourrait fonder sa politique sensible aux spécificités locales sur un plus grand nombre de régions distinctes, mais dans l'idéal, ces régions devraient, pour l'essentiel, correspondre à la limite entre les deux organismes fédéraux de développement.

L'analyse la plus récente de l'OCDE sur la question continue de montrer que plus on adopte une échelle descendante (en passant d'un État à des provinces et des districts), plus les mesures de l'activité et de la croissance économiques sont hétérogènes (*The OECD Regional Outlook 2016: Productive Regions for Inclusive Societies*). Cependant, comme dans l'analyse précédente de l'OCDE, on constate que, même à ce niveau géographique, certaines régions rurales sont très performantes. Après avoir étudié les tendances de productivité des régions TL2 (provinces/États) entre 2000 et 2007, l'OCDE a constaté que les régions rurales représentaient plus de la moitié de la tranche supérieure des 10 pour cent des régions de l'OCDE dites « en pointe » sur le plan de la productivité du travail avant la crise (p. 163). Après la crise, les régions rurales ont accusé une baisse, ne représentant plus que 41 pour cent de cette tranche supérieure des 10 pour cent pour la période 2008-2012 (p. 163). De plus, même si avant la crise financière de 2008-2009, les régions rurales les plus performantes étaient réparties de façon uniforme entre celles qui se trouvaient à proximité d'une région métropolitaine et celles dont ce n'était pas le cas, après la crise, la plupart des régions rurales très performantes se trouvaient à proximité d'une région métropolitaine (p. 163).

Ces résultats suggèrent que la proximité vis-à-vis d'une zone urbaine procure d'importants avantages aux entreprises et aux populations rurales, même quand la distance ne permet pas de s'y rendre quotidiennement. Pour la population, cela permet d'accéder facilement à un éventail plus large de biens et de services, tandis que pour les entreprises, cela peut rendre possibles l'intégration aux chaînes d'approvisionnement et un meilleur accès à d'importants fournisseurs de biens et de services. La proximité

avec une zone urbaine se traduit par des coûts de transport réduits pour la population comme pour les entreprises. En effet, l'OCDE constate que la majorité des régions rurales se trouvant aux abords d'une ville qui constatent une augmentation de leur productivité du travail créent aussi un plus grand nombre d'emplois (p. 165). Cela suggère que les hausses de la productivité des travailleurs ne découlent pas simplement d'une substitution capital-travail, quand les entreprises remplacent les travailleurs peu qualifiés par des machines. Par contraste, dans les régions rurales les plus éloignées, on note une corrélation plus forte entre productivité du travail et baisse de l'emploi. Dans les régions éloignées, l'exploitation des ressources naturelles et leur première transformation jouent un rôle bien plus important dans les économies locales. Dans ces industries, les progrès technologiques ont conduit depuis longtemps à une substitution capital-travail qui augmente le rendement et la compétitivité, mais qui réduit le nombre d'emplois, même si ceux-ci sont mieux rémunérés. Cette dynamique inévitable, qui réduit régulièrement les possibilités d'emploi tout en augmentant le PIB provincial, est un argument convaincant en faveur d'une politique publique qui soutienne plus efficacement les personnes qui vivent dans ces collectivités où les moyens de subsistance disparaissent.

Une typologie des régions rurales en Ontario

Statistique Canada fournit d'abondantes données au niveau des divisions de recensement qui, dans l'Ontario rural, correspondent largement aux comtés ou aux unités qui leur ont succédé (Rural Ontario Institute, 2016). Toutefois, ce système n'est pas organisé d'une façon qui permette d'élaborer une politique de développement économique régional. Dans certains cas, particulièrement dans le Sud de l'Ontario, les comtés restent des regroupements utiles d'administrations locales qui peuvent servir à des fins de développement économique, parce que leur fonctionnement interne demeure relativement homogène. En revanche, dans une bonne partie du Sud et du Nord de l'Ontario, les comtés sont des concepts obsolètes en ce qui concerne la gestion du développement économique. Cet état de fait est reconnu par la province comme par les administrations locales : la province a ainsi décidé de fusionner les comtés en des unités plus vastes (comme avec la région de Niagara et la RGT), et certaines administrations locales ont choisi de fusionner en une structure urbano-rurale unifiée (c'est le cas d'Ottawa-Carleton et du District de Thunder Bay). Il est essentiel de noter que, bien que les unités d'analyse employées par Statistique Canada correspondent à une forme de limites administratives, dans l'Ontario rural, elles ne rendent pas très bien compte de la façon dont la population vit et travaille.

Très peu de divisions de recensement disposent aujourd'hui d'un niveau de cohérence interne permettant de s'en servir pour définir la politique de développement économique. Dans le Nord de l'Ontario, ces divisions sont trop larges pour avoir des débouchés communs; de plus, elles ne disposent d'aucun pouvoir administratif direct. Dans le Sud de l'Ontario, le développement économique se répand hors des limites administratives des comtés et des régions de telle sorte qu'il devient impossible aux administrations locales et régionales d'élaborer des stratégies de développement indépendantes qui soient efficaces. Les zones métropolitaines disposent d'un marché local suffisamment vaste pour avoir accès à des possibilités de croissance endogène et sont capables de gérer leur propre stratégie afin d'optimiser cette croissance, mais cela n'est pas le cas des zones rurales.

Cette diversité et cette interdépendance expliquent pourquoi ces régions ont besoin que l'on adopte une nouvelle approche de la gestion du développement économique rural. Si l'Ontario doit élaborer une politique rurale axée sur les spécificités locales, il est essentiel de bâtir une typologie des espaces ruraux. L'approche sensible aux spécificités locales se fonde sur une idée fondamentale : les lieux qui sont similaires doivent recevoir un traitement similaire, et les lieux qui ne le sont pas doivent recevoir un traitement différencié. Dans un monde idéal, les gouvernements fourniraient à chaque lieu un ensemble d'appuis politiques conçu en fonction des ressources, possibilités et stratégies propres à ce lieu. Cependant, les coûts indirects liés à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette approche sur mesure sont tellement astronomiques qu'ils la rendent impossible. Tout comme le gouvernement du Canada a mis en évidence six régions distinctes dans le pays et a conçu une politique de développement régional adaptée à chacune de ces régions, il devrait être possible au gouvernement de l'Ontario de mettre au point quelques types de politique rurale bien précis, adaptés à des groupes de localités situées dans des environnements ruraux distincts mais similaires.

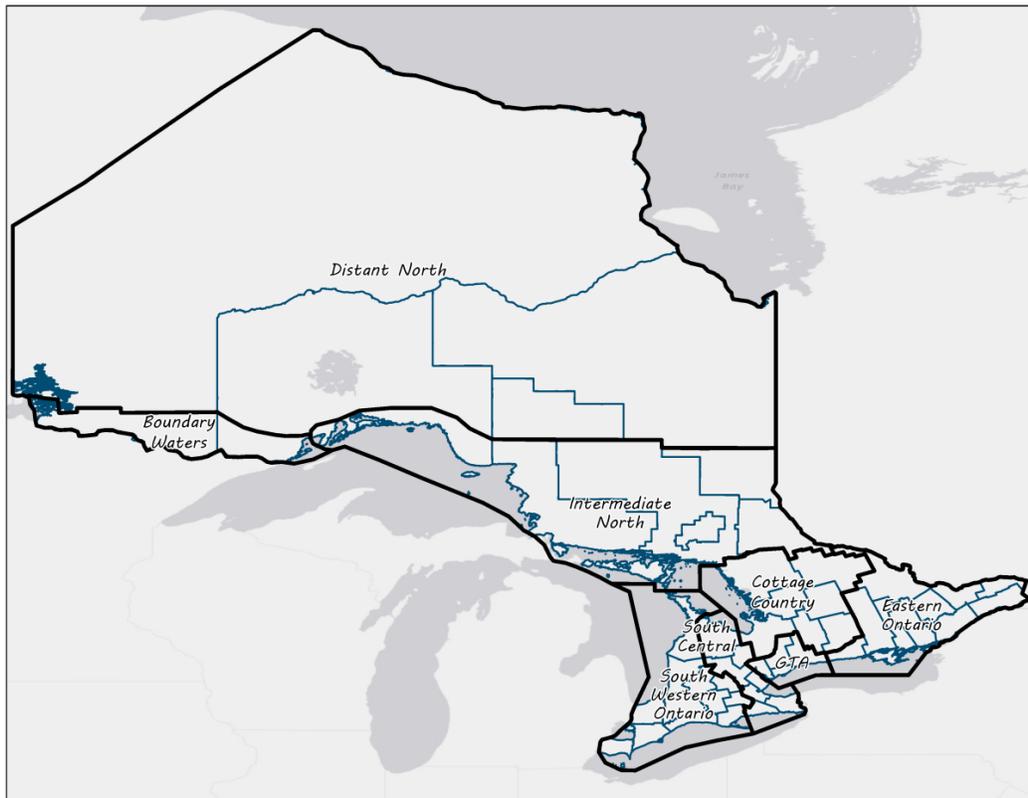
Le principal argument justifiant l'adoption d'une politique de développement économique fondée sur une approche spatiale est le suivant : les unités d'analyse devraient concerner des contextes économiques similaires. Les collectivités situées au sein d'une région doivent présenter des fonctions et des possibilités économiques similaires. Faute de quoi, il est impossible de conceptualiser une piste de développement commune ou régionale. De plus, si la province souhaite établir une aide au développement qui se focalise sur les lieux caractérisés par des limites et des possibilités spécifiques, il est important de pouvoir mettre en évidence des groupes de régions qui soient similaires à cet égard. Cela permet de faire ressortir une typologie de lieux. On peut ensuite offrir un ensemble spécifique de programmes à toutes les unités (régions) qui sont similaires, car il existe au sein de chacune de ces régions un degré de similarité suffisamment fort pour que cet ensemble de programmes soit utile à plusieurs collectivités.

Il est certain qu'il est plus complexe et plus coûteux d'avoir plusieurs types de politiques rurales que de proposer une seule politique uniforme à toutes les régions rurales. On peut aussi avancer qu'une politique unique traite tout le monde sur un pied d'égalité et qu'elle est donc juste. A contrario, les indicateurs appropriés pour la politique publique ont le plus souvent tendance à insister sur la rentabilité et sur l'équité. Il est possible qu'une politique rurale différenciée sur le plan spatial soit plus chère à mettre en œuvre, mais si elle fournit de meilleurs résultats, cette augmentation des coûts peut se justifier. De même, en ce qui concerne les populations ou les lieux qui expriment des besoins différents au gouvernement, il sera préférable que la politique publique les traite équitablement, et pas également.

Les typologies sont simplement une méthode qui permet de répartir des entités dans un nombre raisonnable de catégories. Dans chaque typologie, l'objectif consiste à rassembler les entités qui se ressemblent le plus dans une même catégorie, de sorte que la variabilité intra-catégorie soit faible, mais que la variabilité inter-catégorie soit élevée. Non seulement il est souhaitable que les entités d'une catégorie donnée soient similaires, mais il est aussi préférable que les différences entre les catégories soient claires. En général, le fait de n'avoir qu'un petit nombre de catégories accroît la variabilité intra-catégorie, tandis qu'un grand nombre de catégories réduit la variabilité inter-catégories. Quand on considère l'Ontario rural, les catégories ont tendance à être compactes sur le plan spatial, dans le sens où les collectivités qui sont similaires sont généralement, mais pas toujours, géographiquement proches. Cela témoigne du fait que les conditions vécues dans les collectivités rurales sont largement influencées par le climat, la topographie, la distance et la richesse en ressources, or ces facteurs varient de façon significative à l'échelle du vaste territoire de la province.

La taxonomie qui figure ci-dessous ainsi que dans la Figure 1 est une taxonomie de l'Ontario rural qui reprend la logique de l'ouvrage *Nine Nations of North America* de Garreau. Elle rend compte des différences sur le plan de la géographie, de la fonction économique, des niveaux et de la densité de la population, et de l'accès aux agglomérations urbaines. On peut dire que les régions ainsi mises en évidence sont fonctionnelles par nature, puisque leurs limites reflètent les différences dans la façon dont les populations s'organisent et interagissent. Cette approche est différente de celle que le gouvernement utilise généralement quand il établit des limites à des fins administratives. Les limites administratives existantes sont moins importantes pour façonner ces régions de développement, ne serait-ce que parce que ces limites ne tiennent généralement pas compte de ce type de variabilité spatiale une fois qu'elles sont établies, ou si elles le font, au moment où la limite en question est créée, elles ne parviennent pas à mettre en évidence les changements qui interviennent au fil du temps et qui imposent d'ajuster cette limite.

Figure 1 : Régions de l'Ontario



Taxonomie envisagée

Zone rurale de la Région du grand Toronto (RGT) : La RGT domine l'économie provinciale, et constitue de loin la plus vaste concentration urbaine du Canada. Pourtant, elle inclut également une large zone rurale, dont une grande partie est protégée du développement urbain (la Ceinture de verdure). Au cours des 50 dernières années, la croissance rapide de la communauté urbaine de Toronto et des agglomérations urbaines avoisinantes a transformé de vastes territoires précédemment ruraux que les exploitations agricoles réservaient à d'autres usages. En raison de cette urbanisation intensifiée, les décisions de planification et de zonage jouent désormais un rôle important dans les décisions relatives à l'aménagement du territoire. Il s'ensuit que l'intérêt public concernant l'aménagement du territoire, tel que mis en évidence dans les documents de planification, peut exercer une contrainte importante sur le développement économique local, notamment quand les décisions de planification limitent les initiatives locales destinées à servir des fins d'intérêt public plus importantes (OCDE, 2017).

Bien que les interactions urbaines et rurales soient importantes dans d'autres zones métropolitaines de l'Ontario, l'ampleur de ces effets est extrêmement différente dans le cas de la RGT, du seul fait de sa taille et de sa croissance rapide. En adoptant la *Loi sur la protection de la ceinture de verdure* en 2004, le gouvernement provincial est intervenu directement dans les décisions d'aménagement du territoire de la RGT, d'une façon inédite et jamais rééditée depuis dans d'autres zones urbaines où les décisions d'aménagement du territoire continuent d'incomber largement à une administration locale. Il est important de noter que l'objectif de cette intervention était de protéger les territoires ruraux de l'expansion urbaine, ce qui suggère que, au moins en ce qui concerne la RGT, la province est consciente qu'il est nécessaire qu'une politique spatiale mette les zones rurales à l'abri de la prolifération urbaine.

Même si la limite spatiale de la RGT est raisonnablement bien comprise à n'importe quel moment, il s'agit néanmoins d'une limite qui change avec le temps et l'expansion de l'agglomération. Celle-ci place des zones urbaines auparavant peu influencées par l'agglomération torontoise sous une pression intense liée à

l'urbanisation. La Ceinture de verdure protège désormais une vaste partie de ce territoire soumis à la pression des promoteurs, mais cette législation a eu un effet de surenchère sur les zones rurales plus éloignées (Vyn, 2012).

Zone rurale dans la banlieue métropolitaine : Il s'agit de la seule catégorie de cette typologie à ne pas présenter de contiguïté spatiale, étant donné que les régions qui la composent sont adjacentes aux plus grandes villes de la province situées hors de la RGT. La population et l'économie de l'Ontario sont aujourd'hui de nature principalement urbaine. Pourtant, dans les zones métropolitaines, une part importante du territoire est de nature rurale, et une forte minorité de la population réside en milieu rural. Tout comme dans la RGT, ces zones rurales sont étroitement associées à un centre urbain, et particulièrement à un centre urbain de taille moyenne (population de plus de 100 000 habitants). Dans certains cas, la zone urbaine comme la zone rurale font partie d'une administration métropolitaine ou d'une collectivité régionale (Ottawa-Carleton, Niagara), dans laquelle les décisions relatives à la planification et au développement sont unifiées à l'échelle des zones rurales et urbaines. Dans d'autres cas, les administrations urbaines et rurales peuvent être séparées par des limites administratives (Windsor, London). Dans tous les cas, les zones rurales sont étroitement associées aux zones urbaines (voir l'analyse publiée en 2013 par l'OCDE relativement aux associations et à leurs problématiques). Ces régions sont disséminées dans toute la province sous forme d'unités autonomes et ne sont pas limitrophes.

Région des chalets : Cette région située au nord de la RGT est dominée depuis longtemps par les propriétés à vocation récréative ou saisonnière, et constitue une région rurale unique. Le cœur de la région englobe les districts à lacs (Kawartha, Muskoka et Haliburton). Sa partie nord est bordée par la partie supérieure du parc provincial Algonquin et va jusqu'à la baie Georgienne en incluant le lac Nipissing. Sa limite sud descend jusqu'à la périphérie extérieure (au sens large) de la RGT, qui ne cesse de remonter vers le nord. Les résidences saisonnières sont monnaie courante au Canada, mais la Région des chalets se distingue par son nombre impressionnant de résidences secondaires, par la valeur de ses propriétés et par le volume des excursions de fin de semaine. Sa croissance est clairement liée à celle de la RGT. Elle se caractérise par de considérables fluctuations démographiques saisonnières, et d'importantes inégalités de revenus entre la population saisonnière et les résidents à plein temps. Malgré l'importance de la foresterie et de la fabrication dans certaines collectivités, un secteur d'activités domine à lui seul la région, à savoir le tourisme saisonnier.

Eaux limitrophes : Il s'agit du territoire situé dans le sud de la partie du Nord-Ouest de l'Ontario, qui relie Thunder Bay à Kenora en longeant la frontière américaine. Contrairement aux terres situées plus au nord, il s'agit d'une région à la population relativement dense, où coexistent agriculture, foresterie et tourisme. Il est important de noter que la portion la plus à l'ouest est mieux connectée au Manitoba que le reste de la province sur le plan économique et social, et que toute cette région est fortement influencée par les États-Unis. Comparativement à la majeure partie du nord, les terres publiques constituent un obstacle relativement moins important au développement économique. Sur le plan administratif, la région fait partie de deux très larges divisions de recensement, mais cette bande territoriale est très différente des divisions de recensement s'agissant du nombre et de la densité des établissements constitués et des habitants.

Nord éloigné : Cette région comprend approximativement tous les territoires ontariens situés au nord du 48^e parallèle. Cette zone est très peu peuplée, et la plupart des petites collectivités isolées sont soit des réserves des Premières Nations, soit des sites miniers. Ce territoire se caractérise par un réseau routier peu développé et par d'énormes difficultés d'accès aux services. Dans la majorité des cas, les établissements sont des villes mono-industrielles isolées dont la subsistance dépend soit de paiements de transfert, soit d'une seule compagnie d'exploitation minière offrant les occasions d'emploi limitées. La région ne possède pas de gouvernement régional de niveau supérieur et compte sur la province pour assurer ces fonctions.

Nord intermédiaire : cette région s'étend approximativement du nord de North Bay au 48^e parallèle, le long de la rive nord du lac Supérieur. Elle ressemble au Nord distant mais elle dispose d'une meilleure interconnexion, de localités plus grandes, d'une infrastructure plus efficace et d'un plus grand nombre de

pistes de développement. La plupart de ses villes sont néanmoins mono-industrielles. La foresterie et l'exploitation minière sont des industries importantes.

Est de l'Ontario : Cette région va de la frontière québécoise vers l'ouest, jusqu'à une ligne traversant Peterborough. Par le passé, cette région était plutôt densément peuplée, avec une assise agricole et manufacturière qui a accusé un déclin au cours des 50 dernières années. L'abandon des terres agricoles reste un important sujet de préoccupation. L'activité touristique est significative, mais sa valeur est inférieure à celle relevée dans d'autres parties de l'Ontario rural. Certains centres urbains de taille modeste s'en sortent relativement bien, mais d'autres voient leur fonction économique s'éroder et en souffrent.

Centre-Sud de l'Ontario : Cette zone comprend les régions de Niagara et de Kitchener-Waterloo ainsi que les régions environnantes. Par le passé, les zones rurales de cette zone étaient agricoles, mais disposaient également d'autres revenus provenant d'un lucratif secteur manufacturier, notamment le secteur automobile et celui de la production et fabrication des métaux. À l'heure actuelle, il existe une variabilité considérable sur le plan du rendement économique entre le nord de la région, où les conditions économiques restent bonnes et où l'économie locale s'est adaptée à l'ALENA, et Niagara, qui s'est largement désindustrialisée après l'adoption de l'ALENA et dépend aujourd'hui du secteur des services et de l'agrotourisme (établissement vinicole). La région se caractérise par la forte influence de la RGT, même si à l'heure actuelle, elle n'appartient pas au marché du travail de celle-ci.

Sud-Ouest de l'Ontario : Cette zone s'étend à l'ouest d'une ligne passant entre Branford/Paris et remontant jusqu'à la baie Georgienne. Il s'agit essentiellement de terres agricoles, avec de solides fermes commerciales et quelques grands centres urbains. Le secteur manufacturier, quoiqu'important, avait un rôle moins dominant que dans le Centre-Sud de l'Ontario et se concentrait le long des principales autoroutes. La récente perte de ce secteur, et particulièrement de l'industrie de la première transformation agricole, a rejailli négativement sur l'emploi et fait obstacle à la production agricole à forte valeur. Le tourisme joue un rôle significatif sur le pourtour des lacs et dans des collectivités comme Stratford, mais en général, il ne s'agit pas d'un secteur clé.

La typologie détaillée ci-dessus est relativement rudimentaire, mais elle permet de démontrer qu'il existe différents types de régions rurales en Ontario, qui présentent toutes d'importantes différences sur le plan de la situation géographique et en ce qui concerne les possibilités et les contraintes. L'adoption d'une typologie des régions rurales, quelle qu'elle soit, a un avantage : celui de reconnaître que même si l'Ontario rural se caractérise par une grande diversité, il existe d'importantes similarités entre certaines parties de ce gigantesque territoire. En adoptant une typologie des régions rurales, le gouvernement se dote d'un cadre permettant d'organiser les politiques publiques de façon qu'elles appuient le développement économique des différentes zones de l'Ontario rural. Faut de typologie, la meilleure approche à suivre par le gouvernement consiste soit à partir du principe que les régions rurales sont homogènes, ce qui aboutit à des politiques relativement inefficaces, soit à essayer de prendre en charge les collectivités ou les régions au cas par cas, ce qui peut se solder par des méthodes fragmentées et incohérentes.

Vers une politique rurale sensible aux spécificités locales pour l'Ontario

On considère souvent qu'une croissance économique équilibrée est l'option la plus souhaitable pour assurer une stabilité et une équité sur le long terme (OCDE 2012, Barca McCann et Rodriguez-Pose, 2012). Bien sûr, au niveau macroéconomique ou provincial, il est difficile de parvenir à une croissance équilibrée sur le plan spatial, puisque la variabilité territoriale est intrinsèquement masquée par le niveau de l'analyse. C'est seulement quand on examine le niveau infraprovincial ou régional qu'il devient possible de tenir compte des préoccupations concernant les endroits en croissance, les modalités de cette croissance et les lieux qui tirent les fruits de cette croissance. Pour passer à une stratégie provinciale qui permette d'obtenir une croissance mieux équilibrée dans toute la province, il faut d'abord mettre en évidence les régions appropriées, puis présenter des ensembles de politiques coordonnées et efficaces, capables d'appuyer la croissance au sein de ces différentes régions.

De toute évidence, il est possible qu'une approche privilégiant une croissance équilibrée ne se traduise pas par une optimisation de la croissance provinciale globale, puisque les régions de la province auront un potentiel et des taux de croissance différents. Toutefois, le fait que la croissance dépende seulement de quelques régions est fondamentalement risqué, car ces régions sont susceptibles de connaître des replis conjoncturels. Cela peut aboutir à d'importants paiements de transferts des régions riches en direction de celles dont la croissance est en berne, ce qui contrebalance les effets d'une croissance plus rapide. De plus, une croissance déséquilibrée réduit la cohésion sociale. Si le marché du travail et les autres marchés avaient une souplesse absolue, on pourrait éventuellement envisager que la migration de personnes entre les régions à la traîne et les régions prospères suffise à obtenir une croissance plus équilibrée. Cependant, de nombreux éléments probants indiquent, au Canada et ailleurs, que même si les flux migratoires jouent un rôle important, les personnes ne se déplacent pas aussi aisément que ce que supposent les modèles économiques simples (VanderKamp 1971; VanderKamp 1986; Grant et VanderKamp 1986; Molho 1986; Polese 2013; Amirault, de Munnik et Miller, 2013).

L'Ontario fait actuellement face à un grand déséquilibre de la croissance, puisque seuls la RGT et quelques autres centres urbains enregistrent de forts taux de croissance démographique et économique. Dans le même temps, d'autres parties de la province voient leur population et leur productivité décliner. Ce phénomène ne se limite pas à l'Ontario. D'autres provinces, comme le Québec et la Colombie-Britannique, voient aussi leur croissance se concentrer dans leurs principales villes (Markey, Halseth et Manson 2008, Polese 2013). Cette situation se retrouve également en Scandinavie et au Royaume-Uni. La plupart des pays de l'OCDE qui font l'expérience de ce phénomène essaient de mettre en place des méthodes pour élargir la base de croissance et encourager une croissance plus équilibrée. Notons ainsi que l'Union européenne utilise depuis longtemps une politique régionale afin de renforcer la cohésion en son sein. Même si certains des instruments politiques utilisés par la Commission européenne ont fait l'objet de critiques considérables, il apparaît que ces programmes ont dynamisé l'activité économique dans les régions à la traîne. De même, le Québec s'emploie depuis longtemps à améliorer les conditions dans les zones rurales, initialement par le biais du Pacte rural (de 2002 à 2014), et plus récemment grâce à une nouvelle politique rurale lancée en 2014 qui prolonge l'appui provincial mais qui confie plus de responsabilités au gouvernement régional en ce qui concerne les initiatives de développement économique (OCDE 2010 : Jean 2014).

Pour l'Ontario, l'un des défis majeurs consiste à définir des approches politiques différenciées sur le plan spatial, qui reconnaissent la diversité des conditions aux quatre coins de la province. La diversité prend de nombreuses formes. En ce qui concerne la politique urbaine, il existe des différences claires entre la RGT, les centres urbains adjacents (comme Hamilton et Kitchener-Waterloo), et les zones urbaines du reste de la province, comme la région de la capitale nationale, London, Sudbury et Thunder Bay. De même, il existe des différences considérables entre les régions rurales de la province, ce qui nécessitera des approches politiques ayant la même sensibilité spatiale afin d'obtenir un développement plus équilibré.

La typologie régionale présentée plus haut permet de définir des régions, mais ce n'est pas le seul moyen de le faire, et elle peut même s'avérer moins efficace que d'autres approches. Ce qui ressort clairement de l'expérience des autres nations et provinces qui ont tenté de définir des régions infraprovinciales utiles, c'est qu'il s'agit d'une tâche qui ne peut pas être menée à bien par quelques ministères agissant indépendamment au sein du gouvernement provincial. Il est important de bien définir les limites, car si les populations et les localités d'une région donnée estiment que les limites de leur région ne sont pas appropriées, il est peu probable qu'elles se mettent à travailler collectivement pour renforcer l'économie. De même, quand les régions sont mal définies, les investissements réalisés par la province et d'autres acteurs peuvent sortir de la région cible pour financer d'autres régions dans lesquelles leur influence peut ne pas être appropriée.

Politiques axées sur la personne et politiques sensibles aux spécificités locales

On tend à considérer les politiques de développement soit comme un moyen de soutenir les populations, soit comme un moyen de soutenir les localités pour, indirectement, soutenir les populations. Certains types de politiques fonctionnent mieux quand ils emploient des initiatives directes pour aider les gens,

alors que d'autres fonctionnent mieux en ciblant les endroits où les gens vivent, parce que les personnes qui y vivent collectivement bénéficient de cette approche. En général, on dit des politiques dont les bénéficiaires reviennent aux gens qu'elles sont axées sur la personne. Il s'agit notamment de l'éducation, de soins de santé et de nombreux services sociaux qui prévoient des normes minimales claires auxquels tout le monde doit pouvoir accéder, indépendamment du lieu de résidence. Toutefois, bien que tous les Ontariens et Ontariennes soient censés avoir un accès égal à ces services, la prestation de ceux-ci peut être différente dans une grande agglomération et dans une petite ville rurale éloignée. Au minimum, les personnes vivant dans des zones rurales auront un éventail de choix bien plus réduit en ce qui concerne la méthode de prestations de ces services, ou l'entité qui se charge de les fournir.

D'autres services publics, notamment de sécurité publique et d'infrastructure (alimentation en eau, lignes à haut débit, électricité, etc.) sont fournis là où la population peut y accéder collectivement. Dans les zones rurales, la protection contre l'incendie est souvent assurée par un corps de sapeurs-pompiers volontaires, alors que dans les villes, la collectivité engage des pompiers professionnels. Les résidents ruraux ont des factures d'électricité plus élevées parce qu'il revient fondamentalement plus cher d'y acheminer l'électricité que dans un environnement à faible densité. Les grands centres urbains disposent de services de police locaux, tandis que les résidents ruraux font appel à la Police provinciale de l'Ontario. Les régions urbaines ont des systèmes de transport public, mais dans les régions rurales, quand un service d'autobus existe, il s'agit généralement d'un service privé.

La différence entre l'approche axée sur la personne et l'approche sensible aux spécificités locales est particulièrement importante pour les discussions concernant le développement économique. Les approches axées sur la personne ont tendance à se concentrer sur le perfectionnement des compétences afin de renforcer la rémunération ou la mobilité, pour que les gens puissent déménager des endroits où le chômage est élevé et s'établir dans des localités où les emplois sont nombreux. Il s'agit d'une activité importante qui joue un rôle clé pour améliorer la situation sur le marché du travail. Toutefois, il importe également de comprendre pourquoi le chômage est élevé et les salaires bas dans une région donnée. Ces phénomènes peuvent en effet découler d'un autre obstacle à la croissance économique. Ainsi, s'il est difficile d'obtenir des fonds pour développer une entreprise dans une collectivité isolée et de taille modeste, les entreprises susceptibles de créer des emplois et des salaires ne s'y implanteront pas. Dans cette situation, encourager les gens à déménager ailleurs alors qu'ils préféreraient rester dans leur collectivité peut ne pas être la meilleure solution au problème.

Reconnaître les liens intrarégionaux et interrégionaux

Toute typologie crée des frontières entre différents territoires, mais ses frontières n'ont un sens que dans des contextes bien particuliers. Dans d'autres contextes, elles peuvent ne pas être utiles. Les régions ne sont pas des unités autonomes. Elles accueillent tout un éventail de flux et font partie intégrante de systèmes plus larges. Chaque région ontarienne fait partie de l'Ontario, du Canada et de l'Amérique du Nord. Certaines régions rurales en particulier ont des liens étroits avec de grands centres urbains. Bien évidemment, les régions rurales situées à proximité des régions métropolitaines sont étroitement intégrées à ce système, quand bien même auraient-elles un marché du travail local séparé (OCDE, 2012). Les liens peuvent également se manifester d'autres façons. La Région des chalets se définit par la relation particulière qu'elle entretient avec la Région du grand Toronto. Son caractère régional propre vient de l'abondant flux de citadins qui font des excursions saisonnières et de fin de semaine dans ses chalets. Sans cette affluence saisonnière, elle aurait une identité et des caractéristiques différentes. Dans le même ordre d'idées, certaines zones de la région des Eaux limitrophe, notamment autour de Kenora et de Lake of the Woods, dépendent du tourisme estival saisonnier provenant essentiellement de Winnipeg.

La proximité d'une ville, même de taille moyenne, donne aux ruraux accès à des biens et à des services qui ne sont pas disponibles dans leur collectivité. Il s'agit de l'une des différences de base entre la vie rurale dans le Sud de l'Ontario, où la densité de peuplement est élevée, et dans le Nord ontarien, où les localités sont distantes les unes des autres et où la plupart des petites collectivités n'ont pas facilement accès un centre urbain plus important. Une autre raison importante explique pourquoi il est essentiel d'adopter une politique rurale différenciée sur le plan spatial pour que la population ontarienne ait un accès équitable à

des biens et services vitaux.

La proximité d'une ville ne supprime pas pour autant tous les défis ruraux. Les zones rurales situées au sein d'une région métropolitaine sont les plus intégrées aux territoires urbains, mais peuvent faire face à d'importantes difficultés lorsqu'il s'agit de peser sur la gouvernance locale. Par exemple, quand la Ville d'Ottawa a fusionné avec le reste du comté de Carleton pour créer un gouvernement unifié, de réelles difficultés se sont fait jour lorsqu'il s'est agi d'absorber un immense territoire au sein d'une administration locale conçue pour offrir des services dans un contexte purement urbain. L'élargissement des services de protection contre les incendies et des soins d'urgence aux zones rurales a été une préoccupation immédiate. Une difficulté peut-être encore plus importante a consisté à adapter le processus électoral du conseil d'administration de la ville à la nouvelle réalité régionale. L'approche initiale, amorcée par la ville, a consisté à étendre les circonscriptions existantes d'Ottawa pour englober le nouveau territoire rural. Dans les faits, cette approche a dilué le vote rural de telle façon que les résidents ruraux se sont trouvés en situation minoritaire dans chaque conseil de circonscription. Les résidents ruraux ont contesté cette approche devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario, et ont demandé à ce qu'un nouveau processus pour le partage en circonscriptions soit mis en place pour que les résidents des régions rurales aient plus de chances d'avoir un représentant élu au conseil.

Les régions peuvent être un principe d'organisation utile pour comprendre les ressemblances entre les collectivités d'une même zone. Pour autant, chaque région compte des localités prospères, d'autres qui s'en sortent et d'autres qui ont des difficultés. La politique communautaire doit se situer à un échelon inférieur à la politique régionale, mais établir une distinction claire entre la politique régionale et la politique communautaire peut être difficile.

Conclusion

L'Ontario est devenu une province extrêmement urbanisée au cours des 50 dernières années, mais elle compte toujours une importante population rurale et la majorité du territoire provincial présente une faible densité de population ou n'est pas habitée. Il n'est pas étonnant que l'évolution vers une population et une économie principalement urbaines se traduise par des politiques provinciales axées sur les centres urbains. Pourtant, il existe de réelles possibilités de développement économique dans les régions rurales de l'Ontario qui pourraient être avantageuses à la fois pour les personnes qui y résident et pour la province dans son ensemble. Pour concrétiser ses débouchés, il faudra présenter un cadre politique qui appuie les initiatives de développement rural à l'échelle locale. À cet égard, l'Ontario présente des similarités avec certaines régions de l'OCDE, où il est tout aussi délicat de mettre en évidence les politiques permettant le mieux d'appuyer la croissance rurale.

En outre, puisqu'une majorité écrasante du territoire rural de la province est constituée de terres publiques, et puisque les municipalités et les autres administrations locales ont une autorité et une marge de manœuvre limitées par le droit provincial, il est très clair que la province doit intervenir de façon proactive pour soutenir le développement économique local. Du fait de l'immensité et de la diversité de l'Ontario rural, toute politique, pour être efficace, doit être en mesure de gérer les différentes régions rurales en faisant appel à des méthodes diversifiées. Par exemple, les possibilités qui existent dans les régions agricoles du sud-ouest de l'Ontario ne sont pas les mêmes que dans les régions situées dans la zone minière proche de Sudbury.

Logiquement, cette situation implique que si la province envisage d'adopter une approche territoriale efficace pour appuyer le développement rural, elle doit commencer par améliorer les méthodes qu'elle utilise pour comprendre la nature de l'Ontario rural. Pour cela, il est impératif de déterminer les différences qui existent entre les différentes régions rurales de l'Ontario, et de faire le point sur les défis et les possibilités qui les caractérisent. La taxonomie proposée dans cet article est, au mieux, une illustration de la démarche requise. Son objectif est de nourrir une réflexion sur les méthodes permettant d'élaborer une politique rurale efficace.

Bibliographie

Amirault, David, Daniel de Munnik et Sarah Miller (2013). Une analyse des profils migratoires régionaux du Canada. *Revue de la Banque du Canada*. Printemps 2013.

Barca, Fabrizio, Philip McCann et Andres Rodriguez-Pose (2012). The Case for Regional Development Intervention: Place-Based Versus Place-Neutral Approaches. *Journal of Regional Science*, vol. 52, n° 1, p. 134-152

Copus, Andrew, Clare Hall, Andrew Barnes, Graham Dalton, Peter Cook, Peter Weingarten, Sabine Baum, Heriette Stange, Christian Lindner, Alexandra Hill, Gerd Eiden, Ronald McQuaid, Malcolm Grieg, Mats Johansson (2006). *Study on Employment in Rural Areas (SERA)*. Rapport de recherche non publié. Source : http://dspace.stir.ac.uk/bitstream/1893/17677/1/sera_report%5B1%5D%20FINAL%20on%20web%20181206.pdf

Garcilazo, Enrique, Joaquim Oliviera Martens et William Tompson (2010). *Why Policies May Need to be Place-based in Order to be People-Centred*. VOX: CEPR's Policy Portal. Source : <http://voxeu.org/article/why-policies-may-need-to-be-place-based-order-to-be-people-centred>

Garreau, Joel (1981). *The Nine Nations of North America*. Houghton Mifflin: Boston MA.

Grant, Ken et John Vanderkamp (1986). Repeat Migration and Disappointment. *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 9 n° 3 p. 299-322.

Jean, Bruno (2014). « A New Paradigm of Rural Innovation: Learning From and With Rural People and Communities », présenté au 54^e congrès de l'Association européenne de science régionale : « Regional Development & Globalisation: Best Practices », 26-29 août 2014, Saint Petersburg, Russie. Source : https://www.econstor.eu/bitstream/10419/124239/1/ERSA2014_00131.pdf

Kline, Patrick et Enrico Moretti (2014). People, Places and Public Policy: Some Simple Welfare Economics of Local economic Development Programs. *Annual Review of Economics*, n°6, p. 629-692.

Markey, Sean, Greg Halseth et Don Manson (2008). Challenging the Inevitability of Rural Decline: Advancing the Policy of Place in Northern British Columbia. *Journal of Rural Studies*.

Marshall, Alfred (1923). *Principles of Economics*. Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni.

Molho, Ian (1986). Theories of Migration: A Review. *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 33, n° 4, p. 396-419.

Polese, Mario (2013). On the Growth Dynamics of Cities and Regions – Seven Lessons. A Canadian Perspective with Thoughts on Regional Australia. *Australasian Journal of Regional Studies*, vol. 19, n° 1, p. 5-35.

OCDE (2017). *The Governance of Land Use in OECD Countries: Policy Analysis and Recommendations*. Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2016a). *Perspectives régionales de l'OCDE 2016*. Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2016b). *Panorama des régions de l'OCDE 2016*. Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2014). *New Rural Policy: Linking Up for Growth*. Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2014). *OECD Rural Policy Reviews: Chile*. Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2013). *OECD Rural Policy Reviews: Rural-Urban Linkages*. Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2013). *OECD Rural Policy Reviews: Rural-Urban Partnerships*. Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2012). *Promoting Growth in All Regions*. Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010). *Examens de l'OCDE des politiques rurales : Québec, Canada*. Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2006). *Le nouveau paradigme rural*. Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (1994). *Creating rural indicators for shaping territorial policy*. Éditions OCDE, Paris.
- Rodrik, Dani (2004). *Industrial Policy for the 21st Century*. CEPR, document de travail 4767. Source : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=666808.
- Spears, Tom (2016). « How Ontario Is Failing Its Rural Residents – And Why It Matters. » *Ottawa Citizen*, 9 septembre.
- Taylor, Michael et Paul Plummer (2003). Promoting Local Economic Growth: The Role of Entrepreneurship and Human Capital. *Education + Training*, vol. 45, n° 8/9, p. 558-563
- VanderKamp, John, et coll., éditeurs. (1986). The Role of Migration in Regional Adjustment in Van Dijk. *Migration and Labour Market Adjustment*. Kluwer Academic Publishers p. 147-152.
- VanderKamp, John (1971). Migration Flows, Their Determinants and the Effects of Return Migration. *Journal of Political Economy*, vol. 79, n°5, p. 1012-1031.
- Vyn, Richard (2012). Examining for the Evidence of the Leapfrog Effect in the Context of Strict Agricultural Zoning. *Land Economics*, vol. 88, n° 3, p. 457-477.
- Banque mondiale (2008). *Rapport sur le développement économique : repenser la géographie économique*. Banque mondiale, Washington D.C.

PERSPECTIVES DU NORD

La croissance au-delà des villes : pour une politique ontarienne de développement rural sensible aux spécificités locales

Charles Cirtwill et Emma Helfand-Green¹

L'élaboration de politiques sensibles aux spécificités locales est susceptible d'améliorer grandement la capacité des collectivités et des régions à encourager le développement économique et à obtenir d'autres résultats notables dans le Nord de l'Ontario, particulièrement dans ses zones rurales. Depuis plusieurs décennies, des voix plaident que le Nord de l'Ontario s'autoadministre, en soulignant les importantes différences que cette région présente avec le reste de la province, notamment sur le plan du climat, de la géographie, de la superficie et de la structure industrielle (voir Mackinnon 2015 et Robinson, 2016). Ces plaidoyers se fondent sur une conviction ancrée chez les résidents du Nord : celle que les besoins du Nord de l'Ontario ne sont pas reconnus par les décideurs, et que le caractère unique de leur région n'est pas pris en compte lors de l'élaboration des politiques et de la prestation des programmes.

De plus, comme évoqué dans l'analyse de David Freshwater, les zones et collectivités rurales du Nord de l'Ontario diffèrent de façon significative des collectivités situées au sud de la province, notamment si l'on considère l'immensité du Nord (qui couvre une superficie plus large que la France), laquelle se traduit par d'importantes difficultés associées à l'infrastructure et aux transports. De ce fait, les politiques sensibles aux spécificités locales (qui rendent possible un processus décisionnel plus axé sur les réalités régionales) sont susceptibles non seulement d'améliorer les résultats des zones rurales et du Nord, mais aussi d'instiller un sentiment d'autodétermination chez les membres de ces collectivités.

Freshwater souligne qu'une meilleure compréhension de la véritable nature de l'Ontario rural ne peut qu'être bénéfique au gouvernement provincial. Pour cela, celui-ci devra se familiariser avec les débouchés économiques, la disponibilité de l'infrastructure, les tendances démographiques et les autres éléments qui caractérisent les différentes régions du Nord de l'Ontario. On retrouve cette opinion dans un récent rapport de Charles Conteh (2017), qui évoque lui aussi l'importance de l'élaboration de politiques sensibles aux spécificités locales, en particulier pour le nord de l'Ontario. Tandis que Freshwater définit trois régions dans sa taxonomie du Nord ontarien rural (Eaux limitrophes, Nord éloigné et Nord intermédiaire), Conteh (2017) identifie onze zones ou « grappes économiques » dans le Nord de l'Ontario. Plus particulièrement, il cite six villes-régions dans son analyse, à savoir Kenora, Thunder Bay, Sault Ste. Marie, Sudbury et Timmins, ainsi que cinq corridors industriels, à savoir Fort Frances, Manitoulin, Marathon, Parry Sound, Temiskaming Shores et le Grand Nord, qu'il considère comme des grappes nord-ontariennes uniques présentant des avantages et débouchés économiques communs.

Même si les régions nord-ontariennes définies par Conteh et Freshwater présentent des différences sur le plan des chiffres et de la composition, les deux auteurs font ressortir un point essentiel : le Nord n'est pas une économie unique, tributaire des ressources naturelles et monolithique. Une première étape essentielle pour élaborer des politiques sensibles aux spécificités locales appropriées consiste à engager un dialogue qui souligne la diversité des collectivités rurales et du Nord, et qui impose la mise en place d'un éventail de solutions de préférence à une approche universelle. De plus, la délimitation de régions ou de zones dans l'Ontario rural peut aider les collectivités à travailler ensemble vers des objectifs communs. Freshwater note que, si le gouvernement n'emploie pas de typologie, la meilleure chose qu'il puisse faire consiste soit à considérer que l'Ontario rural est un tout homogène, soit à traiter les collectivités et les régions au cas par cas, ce qui peut aboutir à des approches fragmentées et incohérentes (page 13). De

¹Les auteurs tiennent à remercier James Barsby pour ses contributions au présent article.

même, Conteh précise que les structures permettant d'élaborer des politiques sensibles aux spécificités locales « doivent cibler [l]es atouts et problèmes spécifiques des grappes économiques » (page 28). Dans l'ensemble, les deux auteurs insistent sur le fait que le gouvernement provincial ainsi que les administrations et structures locales doivent réfléchir longuement à des stratégies ancrées localement, afin que celles-ci tiennent compte des besoins communs.

Il faut tenir compte de ces conclusions absolument essentielles pour garantir l'efficacité des futurs investissements gouvernementaux et de la réglementation économique dans le Nord et dans d'autres régions rurales. En ignorant ces réalités, on risque d'ignorer le potentiel de croissance et les avantages comparatifs propres à chaque région. Un nouveau comité consacré au Nord de l'Ontario siègera bientôt l'Assemblée législative de l'Ontario. Il sera intéressant de voir s'il encouragera l'élaboration de politiques sensibles aux spécificités locales dans le Nord ontarien en fournissant un « éclairage nordique » sur différentes questions de politique et de gouvernance (Slattery 2017), et si ce nouveau comité reconnaîtra la diversité des régions du Nord ontarien.

Bibliographie

Conteh, C. (2017). *Développement économique dans le Nord ontarien : villes-régions et corridors industriels*. Rapport n° 18. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord. Avril.

MacKinnon, D. (2015). *New Northern Lens: Looking out is as important as looking in*. Rapport n° 3. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord. Avril.

Robinson, D. (2016). *Révolution ou décentralisation ? : comment le Nord de l'Ontario devrait-il être gouverné*. Rapport n° 9. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord. Avril.

Slattery, J. (2017). Motion calling for committee comprised of northern MPPs receives strong support. *CTV News*, 10 mai 2017. Source : <http://northernontario.ctvnews.ca/motion-calling-for-committee-comprised-of-northern-mpps-receives-strong-support-1.3407761>

L'effet des mégatendances sur le développement rural en Ontario : le progrès par la prospective

Michael Fenn

Introduction

De récentes études ont mis en évidence six grandes tendances (dites « mégatendances ») ainsi que onze effets qui découlent spécifiquement de ces tendances et qui affecteront probablement l'Ontario au cours des deux prochaines décennies (Fenn, 2016). Dans une large mesure, ces effets se feront ressentir au niveau de l'infrastructure et des activités économiques qui y sont liées, mais on constatera aussi des retombées d'une importance similaire sur la société et les communautés, l'environnement et les politiques publiques.

Trop souvent, les conversations portant sur l'avenir de l'Ontario se focalisent sur l'urbanisation, la mondialisation et les villes, mais les effets ressentis par l'économie et les collectivités rurales pourraient bien être encore plus importants.

Ces mégatendances émergentes placent l'Ontario rural et le Nord ontarien devant des évolutions sociétales et économiques majeures. En anticipant ces tendances, l'Ontario rural pourra les gérer de façon réaliste, en prévoyant des mesures d'atténuation et en mettant en évidence les débouchés qui accompagnent les bouleversements technologiques.

Rappelons toutefois qu'il n'existe pas d'expérience « rurale » universelle en Ontario. Les problèmes vécus par les collectivités rurales qui se transforment en banlieues sont bien différents de ceux des localités situées dans des régions plus éloignées. Les enjeux qui attendent les résidents ruraux du Nord et de l'Est de l'Ontario sont souvent qualitativement différents de ceux que doivent relever les résidents ruraux du Sud-Ouest de l'Ontario. Les difficultés qui se présentent aux travailleurs du secteur agricole n'ont pas grand-chose en commun avec celles propres à d'autres métiers ou secteurs de l'économie rurale. Cependant, ils doivent tous relever des défis fondamentaux communs. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'infrastructure et ses retombées sur l'ensemble des collectivités rurales de l'Ontario.

Nos tentatives visant à anticiper l'avenir doivent aussi être modestes et rester réalistes. Bien des choses peuvent changer en l'espace de vingt ans ou de plusieurs cycles électoraux. Par exemple, en l'an 2000, les discussions sur le nouveau millénaire ne mentionnaient pas le terrorisme international ou l'excédent de pétrole, l'iPod et l'iPhone n'existaient pas, et les technologies GPS étaient réservées aux aéronefs et aux missiles de croisière.

Il peut être difficile de mieux comprendre comment les tendances émergentes affecteront l'Ontario rural et son infrastructure au cours des deux décennies à venir. Nous pouvons cependant nous appuyer sur des expériences factuelles à titre de référence. Comme l'ont bien montré certains pays (Skerratt, 2014), la recherche peut s'avérer utile à l'heure de faire des choix pratiques.

Rôle de l'infrastructure dans l'Ontario rural d'hier et de demain

À tous les égards, l'infrastructure est le système nerveux d'une société moderne prospère. Depuis toujours, la prospérité et la qualité de vie en Ontario « reposent sur les épaules » de ceux qui ont investi dans l'infrastructure publique et son entretien. Notre génération (les baby-boomers) ne s'est pourtant pas suffisamment investie dans ces initiatives à l'utilité démontrée. Les priorités des budgets publics comme privés se focalisent souvent sur d'autres besoins et désirs, au détriment de l'infrastructure et des avantages économiques et sociaux qu'elle confère. Dans les villes comme dans les campagnes, les Ontariennes et Ontariens souffrent d'un « déficit infrastructurel » qui met à mal notre productivité et notre qualité de vie.

Nous nous sommes aperçus, un peu sur le tard, à quel point il était important de restaurer notre infrastructure publique et économique. Nous sommes désormais conscients de la façon dont l'infrastructure contribue à revitaliser notre économie et à répondre aux besoins d'une société en constante évolution. Tous les ordres de gouvernement prévoient actuellement des investissements majeurs, et les investisseurs institutionnels (p. ex. les caisses de retraite du secteur public) sont invités à participer à ces initiatives.

Ces mesures seront-elles essentiellement axées sur les régions urbaines, où incluront-elles les collectivités rurales et du Nord, comme ce fut le cas à l'ère de la construction des autoroutes et de l'électrification des zones rurales? Est-il logique de reproduire à l'identique les réseaux et les infrastructures appuyant l'économie du XX^e siècle dans les régions rurales et du nord de l'Ontario? Comment les collectivités faisant face à un déclin économique ou démographique peuvent-elles se servir de leurs ressources et de leur capacité d'innovation pour tirer parti des investissements potentiels d'autres acteurs?

Comprendre les mégatendances et leurs effets

Quelles sont les « six grandes » mégatendances qui affecteront l'infrastructure?

Différentes études et analyses font ressortir plusieurs tendances majeures qui auront des répercussions sur l'infrastructure et les décisions s'y rapportant au cours des 20 prochaines années. Bien que certains analystes aient mis en évidence un nombre variable de tendances (Avent, 2014; Richard Dobbs et coll., 2015), six mégatendances en particulier valent la peine d'être observées en raison de leurs effets sur l'infrastructure, et par ricochet, des effets de l'infrastructure sur la société et l'économie (Fenn, 2016, p. 19-42).

1. Tendances technologiques et rythme du changement technologique

Fondamentalement, l'infrastructure est une technologie. Par conséquent, les tendances technologiques affecteront l'infrastructure de façon ostensible. En particulier, le rythme du changement technologique peut même être plus important que les changements technologiques proprement dits. On peut tirer un enseignement commun des tendances technologiques récentes, quel que soit le domaine : bon nombre de nos hypothèses conventionnelles et pratiques établies peuvent être balayées en l'espace d'un instant par les progrès des nouvelles technologies et leur popularité auprès du grand public. La croissance exponentielle semble négligeable jusqu'à ce qu'elle devienne soudainement ingérable (Avent, 2014, p. 4).

Les technologies sont des outils qui, en elles-mêmes, ne cherchent pas à mener d'action particulière, mais leur influence sur la société n'est jamais neutre. Sans faire de distinction, elles détruisent les moyens de subsistance de certaines personnes tout en enrichissant d'autres. La sphère politique doit concevoir des règles et des institutions pour maîtriser la technologie de façon à la mettre au service des valeurs de la société et de la vision que celle-ci a d'elle-même (Avent, 2014, p. 18).

La technologie peut résoudre des problèmes qui ne cessent de s'aggraver, comme le report à plus tard des travaux d'entretien des systèmes d'aqueduc, des ponts, des stades et d'autres infrastructures publiques rurales — **des problèmes qui pèsent également aujourd'hui** sur le bilan financier des municipalités et organismes publics. Les nanocapteurs intégrés aux routes, aux ponts et aux réseaux souterrains d'eau et d'égouts, conjugués à l'utilisation de plus en plus fréquente de drones et d'autres technologies de surveillance et d'inspection, rendront possible une approche ciblée et « sans surprises » d'entretien de l'infrastructure existante.

Les distances et la faible densité de la population ont toujours constitué un problème pour les collectivités rurales et du Nord en raison de leur impact et de leur coût. La technologie contemporaine peut changer la donne, particulièrement en ce qui concerne l'infrastructure que nous utilisons au renfort de nombreuses fonctions sociétales. Les coûts des services de santé et d'éducation ne cessent d'augmenter, tout comme la demande visant ces services, mais aurons-nous toujours besoin des installations physiques onéreuses généralement utilisées pour la prestation de ces programmes? L'infrastructure sociale conventionnelle

(santé, éducation, établissements de détention et habitations pour personnes âgées) risque de connaître d'importants changements. La technologie numérique peut permettre à n'importe quelle collectivité rurale ou cuisine de ferme d'avoir accès à des ressources internationales et aux plus brillants esprits des secteurs de la santé, de l'éducation, du perfectionnement professionnel et de l'entrepreneuriat agricole, et ce, rapidement et à moindre coût.

2. Tendances associées à l'urbanisation, à la mondialisation et à la connectivité

Dans l'ouvrage *No Ordinary Disruption : the four forces breaking all the trends*, les analystes de McKinsey indiquent que l'urbanisation est l'une des formidables forces qui affecteront chaque aspect de notre vie dans un avenir proche (Dobbs, 2015). Les progrès du transport « intelligent » transformeront l'apparence et l'avenir de nos centres urbains et des infrastructures de transport et d'énergie qui les servent (ou les desservent).

Les technologies émergentes changeront les règles de base et les hypothèses conventionnelles. Les politiques d'aménagement du territoire qui privilégient la compacité urbaine (pour des raisons d'efficacité infrastructurelle et pour soulager la pression s'exerçant sur les zones agricoles et naturelles adjacentes) pourraient être fondamentalement réévaluées. Les innovations qui se profilent à l'horizon donnent le ton : véhicules électriques sans conducteur et partagés, trains interurbains automatisés, et réseaux de distribution et de ventes sur Internet. Elles s'associeront pour faire des petites villes ontariennes une option pour la première fois envisageable aux yeux de nombreux citoyens à la retraite ou aux prises avec le coût élevé du logement, notamment les entrepreneurs et les professionnels qui cherchent à concilier mode de vie et compétitivité économique.

Les tendances en matière de mondialisation nous rappelleront que l'Ontario, pas plus que l'Amérique du Nord, n'est une île. Les chaînes d'approvisionnement devront adapter leur positionnement pour répondre au développement des marchés de classe moyenne dans des contrées jadis lointaines (Chine, Indonésie, Inde et Brésil). On en voit déjà les effets. Anciennement roi de la distribution des produits sidérurgiques de la région des Grands Lacs, le havre Hamilton se spécialise désormais dans l'expédition de produits d'exportation canadiens très prisés en Orient, à savoir les produits agricoles et les produits alimentaires transformés de l'Ontario. Les obstacles au commerce d'inspiration trumpiste pourraient changer nos marchés traditionnels, nos circuits de production et de distribution des marchandises, voire les « marchés » plus larges pour nos institutions postsecondaires et nos établissements de santé.

Parallèlement, les évolutions commerciales, environnementales et politiques qui se trouvaient jadis à l'autre bout du monde auront un impact de plus en plus important sur notre quotidien, tout comme la révolution de la fabrication des produits de grande consommation et des biens durables a transformé les relations de l'Amérique du Nord avec l'Asie et le Mexique au cours des trois décennies écoulées.

3. Tendances sociales et démographiques

Les démographes soulignent que depuis que la génération du baby-boom a appris à marcher, on peut établir une étroite corrélation entre les schémas des demandes sociales en Ontario (et des exigences d'infrastructure connexes) et le vieillissement annuel de la cohorte démographique d'après-guerre. Les écoles élémentaires et secondaires bâties il y a des dizaines d'années se vident progressivement, les établissements pour les personnes âgées vulnérables font l'objet d'une demande de plus en plus forte, et en Amérique du Nord, quelqu'un fête son 65^e anniversaire toutes les sept secondes.

Il faudra intégrer la prestation de services de santé tout au long du continuum de soins, qu'il s'agisse des soins primaires, des services diagnostiques et des services spécialisés, des soins communautaires ou à l'hôpital, ou des soins dispensés dans des foyers de longue durée, des hospices et des unités de soins palliatifs. Une fois entre les mains des patients et des fournisseurs de santé, la technologie fera progressivement disparaître les obstacles institutionnels, les cloisonnements professionnels et les obstacles non intentionnels à l'accès aux soins créés par nos règles de confidentialité sur les renseignements de santé. Cette évolution s'avère difficile dans un cadre métropolitain, mais ce rôle est déjà efficacement joué par les hôpitaux et cliniques ruraux.

Les services communautaires des collectivités rurales et nordiques sont soumis aux mêmes pressions financières que n'importe quel programme de prestations public. Les programmes de prestations s'adressant à un public massif, comme le régime d'assurance-maladie, le Régime de pensions du Canada (RPC) et les grands régimes de pension publics, s'appuient sur une pyramide démographique dont la base, constituée de nombreux travailleurs jeunes, prend en charge les prestations versées aux citoyens plus âgés, tout en haut de la pyramide. Quand la base de la pyramide s'étirole, les conséquences sociales et fiscales à moyen terme peuvent être dramatiques.

Les taux de fécondité s'effondrant dans les grandes villes et ailleurs, le recours à l'immigration devient de plus en plus pressant, à la fois pour attirer des travailleurs (et contribuables) qualifiés et pour recruter des travailleurs moins qualifiés permettant de soutenir les soins de santé et le mode de vie d'une population vieillissante. Jamais depuis le début du XX^e siècle l'immigration n'avait autant été perçue comme une solution aux pressions économiques et sociales auxquelles fait face l'Ontario rural. Pendant un siècle, les gains de productivité agricole et la relève familiale avaient permis aux opérations agricoles, au négoce agricole et aux commerces des petites villes d'amortir cet impact. Au cours des dernières décennies, la réticence des jeunes générations à rester vivre dans les collectivités rurales a érodé la vitalité et même la viabilité de l'Ontario rural.

Mais nous sommes peut-être arrivés à un tournant. Les mouvements migratoires en provenance des villes, composés notamment d'immigrants de première et de deuxième génération, pourraient être un facteur participant à la revitalisation des collectivités rurales et des centres urbains « moins importants ». La clé pour assurer la viabilité de l'infrastructure rurale pourrait bien passer par le maintien et l'expansion de la population active.

L'immigration à vaste échelle s'accompagne toutefois d'une réaction sociale et politique locale vis-à-vis des changements sociétaux entraînés par d'autres cultures et d'autres valeurs. La chancelière Angela Merkel a sans doute réussi à inverser le déclin de la population active en Allemagne, mais cette victoire s'accompagnera de conséquences sociales et politiques.

4. Tendances économiques et relatives à la population active

Revenons sur une expérience récente. Les télécommunications et le marketing en ligne s'imposent de plus en plus souvent sur l'expérience de magasinage en personne, ainsi que dans des domaines aussi divers que la presse et les magazines, les produits de consommation, la réservation de voyages, la culture, les sports, le divertissement et les grands magasins.

Il y a un siècle, chaque petite ville était dotée d'un cœur commercial dynamique, de plusieurs églises et de services publics très fréquentés. Aujourd'hui, bon nombre de ces fonctions commerciales, institutionnelles et de divertissement ont périclité ou disparu des petites villes.

Si le commerce de détail conventionnel cesse d'être le point de mire de nos villes, de nos banlieues et de nos petites localités, et si les véhicules automatisés n'ont plus besoin d'autant de parcs de stationnement et d'infrastructures automobiles, qu'est-ce qui prendra leur place? Devrions-nous commencer à repenser consciemment nos centres ruraux, en utilisant une infrastructure qui produise des collectivités rurales nouvelles et différentes?

Même si le taux de chômage baisse, les emplois obsolètes sont remplacés en Ontario par un grand nombre d'emplois moins bien rémunérés et moins sûrs dans le secteur des services. Particulièrement dans les petites collectivités, cette évolution du profil d'emploi signifie que les contribuables sont moins à même de payer des impôts pour financer l'infrastructure, et, par conséquent, implique un recours plus important aux services publics destinés à soutenir les citoyens à faible revenu.

Certains suggèrent que nous pourrions assister à une résurgence du secteur de la fabrication en Amérique du Nord, y compris en Ontario. De nombreux facteurs pourraient s'associer et peser sur les décisions des

entreprises : pressions politiques, réinstitution des tarifs douaniers, chaînes d'approvisionnement asiatique atténuées, instabilité géopolitique et désir d'avoir un certain pourcentage de fournisseurs à portée de main. Avant le déclin généralisé de l'industrie légère ontarienne dans les années 1980, les fabricants nationaux et étrangers avaient l'habitude de s'installer de préférence dans un cadre rural offrant suffisamment d'espace, avec un accès immédiat à des marchés du travail vantant les habiletés pratiques de la main-d'œuvre rurale mais sans tradition de syndicalisation industrielle.

5. Tendances environnementales et énergétiques

On assiste à l'apparition de tendances dérangeantes qui nuisent à l'infrastructure environnementale et énergétique dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario. Les égouts sanitaires, les systèmes de gestion des eaux pluviales et les systèmes de drainage agricole sont de moins en moins capables de gérer les conséquences de phénomènes météorologiques extrêmes. La question de la qualité de l'eau demeure un problème accablant pour nos Premières Nations, les systèmes de distribution d'eau des petites collectivités et les installations septiques des établissements agricoles et des résidences de la région des chalets.

La qualité et la disponibilité de l'eau deviennent également des problématiques majeures dans toute l'Amérique du Nord, où l'on observe avec envie les aquifères et les ressources en eau de surface de l'Ontario rural. Des solutions rentables pourraient pourtant bien être à portée de main. De nouvelles approches sont motivées par les répercussions environnementales et les coûts de remise en état élevés entraînés par une technologie obsolète.

L'infrastructure énergétique sera de plus en plus sollicitée par les systèmes florissants de communications électroniques et de transport électrique, avec des « points de pincement » dans la transmission et une demande renforcée pour des tolérances plus élevées (millisecondes) en matière de stabilité électrique. L'association anodine de politiques publiques et fiscales favorables, de progrès technologiques et de coûts d'électricité de plus en plus élevés aura pour effet de déclencher une vague de microgénération localisée, qu'il s'agisse de générateurs solaires de toit peu dispendieux ou de systèmes de climatisation et chauffage communautaires (*The Economist*, 2015). Plusieurs zones de l'Ontario rural sont à l'avant-poste de ces activités controversées de génération (et de stockage) d'énergie, aussi bien pour l'énergie éolienne que nucléaire. Cela pourrait faire évoluer les argumentaires commerciaux, notamment s'agissant de construire des plateformes ayant une capacité de transmission accrue et d'attirer des investisseurs commerciaux situés à plus grande proximité de la source énergétique.

6. Tendances politiques et fiscales

Au cœur de toutes ces tendances se trouve le portefeuille public et gouvernemental. Comment ces mégatendances affecteront-elles les personnes chargées de diriger le changement et d'en atténuer les répercussions? Pour *The Economist*, la marche à suivre n'est pas historiquement le point fort des gouvernements en temps de paix, puisqu'il faut faire preuve de souplesse et de rapidité vis-à-vis de l'évaluation et la satisfaction des besoins concernant l'infrastructure adaptée. Il est tout aussi important que les gouvernements créent un environnement politique et socioéconomique qui permette de planifier et de sélectionner correctement l'infrastructure en fonction du type et des priorités (*The Economist*, 2014).

La technologie contribue également à compenser le déplacement de la main-d'œuvre et la perte d'importants employeurs de l'industrie et des services. Comme Uber dans les villes, des services en ligne comme Etsy et Airbnb ont démocratisé l'accès au marché régional et international dans l'Ontario rural, des propriétaires de véhicules et des exploitants d'entreprises touristiques en passant par les artisans et les cultivateurs biologiques. En juin 2015, un reportage de la BBC révélait que dans les régions rurales de l'Inde, les fabricants traditionnels de saris utilisaient des logiciels élémentaires de CAO et de « traitement des commandes » internationales pour gagner un salaire bien plus élevé que par le passé. Si les couturiers indiens parviennent à pénétrer la vaste communauté sud-asiatique de Grande-Bretagne, il devrait être possible aux entreprises rurales de l'Ontario de trouver, partout en Amérique du Nord urbaine, des marchés où écouler leurs produits et services, à condition de disposer d'une infrastructure leur permettant

de se livrer à ces activités sans entraves.

Quelle sera l'influence de ces six tendances sur la planification de l'infrastructure dans les régions rurales de l'Ontario?

En réfléchissant à ces mégatendances et à leur propre expérience, la population rurale de l'Ontario sera en mesure de mieux anticiper les opportunités, de s'y préparer et de les saisir plus tôt et avec plus d'assurance. Autre point tout aussi important : elle pourra plus facilement anticiper les risques évitables, les écarter ou les atténuer.

Ces mégatendances sont associées à 11 effets potentiels :

Effet 1 : Réduction des distances

Dans l'Ontario rural et du Nord, les longues distances et le sentiment d'être isolé sont depuis longtemps un fardeau quotidien. Mais un changement fondamental est sur le point de se produire : en effet, Internet ne se soucie pas des distances et n'impose pas de frais fondés sur les kilomètres ou le volume de clients.

Le désir de faire transiter des biens, des personnes et des informations rapidement, efficacement et économiquement dans un pays ou dans le monde entier s'intensifiera. Dans une large mesure, la réduction des distances sera rendue possible par les nouvelles technologies, comme l'Internet des objets (Howard, 2015a, 2015b) et l'impression 3D, ou encore les trains à grande vitesse et les véhicules autonomes à bas coût.

Outre ses atouts évidents, la réduction des distances s'accompagnera également d'un certain nombre de bouleversements. Elle étendra la portée de l'urbanisation en facilitant le navettage de longue distance et le développement (ou le réaménagement) de communautés résidentielles et de centres d'affaires loin des grands centres urbains. Elle permettra aux entreprises locales de se mesurer aux entreprises numériques et à leurs concurrents dans les grandes villes.

En Ontario, ces aménagements auront des retombées sur le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe et du Grand projet de Metrolinx, deux initiatives qui sont fortement influencées par des hypothèses de croissance concentrée et concentrique qui pourraient ne pas prévaloir à l'avenir. À l'inverse, ils pourraient aussi entraîner une nouvelle réflexion sur les hypothèses fondamentales qui figurent dans le Plan de croissance du Nord de l'Ontario (Northern Ontario Growth Plan, 2011). Bien qu'elles puissent être problématiques dans les zones métropolitaines, ces « tendances migratoires inversées » pourraient revitaliser les centres ruraux et offrir de nouvelles possibilités d'emploi aux résidents ruraux, notamment aux jeunes.

Effet 2 : Réduction des durées

Tout comme les longues distances, le temps perdu dans les transports et les difficultés de liaison compliquent la vie des résidents de l'Ontario rural et du Nord depuis l'époque de Mowat et du Nouvel-Ontario. Cela aussi est destiné à changer.

L'expérience des utilisateurs de l'infrastructure avec les télécommunications et le commerce en ligne influencera leurs attentes vis-à-vis des systèmes, des activités et des processus publics. La population de l'Ontario rural s'attendra à ce que l'infrastructure et les programmes qu'elle appuie fonctionnent de façon instantanée et simultanée. Elle refusera de se contenter du rythme ou de l'ordre privilégié par les fournisseurs des services publics. Du fait de son expérience avec le monde du commerce, elle sera moins disposée à accepter que certaines choses puissent prendre plus de temps, être plus limitées ou moins accessibles pour les régions les plus éloignées. Les demandes se multiplieront pour des services capables de résoudre les problèmes liés aux durées de cycle, par exemple en réduisant les temps d'attente pour les services médicaux ou en offrant des options de transport plus concurrentielles. Ces changements auront des conséquences majeures pour la conception, la localisation, l'exploitation et, en particulier, l'intégration

(la convergence) de l'infrastructure au service de l'Ontario rural et du Nord.

Effet 3 : Réduction de l'échelle

La loi de Moore avait prédit que la miniaturisation permettrait de multiplier de façon exponentielle la capacité de traitement des puces informatiques. Cette même tendance se retrouvera dans l'infrastructure de nouvelle génération, qui se caractérisera par des matériaux ultralégers et écologiques, des systèmes écoénergétiques, des fonctions liées à la robotique et les communications utilisant l'identification par radiofréquence (RFID), ainsi que des ouvrages de génie et d'architecture à faible encombrement rendus possibles par les nanotechnologies.

Même s'il faudra sans doute mettre en place de grands projets d'infrastructures semblables à ceux du passé, les projets locaux et concernant des aires naturelles désignées auront deux grandes caractéristiques : modestie et retenue. Les contraintes imposées par le syndrome NIMBY (« pas dans ma cour ») sur la planification de l'aménagement du territoire, conjuguées aux processus d'évaluation environnementale, nous amèneront à repenser l'échelle, l'ampleur et l'impact de l'infrastructure (sans parler de ses échéances). Quoique plus légitime, l'obligation de consulter les peuples autochtones influencera également le calendrier et l'ampleur des projets d'infrastructure.

Les bricolages, réaménagements et innovations techniques visant à renforcer la capacité existante font jeu égal avec les grands projets ou les nouvelles conceptions innovantes. Pour remporter l'adhésion sur le plan social, politique et juridique, l'infrastructure de nouvelle génération aura souvent besoin d'être discrète, d'avoir des répercussions minimales et de conférer des avantages visibles et compensatoires, idéalement à un prix concurrentiel. Toutefois, les collectivités rurales sont dotées d'une capacité particulière à se réunir autour d'une table et à trouver un consensus, et cela pourrait leur offrir un avantage tactique considérable par rapport aux grands centres urbains, où l'environnement décisionnel relatif aux investissements d'infrastructure est de plus en plus tendu. Les infrastructures plus adaptables et à plus petite échelle conviennent aussi mieux aux collectivités rurales qu'aux centres métropolitains.

L'approche voulant que « tout ce qui est petit est joli » a une implication significative : veiller à ce que les systèmes existants restent en bon état et continuent de bien fonctionner, en prolongeant leur vie utile là où cela est envisageable. Dans de nombreuses collectivités rurales, l'infrastructure existe déjà, aussi les besoins se concentrent-ils sur sa remise en état, son maintien et la pérennisation des clients qui l'utilisent, et pas sur la construction d'une nouvelle infrastructure de base. Certes, ces projets sont moins prestigieux que les projets promettant une infrastructure flambant neuve. Dans l'idéal, pour obtenir le meilleur taux de rendement, nous devrions être en mesure d'établir nos priorités d'investissement. Malheureusement, certaines de nos plus vastes infrastructures se trouvent sous terre, où il est difficile de les surveiller et de les entretenir, mais facile de les négliger.

Le gouvernement a récemment déployé des initiatives visant à améliorer les pratiques municipales de gestion des infrastructures. Toutes les municipalités, y compris les plus petites, se sont vu demander de faire un inventaire de leurs actifs d'infrastructure pour renseigner le bilan de la municipalité et le plan de travail annuel. Pour bon nombre d'entre elles, c'était la première fois qu'elles réalisaient un tel inventaire. On leur a également demandé de préparer des plans de gestion des biens immobiliers afin de pouvoir prévoir et budgéter leur entretien régulier et leur réaménagement (Fenn, Burke et May, 2015).

Toutes ces activités nous donnent des raisons d'espérer qu'il est possible de mieux cibler les investissements relatifs à la réparation et à la remise en état des infrastructures. Nous devrions nous efforcer de garantir une approche couvrant tout le cycle de vie en ce qui concerne les investissements passés et reporter les investissements majeurs pour de nouvelles infrastructures jusqu'à ce qu'ils soient nécessaires. Toutefois, les plans de gestion des biens immobiliers révèlent aussi de façon inquiétante à quel point nous avons négligé l'infrastructure au fil des ans. Ils illustrent la nécessité de faire preuve de sagesse et de faire des choix d'investissement fondés sur des données factuelles, étant donné les fonds limités dont dispose le secteur public à cet égard. Ils prouvent peut-être aussi que les collectivités rurales ont besoin de nouveaux modèles organisationnels/de gouvernance pour être efficaces et partager les

coûts relatifs à l'infrastructure de base, notamment dans le Nord de l'Ontario.

Effet 4 : Convergence des fonctions

Informés par leur expérience avec les technologies de communication intelligente, la société et les marchés encourageront les fusions et les jonctions de fournisseurs et d'organismes jadis séparés, voire sans rapport. Cela aura des retombées majeures pour les fournisseurs d'infrastructures et pour la capacité de celles-ci à proposer une série de fonctions, au lieu d'un seul ensemble de services étroitement reliés ou de fonctions individuelles. En général, le public se préoccupe moins de savoir à qui appartient un service d'infrastructure et d'où il provient que de savoir ce qu'il propose sur le plan de la qualité, de la disponibilité et de la capacité d'adaptation. (Autrement dit, le nom qui figure sur un camion ou un site mobile lui importe peu, tant que le service offre un bon rendement.) Toutefois, dans l'Ontario rural, on sait par expérience qu'un regroupement se traduit par moins d'emplois et de fournisseurs dans la localité, et par le transfert des services à la clientèle de proximité vers un centre d'appels situé dans une ville éloignée (voire dans un autre pays).

Pour comprendre la convergence, on peut citer l'exemple de la prestation des soins de santé en Ontario, qui représente chaque année la moitié du budget de fonctionnement du gouvernement provincial. Dans les grands centres urbains, les hôpitaux se sont largement développés pour permettre la prise en charge active de crises aiguës (naissances, accidents du travail et de la route, crises cardiaques), d'où le nom de services de « soins actifs ». De nos jours, notre population vieillissante a de plus en plus besoin de soigner des maladies chroniques ou de longue durée ou de recourir à des soins palliatifs. Sauf en ce qui concerne les procédures complexes de soins tertiaires, les établissements de soins communautaires sont souvent aussi efficaces que les hôpitaux, ont des taux de satisfaction plus élevés, ont moins de patients ayant contracté des infections nosocomiales, et, bien sûr, ont un coût tout compris nettement inférieur. Il s'agit d'une approche qui convient idéalement au modèle de santé qui existe dans les collectivités rurales de l'Ontario. Elle leur offre une importante longueur d'avance en ce qui concerne la modélisation de soins de santé intégrés, et leur donne l'assurance que les soins auxquels elles ont accès sont aussi bons, et peut-être meilleurs, que ceux dispensés dans les villes.

Les collectivités rurales et du Nord sont souvent les pionnières du système de santé de l'Ontario. Les modèles existants, comme le Sault Ste. Marie Group Health Centre et le Sioux Lookout Meno Ya Win Health Centre, ou les associations hospitalières multi-sites des comtés de Grey et Bruce, prouvent que cette approche régionale intégrée permet d'obtenir d'excellents résultats dans le domaine de la santé. Au nom de la convergence technologique, les renseignements de santé d'un patient devront être mis à la disposition de l'ensemble des professionnels de la santé, y compris les pharmaciens et le personnel infirmier des foyers de soins de longue durée. À l'avenir, des données de santé de dernière heure seront recueillies et accessibles à partir de systèmes de contrôle placés autour du poignet du patient ou à son domicile, mais aussi dans de nombreux cadres cliniques. Elles pourront également être consultées par les patients éclairés et/ou leurs aidants de confiance et les chargés de dossiers cliniques (*Macleans*, 2015).

Au cours des années écoulées, ces exigences auraient représenté un obstacle majeur pour les praticiens et leurs patients, car elles auraient impliqué des déplacements, des retards et des renseignements inadéquats. Les progrès réalisés dans le domaine de l'imagerie diagnostique et de la téléchirurgie ont réduit le risque associé à l'isolement médical, pour les patients comme pour les fournisseurs de soins des zones rurales. Tout ceci révolutionne la façon dont nous édifions l'infrastructure de santé et les systèmes d'information sur la santé, sans même parler de la manière dont nous éduquons, recrutons, déployons et remboursons les professionnels et les travailleurs de la santé.

Il serait facile de reproduire cet exemple de convergence dans d'autres zones du public secteur, avec à la clé, une fois encore, d'importantes implications pour l'infrastructure physique et technologique traditionnelle.

Effet 5 : Réduction des marges

Depuis des générations, les résidents ruraux se plaignent de l'escalade des coûts qui intervient entre les fermes et les étalages des épiceries — **des coûts qui sont rarement réinjectés dans l'économie rurale**. La génération X, la génération Y, la génération du millénaire et les nouveaux consommateurs internationaux deviennent rapidement un marché où écouler les produits de l'Ontario rural. Le public est disposé à payer un prix élevé pour les biens et les services à mesure qu'ils progressent dans la chaîne de valeur, mais une résistance commence à s'opérer, et les consommateurs, les développeurs d'applications et les nouveaux entrepreneurs éclairés chercheront des moyens pour éviter de payer ce prix excédentaire. La concurrence internationale qui fait rage dans d'autres domaines indique à ces consommateurs et utilisateurs finaux que d'autres options sont à leur disposition, d'autant plus quand la qualité, le prix ou la disponibilité des produits et services ne correspondent pas à leurs attentes. Internet permet à ces consommateurs et à leurs fournisseurs de se rendre directement « à la source ».

Outre la pression qui s'intensifie sur les coûts marginaux, certaines mesures tenteront de plus en plus de lier le coût de services spécifiques à des clientèles spécifiques. À certains égards, les services gouvernementaux sont les derniers bastions de la société à adopter les principes de facturation des utilisateurs ou des bénéficiaires. Outre la facturation de frais ou de redevances d'utilisation, ces services s'efforceront d'exclure les clients ou bénéficiaires qui ne paient pas assez (ou ne paient rien) pour obtenir un service public, et qui disposent d'options de rechange à des prix concurrentiels, ou dont la situation financière ne justifie pas l'octroi de subventions publiques.

Enfin, comme on le constate avec l'avènement des services bancaires électroniques, de la vente au détail en ligne et de la planification de voyages sur Internet, on s'attendra de plus en plus à ce que le citoyen-consommateur fournisse la main-d'œuvre en vue du traitement des transactions, laquelle étant auparavant fournie par les fournisseurs de services (caissiers de banque, préposés au comptoir et personnel de vente). Cet aspect est crucial pour les collectivités rurales, puisqu'il élimine le besoin de « masse critique » sur le plan géographique. Une fois qu'il navigue sur Internet, un client est un client, peu importe son lieu de résidence ou la concentration géographique de sa région.

Effet 6 : Personnalisation

On assiste à un renforcement de la personnalisation axée sur les clients, au détriment des approches universelles, passe-partout et de gros, qu'il s'agisse de commerce de détail, logistique, de transport, d'éducation ou de soins de santé. Les processus organisés pour la commodité administrative ou la rentabilité des fournisseurs et prestataires du secteur public, du secteur de la santé aux programmes gouvernementaux, devront se réadapter aux préférences personnelles et variées des clients.

Heureusement, qu'il s'agisse d'applications mobiles personnalisées ou de réformes réglementaires, tout facilitera la mise en correspondance des besoins des consommateurs aux options d'infrastructure.

Effet 7 : Transformation des répercussions mondiales en retombées locales

Le marché des biens et des services reflétera des valeurs et des préférences changeantes, témoignant du poids de plus en plus important de la classe moyenne sur les marchés émergents. Comme ce fut le cas après la Seconde Guerre mondiale, la hausse de l'immigration altèrera également les préférences des consommateurs nationaux, en matière de logement comme d'éducation. De même, la capacité à se procurer des biens, des services et des renseignements sur le marché international sera ramenée au niveau des ménages, avec des implications dans de nombreux domaines : logistique, traitement des commandes et production locale, en passant par les impôts nationaux et l'application de la réglementation. Parallèlement à ces évolutions et à la connectivité du commerce mondial, on constatera des répercussions sur les accords fiscaux conventionnels (notamment les impôts dont les municipalités rurales dépendent, comme les impôts fonciers et les redevances d'utilisation) tout comme dans le secteur privé, qui a dû adapter ses modèles d'affaires pour survivre.

Au-delà des répercussions sur les consommateurs, il existe d'autres types d'impacts mondiaux sur l'infrastructure et l'environnement, comme l'introduction accidentelle d'espèces envahissantes. Au vu des expériences vécues par le passé (virus Ebola, encéphalopathie bovine spongiforme, SRAS et maladies nosocomiales), notre infrastructure (système de santé, mais aussi transports et systèmes de marketing) doit anticiper la nécessité de contrôler et de prendre en charge les épidémies et d'attester la provenance des produits.

Effet 8 : Le changement climatique est accepté, mais qu'en est-il de ses conséquences?

Les catastrophes météorologiques vont devenir de plus en plus courantes. L'Ontario ne ressent pas encore toutes les répercussions subies par d'autres régions du monde, comme la sécheresse qui sévit en Californie et en Australie ou les inondations frappant l'Alberta et le sud du Manitoba. Toutefois, les « orages du siècle » sont maintenant des événements réguliers. Il faut des systèmes plus résilients et redondants dans les systèmes de gestion des eaux pluviales, la conception des ponts, les installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées, et les réseaux de distribution électrique.

Les objectifs politiques altruistes sur le changement climatique auront-ils pour effet de transformer les habitudes des consommateurs ou le soutien politique eu égard aux initiatives axées sur l'infrastructure? Cela dépendra de leur pertinence, de leur marketing politique et de la tolérance du citoyen moyen. Le virage pris par l'Ontario pour éliminer la production d'électricité à partir de charbon reste considéré comme un changement positif. En l'absence de solutions de rechange pratiques, cette acceptation sera-t-elle aussi généralisée dans des domaines comme l'utilisation d'automobiles, la production locale d'électricité et le morcellement?

Effet 9 : L'évolution démographique transformera les priorités de la société

L'Ontario voit la génération du baby-boom progresser vers le haut de la pyramide démographique, et l'influence politique et économique de cette génération décline en parallèle, malgré ses besoins de services de santé et sociaux.

L'infrastructure « en dur » aura moins d'importance, et l'accent sera davantage mis sur les communications électroniques, le traitement in situ, l'impression 3D et les connexions universelles à l'Internet des objets. Il est possible que ce changement de priorités s'accompagne d'éléments positifs. Le cinéma du coin, l'alimentation basée sur des produits situés à moins de 100 km de chez soi et les rénovations résidentielles participent moins à la fuite des capitaux que l'achat des tout derniers systèmes de divertissement sud-coréens ou la consommation de légumes importés du Chili.

Effet 10 : Conceptions urbaines axées sur les nouveaux consommateurs

Alors que le prix des propriétés ne cesse de grimper, de nouveaux modèles de logement résidentiel urbain vont voir le jour et faire des émules.

La perspective la plus vraisemblable est que l'Ontario ira au-delà des seules politiques de densification et de préservation des aires naturelles. Ces politiques provoquent déjà une résistance de la communauté et, ironiquement, une résurgence de l'étalement urbain à l'échelle métropolitaine. Il faudra reconcevoir nos villes et centres urbains et édifier de nouveaux modèles tenant compte des préférences de logement des familles et des consommateurs. Et comme indiqué plus haut, de nombreux Ontariens et Ontariennes sont susceptibles de considérer la vie dans les petites villes ou les collectivités rurales de la province comme un mode de vie possible, attractif et abordable.

Effet 11 : La réflexion à court terme menacera le progrès et le développement durable

Alors que nous tentons de nous projeter vingt ans dans l'avenir, il nous faut reconnaître que les horizons se réduisent sur le plan des politiques, des médias et des investissements : il n'y a qu'à prendre l'exemple des cycles de nouvelles en continu ou du rendement des entreprises déterminé par les résultats du dernier trimestre et du stock de clôture ou du cours des produits de base. Pour les conseils d'administration des

entreprises et les candidats politiques, cela peut être un sujet de préoccupation. Toutefois, cette réduction de la durée d'attention attribuable aux médias sociaux fait qu'il va être de plus en plus difficile d'anticiper, de gérer et de justifier des décisions fondées sur des tendances à moyen et à long terme.

Les résultats sont cependant similaires dans tous les pays en développement. Pour les entreprises, les considérations à long terme sont de plus en plus assujetties aux intérêts immédiats. En raison de cet environnement économique et juridique, il est difficile pour les agriculteurs et les autres gens d'affaires d'envisager des débouchés et d'investir avec confiance dans l'avenir. Dans un tel climat, tous les ordres de gouvernement doivent apporter leur aide. Ils doivent jouer le rôle qui a toujours été le leur, en fixant les règles du jeu, en encourageant la productivité et la prospérité généralisée, et en pensant à l'avenir au lieu de réfléchir à court terme.

Quelles sont les implications pratiques associées à ces 11 effets?

1. Nouveaux types d'infrastructure

L'infrastructure n'est pas statique. Dans l'Ontario rural, les voies ferroviaires ont détrôné les canaux, puis les autoroutes ont détrôné le transport ferroviaire voyageur, et aujourd'hui, l'ère numérique exige de nouveaux types d'infrastructures. Récemment, l'ajout le plus évident au portefeuille d'infrastructures publiques est représenté par les réseaux à large bande en milieu rural (Levin, 2017).

L'infrastructure de nouvelle génération tirera également parti des nouvelles technologies en altérant la nature, le poids, la durée de vie et l'empreinte de l'infrastructure traditionnelle. Ainsi, nous partons généralement du principe que nos réseaux de distribution et d'assainissement des eaux sont universels et normalisés. Dans de nombreuses régions des États-Unis, les systèmes d'eaux usées parallèles sont monnaie courante : tuyaux légèrement traités ou eaux recyclées utilisées pour l'aménagement du paysage, l'agriculture, l'industrie ou d'autres applications ne nécessitant pas d'eau potable. Les travaux de la Fondation Gates, bien qu'axés sur l'innovation à bas coût pour les réseaux d'assainissement du Tiers Monde (Gates, 2014), pourraient facilement produire une nouvelle génération de systèmes d'élimination des eaux usées domestiques susceptibles de révolutionner notre infrastructure de traitement des eaux usées, aussi vaste que capitalistique.

L'infrastructure lourde, comme la production et la distribution d'électricité ou la construction d'hôpitaux et d'établissements secondaires, peut être rattrapée, voire détrônée, par des options plus légères, souples et abordables. Dans ce cas, le rythme des investissements d'infrastructure pourrait s'intensifier et la résistance aux projets s'affaiblir. Toute la difficulté sera de faire la distinction entre les nouvelles infrastructures de prochaine génération et les modes passagères.

2. Navettage de longue distance

Les usagers de l'infrastructure de nouvelle génération s'atteindront à pouvoir parcourir des distances considérables dans toute la région, et ce, rapidement, commodément, fréquemment, en toute sécurité et à moindre prix. La hausse des prix de l'immobilier dans les grands centres sera également un facteur. De nombreuses personnes peuvent souhaiter vivre dans une localité et travailler dans une autre, tandis que leur conjoint(e)/partenaire travaille ou étudie dans une localité encore différente.

L'Ontario comptera de plus en plus de travailleurs autonomes, qui rechercheront du travail là où il y en a, et qui voudront être en mesure d'offrir des services dans un marché plus large. Certains schémas de navettage ne sont pas prévus par les modèles de transport traditionnel (de structure concentrique ou en étoile) dans lesquels nous continuons d'investir abondamment. Ces nouveaux schémas de navettage donnent un exemple du type de personnalisation attendue par les usagers du futur. On les trouvera bien en évidence dans les petites villes ontariennes ainsi qu'à l'origine de la réapparition des demandes relatives au morcellement des terres.

3. Une infrastructure légère et adaptable : l'effet de la convergence

L'infrastructure qui desservira une société devenue ultra mobile devra pouvoir être construite, exploitée et entretenue à moindres frais.

De nombreuses fonctions publiques et communautaires traditionnelles convergeront, avec comme conséquence des regroupements traditionnels qui sembleront moins logiques. Les distinctions habituelles pourraient s'atténuer, comme dans les systèmes scolaires (installations physiques, ramassage scolaire) ou dans le système judiciaire. Les distinctions uniquement fondées sur la géographie, l'histoire ou la régie municipale sont plus clairement vulnérables à la convergence.

Grâce à l'association de la miniaturisation, des composants préconstruits et des nouveaux matériaux de construction, l'infrastructure de demain sera formée de structures plus « légères ». Sa durée de vie sera plus courte, elle inclura de nouvelles conceptions et de nouveaux matériaux, et elle sera mieux à même de s'adapter aux évolutions de l'utilisation, de la démographie ou de l'économie, tout en étant plus écologique et moins coûteuse.

Parallèlement à l'infrastructure légère, on modernisera ou réaffectera l'infrastructure existante afin de renforcer sa résilience, sa productivité ou sa durée de vie, l'objectif ultime étant d'éviter l'épreuve redoutable consistant à obtenir l'autorisation de construire de grands projets, réseaux ou couloirs de services publics nécessitant une infrastructure lourde.

4. Penser à l'échelle du monde, agir à l'échelle locale

On peut s'attendre à ce que les innovations d'ailleurs soient adoptées ici, passant outre les politiques « maison » spécifiques. On peut également s'attendre à ce que les produits et services des collectivités ontariennes soient prisés par un marché international en quête de qualité et de caractère — à condition que nos entreprises rurales soient ouvertes à ces propositions. Cependant, les répercussions du changement climatique et les politiques associées apporteront aussi des changements fondamentaux à notre mode de vie et conféreront plus de résilience à nos modèles d'infrastructure.

5. Changements démographiques et leurs conséquences

Les défis démographiques qui attendent le marché du travail s'intensifieront. On aura besoin des jeunes contribuables et cotisants au régime de pensions pour absorber le coût des services offerts à la génération du baby-boom. Notre population rurale gagnera en diversité. À l'avenir, l'immigration tiendra compte de nos besoins eu égard aux talents venus d'ailleurs, pour leurs compétences et leur esprit d'innovation, mais aussi, de façon plus réaliste, pour combler les besoins en matière de soins d'une population de plus en plus âgée et fragile. Au vu des pressions migratoires internationales créées par les guerres et la pauvreté, il est également possible que nous assistions de plus en plus à une immigration « informelle » comparable à celle à laquelle on assiste en Europe et aux États-Unis.

Dans la situation financière actuelle, l'idée que les gouvernements bâtissent des foyers de soins de longue durée, des services de soins palliatifs dans les hôpitaux et des structures similaires pour toute la génération du baby-boom ne semble pas réaliste, d'autant plus que les boomers constituent la génération de personnes âgées la plus riche de l'histoire. On assistera à un renforcement spectaculaire des mesures technologiques et médicales prises pour aider les aînés à vivre chez eux et dans des résidences privées pour personnes âgées. Pour les citadins ontariens prospères mais âgés, il sera tentant de déménager dans des localités offrant des maisons plus abordables et des services de santé facilement accessibles.

L'infrastructure de nouvelle génération

Parce qu'il examine les tendances au sein de l'infrastructure et les tendances qui l'affectent, et qu'il y réagit, le gouvernement a toujours joué un rôle central. Depuis les temps les plus anciens, il revient aux

autorités civiles de concevoir, de construire et d'exploiter l'infrastructure civile fondamentale. Cette responsabilité inclut l'obligation d'anticiper les besoins sociaux et économiques, mais aussi d'utiliser l'infrastructure pour créer de nouveaux débouchés. Des aqueducs romains aux réseaux de fibres optiques à large bande, les infrastructures efficaces ont souvent besoin de nouvelles idées et de nouvelles approches pour anticiper les besoins et satisfaire les politiques publiques et les objectifs économiques, souvent avant les marchés. Quand il est bien exécuté, le développement d'infrastructures majeures peut changer une société en mieux et assurer sa prospérité continue, comme ce fut le cas avec la décision de bâtir l'autoroute 401 et celle consistant à électrifier les collectivités rurales et du nord de l'Ontario.

Malgré de rapides avancées sur le plan de la technologie et du génie, les gouvernements et leurs homologues du secteur privé et de la société civile sont souvent réticents ou incapables de se libérer de contraintes comme les conventions, l'aversion au risque, la complaisance et les coûts. Les organisations du secteur tertiaire comme le Rural Ontario Institute (ROI) et l'Institut des politiques du Nord (IPN) auront un rôle vital à jouer pour présenter les concepts, décrire les possibilités et les risques, et ouvrir la voie vers l'avenir.

Stratégies fructueuses pour le développement économique et social au sein des sociétés rurales

Les défis sociaux, économiques et environnementaux qui attendent les collectivités rurales ne se confinent désormais plus aux limites municipales ou aux identités communautaires traditionnelles. Par conséquent, une approche prometteuse consiste à s'attaquer aux difficultés vécues par les collectivités rurales en adoptant une perspective régionale plutôt que strictement locale. Dans le Nord de l'Ontario, l'absence d'administration de comtés offre un rôle élargi aux conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) dans des domaines allant du logement social aux services sociaux. Mais en dehors des centres urbains, les structures existantes ne répondent vraiment pas aux besoins. Toutefois, dans le Sud de l'Ontario, plusieurs administrations de comté acceptent ce rôle « régional » du XXI^e siècle.

Le comté de Prince Edward s'est réinventé en adoptant une administration de comté à un seul niveau et en s'écartant d'une économie dominée par l'agriculture traditionnelle et une population en déclin, mais sans abandonner ses racines et ses ressources. Ce comté est passé à une économie du XXI^e siècle qui fait la part belle à un tourisme bâti autour des vignobles, des produits agricoles et des ressources naturelles et patrimoniales. Cette base lui permet d'attirer des entreprises et des services professionnels axés sur l'économie numérique qui gravitent vers les collectivités ayant une qualité de vie élevée et abordable ainsi qu'une connectivité numérique supérieure, tout en offrant un accès facile aux marchés urbains. Comme d'autres comtés, le comté du prince Edward a réduit le nombre de ses municipalités, d'une part pour renforcer la capacité et l'intégration de l'administration locale, et d'autre part pour faciliter l'adoption d'une vision commune globale.

D'autres comtés ont noué des partenariats de développement économique avec de grands employeurs régionaux. Les comtés de Bruce, de Grey et de Huron ont conclu une relation de travail unique avec Bruce Power : la Nuclear Economic Development and Innovation Initiative (initiative d'innovation et de développement économique pour le secteur nucléaire). Ce partenariat administrations-entreprise fait déjà progresser les choses, puisqu'il séduit les fournisseurs existants, en recrute de nouveaux et convainc des entreprises dérivées de contribuer à (et de tirer parti de) la modernisation à long terme des réacteurs nucléaires du comté de Bruce, un projet chiffré à plusieurs milliards de dollars (Bruce, 2017).

L'Eastern Ontario Wardens Caucus (EOWC), une association informelle de chefs d'administrations de comtés ruraux, a prouvé qu'une vision du XXI^e siècle pouvait permettre de récolter plus de 100 millions de dollars en capitaux d'amorçage, capitaux qui ont été investis pour offrir un réseau large bande à haute vitesse dans toutes les petites villes et régions rurales de l'Est de l'Ontario. Le Réseau régional de l'Est ontarien (RREO) est aujourd'hui une initiative économiquement et socialement puissante. En les connectant à des marchés internationaux, le RREO donne aux résidents, aux professionnels et aux entreprises des collectivités rurales la possibilité de profiter à moindre coût de bon nombre d'avantages dignes des services et institutions des grandes villes. Il contribue à attirer des personnes souhaitant vivre et faire des affaires dans l'Est ontarien rural, et leur donne les moyens d'y rester.

L'infrastructure civile reste un fardeau pour de nombreuses municipalités rurales. Une multitude de systèmes de distribution et de traitement des eaux, d'installations de drainage et de routes et ponts ruraux doivent être pris en charge par des populations de taille modeste et avec des ressources financières limitées. En Ontario, des centaines de petits ponts ont besoin d'être réparés et remplacés, comme ceux du comté de Wellington (MMM, 2013). Les projets de construction de ponts peuvent grever de façon significative le budget d'une municipalité de canton.

Aux États-Unis, des États comme le Missouri et la Pennsylvanie ont trouvé le moyen de moderniser de très nombreux ponts en les mettant en conformité avec les normes de sécurité et de construction contemporaine : cette approche de choc est appelée « project bundling » (regroupement de projets). Des études avancent que le recours au modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) d'Infrastructure Ontario permet d'obtenir des résultats plus certains (OGRA, 2013). Des centaines de points similaires sont réunis au sein d'une initiative générale d'évaluation, de conception, de construction, de financement et d'entretien. Ils sont alors confiés à un entrepreneur principal unique ou à un consortium soumissionnaire, dans le cadre d'un contrat limité dans le temps et à prix fixe éventuellement financé par le secteur privé. Le consortium soumissionnaire retenu utilise des processus répétitifs et des conceptions normalisées pour réaliser des économies, souvent en employant des agents de mise en œuvre locaux tenus de respecter des spécifications de projet et des dispositions d'exécution déterminées centralement.

L'un des meilleurs exemples de l'efficacité du regroupement de ponts se trouve au Missouri, qui, à l'automne 2008, lançait un ambitieux programme à hauteur de 685 millions de dollars pour moderniser ou remplacer, en l'espace de cinq ans, 802 ponts aux quatre coins de l'État. En 2009, les 554 ponts destinés à être remplacés ont été regroupés au sein d'un mégacontrat de conception-construction (le premier du genre aux États-Unis) confié à une coentreprise d'entrepreneurs comprenant des acteurs industriels nationaux. La date d'achèvement fixée pour le projet (décembre 2014) étant particulièrement ambitieuse, la coentreprise a pris le projet à bras-le-corps en recrutant, entre autres, plus de 100 entrepreneurs et sous-traitants du Missouri, faisant ainsi baisser les coûts tout en dopant le savoir-faire local. Cette sélection ultra efficace des fournisseurs, associée à une collaboration et à des économies d'échelle inédites pour un programme de réfection de ponts, a permis de remplacer les 554 ponts un an avant la date fixée, en restant en deçà du budget (Price, 2016).

Le même défi attend les régions rurales en ce qui concerne les systèmes d'alimentation en eau, d'assainissement et de drainage. Quelles solutions apporter pour pallier les limitations des ressources financières et des capacités techniques des municipalités locales?

- Économies d'échelle
- Empreinte géographique correspondant à l'ampleur du défi
- Coût total et selon le cycle de vie
- Disposition à conclure des partenariats financiers et opérationnels avec le secteur privé
- Renforcement de la dimension et des capacités professionnelles et de gestion.

Les solutions « régionales » peuvent être conçues et financées en faisant appel à des entités de palier supérieur, à des organismes de bassin versant ou à des acteurs du secteur privé ayant l'envergure et l'expertise nécessaires pour la mission (Fenn et Kitchen, 2016, pages 14, 17, 21, 23, 76-77 et 105fn).

Conclusion

Comment mettre en évidence ces débouchés et promouvoir ces initiatives? Mieux utiliser les entités régionales pour faire progresser la mise en œuvre de solutions aux défis d'infrastructure est une méthode qui a fait ses preuves; permettre au secteur privé de jouer un rôle plus important dans la prestation des services d'infrastructure en est une autre. Toutefois, le changement transformateur qui émerge dans le sillage des mégatendances ne va pas de soi pour l'Ontario rural, avec son respect de la tradition, ses

intérêts divergents et, naturellement, son approche prudente vis-à-vis des risques économiques.

Il existe déjà un certain nombre d'organismes sans but lucratif et de programmes universitaires qui peuvent aider la région dans le cadre de cette transformation difficile mais exaltante. Cela suppose en partie d'abandonner des stéréotypes et les perceptions de soi profondément enracinées. Tout comme la SRU en Écosse, l'Institut de développement rural (IDR) de l'Université de Brandon fait figure de précurseur dans la modernisation des collectivités rurales en vue du XXI^e siècle. Entre autres contributions, l'IDR a aidé les collectivités du Manitoba rural à réfléchir à leur sentiment d'identité d'une façon qui tienne compte des modèles d'interactions socioéconomiques dans les régions rurales, plutôt qu'en se contentant des paradigmes traditionnels, qu'ils soient politiques, administratifs ou axés sur le centre urbain/l'arrière-pays (Ashton, 2015).

Le Rural Ontario Institute est idéalement placé pour décrire la nature des défis qui attendent l'Ontario rural en faisant appel à des méthodes claires et factuelles. Le ROI dispose également d'un réseau de leadership capable d'élaborer et de mettre en œuvre le programme pour le changement. Comme l'illustre cet article, ce programme devra miser sur les mégatendances afin d'anticiper l'avenir, et sur l'infrastructure pour créer un avenir meilleur pour les collectivités rurales.

Bibliographie

Ashton, William et Wayne Kelly (2015). *The New Rural...Regional? Moving Beyond Municipal Boundaries*. Institut de développement rural (IDR) de l'Université de Brandon, présentation lors de la conférence « Building Community Resilience » de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale, Charlottetown, (Î.-P.-É.) : Septembre 2015. Source : https://www.brandonu.ca/rdi/files/2016/01/CRRF-New-Rural-regions-_RDI-2015-Sept-18.pdf

Avent, Ryan (2014). The Third Great Wave, Special report, World Economy. *The Economist*.

Bruce Power (2017). Nuclear Industry Investment Strategy. (Kincardine, Ontario, publié le 10 mars 2017); 11 pages.

Dobbs, Richard et coll. (2015). *No Ordinary Disruption: the Four Global Forces Breaking All The Trends*. New York : McKinsey & Co., Public Affairs Books, 277 p.

The Economist (2014). Wealth without workers, workers without wealth.

RREO (2017). À propos du RREO. Réseau régional de l'Est ontarien. Source : <https://www.eorn.ca/fr/About-EORN.asp>

Fenn, Michael (2016). *Megatrends: The Impact of Infrastructure on Ontario's and Canada's Future*. Residential and Civil Construction Alliance of Ontario, 68 p. Source : http://rccao.com/research/files/RCCAO_Future-of-Infrastructure_JULY2016_WEB.pdf

Fenn, Michael, John Burke et Donald May (2015). *Council Member's Toolkit: A practical guide to evaluating municipal asset management – Tips for evaluating asset management plans*. Réseau d'échange des connaissances des municipalités de l'Ontario, Association des municipalités de l'Ontario, 55 p. Source : <http://www.amo.on.ca/AMO-PDFs/Asset-Management/OMKN-Toolkit-Tips-Municipal-Asset-Management-2015.aspx>

Cambridge : p. 30; Ottawa : Figure 1, p. 18 (Politique de gestion intégrale des actifs de la Ville d'Ottawa). Source : <http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/responsabilisation-et-transparence/gestion-du-rendement-et-planification-0>

Fenn, Michael et Harry Kitchen (2016). *Bringing sustainability to Ontario's water systems: A quarter-century of progress, with much left to do*. Ontario Sewer and Watermain Construction Association, 112 p. Source : https://www.oswca.org/uploads/oswca_may2016_waterstudyreport_final_001.pdf
Voir aussi <http://dailycommercialnews.com/Resource/News/2016/5/OSWCA-brings-water-reform-message-to-Queens-Park-1015976W/> et <https://www.thestar.com/news/queenspark/2016/05/15/water-safety-mismanagement-could-mean-another-walkerton-cohn.html>.

Fondation Gates (2014). *Reinvent the Toilet Challenge, Strategy Overview*. Fondation Bill et Melinda Gates. Source : <http://www.gatesfoundation.org/What-We-Do/Global-Development/Reinvent-the-Toilet-Challenge>

Howard, Philip N. (2015a). *How big is the Internet of Things and how big will it get?* Brookings Institution. Source : <http://www.brookings.edu/blogs/techtank/posts/2015/06/8-future-of-iot-part-1>

Howard, Philip N. (2015b). *Sketching out the Internet of Things trendline*. Brookings Institution. Source : <http://www.brookings.edu/blogs/techtank/posts/2015/06/9-future-of-iot-part-2>

Levin, Blair et Carol Matthey (2017). In infrastructure plan, a big opening for rural broadband. *The Avenue*, Brookings Institution.

Macleans (2015). « Medicine in real time: the future is almost here: e-checkins, medical history updated online – and the first fully digitized hospital », et « Crash course in social media: Most doctors don't use Facebook or Twitter professionally. A university asks: Should they? » *Macleans*, 9 mars 2015, p. 44 et 46.

MMM Group (2013). *County of Wellington Bridge Study*. Residential and Civil Construction Alliance of Ontario, 42 p. Source :
<https://www.ogra.org/files/Asset-Mgmt/County%20of%20Wellington%20Bridge%20Study%20-%20Final%20Report.pdf>

Plan de croissance du Nord de l'Ontario (2011). *Growth Plan for Northern Ontario, 2011*. Ministère des Affaires municipales, Imprimeur de la reine pour l'Ontario. Source :
https://www.placestogrow.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=368&Itemid=65

OGRA (2013). *The Bridges of Wellington County*. Ontario Good Roads Association, *OGRA Milestones*, p. 11-14 et 33. Source :
<http://www.rccao.com/news/files/TheBridgesofWellingtonCounty-MilestonesMagazine.pdf>

Price, Chris (2016). *Crumbling bridges: Now is the time to take action*. Think Infrastructure Solutions: HNTB Viewpoints 2016, HNTB Corporation (société américaine de services d'infrastructure centenaire et appartenant aux employés). Source :
http://www.hntb.com/HNTB/media/HNTBMediaLibrary/HNTB_Viewpoint_CrumblingBridges_1.pdf

Skerratt, S., Atterton, J., Brodie, E., Carson, D., Heggie, R., McCracken, D., Thomson, S. et Woolvin, M. (2014). *Rural Scotland in Focus 2014*. Edinburgh: Rural Policy Centre, SRUC, Scotland's Rural College; 130 p.

PERSPECTIVES DU NORD

L'effet des mégatendances sur le développement rural en Ontario : le progrès par la prospective

Charles Cirtwill et Emma Helfand-Green²

L'article de Michael Fenn met en relation plusieurs thèmes évoqués dans les autres *Articles de prospective* sur l'Ontario rural. Il met en avant les effets que six mégatendances vont avoir sur l'infrastructure et le développement rural et du Nord. Ces tendances sont avérées et vont donner lieu à des changements significatifs pour les collectivités rurales, mais il est possible que ces changements se fassent plus lentement dans la partie nord de la province que dans les collectivités du Sud de l'Ontario.

Cela s'explique par le fait que beaucoup de collectivités des régions du Nord de l'Ontario, en particulier celles qui sont éloignées des Grands Lacs ou de la frontière avec le Québec, sont encore dépourvues des infrastructures de base qui sont la norme dans le reste de la province. Ainsi, environ 24 000 personnes vivent dans la partie de la province parfois désignée par le terme de Grand Nord (gouvernement de l'Ontario, 2017). Les collectivités de cette région sont encore confrontées à des carences en matière d'infrastructure de base comme les voies de communication, le logement, l'eau potable, l'accès à la large bande et autres services essentiels. Comme Charles Conteh l'indique dans un article commandé par l'Institut des politiques du Nord :

[Les] caractéristiques particulières, [les] contraintes et potentiels [du Grand Nord] sont distincts de ceux des autres régions économiques du Nord ontarien. Le Grand Nord est une région unique, avec des besoins spéciaux qui reposent sur les problèmes d'accès, la distance et la densité. Par exemple, ces collectivités ont besoin d'investissements dans l'infrastructure rudimentaire des services physiques et sociaux, et ce, rien que pour la porter au niveau de celle des autres collectivités couvertes dans cette étude [autres collectivités des régions du Nord l'Ontario]. Les problèmes de l'isolement, le manque d'accès routier et ferroviaire et l'exclusion socioéconomique qui s'ensuivent sont particulièrement poignants dans ces collectivités du Grand Nord. Les délibérations entourant l'investissement stratégique dans le Grand Nord ne devraient toutefois pas se limiter à traiter du seul accès routier. Il faudrait plutôt y voir un cadre élargi du renforcement de la capacité communautaire, par l'offre des nécessités de base que la plupart des Canadiens prennent pour acquis : l'eau potable saine, l'électricité, l'accès à Internet à large bande (Conteh, 2017, p.7).

Quelles sont les conséquences pour les tendances décrites dans l'article de Michael Fenn? Il est probable que certains des effets qui y sont évoqués ne soient pas ressentis aussi fortement dans ces collectivités du Nord, ou que les changements mettent plus de temps à se concrétiser. Plus précisément, de nombreux effets de ces mégatendances sont fondés sur le principe que la collectivité et les particuliers ont la possibilité d'accéder à une connexion Internet à large bande fiable. En réalité, comme le met en avant l'article « Perspective du Nord » venant compléter celui de Catherine Middleton, il existe encore des zones qui sont dépourvues des infrastructures de base en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le Nord de l'Ontario. Cela va constituer un frein aux évolutions dans ces collectivités.

L'étendue des régions du Nord de la province (qui occupent une superficie de plus de 800 000 km²) influence sur la manière dont les implications décrites par Michael Fenn seront ressenties dans cette zone. Par

²Les auteurs tiennent à remercier James Barsby pour ses contributions au présent article.

exemple, la notion de navettage de longue distance peut être envisageable dans les zones rurales du Sud de l'Ontario, mais peut s'avérer irréaliste pour de nombreuses collectivités des régions du Nord, dans lesquelles des progrès technologiques considérables seraient nécessaires pour rendre ce type de déplacements possible. Enfin, des différences culturelles au sein des collectivités du Nord de l'Ontario, en particulier en ce qui concerne les collectivités des Premières Nations, peuvent avoir une influence sur le rythme d'adoption des changements. En somme, les implications et les tendances décrites par Michael Fenn influenceront certainement de façon significative sur l'évolution des régions du Nord de l'Ontario, mais cela se fera sans doute à un autre rythme, et leur influence se fera différemment ressentir dans chacune des régions du Nord ontarien.

Les carrefours communautaires constituent une opportunité intéressante pour les collectivités rurales et du Nord, en lien avec l'évolution de la conception des infrastructures physiques. Il s'agit de regroupements physiques ou virtuels d'une gamme de services et de programmes à destination de clients. À de nombreux égards, les carrefours communautaires répondent à plusieurs des implications pratiques des mégatendances dégagées par Michael Fenn. Par exemple, il explique qu'il faut s'attendre à une convergence des fonctions, la société attendant désormais des infrastructures qu'elles proposent un ensemble de services. Il s'agit exactement du principe des carrefours communautaires, qui ont pour but de rassembler des services afin de faciliter l'accès à ceux-ci et d'améliorer leur prestation. La tendance actuelle dans ce domaine, à savoir la reconversion d'infrastructures existantes comme des écoles (par exemple le carrefour communautaire de Parry Sound), va dans le sens de la « réduction de l'échelle » décrite par Michael Fenn concernant les futurs projets d'infrastructure. Comme l'explique Charles Cirtwill (2017), « la province dépense des millions, voire des centaines de millions annuellement, pour de nouvelles infrastructures. Nous aimons construire de nouvelles choses. [...] Au lieu d'affecter à l'entretien ou au remplacement 100 pour cent des dépenses des infrastructures, nous pourrions affecter une petite partie de cela à la reconversion d'infrastructures. » L'exploitation des actifs existants constituera une voie majeure de réaction aux mégatendances; les carrefours communautaires représentent une opportunité exceptionnelle d'exploitation de ces actifs afin de mieux répondre aux besoins des résidents dans une société en évolution.

Michael Fenn définit six mégatendances et un certain nombre d'implications majeures de ces tendances pour l'Ontario rural. Il est clair que ces tendances se font sentir aujourd'hui dans l'ensemble de la province, que ce soit au Sud ou au Nord, et que ce phénomène va se poursuivre. Néanmoins, il est probable, du fait des différences en matière d'infrastructure, de démographie et de culture qui caractérisent les collectivités des régions du Nord de l'Ontario, et en particulier celles du Grand Nord, que les implications y soient ressenties moins fortement ou qu'elles mettent plus de temps à se concrétiser.

Bibliographie

Cirtwill, C. (18 avril 2017). « À propos d'anciens immeubles et de nouvelles vocations. » *Institut des politiques du Nord* (blogue). Source : <http://www.northernpolicy.ca/article/à-propos-danciens-immeubles-et-de-nouvelles-vocations-36431.asp>

Conteh, C. (2017). « Développement économique dans le Nord ontarien : villes-régions et corridors industriels. » Rapport n° 18. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord. Avril.

Gouvernement de l'Ontario (2017). « Grand Nord de l'Ontario. » Source : <https://www.ontario.ca/fr/regions-rurales-et-du-nord/grand-nord-de-lontario>

L'infrastructure à large bande de demain : relier l'Ontario rural à l'économie numérique

Catherine Middleton, Ph. D.

Introduction

Partant du constat que les réseaux à large bande sont aujourd'hui des infrastructures indispensables, le présent article examine la disponibilité actuelle des services à large bande dans les régions rurales et éloignées de l'Ontario et soutient que des mesures immédiates doivent être prises pour améliorer et étendre la connectivité dans toute la province. L'article formule des recommandations visant le développement de l'accès à des services à large bande parés pour le futur et invite à adopter différentes approches pour attirer les investissements de partenaires publics et privés, et permettre aux collectivités locales de trouver des solutions adaptées à leurs besoins.

Bien que l'article porte sur les services fixes à large bande, les décideurs politiques devraient également prendre en considération les services mobiles à large bande au moment d'élaborer une stratégie globale pour améliorer l'infrastructure à large bande en Ontario. L'article n'aborde pas la question de l'abordabilité des services à large bande et se concentre plutôt sur les mesures à prendre afin d'en étendre la disponibilité. Par ailleurs, il faut rappeler que les citoyens doivent posséder les connaissances et les compétences nécessaires pour tirer pleinement parti des investissements réalisés en faveur de l'infrastructure à large bande. Encourager la littératie numérique, rendre les services plus abordables et assurer le développement des réseaux mobiles à large bande sont autant d'éléments clés pour bâtir une économie numérique prospère en Ontario, mais ces enjeux sortent du cadre du présent articleⁱ.

L'Ontario se met au numérique

D'après le site Web de la province consacré à l'action pour un gouvernement numérique, « l'Ontario devient le gouvernement le plus moderne et le plus numérique au Canada en accélérant la manière dont sa population s'engage et interagit avec le gouvernement par la puissance de la technologie numériqueⁱⁱ ». C'est dans ce contexte que la première ministre a demandé à la ministre responsable de l'Action pour un gouvernement numérique de collaborer avec la première directrice du numérique de la province (embauchée en 2017) et d'autres collègues « afin de favoriser la conversion au numérique dans l'ensemble du gouvernement et de moderniser la façon d'offrir nos services au publicⁱⁱⁱ ». Au palier fédéral, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada élabore actuellement un programme destiné à favoriser l'innovation dans un monde où « la technologie a mené à la numérisation et à l'automatisation dans tous les aspects de notre vie, [et ce,] encore plus rapidement que nous l'aurions imaginé^{iv} ».

Si la promesse d'une transformation numérique rapide et généralisée ne s'est pas encore pleinement concrétisée, il n'en reste pas moins que les technologies de l'information et de la communication (TIC) occupent désormais une place centrale dans la vie de tous les jours. Les activités économiques et sociales reposent toujours plus sur les TIC, si bien que, comme l'ont déclaré les ministres des pays de l'OCDE en juin 2016, « l'économie mondiale vit de plus en plus à l'heure du numérique » et « l'utilisation croissante des technologies numériques et du capital intellectuel, ainsi que les investissements y afférents, transforment en profondeur nos sociétés^v ».

La terminologie de l'économie « numérique » a beau être relativement récente, le constat que la société et l'économie sont transformées par les TIC n'a rien de nouveau. Comme l'a souligné le ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario dans un document de travail rédigé en 1992, « les télécommunications pourraient donner à tous les citoyens de l'Ontario la possibilité d'avoir immédiatement accès à des services d'urgence et de santé, à des possibilités d'éducation et de formation, à de l'information gouvernementale, à des ressources documentaires, à une mine de renseignements et de bases de données, à des ressources et à des programmes culturels, ainsi qu'à un éventail de nouveaux services fournis par les secteurs public et privé^{vi} » (traduction libre). Si l'on remplaçait

« télécommunications » par « technologie numérique », une telle déclaration garderait toute son actualité en 2017, soit 25 ans plus tard.

De nombreux éléments attestent combien les TIC améliorent la qualité de vie, accroissent la productivité économique, contribuent à la réduction des gaz à effet de serre et facilitent l'inclusion sociale et la participation à la vie de la société^{vii,viii}. Pourtant, la numérisation de l'économie s'avère à la fois inégale et incomplète^{ix}. Affirmer que « de nos jours, l'économie numérique est l'économie tout court^x », pour reprendre les récents propos du ministre fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, ne suffit pas à changer concrètement la donne actuelle. De même, l'affirmation de la première ministre Kathleen Wynne voulant que l'Ontario soit « à la fine pointe de l'économie numérique^{xi} » relève davantage d'un idéal à atteindre que de la réalité vécue par un grand nombre de résidents et d'entrepreneurs en Ontario. Néanmoins, les technologies numériques sont aujourd'hui intégrées au quotidien des Ontariennes et des Ontariens et constituent un aspect indispensable de leur vie. Le présent article porte sur la nécessité d'améliorer les services de télécommunication dans l'ensemble de la province en vue de stimuler l'économie numérique.

La disponibilité actuelle de la large bande en Ontario

L'absence d'un accès universel à des services de télécommunication abordables et de qualité compte parmi les facteurs qui viennent freiner la transition de l'Ontario vers une économie entièrement numérique. En effet, l'infrastructure de télécommunication est l'un des moteurs essentiels de l'économie numérique. Dès 1992, il était proposé d'établir une infrastructure de télécommunication à l'appui de la croissance économique de l'Ontario selon la vision suivante :

- « une infrastructure de réseau omniprésente, transparente, mobile, numérique et performante devrait garantir des services intégrés de communication vocale et de transmission de données, d'images et de vidéos afin de répondre aux divers besoins des entreprises, des administrations, des institutions et des consommateurs;
- les entreprises de l'Ontario devraient disposer de services de télécommunication abordables, innovants et d'un niveau égal à ceux fournis partout ailleurs, de manière à stimuler leur compétitivité et à accroître leur productivité;
- des services de télécommunication de pointe devraient être disponibles dans toutes les régions de la province, y compris dans les régions rurales et éloignées^{xii}. » (Traduction libre)

Depuis 1992, la province a investi des centaines de millions de dollars en faveur de l'infrastructure de télécommunication, afin de financer l'extension des services à large bande (c.-à-d. l'accès Internet très rapide) dans les régions rurales et éloignées et de relier les citoyens, les entreprises, les administrations locales et les établissements d'enseignement entre eux-mêmes et avec le reste du monde^{xiii}. Les investissements provinciaux ont souvent été accompagnés d'un financement fédéral de contrepartie^{xiv} ou de fonds provenant d'autorités locales (comme dans le cas du Réseau régional de l'Est ontarien, ou RREO), ce qui a permis d'étendre la portée des réseaux à large bande dans toute la province. De plus, des entreprises de télécommunication privées de toute taille ont conjointement investi des milliards de dollars dans les infrastructures de télécommunication fixes et mobiles de la province.

Les progrès accomplis ont été considérables. Dans les régions urbaines de la province, les particuliers et les entreprises ont aujourd'hui accès aux services à large bande fournis par divers fournisseurs et utilisent Internet comme moyen de communication, d'éducation, de divertissement et d'accès aux services gouvernementaux. L'infrastructure est en place ou disponible pour prendre en charge les réseaux de capteurs, concrétiser l'« Internet des objets » et, par la même occasion, permettre le développement de communautés « intelligentes » et de véhicules autonomes^{xv}. Les services mobiles favorisent l'utilisation généralisée des téléphones intelligents, facilitent les communications permanentes et donnent aux usagers accès à des services lorsqu'ils se déplacent en ville et qu'ils circulent sur les principales routes de la province. Les prix de ces services sont plus élevés au Canada que dans de nombreux autres pays de l'OCDE^{xvi}, mais on peut raisonnablement avancer que, dans les régions urbaines de l'Ontario, les particuliers et les entreprises qui souhaitent utiliser les technologies numériques pour s'impliquer dans la

société et entreprendre des activités économiques bénéficient de l'infrastructure nécessaire à cet égard. Malheureusement, il en va bien différemment pour de nombreuses personnes et entreprises situées dans des régions rurales et éloignées de la province. La vision énoncée en 1992 en faveur de l'accès universel à une infrastructure de télécommunication en Ontario ne s'est pas encore pleinement concrétisée.

En 2011, le CRTC (l'organisme de réglementation des télécommunications du Canada) a établi des vitesses cibles pour les services à large bande au Canada et demandé que tous les Canadiens aient accès à des connexions à large bande offrant des vitesses de 5 Mbit/s (mégabits par seconde)^{xxvii} pour le téléchargement et de 1 Mbit/s pour le téléversement d'ici la fin de l'année 2015^{xxviii}. Ces vitesses étaient considérées comme suffisantes pour permettre à plusieurs personnes au sein d'un même foyer d'utiliser Internet simultanément pour naviguer sur la toile (visionnage de textes et de fichiers vidéo de faible résolution), consulter leurs courriels et recourir à des fonctions vocales. Elles pourraient également permettre d'utiliser la vidéoconférence (notamment dans le cadre d'un apprentissage en ligne ou de consultations médicales) ou d'accéder à des flux vidéo haute définition, mais seulement pour un utilisateur à la fois.

Dans les régions urbaines du Canada, ces vitesses sont disponibles depuis la fin des années 1990 grâce aux réseaux par câble ou par téléphone (DSL). Les données du CRTC indiquent qu'en 2015, 96 pour cent des ménages canadiens pouvaient accéder à un service à large bande capable d'atteindre la vitesse de téléchargement cible de 5 Mbit/s^{xxix}. En revanche, les 4 pour cent des ménages n'ayant pas la possibilité d'obtenir un service à large bande à 5 Mbit/s résidaient de façon disproportionnée en milieu rural. Tous les ménages vivant dans des collectivités de plus de 1 000 habitants avaient accès à la vitesse cible, contre seulement 81 pour cent des ménages en milieu rural^{xxx}.

Le CRTC indique que 85 pour cent des ménages ontariens étaient abonnés à un service à large bande en 2015^{xxxi}, mais il ne précise pas si les taux d'abonnement diffèrent entre les régions urbaines et non urbaines de la province. D'après les données 2012 de Statistique Canada, 84 pour cent des ménages torontois avaient une connexion à large bande, contre seulement 64 pour cent des ménages du Canada rural^{xxxii}. L'utilisation de la large bande dans les régions rurales a toujours été moindre que dans les centres urbains du Canada^{xxxiii}, et il est probable que cette tendance persiste^{xxxiv}. Néanmoins, l'Ontario rural réclame avec insistance des services à large bande de meilleure qualité et plus abordables^{xxxv}. Les témoignages ci-dessous sont extraits des interventions présentées lors de la consultation menée par le CRTC en 2015-2016 afin de déterminer les caractéristiques qui devraient régir les services de télécommunication de base nécessaires pour « participer de manière significative à l'économie numérique^{xxxvi} ».

« J'ai le sentiment que loin de s'améliorer, le service que nous recevons se dégrade [...] Dans la société sans fil d'aujourd'hui, il est particulièrement difficile de ne pas pouvoir accéder aux services que tous les autres tiennent pour acquis (banque en ligne, lecture en continu de vidéos, radio en ligne, location de films, travail, achats, devoirs scolaires, recherche, etc.). » (région de la baie Georgienne)
[Traduction libre]

« J'habite à moins de cinq kilomètres d'une grande ville, à trois kilomètres d'une plus petite ville et à moins d'un kilomètre d'une autre ville. Je suis limité à trois types d'Internet : l'accès par ligne commutée (qui n'est pas un service à large bande), l'Internet cellulaire et l'Internet par satellite. Or, ces deux derniers services sont extrêmement chers par rapport aux autres forfaits offerts en ville. Si je veux obtenir un service qui soit pratique et réaliste pour moi, je ne peux même pas me rapprocher de vos objectifs [du CRTC] en matière de large bande à 5 Mbit/s. » (Sud-Ouest de l'Ontario)
[Traduction libre]

« En raison de la politique de gestion du trafic de [fournisseur de services Internet], les vitesses sont réduites entre 8 h et 1 h du matin à celles de l'accès par ligne commutée. Je ne peux ni regarder des vidéos ni utiliser Skype. J'ai dû interrompre mes études en ligne au Collège Durham, car je ne peux pas participer à certaines discussions de classe ou

vidéoconférences. La connexion Internet est constamment indisponible ou rencontre des problèmes techniques. J'utilise de plus en plus souvent mon forfait cellulaire pour accéder à Internet. Notre service coûte cher, alors qu'il est peu fiable et très décevant. En 2015, Internet n'est plus un luxe, c'est une nécessité. » (Est de l'Ontario)
[Traduction libre]

« Entre 1 h et 8 h, la vitesse de téléchargement s'élève à 9 Mbit/s, et celle du téléversement à 0,6 Mbit/s. Entre 8 h et 15 h 30, la vitesse tombe à 4 Mbit/s pour le téléchargement et à 0,4 Mbit/s pour le téléversement. Entre 15 h 31 et 1 h, la vitesse baisse de nouveau à 1 Mbit/s pour le téléchargement et à 0,2 Mbit/s pour le téléversement. Ce n'est pas suffisant pour lire des vidéos en continu. Pourtant, je n'ai pas aucune autre option à ma disposition. Comme je suis à la retraite, je peux effectuer mes recherches et autres sur Internet avant que la vitesse ne diminue. Mes petits-enfants, qui vivent à proximité, doivent eux aussi s'accommoder de ce service inadéquat. L'Internet haute vitesse n'est pas un luxe pour eux, c'est une nécessité. Ils sont étudiants et sont désavantagés par rapport à leurs camarades qui bénéficient d'un service Internet haute vitesse câblé. » (50 kilomètres au nord de Toronto)
[Traduction libre]

« Les personnes qui vivent en milieu rural devraient avoir le même accès que les autres. Nous avons les mêmes intérêts en matière d'Internet et nos habitudes de visionnement évoluent comme celles des autres. Nous connaissons les mêmes pressions sociales/économiques et avons le même besoin de ne pas rester à la traîne. » (région de la baie Georgienne)
[Traduction libre]

« Ce n'est pas parce que des personnes et des entreprises sont situées dans une ville éloignée du Nord de l'Ontario qu'elles doivent subir chaque jour l'extrême lenteur de l'accès Internet. L'Internet haute vitesse est la voie de l'avenir. Tout le monde en Ontario et au Canada devrait bénéficier d'une vitesse fiable. Notre système éducatif pâtit lui aussi de cette situation. Les enfants scolarisés dans la région ne peuvent même pas faire une recherche digne de ce nom sur Internet, car la capacité et la vitesse font défaut. Des mesures doivent être prises très rapidement pour remédier à ce grave problème qui touche l'ensemble de la collectivité et de la région. » (au nord de Wawa)
[Traduction libre]

Ces témoignages sont révélateurs de la frustration des habitants des régions rurales et éloignées de l'Ontario qui doivent composer avec des services à large bande coûteux et de piètre qualité, et ne peuvent pas accéder aux renseignements et aux services nécessaires dans le cadre de leurs activités quotidiennes. On dispose de moins de données concernant les entreprises des régions rurales et éloignées, mais tout porte à croire qu'elles éprouvent les mêmes frustrations. Par conséquent, si le CRTC souligne qu'en 2015, 96 pour cent des Canadiens avaient accès à un service à large bande atteignant la cible définie en 2011 (une cible qui, au demeurant, permet une utilisation très basique d'Internet), de nombreux Canadiens vivant en milieu rural ont indiqué au CRTC que cette cible ne répondait pas suffisamment à leurs besoins et que des dispositions devraient être prises pour garantir des services à large bande abordables et de qualité dans les régions rurales et éloignées du pays.

Les services à large bande de demain

L'Ontario rural a besoin d'une meilleure connectivité à large bande. La question se pose alors de savoir quelles exigences les services à large bande devraient remplir à l'avenir dans les régions rurales. La réponse la plus simple est que les exigences futures en matière de services à large bande sont exactement les mêmes en milieu rural qu'en milieu urbain. Pour que le gouvernement de l'Ontario parvienne efficacement à fournir des services selon une approche « numérique par défaut » (c'est-à-dire où la prestation de services se fait de préférence de manière numérique) et pour que tous les résidents et les

entreprises de l'Ontario puissent tirer profit des avantages liés à l'adoption généralisée des technologies numériques, la province a besoin d'une connectivité à large bande universelle, uniforme et parée pour le futur.

S'il est essentiel que chacun bénéficie d'une connectivité à large bande de qualité, force est de constater que l'absence d'un bon service à large bande entraîne des conséquences plus graves hors des régions urbaines^{xxxvii}. En particulier, la large bande permet aux habitants en milieu rural non seulement d'accéder en ligne à des services de santé et d'éducation qui font actuellement défaut dans les collectivités rurales, mais aussi d'acheter des biens matériels et d'obtenir des services qui ne sont pas disponibles sur place^{xxxviii}. Le déploiement de la large bande dans les collectivités rurales favorise l'emploi et la croissance des salaires^{xxxix}, soutient le secteur manufacturier de pointe et rend possibles la production et le montage de vidéos haut de gamme. La large bande permet d'établir des services locaux de santé et d'enseignement supérieur et appuie les organismes d'application de la loi. Elle facilite par ailleurs l'accès à des contenus audio et vidéo, non seulement à des fins de divertissement, mais aussi à visée éducative, comme en témoigne le tollé soulevé par une récente proposition de TVO. En effet, au début de l'année 2017, TVO, la station de télévision éducative de la province, a annoncé son intention de mettre hors service huit émetteurs de télévision en direct. Le télédiffuseur a alors expliqué que cette décision aurait une incidence sur moins d'un pour cent des ménages de l'Ontario^{xxx}, dans la mesure où la population pouvait accéder à TVO par l'intermédiaire de fournisseurs de télévision par câble ou par satellite, ainsi que par Internet à l'aide d'une connexion à large bande. Les Ontariennes et les Ontariens dont la connexion Internet ne leur permettait pas d'accéder aux contenus de TVO ont rapidement exprimé leur profond mécontentement, si bien que, quelques semaines plus tard, TVO a finalement décidé de maintenir les émetteurs en service^{xxxi}. TVO avait initialement estimé que la large bande présentait une capacité suffisante pour permettre la diffusion de ses contenus vidéo dans toute la province. Or, comme ce n'était pas le cas, la chaîne s'était attiré les foudres des spectateurs dont l'accès à la télévision éducative aurait été particulièrement limité faute de connectivité à large bande.

Sur le plan économique, les avantages tiennent également à l'« agriculture intelligente » et à l'« agriculture de précision », des pratiques en rapide évolution qui sont rendues possibles par l'« Internet des objets agricoles »^{xxxii}. Dans les régions où l'infrastructure à large bande fournit une bande passante suffisante (souvent par le biais de connexions mobiles ou sans fil, de manière à pouvoir télécharger ou téléverser d'importants volumes de données), les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires déploient actuellement un large éventail de nouvelles technologies pour accroître la productivité et la durabilité de leurs activités^{xxxiii}. Un rapport publié en 2016 sur la compétitivité dans le secteur agricole aux États-Unis établit clairement que « l'avenir de l'agriculture dépend de l'adoption de nouvelles technologies sur le terrain qui faciliteront la collecte de données ». Ces données, qui comprennent les données sur les échantillons de sols et le rendement des cultures, les images par satellite et les données GPS, peuvent être combinées à d'autres sources de données sur les prix, la productivité et d'autres facteurs et peuvent être analysées à l'aide des techniques d'analytique des données massives^{xxxiv}.

D'autres articles figurant dans les présents *Articles de prospective* nous renseignent également sur la demande à l'égard des services à large bande dans les régions rurales de l'Ontario. Chamberlain analyse l'engouement croissant en faveur des aliments locaux, dans le cadre duquel Internet permet de relier les producteurs aux consommateurs, et souligne le développement de ressources en ligne permettant aux immigrants de trouver des possibilités d'affaires dans l'Ontario rural. L'accès à des services à large bande de qualité dans les collectivités rurales contribuera à attirer et à retenir les jeunes résidents et encouragera le développement des entreprises sociales en favorisant le partage de l'information et le renforcement des collectivités. Les entreprises rurales ne pourront pas assurer leur relève si elles ne disposent pas de l'infrastructure à large bande nécessaire pour participer à l'économie numérique et y prospérer.

De son côté, Fenn relève les tendances qui devraient avoir une incidence sur la vie en Ontario au cours des prochaines décennies. Grâce à la connectivité universelle, toutes les collectivités rurales et les exploitations agricoles pourront accéder facilement et à moindre coût à des ressources mondiales qui leur apporteront une expertise dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, de la formation et de l'entrepreneuriat agricole. Les services à large bande omniprésents permettront l'émergence des véhicules

sans conducteur et partagés, de l'impression 3D, des nanotechnologies et de la robotique. Fenn décrit également les possibilités offertes par l'utilisation de capteurs et de technologies de surveillance pour faciliter l'entretien des infrastructures physiques, comme les routes et les ponts, et permettre des applications plus larges de l'« Internet des objets »^{xxxv}.

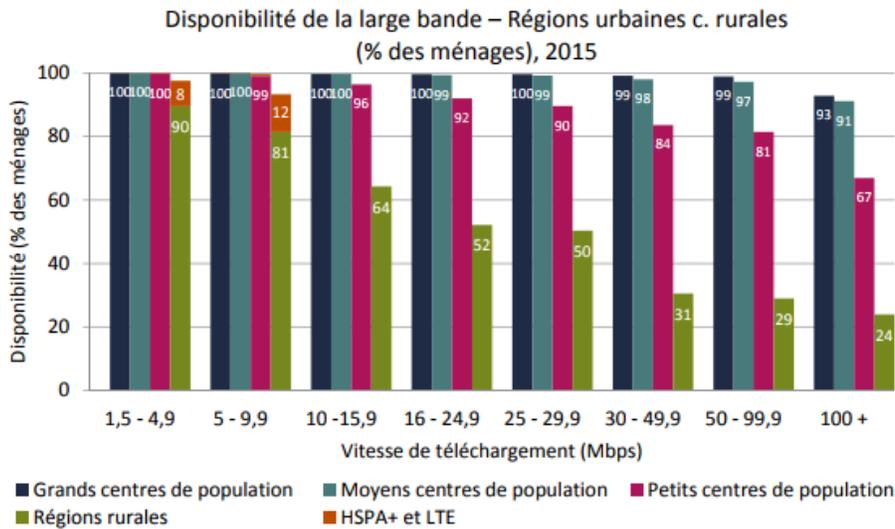
Ces possibilités sont bien réelles, mais un rapport publié récemment aux États-Unis met en garde contre les inconvénients que risquent de subir les personnes sans accès à l'Internet des objets (IdO). Une fois que les dispositifs IdO seront devenus essentiels à la prestation des soins de santé et d'autres services, si « le secteur public ne met pas en œuvre des politiques pour encourager un déploiement équitable, l'Internet des objets pourrait aggraver les inégalités existantes en offrant à certains seulement les avantages liés à l'exploitation des données aux fins de la prise de décisions, accentuant ainsi le désavantage des collectivités déjà mal desservies^{xxxvi} ». Le risque d'amplifier les inégalités va bien au-delà de l'Internet des objets et concerne plus globalement l'accès à Internet.

Les problèmes liés à la prestation de services dans les collectivités mal desservies et à l'élimination des inégalités d'accès à l'économie numérique ont occupé une place centrale dans la consultation menée par le CRTC en 2015-2016 sur les services de télécommunication de base^{xxxvii}. Dans sa Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496, intitulée *Les services de télécommunication modernes : La voie d'avenir pour l'économie numérique canadienne*^{xxxviii} et publiée en décembre 2016, le CRTC a établi que « les services d'accès Internet à large bande sont essentiels à la structure économique, sociale, démocratique et culturelle du Canada^{xxxix} » et demandé que tous les ménages et toutes les entreprises au Canada aient accès à des services Internet à large bande fixes (c.-à-d. filaires) offrant des vitesses d'au moins 50 Mbit/s pour le téléchargement et 10 Mbit/s pour le téléversement. La décision du CRTC précise également que « la technologie sans fil mobile généralement déployée la plus récente doit être disponible non seulement aux ménages et entreprises canadiens, mais également sur le plus grand nombre possible de routes principales au Canada ». L'inclusion des services mobiles s'avérera particulièrement avantageuse pour les personnes vivant dans les régions rurales du Canada, car la couverture actuelle des téléphones mobiles est souvent médiocre, voire inexistante, en dehors des villes.

Généralement perçue comme un pas dans la bonne direction pour l'économie numérique du Canada, la décision du CRTC vise à conférer des avantages réels dans certaines régions du pays qui restent privées d'un accès à des services à large bande de qualité. Les utilisations décrites ci-dessus seront possibles à condition que les services à large bande mis à la disposition des usagers offrent des vitesses de 50 Mbit/s pour le téléchargement et de 10 Mbit/s pour le téléversement (« 50/10 »), garantissent des niveaux de qualité de service précis^{xl} et soient accessibles partout. Toutefois, l'histoire d'Internet montre que les connexions autrefois considérées comme suffisantes sont rapidement devenues inadéquates, à mesure que les applications ont exigé de plus en plus de bande passante et que de nouveaux services ont progressivement été adoptés. C'est pourquoi il y a fort à parier que, lorsque les services à large bande rempliront les critères minimaux en matière de service universel dans les régions rurales et éloignées du Canada, ils peineront déjà à garantir un accès adéquat aux applications et aux services qui seront alors utilisés.

En effet, dans sa décision, le Conseil a souligné que plus de 80 pour cent des Canadiens avaient déjà accès à des services fixes à large bande proposant des vitesses 50/10^{xli}. À l'heure actuelle, la plupart des Canadiens vivant en milieu rural ne peuvent pas s'abonner à un service à large bande offrant des vitesses proches de la nouvelle cible, alors même que les régions urbaines du Canada proposent déjà largement des services plus rapides que la vitesse cible (voir la figure 1). À mesure que les compagnies de téléphone remplacent leurs lignes téléphoniques en cuivre par des réseaux à fibre optique, les Canadiens des régions urbaines pourront choisir entre différents fournisseurs de services offrant des vitesses supérieures à 50/10 Mbit/s. Le véritable défi dans les régions rurales du Canada ne consiste pas à atteindre la cible universelle fixée par le CRTC en matière de vitesses 50/10 pour les services fixes à large bande, mais à élaborer une stratégie visant à garantir, au cours des prochaines années, la mise à disposition de services à large bande mieux parés pour le futur partout au pays, y compris dans les petits centres de population. La section suivante examine ce défi en plus amples détails.

Figure 1 : Disponibilité des services à large bande – Régions urbaines c. rurales (% des ménages), 2015
 (Sources : Innovation, Sciences et Développement économique Canada [ISDE] et données recueillies par le CRTC)^{xlii}



Répondre aux besoins futurs de l’Ontario en matière de services à large bande

Malgré les investissements considérables réalisés par les gouvernements et le secteur privé dans les infrastructures à large bande, de nombreuses personnes et entreprises des régions rurales et éloignées du pays n’ont toujours pas accès aux services à large bande dont elles ont besoin. La présente section recense les mesures actuellement prises pour améliorer la disponibilité des services à large bande dans les régions rurales et éloignées de l’Ontario, et souligne les autres initiatives qui doivent être menées afin de garantir un accès universel. Elle appelle à l’élaboration d’une stratégie provinciale en faveur des services à large bande et illustre, à l’aide d’exemples, comment de nouveaux investissements en la matière peuvent être financés, sachant que les améliorations des infrastructures à large bande peuvent être amorcées par les particuliers et les collectivités, et pas seulement par le gouvernement provincial ou fédéral.

Programmes actuels

Dans le cadre de sa récente décision, le CRTC a établi un fonds visant à étendre l’infrastructure à large bande dans des localités où les nouvelles vitesses cibles ne sont pas disponibles. Le fonds affectera, suivant un processus concurrentiel, un montant maximum de 750 millions de dollars au cours des cinq premières années. Les candidats doivent investir eux-mêmes dans le projet et obtenir des contributions « non nominales » de la part d’une entité gouvernementale^{xliii}. Étant donné le temps nécessaire pour établir le programme (les premières décisions de financement ne sont pas prévues avant 2019 ou 2020)^{xliiv}, puis pour étendre la connectivité à large bande, le CRTC estime que ses vitesses cibles de 50 Mbit/s pour le téléchargement et de 10 Mbit/s pour le téléversement ne seront pas disponibles de manière universelle avant encore dix à quinze ans^{xliv}.

Le CRTC entend aligner son fonds sur les programmes de financement existants^{xlvi}. Par exemple, le gouvernement fédéral s’est engagé, dans le cadre du programme Brancher pour innover (BPI), à investir 500 millions de dollars dans l’infrastructure à large bande d’ici à 2021^{xlvii}. Les fonds du programme BPI sont attribués par le biais d’un processus concurrentiel et mettent l’accent sur les investissements dans les infrastructures dorsales (les réseaux dorsaux sont semblables à des routes principales : ils permettent aux collectivités de bénéficier d’une connectivité à grande capacité et relient les petites localités à Internet grâce à des « points de présence » locaux). Le programme BPI investira également dans la connectivité du dernier kilomètre, laquelle s’apparente davantage à un réseau de routes locales, dans la mesure où elle relie les maisons et les entreprises individuelles à la « route principale » par le biais d’un point de présence local. Comme c’est souvent le cas des programmes de financement des services à large bande, le

programme BPI ne financera pas les projets dans leur intégralité, ce qui obligera les candidats à solliciter des contributions d'autres programmes ou organismes du gouvernement fédéral ou d'autres sources (y compris les organismes provinciaux et municipaux). Les demandes de fonds au titre du programme BPI sont en cours d'évaluation et il y a fort à parier que la demande globale dépassera les fonds disponibles.

Un besoin urgent de leadership et de mesures concrètes

Dans les observations qu'il a présentées lors de la consultation menée en 2016 sur le Programme d'innovation du gouvernement fédéral, le CRTC a très clairement souligné les éléments nécessaires pour assurer l'accès de tous aux services à large bande :

« Pour relever les défis de notre pays relativement aux services à large bande, il faudra consacrer des milliards de dollars au cours des années à venir. Pour combler tous les écarts, il faudra des efforts coordonnés et concertés de la part d'intervenants multiples, notamment le secteur privé, les organismes communautaires et sans but lucratif, le CRTC et les différents ordres de gouvernement. Le dossier de cette instance [la consultation du CRTC sur les services de télécommunication de base] appuie un rôle de leadership pour le gouvernement fédéral dans cette approche^{xlviii}. »

Bien qu'il soit admis depuis plus de 15 ans que des investissements à grande échelle, pilotés par le gouvernement fédéral, doivent être réalisés en direction des services à large bande, il n'existe toujours pas de stratégie nationale pour assurer l'accès de tous les Canadiens et Canadiennes à des services à large bande. Par exemple, le Groupe de travail national sur les services à large bande (GTNSLB), nommé en 2001 par le gouvernement fédéral, précisait clairement que « la priorité de la stratégie de déploiement des services à large bande devrait consister à relier toutes les collectivités des Premières Nations, des Inuits ainsi que celles des régions rurales et éloignées aux réseaux nationaux à large bande en faisant appel à la technologie appropriée^{xlix} ». À l'époque, le GTNSLB demandait que tous les citoyens aient accès à des services à large bande d'ici à 2004. Si certains investissements ont bel et bien été réalisés après les travaux du GTNSLB en vue d'améliorer la disponibilité de la large bande, ils se sont avérés insuffisants pour garantir la connectivité pour tous les citoyens au pays. Conscient du besoin continu d'investissements, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications a recommandé en 2006 un programme de subventions ciblées afin d'assurer un accès universel^l. Toutefois, cette recommandation est restée lettre morte. La consultation fédérale menée en 2010 au sujet de la mise en place d'une stratégie canadienne sur l'économie numérique a de nouveau reconnu la nécessité d'établir un meilleur réseau à large bande : « Étant donné l'énorme importance de l'accès aux réseaux à haute vitesse, les administrations continueront probablement de veiller à ce que les Canadiens des régions rurales ne soient pas laissés pour compte. À cet égard, le Canada doit veiller à ce que les citoyens et les collectivités obtiennent, outre les services à large bande de base, la vitesse et la capacité nécessaires à la croissance économique^{li}. » Aucune stratégie sur l'économie numérique n'a été mise en œuvre à la suite de cette consultation, mais en 2014, le gouvernement fédéral a mis à disposition des fonds supplémentaires pour investir dans les réseaux à large bande en milieu rural (ces fonds sont alloués dans le cadre du programme BPI)^{lii}.

En 2017, le gouvernement de l'Ontario a adopté l'utilisation des technologies numériques pour fournir des services aux habitants de la province. Les services à large bande ont été désignés comme des services essentiels, mais de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à une infrastructure à large bande leur permettant de recevoir ces services numériques. Les chercheurs ont fait remarquer que l'accès limité aux services à large bande tient du paradoxe, car les personnes qui pourraient le plus tirer profit de services numériques (à l'aide de technologies numériques à même de supprimer les distances et d'améliorer la qualité des soins de santé, de favoriser l'accès à l'éducation et de faciliter la participation économique) sont les moins susceptibles d'avoir accès à l'infrastructure nécessaire à cet effet^{liii}. Le manque d'accès aux services à large bande constitue un véritable problème dont les conséquences se font de plus en plus sérieuses. Malgré les recommandations réitérées en faveur de l'intervention du gouvernement fédéral dans ce domaine, aucune stratégie nationale unifiée n'a été établie à ce jour pour garantir à chacun des services à large bande. Pour concrétiser ses ambitions et se trouver à la fine pointe de l'économie

numérique, l'Ontario doit agir sans plus tarder pour élaborer un plan d'action afin que tous les Ontariens et Ontariennes aient accès dans les plus brefs délais à des technologies mobiles et à des services à large bande parés pour le futur grâce auxquels ils pourront pleinement prendre part à l'économie numérique.

Élaborer une stratégie ontarienne en matière de large bande

En 2016, la première ministre de l'Ontario a nommé la toute première ministre responsable de l'Action pour un gouvernement numérique, dont le mandat consiste à « aider le gouvernement à mieux travailler au service des citoyens en leur offrant des services et des produits numériques simples et conviviaux^{liv} ». Il incombe à la ministre de travailler avec d'autres ministères sur des « projets numériques qui généreront des retombées significatives » et de « faciliter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement ». La ministre a également pour mandat d'élaborer une stratégie de littératie numérique et de nommer un directeur ou une directrice du numérique^{lv}, mais elle n'est pas expressément chargée de faire en sorte que tous les Ontariens et Ontariennes aient accès à l'infrastructure nécessaire pour participer à la société numérique. Bien que la mission de la ministre responsable de l'Action pour un gouvernement numérique et de la directrice du numérique semble notamment consister à mettre au point des services gouvernementaux numériques, force est de constater que ces derniers ne seront pas accessibles à tous sans un accès universel aux services à large bande. Le déploiement de l'infrastructure à large bande en Ontario semble incomber à quatre autres ministres^{lvi}. Le ministre de l'Infrastructure et le ministre du Développement économique et de la Croissance sont chargés de collaborer « en vue de renforcer l'infrastructure à large bande et d'améliorer la connectivité dans les collectivités de toute la province ». Le ministre du Développement du Nord et des Mines est appelé à solliciter le soutien du gouvernement fédéral et à travailler avec les partenaires autochtones et d'autres ministres, y compris la ministre des Affaires intergouvernementales, afin de mettre en place un « réseau à large bande moderne à l'échelle du Nord de l'Ontario ». Le ministre de l'Infrastructure est tenu de présenter un plan d'infrastructure d'ici la fin de 2017, tandis que la ministre responsable de l'Action pour un gouvernement numérique doit élaborer un Plan d'action pour un gouvernement numérique.

L'accès à des services à large bande est fondamental pour soutenir l'éducation, la santé, la culture^{lvii}, le commerce et la participation à la vie sociale. L'infrastructure à large bande revêt donc une importance capitale. C'est pourquoi il est nécessaire de modifier l'approche concurrentielle du financement, en vertu de laquelle des fonds limités sont octroyés aux collectivités dont les propositions en matière de large bande sont jugées les meilleures, aux dépens d'autres collectivités qui ne reçoivent aucun fond. Il convient de mettre fin à cette approche hétéroclite qui a jusqu'ici récompensé les collectivités locales ayant les moyens de démontrer pourquoi elles méritent des fonds pour construire cette infrastructure essentielle, tout en excluant leurs voisins dépourvus d'une telle capacité. Pourtant, le gouvernement provincial adopte pour l'instant une démarche fragmentée et incomplète en matière d'accès à l'infrastructure à large bande. La province ne semble pas déterminée à garantir un accès universel à des services à large bande de qualité, préférant plutôt « améliorer » la connectivité^{lviii}. Compte tenu de l'urgence à agir, un seul ministère devrait se charger d'élaborer une stratégie pour concrétiser les objectifs déclarés de la province, à savoir exploiter les technologies numériques pour transformer la prestation des services et améliorer la qualité de vie des Ontariens et des Ontariennes. La province ne peut pas, à elle seule, résoudre le problème du manque d'accès, mais elle doit faire preuve de leadership en mettant les services à large bande à la disposition de tous.

Pour commencer, la stratégie devrait expressément reconnaître que toutes les collectivités ontariennes doivent bénéficier le plus rapidement possible d'un accès abordable^{lix} à des services fixes et mobiles à large bande offrant les vitesses cibles du CRTC. Pour assurer la compétitivité à plus long terme, la stratégie de la province en matière de large bande devrait chercher à dépasser les cibles fixées par le CRTC et prévoir la mise en place d'une infrastructure à large bande parée pour le futur dans les régions rurales et éloignées de l'Ontario. Le présent article n'a pas pour objectif d'aborder en détail les technologies utilisées pour garantir l'accès à large bande^{lx}, et il est difficile d'anticiper la demande future. Parallèlement aux incertitudes qui persistent quant à la capacité future des technologies existantes, des débats sont en cours sur la question de savoir si les technologies sans fil se développeront suffisamment pour remplacer les connexions filaires. Ces débats se poursuivront, mais on s'accorde généralement à dire que les services à

large bande les mieux parés pour le futur sont pour l'instant fournis par les réseaux de fibre optique^{lxi}.

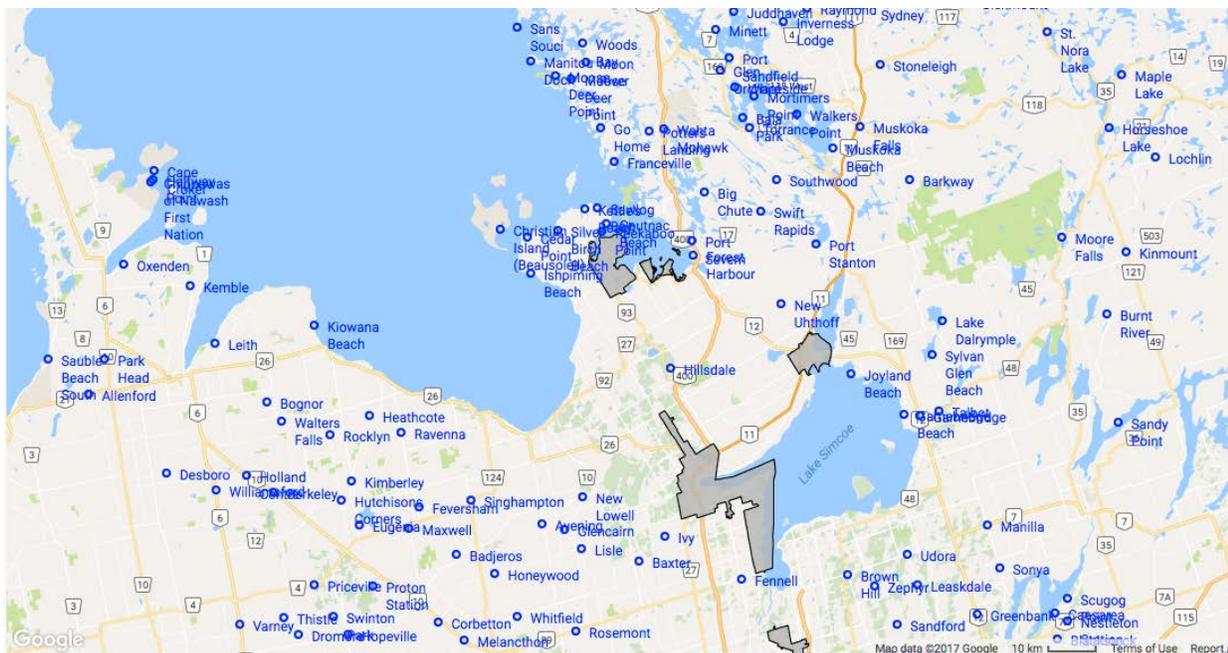
Disponible dans les régions urbaines du Canada, la large bande par fibre optique offre généralement des vitesses de l'ordre de 1 gigabit par seconde (1 Gbit/s, soit 1 000 Mbit/s). Les réseaux de fibre optique peuvent offrir des services symétriques, c'est-à-dire que les vitesses de téléchargement et de téléversement sont les mêmes (ce qui facilite le stockage de données dans le nuage et permet aux particuliers et aux entreprises d'envoyer plus simplement des fichiers volumineux). Une « connectivité gigabit » offre des vitesses de téléchargement vingt fois supérieures à la cible de 50 Mbit/s formulée par le CRTC et des vitesses de téléversement cent fois plus élevées que la cible de 10 Mbit/s. En outre, une fois qu'un réseau de fibre optique est installé, il est possible d'augmenter les vitesses de transfert de données en modifiant l'équipement utilisé pour faire fonctionner le réseau. Ainsi, pour répondre à la hausse de la demande de vitesse, un gigaréseau peut être mis à niveau et proposer des vitesses de 10 ou 100 Gbit/s, voire plus, au moyen du système de fibre existant. Pour pérenniser l'accès aux services à large bande en Ontario et permettre à l'ensemble des Ontariens et des Ontariennes de participer pleinement à l'économie numérique, il est nécessaire d'étendre le plus possible les réseaux de fibre optique dans les régions rurales et éloignées de la province.

La stratégie ontarienne en matière de large bande devrait mettre au point des approches en vue d'étendre la connectivité gigabit aux 687 collectivités^{lxii} de l'Ontario susceptibles de recevoir un financement au titre de la construction de nouvelles infrastructures dorsales dans le cadre du programme Brancher pour innover (BPI) du gouvernement fédéral^{lxiii} (sachant que bon nombre de ces collectivités ne recevront pas de soutien de la part du programme BPI). Ces collectivités, situées aux quatre coins de la province, se trouvent à au moins deux kilomètres d'un point de présence ayant une capacité de 1 Gbit/s. En guise d'illustration, la figure 2 identifie les collectivités admissibles dans les zones situées au nord-ouest et au nord-est de Toronto et met en lumière la nécessité d'améliorer l'accès aux services à large bande dans cette région de l'Ontario rural. En plus de ces collectivités admissibles à des fonds pour la construction de nouvelles infrastructures dorsales, des centaines d'autres sont admissibles à des financements pour l'amélioration de la connexion existante ou le renforcement de la résilience du réseau. Les investissements à l'égard de la fibre optique dans toute la province viendront également soutenir le déploiement des réseaux mobiles de nouvelle génération (5G), qui devraient offrir une connectivité bien plus rapide et plus fiable.

Figure 2 : Zones admissibles au financement de nouvelles infrastructures dorsales afin d'améliorer l'accès aux services à large bande dans le cadre du programme Brancher pour innover

(Source : Innovation, Sciences et Développement économique Canada :

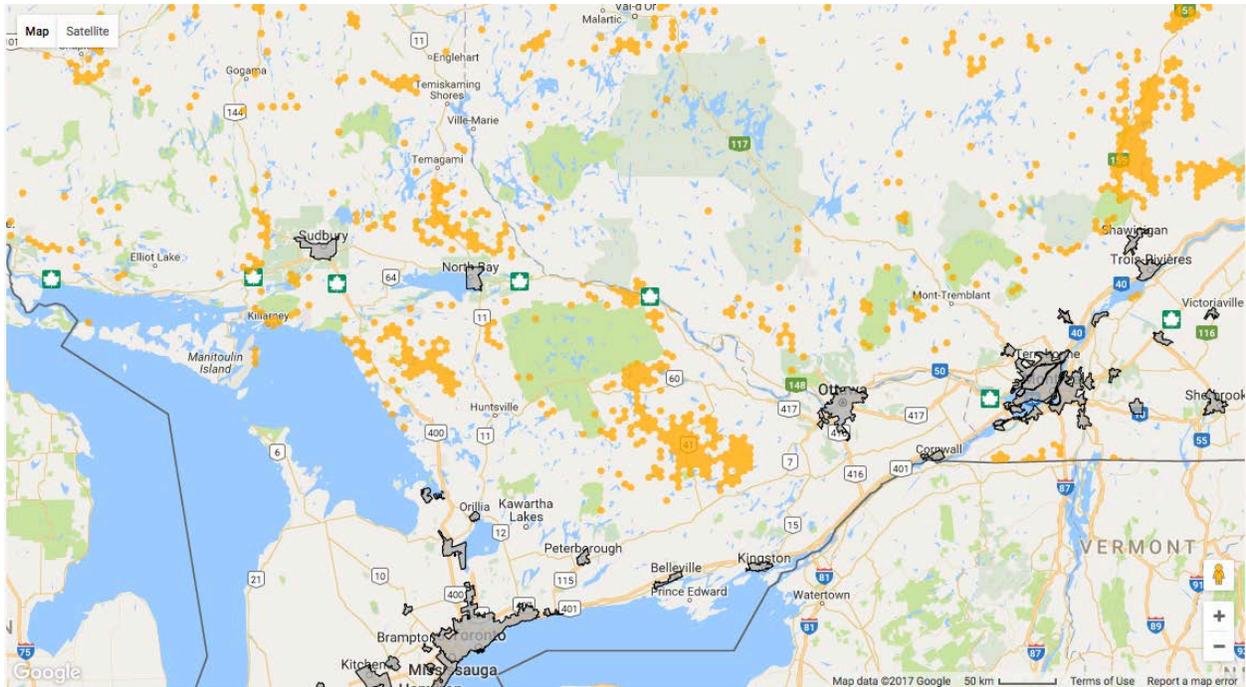
<http://www.ic.gc.ca/app/sitt/ibw/hm.html?lang=fra>)



La stratégie provinciale en matière de large bande doit également aborder la question de l'accès au dernier kilomètre (c'est-à-dire le raccordement d'un point de présence à un lieu précis)^{lxiv}. Sur la carte présentée dans la figure 3, les hexagones de couleur orange montrent les collectivités admissibles à un financement pour l'accès au dernier kilomètre dans le cadre du programme BPI. Cette carte ne recense que les zones dépourvues de connectivité au dernier kilomètre, excluant ainsi les collectivités où certains lieux disposent d'un service Internet (par exemple, dans le Sud-Ouest de l'Ontario). Il convient de noter que, d'après les critères du programme BPI, les collectivités sont considérées comme branchées si elles ont accès à un service à large bande de 5 Mbit/s. Or, si l'on appliquait comme critère la cible 50/10 du CRTC, pratiquement toutes les régions non urbaines de la province apparaîtraient probablement comme non desservies. (Il existe des exceptions où des fournisseurs locaux de services Internet ont déployé la fibre dans les réseaux domestiques des régions rurales de l'Ontario, mais, comme l'indique le graphique 1, moins d'un tiers des résidents en milieu rural avaient accès à un service à large bande offrant des vitesses supérieures à 50 Mbit/s en 2015). Les réseaux à large bande devraient, dans la mesure du possible, être construits au moyen de fibres optiques reliées directement au domicile de l'abonné (ce type de desserte est souvent appelé « fibre jusqu'au domicile » ou « fibre jusqu'à l'abonné »). Dans certaines régions de la province, la fibre jusqu'au domicile ne sera pas rentable sur le plan économique, si bien que la connectivité du dernier kilomètre devra être fournie par satellite ou par des technologies fixes sans fil^{lxv}.

Le présent article ne traite pas des approches visant à encourager le déploiement de réseaux mobiles à large bande et à garantir l'abordabilité des services offerts par les réseaux fixes et mobiles desservant les régions rurales et éloignées de l'Ontario. Ces questions doivent toutefois être abordées de manière intégrée dans la stratégie provinciale en matière de large bande (de manière à reconnaître l'importance capitale des services fixes et mobiles), laquelle comprendra un plan de promotion de la littératie numérique.

Figure 3 : Zones admissibles au financement de l'infrastructure du dernier kilomètre afin d'améliorer l'accès aux services à large bande dans le cadre du programme Brancher pour innover
 (Source : Innovation, Sciences et Développement économique Canada : <http://www.ic.gc.ca/app/sitt/ibw/hm.html?lang=fra>)



Modèles de financement et exemples

Les services à large bande peuvent être financés par le secteur privé, par le secteur public ou par des partenariats public-privé (PPP)^{lxvi}. Les options de financement comprennent les modèles fondés sur les recettes, les marchés financiers et des capitaux privés, les obligations et les prêts bancaires garantis par le gouvernement, les fonds publics et le financement communautaire ascendant^{lxvii}. Pour étendre les services à large bande à tous les habitants de la province, il sera nécessaire de recourir à divers modèles opérationnels, bailleurs de fonds et fournisseurs de services.

Bien que l'on entende souvent dire qu'il n'est pas rentable d'étendre les services à large bande dans les régions à faible densité de population, des capitaux privés financent actuellement la mise en place de réseaux dorsaux de fibre optique dans les régions les plus reculées d'Amérique du Nord. Par exemple, le projet Quintillion^{lxviii} installe la fibre dans les collectivités situées sur la côte nord de l'Alaska. Exploitant un câble à fibres optiques sous-marin de 1 930 kilomètres (1 200 milles) dans l'océan Arctique, le projet montre que des investissements privés peuvent s'avérer rentables dans des régions qui ne sont pas desservies par les fournisseurs de services Internet existants. Pour élaborer une stratégie visant l'expansion des services à large bande dans tout l'Ontario, le gouvernement devrait activement appeler les investisseurs du secteur privé à investir dans des infrastructures dorsales pour ainsi obtenir des rendements stables et durables à long terme.

À ce jour, les principaux fournisseurs de services Internet n'ont pas prolongé leurs réseaux à très grande vitesse dans une grande partie du Canada rural. Toutefois, en Ontario, plusieurs fournisseurs de services Internet indépendants ont construit des réseaux de fibre optique jusqu'au domicile d'abonnés dans les collectivités rurales, ce qui démontre qu'il est tout à fait possible de le faire. C'est le cas, par exemple, des coopératives Quadro Communications^{lxix} et Hay Communications^{lxx}, qui fournissent la fibre optique dans de petites collectivités à l'extérieur de Stratford et de London, et de WTC Communications^{lxxi}, qui propose la fibre optique dans plusieurs localités au nord de Kingston.

La propriété publique des réseaux à large bande est assez rare au Canada. Parmi les fournisseurs publics de services à large bande en Ontario, citons Lakeland Networks, une division d'une compagnie d'énergie municipale. Lakeland propose la fibre optique jusqu'au domicile dans les régions rurales à l'extérieur de Huntsville et de Bracebridge^{bxxii}, grâce à un financement partiel du Fonds des petites collectivités^{bxxiii}. Aux États-Unis, de nombreuses collectivités ont déjà adopté un modèle de propriété publique, souvent piloté par des compagnies municipales de services publics. Des villes plus petites comme Sandy (Oregon)^{bxxiv} et Ammon (Idaho)^{bxxv} ont montré qu'il était possible de fournir la fibre optique aux résidents et aux entreprises à un prix abordable^{bxxvi}. Cette approche pourrait être utilisée plus largement en Ontario pour améliorer la qualité des services à large bande dans les petites villes.

À Olds, en Alberta (une ville de moins de 10 000 habitants), des membres de la collectivité ont planifié et construit le premier réseau de fibre optique communautaire du Canada, lequel fournit à l'ensemble des résidents et des entreprises de la ville un service à des vitesses exprimées en gigabits^{bxxvii}. Dans le Nord de l'Angleterre, les résidents d'une collectivité rurale ont décidé de combler l'absence d'un service à large bande fiable en mettant en place leur propre réseau de fibre optique. Les membres de la collectivité ont appris à installer des fibres et creusé leurs propres tranchées à travers les champs pour relier les fermes et les villages. À l'heure actuelle, Broadband for the Rural North (B4RN) fournit à plus de 2 300 clients des services à large bande de l'ordre du gigabit qui sont financés par la collectivité^{bxxviii}. En Suède, la grande disponibilité des réseaux publics de fibre optique à accès ouvert a permis de fournir, suivant une approche similaire, la « fibre jusqu'à la ferme », dans le cadre de laquelle des voisins travaillent conjointement pour se raccorder à Internet^{bxxix}.

Le Réseau régional de l'Est ontarien (RREO) et le réseau SWIFT (Southwest Integrated Fibre Technology) sont des partenariats public-privé visant à améliorer l'accès aux services à large bande dans les régions rurales de l'Ontario. Parachevé en 2014, le RREO permet aujourd'hui à plus d'un million de résidents de l'Est ontarien d'accéder à des services à large bande offrant des vitesses d'au moins 10 Mbit/s^{bxxx}. Actuellement au stade de la conception, le réseau SWIFT fournira dans un premier temps une connectivité à la fibre optique dans 350 collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario et nouera des partenariats en vue d'étendre l'accès aux infrastructures du dernier kilomètre dans toute la région^{bxxxi}. Il prendra en charge les réseaux locaux du dernier kilomètre (comme les approches « faites maison » décrites ci-dessus et les initiatives exploitant les technologies sans fil), facilitant ainsi la connectivité à la fibre jusqu'au domicile dans les petites collectivités.

Les réseaux Quintillion, RREO et SWIFT sont tous les trois des réseaux à accès ouvert, c'est-à-dire que leur propriétaire vend des capacités sur le réseau à d'autres exploitants, permettant ainsi à plusieurs fournisseurs d'utiliser la même infrastructure^{bxxxi}. Tous les projets financés par le programme BPI doivent proposer un accès ouvert, condition qui est également généralement posée dans le cadre de réseaux financés par des fonds publics et par des PPP. Les modèles d'accès ouvert favorisent la concurrence entre les fournisseurs de services et offrent des rendements au propriétaire ou à l'exploitant du réseau dans la mesure où ils intensifient l'utilisation de l'infrastructure. Certains experts font valoir que les modèles d'accès ouvert conviennent particulièrement bien au déploiement des réseaux de fibre optique en milieu rural, car ils peuvent réduire les risques liés à l'investissement^{bxxxiii}. Il est recommandé que tout projet financé par des fonds publics soit exploité en accès ouvert.

Recommandations concernant les mesures à prendre par la province

Pour élaborer une stratégie en faveur des services à large bande, la province devrait s'appuyer sur les importants travaux réalisés dans d'autres administrations. De nombreux renseignements figurent dans les plans nationaux et régionaux en matière de large bande^{bxxxiv}, les rapports de l'OCDE et de l'UIT, et les ressources des organismes sans but lucratif qui défendent les réseaux à large bande communautaires et municipaux (l'annexe 1 en présente quelques exemples)^{bxxxv}. Tout en mettant au point une stratégie complète, la province peut immédiatement lancer plusieurs mesures pour contribuer à garantir un accès universel aux services à large bande en Ontario. Les paragraphes qui suivent présentent quatre de ces mesures, qui peuvent s'appuyer sur des initiatives déjà en cours dans la province.

Évaluer l'état actuel des services à large bande en Ontario

Le gouvernement devrait cataloguer les services à large bande disponibles dans la province de manière à déterminer les régions qui ne peuvent pas avoir accès à des services fixes (c.-à-d. filaires) offrant la nouvelle vitesse cible du CRTC (50/10)^{lxviii} et à énumérer les ressources existantes^{lxvii} susceptibles d'être exploitées pour étendre la connectivité. On peut supposer qu'une grande partie de ces données seront disponibles^{lxviii}, et le rapport de Cybera sur l'état de l'infrastructure numérique en Alberta (*State of Alberta Digital Infrastructure Report*)^{lxvix} constitue un bon modèle d'inspiration pour accomplir ce travail. À partir de cette évaluation, qui doit être menée sans tarder, il sera possible d'établir une classification approximative des types de mesures correctives qui sont les plus susceptibles de résoudre les problèmes de connectivité en Ontario. Il est nécessaire de connaître les zones où il faut investir dans les réseaux dorsaux, où le raccordement du dernier kilomètre est problématique et où les réseaux dorsaux et du dernier kilomètre font défaut. Il faut évaluer dans quelles régions il serait possible d'étendre la fibre optique (moyennant diverses approches de financement) et déterminer les zones ayant besoin de solutions de dernier kilomètre satellitaires ou fixes sans fil afin de définir l'éventail des politiques nécessaires pour garantir l'accès de tous les citoyens aux services à large bande. Dans le cadre de ce travail, il serait utile, d'une part, d'estimer les financements que les projets ontariens pourraient recevoir grâce au nouveau fonds du CRTC pour les services à large bande et au programme fédéral Brancher pour innover et, d'autre part, de comprendre les possibilités offertes par le réseau SWIFT et le RREO.

Définir les approches à adopter pour financer les investissements dans les réseaux à large bande

Pour mener à bien les transformations numériques envisagées par les politiciens et concrétiser la vision du gouvernement, la province doit investir dans l'expansion de services à large bande parés pour le futur au profit de l'ensemble des foyers et des entreprises, et encourager d'autres parties à investir à leur tour. Le travail de recensement décrit ci-dessus permettra d'estimer les investissements nécessaires pour assurer l'accès de tous les citoyens à des services à large bande (en incluant les contributions aux projets de large bande du CRTC et du programme BPI) et de définir le bon dosage de projets publics et de projets public-privé visant à étendre l'accès aux localités non desservies par les fournisseurs du secteur privé. Les stratégies d'investissement peuvent inclure les investissements directs dans l'infrastructure de réseau (dans le cas des réseaux publics ou des PPP), la sous-traitance des services au secteur privé et l'octroi de subventions aux fournisseurs existants pour étendre ou améliorer leurs services^{xc}. La province peut commencer à étudier les moyens de financer ces investissements parallèlement à l'élaboration d'une stratégie en matière de large bande, en tenant compte de solutions autres que les programmes existants (comme le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire^{xcii} et le Fonds des petites collectivités du gouvernement fédéral). Pour financer la construction de réseaux à large bande, il serait notamment possible de garantir des prêts ou de créer des obligations liées à des projets d'infrastructure, ce qui pourrait aider les collectivités locales à financer leur propre réseau. Les analyses coûts/avantages réalisées par les ministères provinciaux peuvent recenser les cas où des investissements provinciaux directs dans l'infrastructure à large bande pourraient se justifier pour des raisons liées à la réduction des émissions de carbone ou à la baisse des frais de prestation de services grâce aux réseaux à large bande et constituent, à cet égard, un moyen de hiérarchiser les investissements. Le coût des investissements en faveur des services à large bande doit être évalué à la lumière des conséquences qui résulteraient de l'absence d'investissement, sur le plan de la perte de productivité et des préjudices économiques et sociaux pour les personnes privées d'un accès adéquat à des services à large bande^{xciii}.

Élaborer des politiques et des pratiques pour faciliter l'accès aux infrastructures passives

Les coûts de construction constituent une fraction importante du coût de déploiement des réseaux de fibre optique. La province devrait étudier les options à sa disposition pour encourager davantage l'accès et la réutilisation des infrastructures passives appartenant à des entités publiques et privées^{xciii}. Il est possible de réduire le coût de déploiement de la fibre optique en permettant aux fournisseurs d'utiliser plus facilement les droits de passage existants et de réutiliser l'infrastructure physique en place (p. ex. conduits et poteaux de ligne de transmission)^{xciv}. Il serait également utile de coordonner les travaux de génie civil et d'élaborer une approche consistant à « ne creuser qu'une seule fois » dans le cadre des

projets de construction (p. ex. installer des conduits pour la fibre optique au moment de construire des routes, même s'ils ne seront pas utilisés immédiatement). Il convient d'ailleurs d'évaluer régulièrement les projets de construction financés par la province afin de déterminer comment en tirer parti pour étendre la connectivité à large bande. Par exemple, bien que le projet de train à grande vitesse envisage uniquement de transporter les usagers d'une grande ville à l'autre, on pourrait mettre au point un réseau de fibre optique parallèle aux rails afin de fournir une connectivité à large bande dans un grand nombre de petites villes et de villages situés le long des voies.

Appuyer le renforcement des capacités dans les régions rurales et éloignées de l'Ontario

En s'appuyant sur l'expertise du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), du ministère de l'Infrastructure et d'autres entités de la fonction publique provinciale, la province devrait établir un centre de ressources dont le personnel serait chargé de fournir des renseignements et des conseils aux collectivités et aux municipalités qui envisagent d'investir dans l'infrastructure à large bande. Comme on l'a mentionné tout au long du présent article, de nombreuses ressources sont mises à la disposition des personnes qui cherchent à améliorer la connectivité à large bande, et les collectivités et municipalités au Canada et au-delà disposent d'une grande expertise en la matière. Il est toutefois nécessaire de développer une expertise spécifique pour répondre aux différents besoins qui se posent dans la province (tels qu'identifiés au cours de l'évaluation), afin de renforcer les capacités de manière ciblée dans les régions rurales et éloignées de l'Ontario. À cet égard, il convient notamment d'aider toutes les parties intéressées (y compris le secteur privé, les administrations locales et les groupes de citoyens) dans les régions rurales et éloignées de l'Ontario à élaborer des plans viables en vue de financer et de déployer des infrastructures à large bande dans leurs régions.

Conclusion

Nous savons depuis des décennies que la mise en place d'une infrastructure de télécommunication fiable et de qualité favorise considérablement la réalisation d'objectifs sociaux et économiques. Pourtant, en dépit des appels réitérés en faveur d'investissements pour optimiser la mise à disposition d'infrastructures de télécommunication dans les régions rurales et éloignées de la province, l'Ontario ne dispose toujours pas d'un accès universel aux services à large bande. La mise en place de services à large bande présente des défis bien réels qui doivent être surmontés par le biais de mesures coordonnées entre les divers paliers de gouvernement et en consultation avec les citoyens et les entrepreneurs qui utiliseront cette infrastructure. Face à l'absence manifeste d'efforts pour élaborer une stratégie nationale coordonnée, le présent article propose des recommandations que la province peut mettre en œuvre dès à présent pour améliorer l'accès à cette infrastructure essentielle en Ontario. De nombreuses ressources très utiles sont disponibles pour aider la province à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie provinciale en matière de large bande. Ces ressources présentent diverses approches possibles et faciliteront la réalisation d'analyses de rentabilité pour attirer des investissements en provenance du secteur privé, du secteur public et de partenariats public-privé en vue d'étendre les services à large bande dans les régions rurales et éloignées de l'Ontario. Les résidents et les entreprises des régions rurales et éloignées de la province ont aujourd'hui besoin de meilleurs services à large bande, mais il faudra attendre encore plusieurs années avant que l'Ontario ne bénéficie d'une couverture complète. Des mesures doivent être adoptées sans délai pour promouvoir le déploiement de services à large bande parés pour le futur aux quatre coins de la province, dans le but de concrétiser la vision formulée en 1992 en faveur d'une infrastructure de télécommunication propice à la croissance économique et à l'inclusion sociale de tous les citoyens en Ontario.

Notes de fin

ⁱ Pour une analyse de ces questions, voir Middleton, C. (2016). « There's an App for That. Unless There Isn't – The Challenges of Digital Inclusion in Canada in 2016 ». Causerie « Voir grand », Assemblée annuelle de la Société royale du Canada. Kingston.

<http://www.ryerson.ca/~cmiddlet/ourresearch/Middleton-Digital-Inclusion-Canada-2016.pdf>

ⁱⁱ <https://www.ontario.ca/fr/page/gouvernement-numerique>

ⁱⁱⁱ Wynne, K. (2016). Lettre de mandat de septembre 2016 : Gouvernement numérique.

<https://www.ontario.ca/fr/page/lettre-de-mandat-de-septembre-2016-gouvernement-numerique>

^{iv} Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2016). *Innover pour un meilleur Canada*.

[https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/vwapj/Innover-pour-un-meilleur-Canada.pdf/\\$file/Innover-pour-un-meilleur-Canada.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/vwapj/Innover-pour-un-meilleur-Canada.pdf/$file/Innover-pour-un-meilleur-Canada.pdf)

^v OCDE (2016). *Déclaration ministérielle sur l'économie numérique (« Déclaration de Cancún »)*.

<https://www.oecd.org/fr/sti/ieconomie/Declaration-ministerielle-de-Cancun.pdf>

^{vi} Ministère de la Culture et des Communications (1992). *A Telecommunications Strategy for Ontario: Framework for Discussion*.

^{vii} Pour des exemples récents, voir Mölleryd, B. G. (2015). « Development of High-Speed Networks and the Role of Municipal Networks », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 26. Paris :

<http://dx.doi.org/10.1787/5jrjrdl7rvns3-en>; OCDE (2015). *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2015*. Paris : Éditions OCDE; OCDE (2016). *Digital Economy Data Highlights*.

http://www.oecd.org/sti/ieconomy/Cancun_ChartBooklet.pdf; et OCDE (2016). « Innovation and the Digital Economy », *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2016*. Paris : Éditions OCDE.

^{viii} Broadband Commission for Digital Development (2016). « Open Statement from the Broadband Commission for Sustainable Development to the Marrakech Climate Change Conference (COP-22) – Broadband for Implementing the Paris Agreement ». http://broadbandcommission.org/Documents/BBCommission_Open_Statement_COP22_11Nov2016.pdf

^{ix} Salemink, K., Strijker, D., et Bosworth, G. (sous presse). « Rural Development in the Digital Age: A Systematic Literature Review on Unequal ICT Availability, Adoption, and Use in Rural Areas », *Journal of Rural Studies*. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2015.09.001>

^x Bains, N. (2016). Conférence de la Section canadienne de l'Institut international des communications – Notes d'allocation. <https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2016/11/conference-section-canadienne-institut-international-communications.html>

^{xi} Cabinet de la Première ministre (2017). « Nous créons les emplois de demain, dès aujourd'hui : L'Ontario investit 650 millions de dollars dans l'Initiative pour la croissance des entreprises ». <https://news.ontario.ca/opo/fr/2017/05/nous-creons-les-emplois-de-demain-des-aujourd'hui.html>

^{xii} Comité consultatif sur la stratégie des télécommunications pour la province de l'Ontario (1992). *Une stratégie des télécommunications pour améliorer l'avenir de l'Ontario*. Toronto : ministère de la Culture et des Communications.

^{xiii} Parmi les initiatives provinciales, citons le Programme d'investissement dans les réseaux télématiques de l'Ontario (PIRTO), L'Ontario branché : accès régional à large bande, le programme Connexions rurales pour un accès à large bande, ainsi qu'un financement partiel octroyé au Réseau régional de l'Est ontarien (RREO). Pour obtenir plus de précisions sur ces programmes, voir McNally, M. B., Rathi, D., Evaniew, J., et Gareau-Brennan, C. (2015). « Intervention in Response to Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission Notice of Consultation CRTC 2015-134 ».

<https://services.crtc.gc.ca/pub/ListeInterventionList/Documents.aspx?ID=223980&en=2015-134&dt=i&lang=e&S=C&PA=t&PT=nc&PST=a>

^{xiv} Voir McNally et coll., *supra*.

^{xv} Voir l'article de Michael Fenn, figurant dans le présent recueil, pour un examen de quelques-unes des tendances technologiques qui devraient améliorer la qualité de vie à l'avenir.

^{xvi} Nordicity (2016). *Étude 2016 de comparaison des tarifs des services de télécommunication offerts au Canada et à l'étranger*. Étude à l'intention du CRTC.

<http://www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/compar/compar2016.htm>; Organisation de coopération et de développement économiques (2015). *OECD Digital Economy Outlook 2015*. Paris : Éditions OCDE.

^{xvii} L'unité Mbit/s (mégabit par seconde) mesure la vitesse de transfert des données. La vitesse maximale de l'accès Internet par ligne commutée est de 56 kilobits par seconde (kbit/s), une vitesse environ 10 fois plus lente que la vitesse cible de 5 Mbit/s. Certaines régions de l'Ontario offrent désormais des connexions à large bande offrant des vitesses d'un gigabit par seconde (Gbit/s), ce qui permet de transférer des données 200 fois plus rapidement qu'avec une connexion de 5 Mbit/s.

^{xviii} Politique réglementaire de télécom CRTC 2011-291 : Obligation de servir et autres questions. <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-291.htm>

^{xix} Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (2016). *Rapport de surveillance des communications*. Ottawa : <http://www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/policymonitoring/2016/cmr.htm>, p. 252. Ce chiffre exclut les services Internet mobiles et par satellite, qui coûtent plus cher et prévoient des plafonds de téléchargement plus bas que les services à large bande offerts par câble ou par téléphone, ou par le réseau sans fil fixe. Compte tenu de leurs limites, les services Internet mobiles et par satellite ne permettraient pas un accès abordable à la lecture en continu de vidéos haute définition et, par conséquent, d'offrir la fonctionnalité prévue dans la cible définie par le CRTC en 2011.

^{xx} Une région rurale est définie comme une région de moins de 1 000 habitants ou dont la densité de population est inférieure à 400 personnes par kilomètre carré. CRTC (2016). *Rapport de surveillance des communications*, p. 278.

^{xxi} CRTC (2016). *Rapport de surveillance des communications*, p. 274.

^{xxii} Statistique Canada (2014). *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2012 [Canada]*, fichier sur les ménages.

^{xxiii} Voir Landry, K. M., et Lacroix, A. (2014). « The Evolution of the Digital Divides in Canada ». Article présenté lors de la Telecommunications Policy Research Conference, Arlington (Virginie).

<http://ssrn.com/abstract=2418462>; McKeown, L., Noce, A., et Czerny, P. (2007). « Factors Associated with Internet Use: Does Rurality Matter? », *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin*, vol. 7, n° 3, p. 1-15.

^{xxiv} Des données récentes montrent que les taux d'adoption des technologies sont moins élevés chez les Américains vivant en milieu rural que chez leurs homologues des régions urbaines. On peut raisonnablement supposer l'existence d'une tendance similaire au Canada. Perrin, A. (2017). « Digital Gap between Rural and Nonrural America Persists. Fact Tank ». Pew Research Center. <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2017/05/19/digital-gap-between-rural-and-nonrural-america-persists/>

^{xxv} Le prix minimum moyen des services à large bande dans les régions rurales du Canada s'élève à environ 52 dollars par mois. Les prix mensuels dans les régions rurales de l'Ontario se situent entre 30 et 93 dollars, contre 53 dollars dans les régions urbaines de l'Ontario. Voir CRTC (2016). *Rapport de surveillance des communications*, p. 53 et 262.

^{xxvi} Avis de consultation de télécom CRTC 2015-134 : Examen des services de télécommunication de base. <http://crtc.gc.ca/fra/archive/2015/2015-134.htm>. Les témoignages sont extraits des interventions publiques présentées lors de la première phase de la consultation. Ils sont disponibles en ligne à l'adresse <https://services.crtc.gc.ca/pub/ListeInterventionList/Default-Default.aspx?en=2015-134&dt=i&S=C&PA=t&PT=nc&PST=a&lang=fr>

^{xxvii} Salemink, K., Strijker, D., et Bosworth, G. (sous presse). « Rural Development in the Digital Age: A Systematic Literature Review on Unequal ICT Availability, Adoption, and Use in Rural Areas », *Journal of Rural Studies*. <http://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2015.09.001>

^{xxviii} Voir par exemple : Australian Medical Association (2017). « Better Access to High Speed Broadband for Rural and Remote Health Care – 2016 » (énoncé de position). <https://ama.com.au/position-statement/better-access-high-speed-broadband-rural-and-remote-health-care-2016>; Skerratt, S., Farrington, J., et Heesen, F. (2012). « Section 5: Next Generation Broadband in Rural Scotland: Mobilising, Meeting and Anticipating Demand », *Rural Scotland in Focus 2012* (p. 70-85). Édimbourg : Rural Policy Centre, Scottish Agricultural College; Stenberg, P., Morehart, M., Vogel, S., Cromartie, J., Breneman, V., et Brown, D. (2009). *Broadband Internet's Value for Rural America: Economic Research Report Number 78*. Washington, D.C. : https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/err78/9335_err78_1.pdf

^{xxix} Ivus, O., et Boland, M. (2015). « The Employment and Wage Impact of Broadband Deployment in Canada », *Canadian Journal of Economics*, vol. 48, n° 5, p. 1803-1830.

^{xxx} <http://tvo.org/article/about/tvo-decommissions-8-over-the-air-transmitters>

-
- ^{xxxxi} <http://tvo.org/article/about/tvos-8-over-the-air-transmitters-will-continue-to-send-signals>
- ^{xxxix} <https://www.ibm.com/blogs/internet-of-things/iot-agricultural-applications/>
- ^{xxxix} Griffith, C., Heydon, G., Lamb, D., Lefort, L., Taylor, K., Trotter, M., et Wark, T. (2013). *Smart Farming: Leveraging the Impact of Broadband and the Digital Economy*. <http://24green.com/wp-content/uploads/2013/08/Smart-Farming-leveraging-the-impact-of-broadband-and-the-digital-economy.pdf>; Mark, T. B., Griffin, T. W., et Whitacre, B. E. (2016). « The Role of Wireless Broadband Connectivity on 'Big Data' and the Agricultural Industry in the United States and Australia », *International Food and Agribusiness Management Review*, vol. 19 (A), p. 43-56.
- ^{xxxix} Coble, K., Griffin, T., Ahearn, M., Ferrell, S., McFadden, J., Sonka, S., et Fulton, J. (2016). *Advancing US Agricultural Competitiveness with Big Data and Agricultural Economic Market Information, Analysis, and Research*. http://www.cfare.org/UserFiles/file/10-7-2016BigData_v1.pdf
- ^{xxxix} Voir Department of Commerce. Internet Task Force et Digital Economy Leadership Team (2017). *Fostering the Advancement of the Internet of Things*. Livre vert. Washington, D.C. : <https://www.ntia.doc.gov/other-publication/2017/green-paper-fostering-advancement-internet-things>; McKinsey & Company (2015). *The Internet of Things: Mapping the Value Beyond the Hype*. http://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/Business%20Functions/Business%20Technology/Our%20Insights/The%20Internet%20of%20Things%20The%20value%20of%20digitizing%20the%20physical%20world/Unlocking_the_potential_of_the_Internet_of_Things_Executive_summary.ashx; et OCDE (2016). *The Internet of Things: Seizing the Benefits and Addressing the Challenges – Background Report for Ministerial Panel 2.2*. Paris : [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/ICCP/CISP\(2015\)3/FINAL&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/ICCP/CISP(2015)3/FINAL&docLanguage=En). Le projet de recherche « Rural Digital Economy Hub », mené entre 2009 et 2015 par des chercheurs de l'Université d'Aberdeen, fournit des liens vers des projets consacrés aux applications rurales de l'Internet des objets à l'adresse <http://www.dotrural.ac.uk/iot/>.
- ^{xxxix} Department of Commerce. Internet Task Force et Digital Economy Leadership Team. (2017). *Fostering the Advancement of the Internet of Things*. Livre vert. Washington, D.C. : <https://www.ntia.doc.gov/other-publication/2017/green-paper-fostering-advancement-internet-things>, p. 20. Veuillez noter que cette citation est extraite des commentaires présentés par le Center for Data Innovation; voir l'intégralité des commentaires du centre à l'adresse <https://www.ntia.doc.gov/files/ntia/publications/cdi-2016-ntia-internet-of-things.pdf>.
- ^{xxxix} Avis de consultation de télécom CRTC 2015-134 : Examen des services de télécommunication de base.
- ^{xxxix} Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496. <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2016/2016-496.htm>
- ^{xxxix} Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496. Paragraphe 21.
- ^{xl} Le Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion doit formuler des recommandations concernant des paramètres de mesure de la qualité du service qui soient « conformes à l'objectif visant à ce que les services d'accès Internet à large bande dans les régions rurales et éloignées soient d'aussi grande qualité que ceux des régions urbaines ». Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496. Paragraphe 110.
- ^{xli} Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496. Paragraphe 79.
- ^{xlii} CRTC (2016), p. 278.
- ^{xliii} Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (2016). « Nouveau mécanisme de financement : Document d'information ». <https://www.canada.ca/fr/radiodiffusion-telecommunications/nouvelles/2016/12/nouveau-mecanisme-financement.html>
- ^{xliii} Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (2017). *Plan triennal du CRTC 2017-2020*. <http://crtc.gc.ca/fra/backgrnd/plan2017/plan2017.htm>
- ^{xliii} Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496.
- ^{xliii} Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (2016). « Nouveau mécanisme de financement : Document d'information ». <https://www.canada.ca/fr/radiodiffusion-telecommunications/nouvelles/2016/12/nouveau-mecanisme-financement.html>
- ^{xliii} Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2016). *Brancher pour innover : Guide d'application*. https://www.canada.ca/content/dam/ised-isde/documents/pdf/programs/computer-internet-access/connect-to-innovate/BPI_Guide_dapplication.pdf

^{xlvi} *Observations du CRTC sur le Programme d'innovation du gouvernement du Canada*. Ottawa : <http://www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/rp161221/rp161221.htm>

^{xli} Groupe de travail national sur les services à large bande (2001). *Le nouveau rêve national – Réseautage du pays pour l'accès aux services à large bande* : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/C2-574-2001F.pdf>, p. 11.

^l Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications (2006). *Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications : Rapport final*. Ottawa : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/lu4-77-2005F.pdf>

^{li} Gouvernement du Canada (2010). *Accroître l'avantage numérique du Canada : Stratégies pour une prospérité durable – Document de consultation sur la Stratégie sur l'économie numérique du Canada*. Ottawa : http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/ic/lu4-144-2010-fra.pdf

^{lii} Gouvernement du Canada (2014). *Canada numérique 150*. Ottawa : [https://www.ic.gc.ca/eic/site/028.nsf/vwapj/CN150-FR.pdf/\\$FILE/CN150-FR.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/028.nsf/vwapj/CN150-FR.pdf/$FILE/CN150-FR.pdf)

^{liii} Salemink, K., Strijker, D., et Bosworth, G. (sous presse). « Rural Development in the Digital Age: A Systematic Literature Review on Unequal ICT Availability, Adoption, and Use in Rural Areas », *Journal of Rural Studies*. <http://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2015.09.001>

^{liv} Les lettres de mandat 2016 destinées aux ministres du gouvernement de l'Ontario sont disponibles à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/page/lettres-de-mandat-2016>. Les citations de ce paragraphe sont extraites de ces lettres de mandat.

^{lv} Hillary Hartley a pris ses fonctions en avril 2017. <https://news.ontario.ca/maesd/fr/2017/03/ontario-nomme-sa-toute-premiere-directrice-du-numerique.html>

^{lvi} Voir les lettres de mandat à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/page/lettres-de-mandat-2016>

^{lvii} L'importance des technologies numériques dans la production et la consommation culturelles est soulignée dans la stratégie culturelle de la province pour 2016. Ontario (2016). *La Stratégie ontarienne pour la culture : Raconter nos histoires, faire croître notre économie*. Toronto : https://files.ontario.ca/ontarios_culture_strategy_fr_web-rev_aug11.pdf

^{lviii} Wynne, K. (2016). Lettre de mandat de septembre 2016 : Infrastructure. <https://www.ontario.ca/fr/page/lettre-de-mandat-de-septembre-2016-linfrastructure>

^{lix} La question de l'abordabilité sort du cadre du présent article. Pour une analyse détaillée de l'abordabilité des services de télécommunication, voir Rajabiun, R., Ellis, D., et Middleton, C. (2016). *Literature Review: Affordability of Communications Services. Report for the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission*. <http://www.ryerson.ca/~cmiddlet/ourresearch/lit-review-for-crtc-2016-affordability-rajabiun-ellis-middleton.pdf>

^{lx} Voir <https://www.fcc.gov/general/types-broadband-connections> pour une description simplifiée des types de connexion à large bande. Pour obtenir une explication plus technique des différences entre les technologies de mise en réseau, voir les pages 15 à 27 dans OCDE, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (2008). *Évolution des technologies de la fibre et de l'investissement en ce domaine*. Paris. [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/ICCP/CISP\(2007\)4/FINAL&docLanguage=Fr](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/ICCP/CISP(2007)4/FINAL&docLanguage=Fr)

^{lxi} Commission européenne (2016). Document de travail des services de la Commission accompagnant la *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : Connectivité pour un marché unique numérique compétitif – Vers une société européenne du gigabit*. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016DC0587&from=FR>; WIK Consult, Deloitte, et IDATE (2016). *Regulatory, in Particular Access, Regimes for Network Investment Models in Europe*. Luxembourg. <http://www.wik.org/index.php?id=838&L=1>

^{lxii} Ces collectivités sont répertoriées dans le Modèle 5 lié au document *Brancher pour innover : Guide d'application*, accessible à l'adresse [http://www.ic.gc.ca/eic/site/028.nsf/vwapj/Modele5_Nouveau_reseau_de_base.zip/\\$FILE/Modele5_Nouveau_reseau_de_base.zip](http://www.ic.gc.ca/eic/site/028.nsf/vwapj/Modele5_Nouveau_reseau_de_base.zip/$FILE/Modele5_Nouveau_reseau_de_base.zip)

^{lxiii} Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2016). *Innover pour un meilleur Canada*. [https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/vwapj/Innover-pour-un-meilleur-Canada.pdf/\\$file/Innover-pour-un-meilleur-Canada.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/vwapj/Innover-pour-un-meilleur-Canada.pdf/$file/Innover-pour-un-meilleur-Canada.pdf)

^{lxiv} La terminologie liée au « dernier kilomètre » reflète une perspective centrée sur le fournisseur, dans la mesure où elle désigne le dernier kilomètre du raccordement entre le réseau de base et l'utilisateur. Les fournisseurs centrés sur la collectivité désignent souvent ce raccordement sous l'expression « premier kilomètre », car il s'agit du premier maillon entre un particulier et l'Internet. Cette perspective est largement adoptée par les communautés des Premières Nations, comme le montre le First Mile Connectivity Consortium à l'adresse firstmile.ca.

^{lxv} Les services à large bande fixes sans fil permettent une connexion sans fil dans un endroit fixe au sein d'un bâtiment. Ces services sont différents des services à large bande mobiles qui sont destinés à un appareil qui peut être déplacé (téléphone intelligent ou point d'accès Wi-Fi portatif). Un signal fixe sans fil peut être distribué dans un bâtiment à l'aide de la technologie Wi-Fi.

^{lxvi} Ces options sont discutées en détail dans un rapport récemment publié sur l'amélioration de l'accès aux services à large bande dans l'Arctique. Telecommunications Infrastructure Working Group (2016). *Arctic Broadband: Recommendations for an Interconnected Arctic*. https://arcticeconomiccouncil.com/wp-content/uploads/2017/02/AEC-Report_Final-LR-1.pdf

^{lxvii} <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/main-financing-tools>

^{lxviii} <http://qexpressnet.com/system/>

^{lxix} <http://www.quadro.net/internet/fibre>

^{lxx} <http://www.hay.net/page/internet>

^{lxxi} <https://www.wtcommunications.ca/residential/internet/fibre>

^{lxxii} <http://www.lakelandnetworks.com/get-gig-lakeland-networks-1-gigabit-fibre/>

^{lxxiii} <http://www.infrastructure.gc.ca/plan/sc-cp-fra.html>

^{lxxiv} <http://www.ci.sandy.or.us/sandynet/>

^{lxxv} <http://b.ci.ammon.id.us/fiber-optic/>

^{lxxvi} Dans un rapport récemment publié, des chercheurs de l'Université de Pennsylvanie (<https://www.law.upenn.edu/live/news/7099-new-penn-research-assesses-financial-viability-of>) ont conclu que les réseaux financés par des fonds publics présentaient une faible rentabilité. Cette conclusion a été rapidement contredite par des organismes promouvant le développement de réseaux à large bande publics et financés par la collectivité. Ces organismes ont fait valoir que les avantages pour les collectivités sont nombreux et ne peuvent pas être facilement évalués par des modèles principalement axés sur les rendements financiers du capital investi (<https://muninetworks.org/content/addressing-upenn-report-dud-data-unsuitable-approach>).

^{lxxvii} <http://o-net.ca/>; <https://www.oldsinstitute.com/choose-olds/gigabit-broadband-in-olds/>

^{lxxviii} <https://b4rn.org.uk/about-us/>. Pour une description des projets d'accès aux services à large bande pilotés par des collectivités, voir Ashmore, F. H., Farrington, J. H., et Skerratt, S. (sous presse). « Community-Led Broadband in Rural Digital Infrastructure Development: Implications for Resilience », *Journal of Rural Studies*. <http://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.09.004>

^{lxxix} Commission européenne (2014). *Guide to High-Speed Broadband Investment, Release 1.1*.

http://ec.europa.eu/regional_policy/en/information/publications/guides/2014/guide-to-high-speed-broadband-investment; Swedish Local Fibre Alliance. *The Swedish Local Fiber Networks*.

https://www.ssnf.org/globalassets/in-english/facts-and-statistics/ssnf_thestory_hres.pdf

^{lxxx} <https://www.eorn.ca/fr/About-EORN.asp>

https://icreate5.esolutionsgroup.ca/230002_iCreate_NewsModule//Management/Attachment/Download/52f27b20-7d37-4e28-b8f3-fc14db9e71ce

^{lxxxi} <http://swiftnetwork.ca/>

^{lxxxii} <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/broadband-business-models>

^{lxxxiii} Felten, B., et Langer, T. (2016). « Structurally Independent Broadband Infrastructure Can Solve Perceived FTTH Coverage Issues », SSRN. <https://ssrn.com/abstract=2794850>

^{lxxxiv} Pour obtenir la liste des politiques nationales en matière de large bande, voir l'annexe 1 du document Broadband Commission for Digital Development (2016). *The State of Broadband 2016: Broadband*

Catalyzing Sustainable Development. Genève. http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/pol/S-POL-BROADBAND.17-2016-PDF-E.pdf

^{lxxxv} Les publications universitaires renferment également de nombreuses données à ce sujet, mais elles s'adressent généralement à un public spécialisé et s'avèrent moins accessibles aux personnes qui recherchent des conseils pratiques sur les méthodes de financement et de déploiement des réseaux à large bande.

^{lxxxvi} Ce travail pourrait également documenter la disponibilité des services mobiles.

^{lxxxvii} Le réseau ORION en Ontario, qui appuie la recherche, l'éducation et l'innovation dans la province, est l'une de ces possibilités. <http://www.orion.on.ca/about-us/>

^{lxxxviii} Par exemple, comme il est mentionné dans le commentaire « Perspectives du Nord » lié au présent article, le projet de cartographie des services à large bande et des infrastructures associées de Blue Sky Net documente la disponibilité des services à large bande dans le Nord de l'Ontario.

<http://www.connectednorth.ca/learn>. Le programme fédéral Brancher pour innover présente également une cartographie détaillée de la disponibilité des services à large bande, voir <http://www.ic.gc.ca/app/sitt/ibw/hm.html?lang=fra>

^{lxxxix} Cybera (2016). *State of Alberta Digital Infrastructure Report*. Calgary. http://www.cybera.ca/wp-content/uploads/2016/09/2016_Digital_Infrastructure_Report.pdf

^{xc} Pour obtenir des exemples de la façon dont ces approches sont utilisées dans les provinces canadiennes, voir Rajabiun, R., et Middleton, C. (2013). « Rural Broadband Development in Canada's Provinces: An Overview of Policy Approaches », *Journal of Rural and Community Development*, vol. 8, n^o 2, p. 7-22. Voir également : Commission européenne (2014). *Guide to High-Speed Broadband Investment, Release 1.1*.

<https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/guide-high-speed-broadband-investment>

^{xcⁱ} <http://www.omafra.gov.on.ca/french/rural/infrastructure-broadband/>

^{xcⁱⁱ} Le dossier de la consultation 2015-134 du CRTC sur les services de télécommunication de base renferme un grand nombre de données probantes concernant les coûts sociaux et économiques occasionnés par le piètre accès aux services à large bande dans les régions rurales et éloignées du Canada.

^{xcⁱⁱⁱ} Pour obtenir des conseils à ce sujet, voir la directive de la Commission européenne axée sur la réduction des coûts de déploiement des réseaux à large bande à l'adresse <https://ec.europa.eu/digital-single-market/news/directive-201461eu-european-parliament-and-council>

^{xc^{iv}} L'accès aux poteaux de ligne de transmission est réglementé par la Commission de l'énergie de l'Ontario et fait actuellement l'objet d'un examen.

Annexe 1 : Ressources pour promouvoir le développement de l'infrastructure à large bande

Broadband Commission for Digital Development (2016). *The State of Broadband 2016: Broadband Catalyzing Sustainable Development*. Genève. http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/pol/S-POL-BROADBAND.17-2016-PDF-E.pdf

Broadband Communities (2013). *What Fiber Broadband Can Do for Your Community: A Fiber-to-The-Home Primer*. http://www.bbcmag.com/Primers/BBC_Aug13_Primer.pdf

Commission européenne (2014). *Guide to High-Speed Broadband Investment, Release 1.1*. <https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/guide-high-speed-broadband-investment>

CTC Technology & Energy (2013). *Gigabit Communities – Technical Strategies for Facilitating Public or Private Broadband Construction in Your Community*. <http://www.ctcnet.us/wp-content/uploads/2014/01/GigabitCommunities.pdf>

États-Unis. Department of Commerce, National Telecommunications and Information Administration, et BroadbandUSA (2017). « Costs at-a-Glance: Fiber and Wireless Networks ». https://www2.ntia.doc.gov/files/networkcosts_factsheet_may_2017.pdf

États-Unis. Department of Commerce, National Telecommunications and Information Administration, et Office of Telecommunications and Information Applications (2015). *BroadbandUSA: Guide to Federal Funding of Broadband Projects*. Washington.

Federal Communications Commission (2010). *Connecting America: The National Broadband Plan*. Washington, D. C. <http://download.broadband.gov/plan/national-broadband-plan.pdf>

Felten, B., et Langer, T. (2016). « Structurally Independent Broadband Infrastructure Can Solve Perceived FTTH Coverage Issues », SSRN. <https://ssrn.com/abstract=2794850>

Groupe de travail national sur les services à large bande (2001). *Le nouveau rêve national – Réseautage du pays pour l'accès aux services à large bande*. Ottawa : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/C2-574-2001F.pdf>

Hovis, J., Schulhof, M., Baller, J., et Stelfox, A. (2017). *The Emerging World of Broadband Public-Private Partnerships – a Business Strategy and Legal Guide (Updated May 2017)*. Evanston (Illinois) : <https://www.benton.org/sites/default/files/partnerships.pdf>

Kelly, T., et Rossotto, C. M. (2012). *Broadband Strategies Handbook*. Washington : Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Association internationale de développement ou Banque mondiale.

Levin, B., et Linn, D. (2015). *The Next Generation Network Connectivity Handbook – a Guide for Community Leaders Seeking Affordable, Abundant Bandwidth*. http://www.gig-u.org/cms/assets/uploads/2015/07/Val-NexGen_design_7.9_v2.pdf

Mitchell, C. (2012). *Broadband at the Speed of Light: How Three Communities Built Next-Generation Networks*. Washington, D. C. : <http://www.ilsr.org/broadband-speed-light/>

Mölleryd, B. G. (2015). « Development of High-Speed Networks and the Role of Municipal Networks », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 26. Paris : <http://dx.doi.org/10.1787/5jrql7rvns3-en>

Next Century Cities (2015). *Connecting 21st Century Communities – A Policy Agenda for Broadband Stakeholders*. Washington : <http://nextcenturycities.org/connecting-21st-century-communities-a-policy-agenda-for-broadband-stakeholders/>

OCDE, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (2008). *Évolution des technologies de la fibre et de l'investissement en ce domaine*. Paris.
[http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/ICCP/CISP\(2007\)4/FINAL&docLanguage=Fr](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/ICCP/CISP(2007)4/FINAL&docLanguage=Fr)

OCDE (2014). *The Development of Fixed Broadband Networks. OECD Digital Economy Papers*, n° 239.
[http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/ICCP/CISP\(2013\)8/FINAL&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/ICCP/CISP(2013)8/FINAL&docLanguage=En)

Piot, S., et Mouad, S. (2015). *Broadband Policy Briefing Paper. Report for the Broadband Commission*. Paris :
<http://www.broadbandcommission.org/Documents/publications/bb-Analysys-Mason-policy-briefing-paper-2015.pdf>

Rajabiun, R., et Middleton, C. (2013). « Rural Broadband Development in Canada's Provinces: An Overview of Policy Approaches », *Journal of Rural and Community Development*, vol. 8, n° 2, p. 7-22.

Reisdorf, B., Shapiro, M., et Dutton, W. H. (2017). *Bridging Michigan's Social and Digital Divides: Action and Policy Recommendations*. East Lansing. https://ippsr.msu.edu/sites/default/files/MAPPR/Digital_Divide.pdf

Services du gouvernement de Suède (2016). *A Completely Connected Sweden by 2025 – A Broadband Strategy*. <http://www.bredbandsforum.se/Documents/sweden-completely-connected-by-2025-eng.pdf>

Telecommunications Infrastructure Working Group (2016). *Arctic Broadband – Recommendations for an Interconnected Arctic*. https://arcticeconomiccouncil.com/wp-content/uploads/2017/02/AEC-Report_Final-LR-1.pdf

WIK Consult, Deloitte, et IDATE (2016). *Regulatory, in Particular Access, Regimes for Network Investment Models in Europe*. Luxembourg : <http://www.wik.org/index.php?id=838&L=1>

PERSPECTIVES DU NORD

L'infrastructure à large bande de demain : relier l'Ontario rural à l'économie numérique

Charles Cirtwill et Emma Helfand-Green³

L'Ontario a beau « se mettre au numérique », le Nord est laissé pour compte. De nombreuses régions du Nord de l'Ontario, et notamment les zones rurales dans les régions éloignées du Nord, ne disposent toujours pas d'infrastructures de technologie Internet et cellulaire à même de fournir des services fiables et de qualité (figures 1 et 2). Ce manque d'infrastructure a des répercussions réelles et sérieuses. Il vient en effet s'ajouter à la série d'obstacles qui empêchent les habitants du Nord de participer pleinement à une économie en mutation, d'accéder à des études supérieures et à des formations, et d'obtenir des services publics de plus en plus souvent fournis en ligne. Comme Middleton le fait remarquer, les technologies numériques sont intégrées à notre quotidien, alors même que leur accès reste problématique pour un grand nombre d'habitants du Nord. Compte tenu des inégalités d'accès à l'infrastructure à large bande nécessaire pour s'impliquer dans ces technologies, le Nord de l'Ontario restera à la traîne et sera privé des possibilités nouvelles et émergentes qui sont pourtant nécessaires au développement futur de la région.

Étant donné les réalités géographiques du Nord, qui couvre près de 90 pour cent de la superficie de l'Ontario, mais représente moins de 10 pour cent de la population provinciale, la prestation de services en ligne dans le Nord de la province présente un véritable potentiel. En effet, l'offre en ligne de services éducatifs et médicaux peut permettre de garantir et d'améliorer l'accès à ces services dans les collectivités éloignées, notamment les communautés des Premières Nations (Cloutier, Hoffman, Morin et Dabous, 2016, p. 6). Bien que les soins virtuels « ne puissent pas remplacer les visites personnelles » auprès de professionnels de la santé dans tous les cas (Al-Hamad et O'Gorman, 2015, p. 8), les possibilités d'améliorer la vie des populations en milieu rural et éloigné grâce à la prestation de services en ligne sont bien réelles. Ceci est d'autant plus vrai que la population du Nord de l'Ontario est vieillissante et que les personnes âgées peuvent devoir faire face à un plus grand nombre d'obstacles physiques pour accéder à des services dans les grands centres urbains.

De même, « la distance ainsi que le possible isolement géographique du [N]ord de l'Ontario [peuvent] être considérablement réduits par l'éducation en ligne » (Carter et Graham, 2012, p. 1). L'éducation en ligne peut, en effet, offrir aux résidents la possibilité d'acquérir des compétences dans une économie en pleine mutation. Néanmoins, faute d'une infrastructure à large bande adéquate, les habitants ne pourront pas tirer profit des avantages procurés par ce type de prestation.

Le manque d'infrastructure à large bande limite également les débouchés économiques dans les régions rurales et éloignées du Nord de l'Ontario. Comme l'explique Mandy Masse (2016), « en armant les collectivités avec des possibilités qui ne sont pas encombrées par des vitesses de téléchargement éternelles et un étalement géographique qui placent les connaissances et les opportunités hors de portée, les services haute vitesse à large bande peuvent servir de tremplin pour offrir des perspectives aux petites communautés du Nord afin de leur permettre d'élargir leurs horizons et leurs marchés ».

Par ailleurs, la mise en place d'une infrastructure à large bande suffisante pour permettre les communications cellulaires et sans fil constitue un enjeu pertinent pour le transport et le tourisme dans le Nord de l'Ontario. Un document de travail publié dans le cadre de la Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario souligne l'importance de la connectivité sans fil à l'égard de « la sécurité des transports » et fait valoir qu'une meilleure infrastructure des TIC pourrait « simplifier l'organisation du covoiturage, de l'aide aux courses offerte aux personnes ayant un accès limité à un véhicule et l'utilisation

³ Les auteurs tiennent à remercier James Barsby pour ses contributions au présent article.

d'applications dont le but est d'améliorer la mobilité » (ministère des Transports et le ministère du Développement du Nord et des Mines, 2016, p. 14). Tous les points susmentionnés montrent que l'absence d'un raccordement complet au réseau à large bande a de profondes répercussions dans le Nord de l'Ontario.

Dans son article, Middleton fait observer fait que, pour bien des gens, « il n'est pas rentable d'étendre les services à large bande dans les régions à faible densité de population » (p. 16). Le projet Quintillion présenté dans l'article de Middleton, qui consiste à installer des câbles à fibres optiques sur la côte nord de l'Alaska, vient démontrer que de tels projets peuvent bel et bien s'avérer rentables, à condition de disposer des bonnes données.

Le projet de cartographie des services à large bande et des infrastructures associées, réalisé par Blue Sky Net et financé par FedNor, a permis de cartographier les régions du Nord de l'Ontario où l'accès aux services à large bande fait actuellement défaut. Le projet a permis d'identifier les zones sans service, les bandes passantes disponibles dans les zones desservies, ainsi que les regroupements de la demande en service dans les zones peu ou mal desservies (Connected North, 2017). Par ce travail, Blue Sky Net souhaite fournir les données nécessaires pour mieux comprendre la demande de service dans le Nord afin d'aider les entreprises à préparer une analyse de rentabilité en vue d'améliorer l'accès à Internet.

Bien que l'article de Middleton n'aborde pas ce sujet, les coûts de l'accès à Internet doivent faire l'objet d'une discussion lors de tout examen des obstacles singuliers du Nord de l'Ontario en matière de connexion Internet. En 2016, un forfait Internet de base, incluant un service Internet de 5 Mbit/s, coûtait entre 25 et 58 dollars par mois dans les régions urbaines de l'Ontario, et entre 30 et 93 dollars par mois dans l'Ontario rural. Parallèlement, les données sur les déclarants fiscaux de 2014 montrent que les revenus familiaux moyens dans le Nord de l'Ontario sont inférieurs à ceux dans le Sud de la province (71 532 dollars, contre 80 698 dollars), ce qui signifie que des personnes aux revenus inférieurs doivent payer davantage pour bénéficier d'un accès à Internet (Statistique Canada, 2016). En outre, les membres des Premières Nations, qui vivent souvent dans des collectivités rurales et éloignées, avaient en 2010 un revenu médian provincial de 22 546 dollars, contre 36 971 dollars pour la population non autochtone (Leary, 2016). Parmi les Premières Nations, les revenus médians les plus bas se retrouvent à Manitoulin (17 249 dollars) et à Kenora (17 404 dollars), deux districts comptant d'importantes populations en milieu rural (Leary, 2016). Ainsi, toute discussion sur l'accès aux services Internet dans le Nord de l'Ontario doit tenir compte des prix, car de nombreuses personnes, et notamment les Premières Nations des régions rurales et éloignées, doivent payer davantage, alors même qu'elles gagnent moins d'argent.

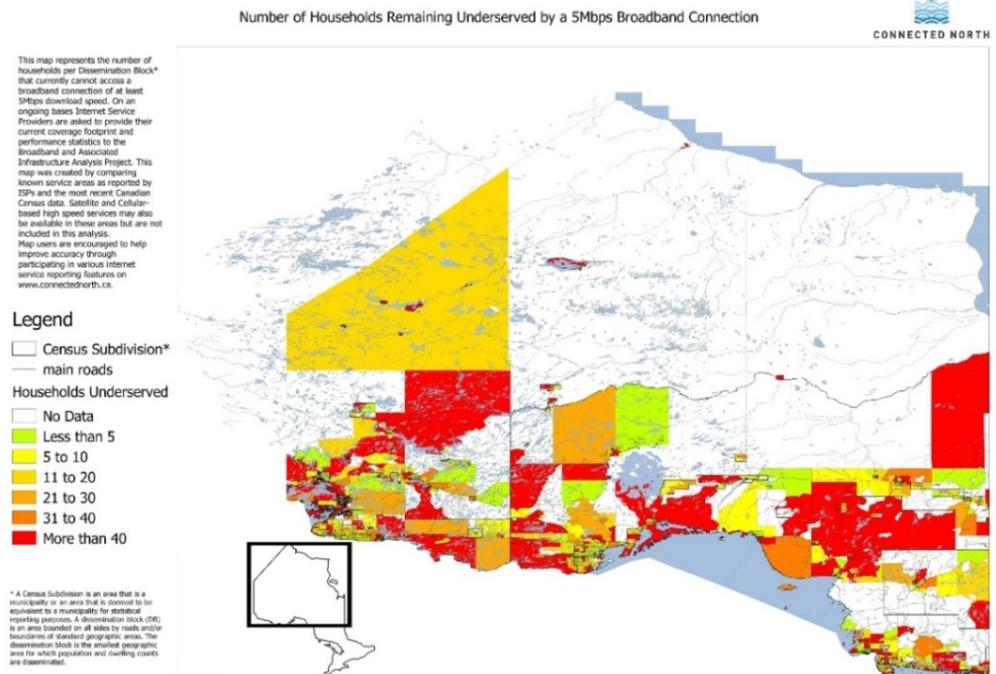
La question de l'élaboration d'une stratégie provinciale visant à améliorer l'accès à une infrastructure à large bande de qualité est appelée à gagner en importance à l'avenir. Comme le souligne Middleton dans son article, bien que diverses initiatives gouvernementales aient été annoncées et mises en place pour combler les disparités en matière d'accès, il reste un certain nombre de difficultés à résoudre. Faute de collaboration entre les différents partenaires fédéraux, provinciaux, privés et sans but lucratif, la « fracture numérique » entre les régions rurales et les régions urbaines, et entre le Nord et le Sud, demeurera un obstacle supplémentaire pour les collectivités et les particuliers.

Figure 1 : Carte des foyers n'ayant pas accès à une connexion à large bande de 5 Mbit/s dans le Nord-Ouest de l'Ontario en 2015

(Source : <http://www.connectednorth.ca/wp-content/uploads/2015/09/dwellings-underserved-northwest-new.jpg>)

Légende

- Subdivision de recensement
- Routes principales
- Nombre de foyers mal desservis
- Aucune donnée
- Moins de 5
- De 5 à 10
- De 11 à 20
- De 21 à 30
- De 31 à 40
- Plus de 40

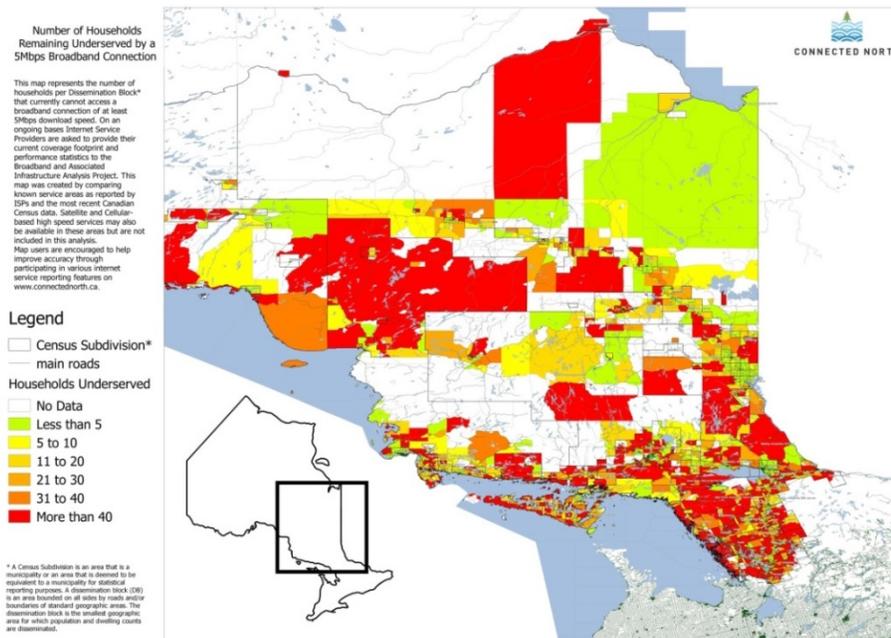


Cette carte représente le nombre de foyers par îlot de diffusion* qui ne peuvent pas, à l'heure actuelle, avoir accès à une connexion à large bande offrant une vitesse de téléchargement d'au moins 5 Mbit/s. Dans le cadre du projet de cartographie des services à large bande et des infrastructures associées, il est régulièrement demandé aux fournisseurs de services Internet de communiquer leur zone de desserte actuelle et leurs statistiques de rendement. Cette carte a été créée en comparant les zones de service communiquées par les FSI et les données du dernier recensement canadien. Bien qu'ils puissent également être offerts dans ces régions, les services à haute vitesse par satellite et par réseau cellulaire ne sont pas inclus dans cette analyse. Les utilisateurs de la carte peuvent contribuer à en améliorer l'exactitude à l'aide des différentes fonctions de signalement du service Internet à l'adresse www.connectednorth.ca.

* Une subdivision de recensement est une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques. Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

Figure 2 : Carte des foyers n'ayant pas accès à une connexion à large bande de 5 Mbit/s dans le Nord-Est de l'Ontario en 2015

(Source : <http://www.connectednorth.ca/wp-content/uploads/2015/09/dwellings-underserved-northeast-new.jpg>)



Bibliographie

Al-Hamad, Areej et Laurel O'Gorman (2015). *Priorités nord-ontariennes en matière de santé : Accès à des soins culturellement adaptés pour la santé physique et mentale*. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (2016). *Rapport de surveillance des communications*. Source : <http://www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/policymonitoring/2016/cmr.pdf>

Carter, Lorraine et Robert Douglas Graham (2012). « The Evolution of Online Education at a Small Northern Ontario University: Theory and Practice », *The Journal of Distance Education*, vol. 26, n° 2. Source : <http://www.nipissingu.ca/departments/presidents-office/Documents/The%20Evolution%20of%20online%20Education%20at%20a%20Small%20Northern%20Ontario%20University.pdf>

Cloutier, Julie D., Nichola Hoffman, Kristen Morin et John Dabous. (2016). *Recommandations : Les priorités en soins de santé dans les collectivités autochtones du Nord ontarien*. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord.

Connected North (2017). « BAIMAP : Broadband & Associated Infrastructure Mapping Analysis Project ». Source : <http://www.connectednorth.ca/learn>

Leary, Kyle (2016). *Montrez-moi l'argent : certaines tendances positives des revenus dans le Nord ontarien*. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord.

Masse, Mandy (2016). « La fracture numérique : l'accès Internet dans le Nord de l'Ontario ». Institut des politiques du Nord (blogue). Source : <http://www.northernpolicy.ca/article/la-fracture-num%C3%A9rique--lacc%C3%A8s-internet-dans-le-nord-de-lontario-26290.asp>

Ministère des Transports et ministère du Développement du Nord et des Mines. *Vers une Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario*. Source : <https://northernontariommts.files.wordpress.com/2016/10/2016-10-28-nomts-discussion-paper-fr.pdf>

Relève des entreprises rurales : des possibilités d'innovation pour redynamiser les collectivités locales

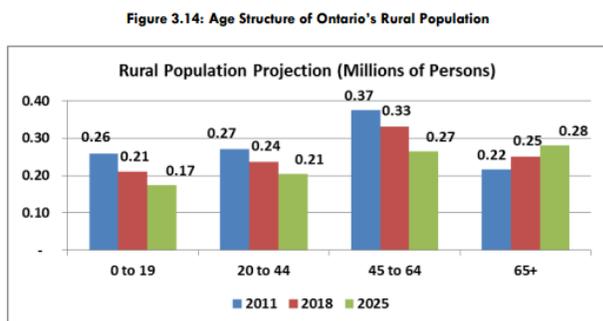
Paul Chamberlain

Introduction

La relève des entreprises est une question essentielle pour la future vitalité des collectivités rurales de l'Ontario. D'après la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), au Canada, 75 pour cent des propriétaires des entreprises pourraient fermer leur entreprise avant 2022. Dans les dix années à venir, cette situation pourrait affecter jusqu'à deux millions d'emplois, avec plus de mille milliards de dollars transférés.

La lettre ci-dessous, envoyée en 2015 à la toute nouvelle ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, souligne avec éloquence que la question de la relève des entreprises ne peut pas être négligée.

« Chère ministre Chagger, toutes nos félicitations pour votre récente nomination! Le portefeuille qui vous confié est d'une très grande importance. En effet, les petites entreprises sont la cheville ouvrière de notre économie. D'après Statistique Canada, 98 pour cent des sociétés canadiennes sont des petites entreprises. Elles représentent [...] 43 pour cent de notre PIB. // Malheureusement, cette cheville ouvrière est bien vulnérable. Les petites entreprises [...] sont en grand danger. Pour bon nombre des propriétaires de ces entreprises, la retraite est proche, voire imminente. Près de 60 pour cent d'entre eux ont plus de 50 ans. // On peut déjà constater l'ampleur du problème en parcourant les rues des petites villes de notre comté. Dans les rues principales, de nombreux magasins sont fermés ou à vendre : le précédent propriétaire a attendu trop longtemps, n'a pas réussi à pérenniser ses activités, n'a pas trouvé de reprenneur, ou s'est tout simplement lassé et a jeté l'éponge. » (PROFITguide.com, traduction libre)



Le vieillissement de la population est une crise qui frappe l'ensemble du Canada, mais, comme la lettre ci-dessus en témoigne, une crise qui est problématique dans un centre urbain l'est encore plus dans les rues commerçantes des zones rurales. En Ontario « la population rurale de l'Ontario vieillit rapidement, non seulement à cause de la baisse du taux de natalité, mais aussi en raison des départs des jeunes âgés de 20 à 30 ans » ([Moazzami](#), traduction libre). La tendance au déclin démographique affecte de nombreuses régions de l'Ontario rural. La densité de population rurale du Canada figure parmi les plus

faibles des pays du G8. On constate sans surprise que le déclin des populations s'accompagne du déclin des économies locales ([Caldwell](#)).

La fermeture des entreprises locales et le rétrécissement des centres économiques ruraux représentent un enjeu de taille, mais celui-ci a aussi débouché sur la mise au point de nombreuses approches innovantes en matière de relève des entreprises rurales, qui reposent sur un développement économique communautaire local fondé sur les atouts.

Les lecteurs désireux d'en savoir plus sur les stratégies présentées dans le présent article consulteront avec profit les études de cas pertinentes (et intéressantes à reproduire) ci-inclues, ainsi que les recommandations en matière de politiques et de pratiques qui tracent la voie à suivre pour mettre en place un environnement propice à la relève des entreprises rurales.

La relève des entreprises fait généralement référence à la poursuite des activités d'une entreprise après le départ à la retraite de son propriétaire. Cet article postule que la relève des entreprises doit s'inscrire dans une perspective territoriale plus large pour garantir la survie du milieu d'affaires local dans son ensemble. Cette approche inclut le modèle traditionnel de relève des entreprises, mais elle incorpore également le lancement de nouvelles entreprises et le développement des entreprises existantes. Ce cadre à ancrage local et à portée communautaire explique le bien-fondé d'une conception plus large de la relève qui inclut le développement d'entreprises fondées par les nouveaux arrivants et les jeunes, ainsi que le développement de systèmes alimentaires, de pôles alimentaires, de coopératives et d'entreprises sociales au niveau local. Les communautés d'affaires rurales doivent utiliser toutes ces approches pour assurer la relève des entreprises et garantir la survie du milieu d'affaires local.

Depuis toujours, le secteur agricole et le secteur de l'exploitation des ressources sont l'épine dorsale des collectivités rurales et du Nord. Cet article se focalisera sur le secteur agricole en partant du principe que bon nombre des stratégies exposées sont transposables à d'autres secteurs.

« L'emploi dans les exploitations agricoles et dans le secteur agroalimentaire représente [toujours] environ 15 pour cent de l'emploi total dans les régions non métropolitaines de recensement de l'Ontario » (ROI, traduction libre). Les exploitations familiales étant au cœur du secteur agricole, il est important de commencer par souligner que la relève se fait selon un concept de transfert établi, généralement d'une génération à l'autre. Nous étudierons ensuite les autres approches envisageables pour la relève des entreprises du secteur de la production agricole et alimentaire, notamment s'agissant de la diversification de la production agricole, des fiducies foncières, des mouvements prônant l'alimentation locale et des pôles alimentaires. Les jeunes et les nouveaux arrivants sont deux groupes démographiques qui sont essentiels pour les collectivités rurales de l'Ontario, et ils font partie intégrante des stratégies de relève présentées ici. Les collectivités rurales utilisent également des structures d'affaires innovantes, comme les coopératives, qui constituent une stratégie de relève dont l'utilité a été démontrée dans de nombreux secteurs, et la mise en place d'entreprises sociales, une autre stratégie importante à l'appui du développement des collectivités rurales. Le présent article évoquera aussi ces deux structures d'affaires.

En bref, cet article étudie un important secteur d'activité, deux populations cibles spécifiques et deux autres structures d'affaires possibles, et fournit ainsi un état des lieux des stratégies de relève innovantes susceptibles d'éclairer des initiatives multisectorielles plus larges. Les différents exemples d'innovation abordés dans cet article reflètent aussi les principes des retombées positives sur les collectivités, principes qui se retrouvent dans la perspective du Réseau canadien de développement économique de la communauté, et que l'auteur connaît particulièrement bien.

Relève des entreprises rurales

Les auteures de *The future of family farming: A literature review on innovative, sustainable and succession-oriented strategies* expriment leur préoccupation quant au fait que la recherche sur les thèmes de la relève, de l'innovation et de la durabilité est fragmentée, et que chaque thème est étudié de façon isolée. Elles appellent à un dialogue pluridisciplinaire afin que ces problématiques soient étudiées conjointement. En adoptant une perspective territoriale large quant à l'avenir de l'entreprise rurale, cet article espère jouer un rôle dans l'instauration de ce dialogue.

L'Australien Peter Kenyon, fondateur de la *Bank of Ideas* (www.bankofideas.com.au/), suggère d'adopter une approche de développement communautaire fondée sur les atouts pour redynamiser les zones rurales. Il affirme que la meilleure façon de prédire l'avenir consiste à le créer, et que les collectivités rurales florissantes doivent jouer un rôle proactif dans leur propre futur.

Le message de Kenyon est le suivant : les collectivités ont le potentiel leur permettant de créer elles-mêmes des répercussions significatives, au lieu d'attendre les responsables politiques et les décideurs. Les stratégies et les exemples présentés dans cet article illustrent les différentes façons dont les collectivités peuvent s'y prendre pour s'attaquer de façon proactive à la crise de la relève des entreprises qui se profile dans l'Ontario rural. Les politiques et programmes de soutien gouvernementaux stimuleront ces initiatives, réduiront les obstacles et, par conséquent, intensifieront les retombées positives, mais les collectivités

peuvent entamer le travail elles-mêmes.

Exploitations agricoles familiales : relève, diversification et fiducies foncières

Les propriétaires d'entreprises sont 80 pour cent à souhaiter que leur affaire soit reprise par leur famille, mais la moitié d'entre eux ne s'attendent pas à ce que cela soit le cas, et seuls 9 pour cent d'entre eux disposent d'un plan de relève formel. Pour les agriculteurs, l'objectif de reprise par la famille est similaire dans l'ensemble, mais avec des perspectives plus favorables, puisqu'ils sont 19 pour cent à disposer de plans. Toutefois, seuls 40 pour cent d'entre eux déclarent avoir un successeur (CFIB).



L'absence de planification et le peu de réussite associé à la mise en œuvre de plans demeurent un problème important en Ontario, même si le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) avait anticipé la question de la planification successorale et publié des outils et des guides sur la question depuis au moins 13 ans.

Pourquoi 81 pour cent des exploitations agricoles familiales n'ont-elles pas de plan de relève?

- + 50 % : Trop tôt
- 29 % : Pas assez de temps
- 21 % : Pas d'outils ou de conseils
- 13 % : Trop complexe

En ce qui concerne la planification successorale et les raisons qui font hésiter les agriculteurs, plus de la moitié d'entre eux déclarent qu'il est trop tôt (même s'ils sont à moins de dix ans de la retraite), un tiers déclarent qu'ils n'ont pas le temps, et un cinquième affirme qu'ils ne disposent pas des conseils et des outils adéquats, en dépit du fait que les administrations et les organisations agricoles en fournissent un grand nombre. Cependant, quand on approfondit la question, on découvre que la peur de perdre son identité ou le contrôle est la principale raison pour laquelle les agriculteurs ne se lancent pas dans la planification successorale (Amy Petherick, Country Guide, 2014).

Conservé une exploitation agricole dans sa propre famille est une option importante, qui s'accompagne d'enjeux complexes. Comme l'indique une

étude de l'Université Concordia du Québec, « la planification successorale est compliquée parce qu'elle implique des questions de cœur et d'esprit », et qu'elle requiert donc des approches innovantes capables de surmonter ces obstacles sociaux et psychologiques. Quand on tient compte de l'ensemble des entreprises, la réalité actuelle est que seules 30 pour cent des entreprises familiales sont reprises avec succès par la deuxième génération, un chiffre qui tombe à seulement 12 pour cent pour la troisième génération (Dawson et coll., Concordia).

Au vu de ces chiffres et des enjeux qui les accompagnent, il apparaît clairement que de nouvelles stratégies et mesures de soutien sont nécessaires pour prendre en compte la complexité de ces questions, ainsi que des incitatifs financiers. En mai 2016, un projet de loi d'initiative parlementaire a été soumis dans l'objectif de proposer des encouragements fiscaux pour soutenir la reprise des petites entreprises : le *Projet de loi C-274, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale)*. Malheureusement, malgré le soutien appuyé de la FCEI, ce projet de loi a récemment été rejeté.

Diversification à la ferme

Quand on examine le cas des jeunes agriculteurs qui réussissent (voir la [vidéo de la FAC](#) : www.fcc-fac.ca/en/ag-knowledge/inspiration

Utilisations diversifiées à la ferme : Utilisations secondaires à l'utilisation agricole principale de la propriété, menées à petite échelle. Les *utilisations diversifiées à la ferme* incluent notamment les emplois à domicile, les industries à domicile, les *utilisations liées à l'agritourisme* et les utilisations qui produisent des produits agricoles à valeur ajoutée (définition de la DPP).

[/young-farmers-see-bright-future-in-agriculture.html](#)), on note que la diversification (souvent une diversification à la ferme) joue clairement un rôle dans ce succès. Il s'agit d'une stratégie destinée à améliorer la situation économique d'une exploitation agricole et à maintenir les terres en vue de travaux ayant trait à l'agriculture. Elle s'inscrit également dans le contexte d'une diversification économique générale qui est vitale pour le développement de l'économie rurale.

Financement agricole Canada évoque de façon explicite la relève par la diversification et souligne le fait que « les fermes établies empruntent parfois des chemins différents lorsque la prochaine génération entre en jeu » (FAC). De fait, lors du processus de transition, c'est souvent la jeune génération qui lance et gère une activité de diversification tandis que les parents continuent de gérer les activités agricoles clés.

Pour citer le site Web du MAAARO, « Les zones agricoles à fort rendement sont des ressources limitées. En veillant à ce qu'un bon nombre de possibilités économiques soient disponibles dans ces zones, nous aiderons à protéger ces ressources tout en consolidant l'économie rurale. » Les lignes directrices du MAAARO sur les utilisations permises précisent en quoi consistent les « utilisations diversifiées à la ferme » et fournissent plusieurs exemples clés. Le comté de Haldimand, désireux d'encourager les exploitants à adopter davantage la diversification à la ferme, a élaboré sa propre liste à partir d'exemples qui existent en Ontario.

Les municipalités locales jouent souvent un rôle clé lorsqu'il s'agit d'autoriser ou d'interdire la diversification à la ferme en faisant appel à leurs politiques de zonage, leurs plans officiels et leurs processus d'approbation de l'utilisation des terres. La *Feuille de route pour les régions rurales : La voie à suivre pour l'Ontario* de 2014 s'attaque aux défis liés à la planification rurale et plaide pour « plus de souplesse pour l'aménagement des zones rurales, autorisant un développement diversifié en matière d'agriculture et sur la ferme, du séchage du grain à l'agrotourisme » (MAAARO, mise à jour de 2015).

Les lignes directrices du MAAARO ont vocation à clarifier la politique provinciale à l'intention des municipalités, des planificateurs et des agriculteurs, et la Fédération de l'agriculture de l'Ontario approuve ces lignes directrices et recommande fortement leur promotion et leur diffusion à grande échelle. En revanche, l'Ontario Farmland Trust (OFT) avertit que certaines des utilisations permises qui y sont indiquées n'ont pas de lien réel avec l'agriculture et ouvrent la voie vers une utilisation industrielle inacceptable.

La ville de Caledon est un exemple de municipalité locale ayant modifié son plan officiel pour soutenir expressément « l'agriculture à valeur ajoutée, la diversification des exploitations agricoles, la prévention de l'aménagement et de l'utilisation des terres à des fins non agricoles, la sensibilisation des consommateurs à l'importance de l'agriculture locale [...] » (OFT, traduction libre).

Fiducies foncières

Les fiducies foncières sont des organismes caritatifs non gouvernementaux et privés qui œuvrent à la conservation permanente des terres et d'autres ressources naturelles en les acquérant et en assurant leur intendance. Les fiducies foncières achètent les terres agricoles ou y mettent en place une servitude de conservation pour qu'elles demeurent éternellement des terres agricoles. Il peut s'agir d'un élément important pour la relève, puisque « les propriétaires terriens peuvent avoir directement voix au chapitre

Utilisations diversifiées à la ferme dans le comté de Haldimand

Le comté de Haldimand étudie actuellement plusieurs options d'utilisations à la ferme, dont la plupart sont déjà exploitées ailleurs en Ontario :

- Boulangeries, fabriques de vins et restaurants à la ferme
- Fromageries et fabriques de yogourts artisanales
- Ranchs-loisirs, visites guidées patrimoniales, festivals à la ferme, labyrinthes, vacances fermières ou gîte touristique
- Agriculture soutenue par la communauté, services de livraison, plats à emporter ou congelés
- Coopératives et produits de spécialité comme la laine, le fourrage, le foin, les granules et les produits ligneux
- Installations pour la production d'énergie de biomasse
- Petits abattoirs et viandes exotiques
- Utilisation ludique de terrains privés (natation, randonnée, ski)
- Aquaculture
- Événements corporatifs et mariages

en ce qui concerne l'exploitation future de leurs terres, et avoir la garantie que leur ferme ne deviendra pas un futur projet immobilier, une gravière ou une carrière, une décharge ou toute autre exploitation non agricole » ([Ontario Farmland Trust](#)). À ce jour, l'OFT a protégé plus de 1 300 acres sur 13 fermes. Il faut toutefois rappeler qu'aujourd'hui, près de la moitié des développements urbains se font sur d'anciennes terres agricoles à fort rendement ([Statistique Canada, 2005](#)) et que *l'Ontario perd chaque jour 350 acres de terres agricoles à fort rendement* (OFT). Autrement dit, il faut accroître de façon radicale le nombre de fiducies foncières pour en faire une composante de la relève des entreprises rurales, et promouvoir les ententes relatives aux servitudes de conservation des terres agricoles (OFT). En plus de plaider pour des politiques de protection provinciales plus solides, les municipalités locales peuvent jouer un rôle majeur pour la promotion et la protection des terres agricoles et pour l'établissement de fiducies foncières.

Systèmes de produits alimentaires locaux et pôles alimentaires

La production d'aliments locaux figure rarement dans les stratégies de relève. Toutefois, dans le cadre d'une approche territoriale à portée communautaire, ses avantages économiques et sa capacité à séduire les jeunes peuvent lui permettre de renforcer une stratégie de relève rurale.

Une étude de l'**Association des coopératives du Canada** a fait ressortir qu'il existe environ 2 300 initiatives liées aux produits alimentaires locaux au Canada, 24 organismes-cadres appuyant et promouvant des initiatives, et plus de 200 coopératives fournissant des produits alimentaires locaux (CCA, 2009).

Dans son rapport de 2013 intitulé *Cultivating Opportunities: Canada's Growing Appetite for Local Food*, le Conference Board of Canada's (CBOC) s'intéresse à l'expansion et au dynamisme du mouvement axé sur les systèmes alimentaires et les pôles alimentaires locaux ainsi que sur ses retombées économiques, et recommande des stratégies pour l'aider à poursuivre sa croissance (CBOC). Avec 24 pour cent de produits alimentaires d'origine ontarienne écoulés en Ontario, on estime que ce secteur représente déjà 8 milliards du PIB, et qu'il emploie 187 000 personnes. La multiplication des marchés fermiers témoigne de la vigueur de ce mouvement, et une [étude de 2008](#) sur l'impact économique direct, indirect et dérivé des marchés fermiers ontariens chiffrait ces retombées économiques à environ 2,5 milliards de dollars.

Les études menées en Alberta révèlent que les ventes directes aux consommateurs réalisées par les exploitations agricoles avaient décollé de 40 pour cent entre 2008 et 2012. On constate un essor similaire en Ontario, et le [Farmers' Markets Ontario](#) recense désormais 179 marchés. Les ventes directes aux consommateurs incluent les marchés fermiers, les magasins et étals à la ferme, l'autocueillette, l'agriculture soutenue par la communauté et les ventes en ligne. Les études américaines citées par le CBOC indiquent que le revenu unitaire obtenu par le biais des chaînes d'approvisionnement directes pouvait être de 0 à 7 fois supérieur à celui des chaînes d'approvisionnement générales. L'essor des produits alimentaires locaux est également lié à la hausse de la demande de produits biologiques, et contribue fortement à encourager les jeunes à se lancer dans l'agriculture (voire la section concernant la mobilisation des jeunes entrepreneurs à la page XX).

Fonds de promotion des produits alimentaires locaux

Ce fonds ontarien doté de 30 millions de dollars est né en 2013 et a déjà permis d'obtenir 100 millions de dollars destinés à 163 projets axés sur la production alimentaire locale.

Parmi les tendances qui ont le vent en poupe en matière de production alimentaire locale, citons aussi la mise en place d'autres approches du système d'alimentation locale, décrites comme suit par l'organisme Nourishing Communities : « Les pôles alimentaires sont des espaces physiques ou virtuels par le biais desquels les produits alimentaires sont collectés et distribués aux transformateurs, détaillants, restaurants et autres organisations. Ils peuvent aussi abriter d'autres activités alimentaires, comme la préparation, la manipulation et/ou la transformation d'aliments, ou des activités de formation et de renforcement des compétences, ou encore des

activités visant à favoriser l'accès aux aliments. » (Traduction libre) Le site de [Nourishing Communities](#) propose 17 études de cas portant sur des pôles alimentaires du Nord et du Sud de l'Ontario. Ces approches innovantes au service des produits alimentaires locaux contribuent à accroître les marges bénéficiaires et à renforcer le potentiel de durabilité des petites et moyennes exploitations agricoles.

Le gouvernement de l'Ontario, conscient des retombées économiques de l'alimentation locale, a élaboré une stratégie de promotion des produits alimentaires locaux, avec la Loi de 2013 sur les aliments locaux comme pierre angulaire. Ce plan vise à augmenter la consommation d'aliments produits localement grâce à des initiatives de sensibilisation et d'éducation des consommateurs, à améliorer l'accès aux produits alimentaires locaux et à veiller à ce que l'approvisionnement soit suffisant pour répondre à la demande. Ontario, terre nourricière, le Greenbelt Fund et OntarioFresh.ca sont trois exemples de mécanismes provinciaux appuyant la production d'aliments locaux. La province et l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) ont également mis au point le guide *Best practices in local food — A guide for municipalities* un outil essentiel pour orienter les administrations locales dans leurs initiatives de soutien aux systèmes alimentaires locaux.

Les coopératives font partie intégrante de tous les aspects du mouvement prônant l'alimentation locale : production, transformation, marketing et vente au détail. En 2009, l'Association des coopératives du Canada a recensé plus de 200 coopératives alimentaires locales et a fait le portrait de onze d'entre elles dans le guide *Working Together for Local Food*. Quatre de ces coopératives sont situées en Ontario. Ce guide fait également le point sur les ressources mises à la disposition des coopératives alimentaires à l'échelle régionale, provinciale et nationale. Depuis lors, d'autres organisations ont vu le jour, comme le réseau Local Organic Food Co-ops Network.

Coopératives de travail et régimes d'actionnariat des employés (RAE) en vue de la relève après le départ à la retraite

Coopératives

Depuis largement plus de dix ans, au Canada comme ailleurs, le secteur mutualiste présente les coopératives, et plus particulièrement les coopératives de travail, comme une stratégie communautaire efficace pour faire face à la crise qui s'annonce en matière de relève des entreprises à mesure que les propriétaires de PME partiront à la retraite. Au Canada, ce travail s'appuie largement sur le rapport de recherche révolutionnaire publié par Peter Hough en 2005, *Planification de la relève au moyen de l'option de la coopérative de travail*. En se fondant sur des entrevues menées dans le cadre d'études de cas, cette étude de la Fédération canadienne des coopératives de travail présente avec clarté les données et stratégies dont il faut tenir compte lors du processus décisionnel nécessaire lors du transfert de la propriété. Elle inclut les rôles et points de vue des propriétaires, des gestionnaires et des salariés.



Cette description exhaustive a donné lieu à des guides et à des fiches d'information destinées aux collectivités rurales, et de nombreuses associations provinciales en font activement la promotion, comme c'est le cas de l'Ontario Co-operative Association et du Conseil de la coopération de l'Ontario en Ontario. On estime que près d'un million de propriétaires de PME canadiennes prendront leur retraite dans cinq à dix ans : on comprend donc que le secteur mutualiste encourage activement l'adoption de ce modèle, le Québec étant la province dotée de l'infrastructure la plus établie. Selon une étude récente menée en Saskatchewan, « au Québec, la campagne qui concerne la relève des entrepreneurs partant à la retraite s'appuie sur trois décennies d'instauration fructueuse de coopératives de travail, et sa promotion est assurée par un réseau de coopératives de développement régional financées par les deniers publics mais gérées sectoriellement. » (Traduction libre) L'étude souligne ensuite que les coopératives de travail peuvent contribuer à structurer les initiatives économiques dans les collectivités à faible revenu (Diamantopoulos et Bourgeois, 18).

Même si cette stratégie n'a pas été conçue spécifiquement pour les zones rurales, l'approche de la

coopérative de travail a été adoptée dans les collectivités rurales, et l'étude de la Saskatchewan explicite son éventuel rôle dans la redynamisation rurale en expliquant que « les plans de relève fondés sur la coopérative de travail peuvent également remédier à la fermeture potentielle de services communautaires clés dans les régions rurales et isolées en raison du départ à la retraite de leur propriétaire; il peut s'agir d'un instrument utile pour redynamiser ces collectivités sous pression. » (Page 24, traduction libre) Les collectivités rurales ont depuis très longtemps recours à des coopératives fondées sur l'activité agricole, par exemple des coopératives de producteurs, de marketing et d'achat. Depuis une date plus récente, les coopératives incluent des fermes, des serres et des pôles alimentaires locaux. Au-delà du secteur agricole, les coopératives de relève des entreprises rurales incluent des secteurs variés (énergie solaire, soins à domicile pour les aînés, théâtre communautaire) et, en Alberta, la [Sangudo Opportunity Development Co-op](#) a été constituée pour trouver le successeur d'un conditionneur de viande et lui procurer des fonds.

Une étude de 2015 portant sur le Manitoba fournit des exemples provenant des États-Unis et compare deux études de cas portant sur un transfert local à une coopérative de travail : le transfert d'un détaillant spécialisé dans la vente de fils de laine, et une entreprise de restauration et de services de traiteur. Dans les deux cas, l'accès au capital a constitué un obstacle lors du processus de transfert. Le même rapport souligne que, malgré l'existence de plus de 400 coopératives dans la province, seules six d'entre elles avaient procédé au transfert d'une entreprise à un salarié ou à une coopérative de plusieurs partenaires au cours des 20 dernières années (Gould). Même si aucune étude spécifique ne le démontre, il semble que, sur la base des quelques études de cas disponibles, cette sous-utilisation du modèle de relève au moyen d'une coopérative de travail constatée au Manitoba se vérifie en Ontario et presque partout au pays.

Dans un récent article du *Report on Business*, Russ Christianson, fondateur d'une coopérative ontarienne, évoque en ces termes l'avenir des coopératives alors que de nombreux propriétaires de PME s'appêtent à partir à la retraite : « Même si un infime pourcentage [d'entreprises changeant de mains] étaient transmises à des coopératives, ce serait déjà beaucoup » (« [How the co-op model keeps businesses alive when boomers cash out](#) », *Globe & Mail*, traduction libre). Pour l'heure, il s'agit d'un modèle de reprise qui n'a pas encore créé la dynamique dont il a besoin pour fournir les retombées nécessaires aux collectivités rurales de l'Ontario.

Régimes d'actionnariat des employés (RAE)

Dans *Becoming Employee Owned: Options for business owners interested in engaging employees through ownership* (2014), le Democracy at Work Institute décrit, compare et illustre au moyen d'études de cas trois grandes approches de transmission d'entreprise offrant aux salariés la possibilité de détenir des parts dans une entreprise : la coopérative de travail, le régime d'actionnariat des employés (RAE) et le rachat par les cadres. Cette étude insiste sur les atouts des sociétés appartenant aux employés (croissance et stabilité, notamment) et évoque la popularité des RAE aux États-Unis.



Les RAE (systèmes grâce auxquels les salariés peuvent posséder une petite part de l'entreprise sans détenir collectivement d'intérêts majoritaires) sont utilisés depuis longtemps par des entreprises de toutes tailles, essentiellement en vue de motiver et de fidéliser les salariés. Simpsons-Sears (dans les années 1960) et WestJet (aujourd'hui) sont deux exemples de grandes entreprises ayant recours à cette stratégie. Il faut distinguer ce type de RAE de ceux qui sont utilisés dans le cadre d'une stratégie de relève, car dans ce cas, une fois l'entreprise transmise aux employés, ceux-ci détiennent des intérêts majoritaires.

Aux États-Unis, les réglementations et les avantages fiscaux connexes sont nationaux, alors qu'au Canada, les RAE sont réglementés par la province. Même si les régimes d'actionnariat des employés relèvent de la compétence des provinces, il existe une association nationale, [ESOP Association Canada](#), consacrée à la promotion des RAE. Selon un article de la revue *Advantage Magazine*, « 40 pour cent des entreprises figurant au palmarès "2011 Profit 200", qui regroupe les 200 entreprises à l'essor le plus rapide au

Canada, disposent d'un régime d'actionnariat des employés sous une forme ou sous une autre. » L'article cite ensuite l'intervention de Sherman Kreiner, alors président et chef des opérations de Crocus Investment Fund, lors d'une séance du Comité permanent des finances du Parlement, en 2001 : « les sociétés appartenant aux employés au sein desquelles l'encadrement est participatif surclassent les entreprises conventionnelles sur le plan de la productivité, de la croissance des ventes et de la croissance de l'emploi [...] L'actionnariat des employés est un mécanisme efficace pour la transmission intergénérationnelle des entreprises familiales, et il garantit par ailleurs que les décisions qui concernent les entreprises locales soient prises localement » (*Advantage Magazine*, traduction libre).

La Chambre de commerce du Canada recommande fortement au gouvernement fédéral de communiquer plus largement à ce sujet et d'augmenter les incitatifs fiscaux pour appuyer la relève des entreprises et les RAE. Elle prend acte de l'existence du programme de la Colombie-Britannique concernant les RAE, mais estime qu'il est mal adapté. En 2014, le Manitoba a lancé un crédit d'impôt qui est plébiscité par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. L'Ontario disposait d'un programme d'actionnariat des employés qui prévoyait des crédits d'impôt relatifs aux fonds de placement des travailleurs; malheureusement, ce programme a été abandonné en 2005. Ironiquement, la même année, la Fédération canadienne des coopératives de travail a lancé un appel concernant la mise en place d'une stratégie pancanadienne destinée à désamorcer la crise s'annonçant quant à la relève des entreprises (Hough). À l'heure actuelle, un site Web du gouvernement fédéral, Réseau Entreprises Canada, donne des conseils en matière de planification de la relève, et l'une des options conseillées concerne la vente de l'entreprise à des employés actuels. Cependant, ce site de conseils ne correspond en aucun cas à la stratégie nationale réclamée.

Assurer la relève dans les régions rurales grâce à des entreprises fondées par les immigrants

L'élaboration d'une stratégie solide en matière d'immigration est un pilier de la politique du gouvernement de l'Ontario visant à remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée et à bâtir une économie ontarienne forte. Le programme Maintien des immigrants dans les communautés rurales de l'Ontario (MICRO) propose des outils destinés à attirer et à retenir de nouveaux arrivants en appuyant « la planification de la relève, [le] renforcement des compétences et [la] croissance des entreprises » dans les collectivités rurales.

Aujourd'hui défunt, le projet REAP étudiait l'entrepreneuriat des immigrants dans le secteur agroalimentaire. L'analyse documentaire menée par le REAP souligne que « la documentation sur les EI [entreprises immigrantes] implantées dans les régions rurales et les collectivités de taille modeste est limitée ». Toutefois, des études ont mis en évidence la portée entrepreneuriale accrue conférée par les EI et le « vivier de talent et d'expérience inexploité » qu'elles représentent (REAP, traduction libre). Certaines études avancent également que l'entrepreneuriat des immigrants est une forme d'inclusion sociétale, puisqu'il renforce l'interdépendance et la participation (Eraydin et coll., in Caldwell).

Les immigrants préfèrent généralement s'établir là où ils ont de la famille et des amis et là où il existe des possibilités économiques et éducatives, ce qui peut être un défi pour les plus petites collectivités rurales (REAP), tout comme « l'absence de transport en commun, de logements et de garderies abordables [...] [et] de services d'aide à l'établissement » (Passmore, dans un rapport pour l'Institut du développement rural, traduction libre).

Is your
community
immigrant
entrepreneur
friendly?

Guide de Wise5
dans cinq
collectivités,
avec études de
cas et liste de
vérification

Pour les entrepreneurs immigrants, les défis à relever sont les suivants : « barrière de la langue, absence de fonds de démarrage et de réseau, discrimination, restrictions de [leur] propre culture », ainsi que leur « motivation à devenir travailleur indépendant » (c'est-à-dire de choisir librement le travail indépendant, et non d'y être contraint par des difficultés sur le marché du travail » [Chuong & Rashid, traduction libre]. Ces difficultés ont été mises en évidence dans une étude portant sur la région de York qui figurait dans un examen des priorités de sept partenariats locaux en matière d'immigration [PLI]. Il est intéressant de noter que York était le seul de ces sept PLI à inclure de façon explicite le travail indépendant ou l'entrepreneuriat dans la liste de ses priorités.

Le REAP conclut que « l'attraction et la rétention dépendent de plusieurs facteurs essentiels, notamment les débouchés économiques ainsi que l'acceptation et l'inclusion dans la collectivité d'accueil » ([REAP](#), traduction libre). Plusieurs municipalités rurales de l'Ontario font des recherches et mettent en œuvre des stratégies pour attirer les entrepreneurs immigrants. Un [document infographique](#) du ROI fait la synthèse des recommandations pour une mobilisation des nouveaux arrivants qui renforce le capital social, et le guide *Winning Strategies for Immigrant Entrepreneurship in Five Communities* ([Wayland](#)) de Wise5 fournit une liste de vérification et des études de cas afin d'orienter les politiques et les pratiques pour les faire gagner en efficacité.

Plusieurs comtés ruraux tentent d'attirer les immigrants ayant la fibre entrepreneuriale. La stratégie en matière d'immigration de Leeds et Grenville suggère « qu'il existe un intérêt certain chez les immigrants qualifiés (y compris ceux qui aspirent à devenir travailleurs indépendants) et chez les gens d'affaires immigrants à envisager de s'établir dans d'autres collectivités que les grandes villes où ils se sont installés à leur arrivée. [...] Soixante-trois pour cent des gens d'affaires immigrants étaient intéressés par un déménagement. » Cette stratégie fait aussi le point sur leurs besoins. « Les gens d'affaires immigrants [...] demandaient essentiellement un soutien informationnel pour pouvoir repérer les débouchés économiques les plus rentables dans la région et en profiter, et des programmes incitatifs pour subventionner leur investissement ([Leeds et Grenville](#), traduction libre)



Dans l'optique de l'approche de relève à l'échelle communautaire présentée dans cet article, le développement d'entreprises immigrantes et le développement de n'importe quelle entreprise rurale par des immigrants sont essentiels à la reprise des entreprises rurales, que ce soit parce que ces immigrants rachètent des entreprises dont le propriétaire part à la retraite ou parce qu'ils créent une toute nouvelle entreprise.

En 2016, le Conference Board of Canada organisait la toute première conférence sur l'entrepreneuriat immigrant, *Entrepreneur & Investor Immigration Summit 2016 : Vision, Action, Prosperity*. Une session consacrée aux questions d'actualité (« Active Matters ») a étudié les options permettant aux administrations canadiennes d'attirer les gens d'affaires immigrants dans des collectivités de taille modeste et de prendre la relève des entrepreneurs prenant leur retraite partout au Canada. L'intérêt marqué que les experts de la succession d'entreprise accordent à la reprise des entreprises rurales par des entrepreneurs immigrants mérite d'être salué et approfondi.

Les PLI ne sont pas une solution complète et leurs modalités incluent rarement un volet sur l'entrepreneuriat. Toutefois, ils facilitent les approches sensibles aux spécificités locales en encourageant et soutenant l'établissement de nouveaux arrivants. Cela donne lieu à des pratiques efficaces qui aident les entrepreneurs immigrants. Dans l'optique présentée ici, l'entrepreneuriat devrait faire partie intégrante de chaque PLI rural.

Bien que l'entrepreneuriat immigrant soit loin de se limiter au secteur agroalimentaire dans les collectivités rurales, les rapports et outils du REAP fournissent des données importantes pour intensifier l'élaboration de politiques et de pratiques dans l'agroalimentaire. Bon nombre de ces constatations sont applicables à d'autres secteurs pour lesquels il est recommandé de faire une recherche du même ordre dans les régions rurales.

Une étude menée au Manitoba en 2005 par l'Institut de développement rural dresse une liste exhaustive des enjeux propres à l'immigration rurale, et recommande des politiques et programmes pour y répondre. L'étude se conclut sur un conseil offrant un éclairage essentiel sur l'immigration rurale : « Bien que de nombreuses collectivités rurales se tournent vers l'immigration dans l'espoir de stimuler leur développement économique et d'accroître leur population, l'immigration n'est pas un remède miracle à toutes les difficultés. Au mieux, l'immigration peut jouer un rôle important dans le cadre de stratégies de

développement régionales ou communautaires bien conçues, mais seulement quand les parties prenantes sont pleinement conscientes des défis à relever et des possibilités à saisir, et prêtes à s'y attaquer avec le même enthousiasme. » (*Silvius et Annis*, traduction libre).

Mobilisation des jeunes entrepreneurs

Comme le montre clairement l'étude *Renforcer les communautés rurales du Canada*, les départs des jeunes, notamment des 20-30 ans, exacerbe de façon significative le déclin démographique rural (sur la base des taux de natalité et du vieillissement). Le plus grand nombre de départs concerne la tranche d'âge des 25-29 ans, puis décline radicalement au-delà de 30 ans et encore plus au-delà de 40 ans. Cette baisse indique de façon positive que, une fois bien établies dans une communauté rurale, les familles y restent. En dépit de cela, les projections actuelles concernant la population rurale pour tous les groupes d'âge à l'exception des aînés révèlent une tendance au déclin, qui est plus prononcée dans les années les mieux rémunérées (45-64 ans) (*Moazzami*). De plus, l'âge moyen des agriculteurs canadiens est de 52 ans. C'est 13 ans de plus que l'âge moyen de la population active (*vidéo de la FAC* : <https://www.fcc-fac.ca/en/ag-knowledge/inspiration>)

Les stratégies visant à retenir les jeunes dans les collectivités rurales et à en attirer un plus grand nombre incluent plusieurs initiatives d'entrepreneuriat déjà évoquées : relève des exploitations agricoles familiales, diversification à la ferme, alimentation locale et pôles alimentaires, sans oublier l'entrepreneuriat immigrant.

De telles approches propices à la rétention et à l'attraction des jeunes sont essentielles à la vitalité des collectivités rurales, et le gouvernement fédéral comme les gouvernements provinciaux ont créé des initiatives allant dans ce sens. Les deux ordres de gouvernement intègrent l'entrepreneuriat des jeunes comme une sous-composante dans des stratégies d'emploi plus élargies, bien que peu de ces initiatives ciblent spécifiquement les collectivités rurales. La *Stratégie emploi jeunesse* du gouvernement fédéral est dotée de plusieurs volets : Connexion compétences, Objectif carrière et Expérience emploi été, mais seul le premier volet mentionne explicitement les régions rurales. La *Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes* inclut le Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes, le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes et le Fonds d'aide à l'emploi pour les jeunes, un placement d'une durée de quatre à six mois qui mentionne explicitement les régions rurales. Le Fonds pour la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat et le Fonds ontarien d'innovation pour les jeunes comportent des programmes visant à appuyer l'entrepreneuriat parallèlement aux programmes d'études secondaires et grâce à un accompagnement au collège. Citons notamment le *programme Entreprise d'été*, une initiative du gouvernement de l'Ontario qui aide les jeunes de 15 à 29 ans à lancer et diriger leur propre entreprise estivale en leur fournissant des fonds, des conseils et des services. Le rapport *Feuille de route pour les régions rurales : La voie à suivre pour l'Ontario* fait le point sur les mesures de soutien prises par le gouvernement de l'Ontario pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes dans les régions rurales, mais il n'évoque pas les programmes lancés ces dernières années.

Depuis plusieurs générations, des initiatives comme les clubs 4H éveillent l'intérêt des jeunes ruraux pour l'agriculture, et on notera au passage qu'ils sont toujours considérés comme des réussites aujourd'hui. Les initiatives Build Leadership et Youth Engagement Showcase du ROI sont plus récentes. De nombreux jeunes quittent leur collectivité pour faire des études secondaires, mais il a été démontré que si les jeunes ont un lien (intérêts, passions) avec leur collectivité avant d'en partir, ils sont plus susceptibles d'y revenir. Lors d'une récente conférence de la ROMA, une session animée par le Rural Ontario Institute sur les mesures à prendre pour empêcher l'exode des jeunes l'a prouvé en invitant deux des jeunes sélectionnés dans le cadre du programme Youth Engagement Showcase à parler de leur implication dans la vie de leur collectivité rurale ou du Nord de l'Ontario.

Peter Kenyon, dans sa description du programme australien *Are you MAD? (Making A Difference)*, montre bien lui aussi que « l'une des principales caractéristiques de la redynamisation rurale concerne l'établissement d'une stratégie de croissance inclusive axée sur le leadership des jeunes, pour que la jeunesse fasse partie de la solution » (*FAC, Kenyon* : <https://www.fcc-fac.ca/en/ag->

[knowledge/inspiration/community-development-and-rural-renewal-with-peter-kenyon.html](https://www.knowledge/inspiration/community-development-and-rural-renewal-with-peter-kenyon.html), traduction libre).

La recherche souligne à quel point il est important d'adopter une vision globale de l'entrepreneuriat des jeunes, une approche qui intègre d'autres composantes stratégiques, comme les loisirs et les possibilités d'emploi pour les jeunes. Certaines des stratégies qui se sont avérées payantes offrent aux jeunes la possibilité de se faire vraiment entendre, les font participer à des comités locaux et ont mis en place des programmes de récompense des pairs. Dans un article intitulé *20 Clues to Rural Community Survival* (20 pistes pour la survie des collectivités rurales), un organisme du Nebraska indique, dans la piste concernant la transition délibérée du pouvoir à la nouvelle génération de leaders, que les personnes de moins de 40 ans occupent souvent des postes clés dans le milieu des affaires et des institutions civiques.

Pendant dix ans, FarmStart, un programme ontarien innovant, a appuyé le développement des entreprises agricoles dirigées par de jeunes ou nouveaux entrepreneurs canadiens. Malheureusement, le financement de ce programme a été interrompu. Le travail mené par l'organisme lui permet de recommander l'approche suivante pour aider les collectivités rurales à relever les défis qui attendent leurs agriculteurs : « la création, dans le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture, d'un pilier axé sur le renouvellement et le développement commercial des exploitations agricoles » (traduction libre).

Une étude sur le Nord de l'Ontario présente plusieurs stratégies qui ont fait leurs preuves s'agissant d'attirer et de retenir les jeunes : agir de façon proactive et intentionnelle, utiliser une approche axée sur les atouts, laisser les jeunes prendre les commandes, présenter la collectivité comme pro-jeunesse et mobiliser les jeunes qui sont restés ou revenus. Elle souligne également à quel point il est important de fixer des objectifs précis et de promouvoir l'entrepreneuriat local (Robichaud).

En dehors de la relève agricole, l'entrepreneuriat des jeunes ruraux est rarement associé de façon spécifique à la relève des entreprises rurales. L'initiative Project Comeback, en Colombie-Britannique, recèle quelques exceptions et propose un modèle digne de mention. Ce projet a œuvré dans six collectivités rurales pour « définir, construire et diffuser des connaissances et données probantes communautaires relativement à des stratégies innovantes permettant aux jeunes de demeurer dans leur ville rurale ou de revenir s'y établir » (traduction libre). L'entrepreneuriat était souvent cité parmi les stratégies mises en évidence, avec parfois comme priorité les femmes, les Premières Nations, le mentorat ou l'entreprise sociale (BC Rural Network et autres sources).

Dans la plupart des collectivités rurales, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) jouent un rôle clé dans le développement des entreprises, et la plupart sont dotées de programmes ou de services qui visent spécifiquement les jeunes. On peut notamment citer le programme C'est toi le patron, de Cornwall, les camps entreprises jeunesse du Nord de l'Ontario ou encore le programme Empowering Young Entrepreneurs de PELA.

Le Rapport provisoire du groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes de 2016, intitulé *Comprendre les réalités*, indique que le taux de chômage est de 10,6 pour cent chez la jeunesse ontarienne, soit plus du double que chez les 30-64 ans, et il souligne que « bien que l'entrepreneuriat ne soit qu'une petite partie de l'équation de l'emploi, son incidence peut être grande ». Il montre par ailleurs que le transport représente un obstacle fondamental pour la jeunesse rurale. Pour les entrepreneurs, cela se traduit notamment par « un accès limité aux programmes novateurs des régions urbaines comme les incubateurs et les accélérateurs ». Le rapport reconnaît également que « des entreprises sociales innovent afin de rassembler les jeunes travailleurs et les employeurs, dans de petites villes, dans le cadre d'initiatives de mentorat et d'emploi fondé sur des projets. »

L'entreprise sociale : une innovation entrepreneuriale dans l'intérêt des collectivités

Le terme « entreprise sociale » (ES) a été inventé dans les années 1980 par des organismes vendant des biens et des services en vue de déclencher des retombées sociales, mais ce concept existait plusieurs siècles avant qu'on lui donne un nom. L'ES n'a pas de définition universellement acceptée. Pour le

gouvernement de l'Ontario, « Les entreprises sociales utilisent des stratégies d'affaires pour maximiser leur impact social ou environnemental. Tout comme les autres entreprises, elles génèrent des revenus par la vente de biens et de services, mais leur but premier est la création de résultats positifs [...] ». Le gouvernement fédéral est plus précis en ce qui concerne la finalité des bénéficiaires, en ajoutant que « L'entreprise sociale peut être à but lucratif ou non lucratif, mais la majorité des bénéficiaires nets doivent être dirigés vers l'objectif social avec une distribution limitée aux actionnaires et aux propriétaires ». Ces deux définitions sont applicables à tout un éventail d'organismes, dont certains existent dans les collectivités rurales de l'Ontario depuis des générations, notamment les marchés fermiers, les magasins d'occasions, les théâtres communautaires, les musées et les sites patrimoniaux. De même, partout en Ontario, les sociétés agricoles et les conseils des foires agricoles orchestrent des activités lucratives dont elles reversent les recettes à des projets de sensibilisation ou d'éducation aux questions agricoles.

À mesure que le concept d'ES s'est étoffé, la diversité et l'innovation ont fait de même. Les ES incluent des organismes sans but lucratif cherchant à diversifier leurs revenus ou à soutenir leurs clients marginalisés grâce à des formations ou à des emplois; elles incluent aussi des entrepreneurs sociaux qui mettent au point une entreprise à but lucratif ayant une mission sociale ou environnementale. Les recherches menées dans tout l'Ontario en 2015 révèlent que, en tant que secteur, les ES réalisent des ventes annuelles s'élevant à un total estimé à deux milliards de dollars, et qu'elles emploient quelque 58 000 personnes. Environ 0,6 milliard de dollars de ces ventes sont réalisées dans les collectivités rurales de l'Ontario, où les ES emploient 10 000 de ces employés (Chamberlain et coll.).

L'entreprise sociale présente des recoupements avec de nombreux éléments évoqués dans cet article, notamment l'entrepreneuriat des jeunes, les systèmes alimentaires et les coopératives. Comme le souligne la Feuille de route pour les régions rurales, Rural Social Enterprise Constellation (RSEC) était un partenariat qui appuyait les rôles des intermédiaires locaux, régionaux et provinciaux développant l'entreprise sociale rurale, et qui faisait rapport sur la question. Parmi les exemples d'organismes sans but lucratif qui proposent aujourd'hui ce type de soutiens intermédiaires, on peut citer une SADC, une division United Way/Centraide, un organisme d'habitation, un programme axé sur le travail indépendant des femmes ainsi que des réseaux locaux (Lang et Ferguson).

Les administrations municipales et les Premières Nations conçoivent et exploitent également des entreprises sociales. À l'instar des organismes sans but lucratif, les ES permettent souvent aux municipalités de produire des recettes tout en encourageant l'emploi et en pérennisant les atouts culturels, sociaux ou environnementaux. Une thèse de doctorat à paraître, intitulée *Literature Review, Rural Municipalities as Intermediaries in Social Enterprise Development: The Role of Place-Based Public Policy* (Analyse documentaire, les municipalités rurales comme intermédiaires du développement de l'entreprise sociale : le rôle des politiques publiques sensibles aux spécificités locales), passe en revue de façon approfondie la documentation existante et souligne ce qui suit : « les municipalités ontariennes dirigent des entreprises sociales diversifiées : boutiques de musées, salles et centres sportifs communautaires, galeries d'art, transport en commun, journées du patrimoine, énergie solaire et renouvelable, entreprises bibliothécaires, station et école de ski, station de radio communautaire, refuges/sociétés de protection des animaux, services routiers et de gravillonnage, logements subventionnés et pour les aînés, usine de recyclage, jardins communautaires, centre pour la jeunesse comptant de nombreuses entreprises, et une société d'évaluation environnementale. » De plus, cette thèse décrit comment « les municipalités rurales appuient également les entreprises sociales sans but lucratif en fournissant des espaces gratuits ou à loyer modique, en concluant des accords de copropriété, en siégeant à des comités, en fournissant des bénévoles, en procurant des logements accessibles et des subventions, et en apportant des révisions aux règlements administratifs afin d'aider des organismes comme Habitat pour l'humanité, et en dispensant ces entreprises des frais de raccordement et d'utilisation des systèmes d'eau et d'égout » (traduction libre).



Cette analyse documentaire montre que les « recoupements entre la politique sensible aux spécificités locales et le développement de l'entreprise sociale dans les municipalités rurales de l'Ontario » sont

abondants et potentiellement puissants. Elle conclut qu'il existe actuellement peu de recherches s'intéressant à l'entreprise sociale en milieu rural au Canada, et que, vu les atouts significatifs que celle-ci pourrait conférer aux collectivités rurales sur le plan économique et social, ce type de recherches est plus que nécessaire, tout comme l'élaboration de politiques connexes (Ferguson, Mary).

La nouvelle *Stratégie de l'Ontario pour l'entrepreneuriat social pour 2016-2021* élargira la gamme des ressources à la disposition des entreprises sociales. À ce jour, l'accès reste un défi pour de nombreuses collectivités rurales, et malheureusement, cette stratégie ne prévoit pas grand-chose pour soutenir de façon ciblée les organismes intermédiaires que RSEC juge si essentiels. Elle prévoit d'appuyer le renforcement des capacités des entreprises sociales par le truchement de quatre partenariats régionaux du ROE. À ce stade, de nombreux spécialistes du ROE n'ont pas l'expertise suffisante pour soutenir le développement des entreprises sociales, mais la situation devrait évoluer à mesure de la progression des partenariats régionaux.

Pièces manquantes, éléments de raccordement et solutions pour l'avenir

Dans cette brève présentation de plusieurs approches innovantes et communautaires pour la relève dans les régions rurales, nous avons omis, en raison de contraintes d'espace, plusieurs secteurs industriels qui jouent un rôle important dans la relève communautaire des entreprises rurales. Il s'agit notamment des secteurs suivants : fabrication, énergie, arts, tourisme et secteur du savoir, y compris TI et, bien sûr, le secteur des ressources. Nous avons entièrement omis certains de ces secteurs, tandis que d'autres ont été abordés rapidement dans certaines des études de cas citées. Le secteur du tourisme fait l'objet d'une étude détaillée dans l'*Article de prospective* intitulé **L'« économie des visiteurs » et les attractions culturelles en milieu rural** (page 113).

Cet article n'évoque pas non plus les peuples autochtones et les implications de leur croissance démographique, qui est la plus rapide au Canada. L'Ontario compte la plus vaste population autochtone du Canada, et, comme conseillé par la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) dans son rapport de 2015 sur le Canada rural, « les initiatives de développement rural au Canada doivent répondre aux besoins des peuples autochtones du pays et les considérer comme des partenaires à part entière du développement rural, notamment en ce qui a trait au renforcement du secteur des ressources naturelles » (*Lauzon et coll.*, traduction libre).

Malgré ces omissions, le présent article montre qu'au-delà de la reprise des entreprises au niveau individuel, les stratégies de relève des entreprises rurales devront, pour être efficaces, donner la priorité à la pérennisation ou à la revitalisation des collectivités entrepreneuriales des régions rurales. Les différentes approches sensibles aux spécificités locales associent relève, innovation et durabilité. Les sections de cet article s'articulent autour de différents principes : un secteur d'activité (agroalimentaire), deux structures d'entreprise (coopératives et entreprises sociales) et deux populations cibles (immigrants et jeunes). Ces principes se recoupent et sont étroitement liés : ainsi, de nombreux entrepreneurs qui s'installent dans les régions rurales sont des jeunes. Par définition, la relève des fermes familiales implique de jeunes entrepreneurs. Toutefois, les jeunes entrepreneurs jouent aussi un rôle important dans la diversification à la ferme, les systèmes d'alimentation locale, les pôles alimentaires, les coopératives et les entreprises sociales. De nombreuses coopératives opèrent dans le secteur agroalimentaire et bon nombre d'entre elles peuvent également être considérées comme des entreprises sociales. Les zones de recoupement sont donc nombreuses.

Les stratégies de relève décrites dans la présente analyse sont des approches de développement communautaire fondées sur les atouts. Nous avons évoqué à plusieurs reprises l'organisme australien Bank of Ideas; ici même, en Ontario, le programme Vibrant Communities de l'institut Tamarack adopte une approche similaire. Même si le travail réalisé par l'institut Tamarack ne se limite pas aux collectivités rurales, son site propose plusieurs ressources spécialement conçues pour les petites collectivités et les collectivités rurales.

Les fermes familiales et l'industrie agroalimentaire restent extrêmement importantes pour les collectivités

rurales, et les approches de diversification innovantes tirent parti des tendances alimentaires actuelles pour créer de la croissance dans plusieurs collectivités. La stabilisation de la population et le développement des entreprises passent par les jeunes et les nouveaux arrivants, et les collectivités qui s'emploient à mettre en place des stratégies d'accueil et de mobilisation constatent des retombées. Les coopératives et les entreprises sociales sont deux structures entrepreneuriales qui conviennent particulièrement bien à la relève communautaire des entreprises rurales.

Plusieurs études de cas et outils pertinents ont été diffusés dans l'objectif d'appuyer ces pratiques et de faire des émules. Bien qu'il soit utile de tirer des enseignements de la réussite d'autres collectivités, en fin de compte, une approche communautaire ou sensible aux spécificités locales reconnaît que les solutions à la crise de la relève dans les collectivités rurales seront mises au point et appliquées par ces mêmes collectivités. Chaque partie met en lumière les méthodes à appliquer en matière de politiques et de pratiques. Il conviendrait d'encourager et de mettre en œuvre les orientations suggérées ici en matière de politiques et de programmes, en sachant qu'elles ne régleront pas le problème à elles seules. En dotant les collectivités des ressources et outils appropriés, les administrations gouvernementales et les décideurs faciliteront ce travail et en multiplieront l'impact. Pour autant, les collectivités ne doivent pas rester dans l'expectative; d'ailleurs, elles sont nombreuses à passer à l'action et à ouvrir la voie, en mobilisant leurs propres ressources pour la relève des entreprises et en créant ensemble des stratégies pour résoudre cette crise en leur propre sein.

Bibliographie

Alberta Agriculture and Forestry, *Farm Direct Marketing for Rural Producers*, 2003, document révisé en janvier 2017. Source : [http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$department/deptdocs.nsf/all/agdex3482](http://www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/agdex3482)

Alberta Agriculture and Forestry, *Sangudo Opportunity Development Co-op*, juin 2012. Source : [http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$Department/deptdocs.nsf/all/csi14075](http://www1.agric.gov.ab.ca/$Department/deptdocs.nsf/all/csi14075)

Association des municipalités de l'Ontario (AMO), *Best practices in local food A guide for municipalities*, préparé par Deloitte au nom du Réseau d'échange des connaissances des municipalités de l'Ontario. Source : <https://www.amo.on.ca/AMO-PDFs/Reports/2013/2013BestPracticesinLocalFoodAGuideforMunicipalitie.aspx>

BC Rural Network et le Conseil du bassin du Fraser (2014). *Project Comeback, Creating vibrant rural communities by retaining and attracting a young adult population*, rapport final. Source : <http://www.bcruralnetwork.ca/bcrn/wp-content/uploads/2015/02/PC-Final-Report.pdf>

Blackwell, Richard (2015). How the co-op model keeps businesses alive when boomers cash out. *The Globe and Mail, Report on Business*, 30 novembre. Source : <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/small-business/sb-managing/how-the-co-op-model-keeps-businesses-alive-when-boomers-cash-out/article27509708/>

Bruce, Doug et Queenie Wong (2012). Transfert de l'entreprise à la prochaine génération. *Recherche de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)*, novembre 2012. Source : <http://www.cfib-fcei.ca/cfib-documents/rr3277f.pdf>

Bryson, Ronan. *Counteracting Youth Out-Migration*. Rural Ontario Institute (vidéo) : Rural Ontario Municipal Association (ROMA), séance de la conférence de janvier 2017. Source : <http://www.ruralontarioinstitute.ca/youthengagementshowcase>
<https://www.youtube.com/watch?v=fEFSn7XB21E&feature=youtu.be>

Caldwell, Wayne, *Working with New Immigrants for Rural Areas: Policy and Program Implications for Rural Areas*, proposition soumise au gouvernement de l'Ontario. Source : <http://waynecaldwell.ca/Projects/workingwithimmigrants/Immigration%20Proposal.pdf>

Chambre de commerce du Canada, *Réduction des obstacles à la planification de la relève dans les petites et moyennes entreprises* Source : <http://www.chamber.ca/download.aspx?t=0&pid=cffb2a16-036a-e611-a981-005056a00b05>

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, *Entrepreneurship Manitoba offers tools and a tax credit for business succession planning*. Source : <http://www.cfib-fcei.ca/english/article/6365-entrepreneurship-manitoba-supports-business-succession-planning.html>

Chamberlain, Paul et coll. (2015). *Enterprising Change : Report of the 2015 Social Enterprise Survey for Ontario*. Réseau canadien de développement économique de la communauté, MaRS Centre for Impact Investing, Université Simon Fraser, Université Mount Royal. Source : https://ccednet-rcdec.ca/en/toolbox/2015_Ontario_SE_Report

Cheuy, Sylvia (2016). Résumé de *20 Clues to Rural Community Survival*. The Heartland Center for Leadership Development, Nebraska, résumé réalisé pour Vibrant Communities Canada. Source : <http://vibrantcanada.ca/resource-library/small-rural-communities/20-clues-rural-community-survival>

Chuong, Kim et Faria Rashid (2015). The Research Shop, Université de Guelph. Source : https://atrium.lib.uoguelph.ca/xmlui/bitstream/handle/10214/9215/Chuong_etal_LIPSettlementAndIntegration_2015.pdf?sequence=5

Conference Board of Canada (2016). *Entrepreneur & Investor Immigration Summit 2016 : Vision, Action, Prosperity*, Active Matters (séance de la conférence). Source : <http://www.conferenceboard.ca/conf/16-2202/default.aspx>

Coop Zone, *Business Succession In Rural Communities*. Source : <http://www.coopzone.coop/starting-a-co-op/business-succession-in-rural-communities/>

Coughler, Peter (2008, mise à jour de 2016). *Ressources utiles à la planification successorale — Relève agricole : renseignements généraux*, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) de l'Ontario. Source : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/busdev/gyfp/succession.htm>

Dawson, Alexandra, Norman Jr. Hébert et Diana Lanctôt (2014). *Why succession planning is essential to Quebec's future*. Source : <http://www.concordia.ca/cunews/main/stories/2014/11/13/why-succession-planning-is-essential.html>

Democracy at Work Institute (2014). *Becoming Employee Owned: Options for business owners interested in engaging employees through ownership*. The Democracy at Work Institute. Source : <https://ccednet-rcdec.ca/en/toolbox/becoming-employee-owned-options-business-owners-interested>

Diamantopoulos, Mitch et April Bourgeois (2014). *Worker Co-operative Development in Saskatchewan - The Promise, the Problems, and the Prospects*. Centre for the Study of Co-operatives, Community-University Institute for Social Research, Université de la Saskatchewan, p. 27. Source : <http://www.usask.ca/cuisr/sites/default/files/Worker%20Co-operative%20Development%20in%20Saskatchewan.pdf>

Edge, Jessica (2013), *Cultivons les bonnes affaires : l'appétit grandissant du Canada pour les aliments locaux* (résumé). Conference Board of Canada's (COBC). Sources : <http://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=5674> et <http://www.conferenceboard.ca/cfic/research/2013/localfood.aspx#supporting>

Egbers, Adrian et Stefan Epp (2009). *Working Together for Local Food*, Association des coopératives du Canada. Source : http://www.coopscanada.coop/assets/firefly/files/files/Local_Food_Full.pdf

Eraydin et coll. (2010. 531; Justus 2004, 42; Goyette 2004, 137; Kritz et coll. 2013) in Wayne Caldwell,

Working with New Immigrants for Rural Areas: Policy and Program Implications for Rural Areas, proposition au gouvernement de l'Ontario. Source : <http://waynecaldwell.ca/Projects/workingwithimmigrants/Immigration%20Proposal.pdf>

Financement agricole Canada (2016). *Young farmers see bright future in agriculture* (vidéo). Source : <https://www.youtube.com/watch?v=gkLF2b4fv7O>

Financement agricole Canada (2016). *Community development and rural renewal with Peter Kenyon* (vidéo). Source : <https://www.youtube.com/watch?v=MxklB7mpJNg>

Financement agricole Canada (2016). *Assurer une relève grâce à la diversification*. Source : <https://www.fcc-fac.ca/en/ag-knowledge/inspiration/succession-through-diversification.html>

Financement agricole Canada (2016). *Young farmers see bright future in agriculture* (vidéo YouTube), mise en ligne du 29 avril 2016. Source : <https://www.youtube.com/watch?v=gkLF2b4fv7O>

Farmers' Markets Ontario. Source : <http://www.farmersmarketsontario.com/>

FarmStart (2015). *Farm Renewal Initiatives*. Source : <http://www.farmstart.ca/farm-renewal/>

Ferguson, Mary (2017). *Rural Municipalities as Intermediaries in Social Enterprise Development: The Role of Place-Based Public Policy*, analyse documentaire. Mary Ferguson est une candidate au doctorat à l'École de design environnemental et de développement rural de l'Université de Guelph. Non publiée, la thèse susmentionnée est dans sa phase finale d'achèvement.

Rural Ontario Institute. *Focus on Rural Ontario, 2015 Fact Sheet Series*, p. 29. Source : http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/2015%20consolidated_final.pdf

Geerts, Helma (2016). *Lignes directrices sur les utilisations permises dans les zones agricoles à fort rendement de l'Ontario*. Publication 851F Ontario, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO), Arlene Robertson (rédactrice). Source : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/landuse/facts/permitteduseguide.pdf>

Gould, Lori (2015). *Business Succession Planning Through Worker And Multi-Stakeholder Cooperatives and The Employee Share Ownership Plan (Esop)*. Source : <http://manitoba.coop/Uploads/Resources/Business%20Succession%20Planning%20Research%20Report%20Gould%20May%202015.pdf>

Gouvernement du Canada (2016). *Comprendre les réalités : Rapport provisoire du groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes* Source : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes/rapport-provisoire.html>

Gouvernement du Canada. *Document d'information — Stratégie emploi jeunesse et le programme Connexion compétences* Source : https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2017/03/document_d_information-strategieemploiieunesseleprogrammeconnexi.html

Gouvernement of Canada, Entreprises et industrie (2016). *Répertoire d'entreprises canadiennes à vocation sociale*. Source : http://www.ic.gc.ca/eic/site/ccc_bt-rec_ec.nsf/fra/h_00016.html

Gouvernement du Canada, Réseau Entreprises Canada, *Planification de la relève*. Source : <https://entreprisescanada.ca/fr/planification/planification-de-la-releve/#toc2>

Gouvernement de l'Ontario (2016), *Stratégie de l'Ontario pour l'entrepreneuriat social pour 2016-2021*. Source : <https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-de-lontario-pour-lentrepreneuriat-social-pour-2016-2021>

Gouvernement de l'Ontario, *Une nouvelle orientation — Stratégie ontarienne en matière d'immigration* (2012). Source : http://www.citizenship.gov.on.ca/french/keyinitiatives/imm_str/strategy/strategy.pdf

Gouvernement de l'Ontario, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (2015), *Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes*. Source : <https://news.ontario.ca/maesd/fr/2015/01/ontario-youth-jobs-strategy.html>

Hough, Peter (2009). *Planification de la relève au moyen de l'option de la coopérative de travail*. Fédération canadienne des coopératives de travail (FCCT). Source : http://canadianworker.coop/wp-content/uploads/2009/11/RetOwnersRepFnl_French_0.pdf

Lauzon, Al, Norman Ragetlie, Wayne Caldwell et David Douglas (2015). *State of Rural Canada Report, Ontario*, Fondation canadienne pour la revitalisation rurale (FCRR). Source : <http://sorc.crrf.ca/ontario/>

Lang, Cathy et Mary Ferguson (2015). *Reflections on Rural Social Enterprise in Ontario: RSEC Learning Report*. Source : <http://seontario.org/rural-social-enterprise-ontario-rsec-learning-report/>

Le Conseil de la coopération de l'Ontario, *Outils pour la succession d'entreprise*. Source : http://www.cco.coop/fr/Transmissiond'entreprises_74/

Partenariat local en matière d'immigration de Leeds & Grenville, *Leeds & Grenville Immigration Strategy, For the Attraction and Retention of Newcomers to Canada*. Source : <http://p2pcanada.ca/wp-content/blogs.dir/1/files/2015/08/Leeds-and-Grenville-LIP-Strategy.pdf>

Assemblée législative de l'Ontario, *Projet de loi 36, Loi de 2013 sur les aliments locaux*. Source : http://www.ontla.on.ca/web/bills/bills_detail.do?locale=fr&Intranet=&BillID=2754

Local Organic Food Co-ops Network, Local Food and Farm Co-ops. Source : <http://cultivatingfoodcoops.net/about-lofc/>

Moazzami, Bakhtiar (2014). *RENFORCER LES COMMUNAUTÉS RURALES DU CANADA : Moins nombreux et plus âgés : Population et démographie : Les défis du Canada*. Gouvernement du Canada et Essential Skills Ontario, p. 10. Source : <http://strengtheningruralcanada.ca/wp-content/uploads/Moins-nombreux-et-plus-%C3%A2g%C3%A9s-Population-et-d%C3%A9mographie-Les-d%C3%A9fis-du-Canada.pdf>

Nourishing Ontario, *Ontario Food Hub Case Studies 2015*. Source : <http://nourishingontario.ca/ontario-food-hub-case-studies-2015/>

Ontario Co-operative Association, *Co-operative Business Succession* (2015). Source : http://www.ontario.coop/cms/documents/1175/Co-operative_Business_Succession_V1.4_Oct_21-15.pdf, et feuille d'information *Co-op Business Conversions*, juillet 2013, source : http://www.ontario.coop/cms/documents/817/BP09_Co-operative_Business_Conversions_FINAL.pdf

Ontario Farmland Trust, lettre au MAAARO en réponse aux *Lignes directrices sur les utilisations permises*, 13 mai 2015. Source : <https://ontariofarmlandtrust.ca/wp-content/uploads/2015/10/Submission-on-OMAFRA-Permitted-Use-Guidelines-Ontario-Farmland-Trust-May-13-2015.pdf>

Ontario Farmland Trust, « Ontario Farmland Trust Supports Campaign Commitment for Protection of Farmland », COMMUNIQUÉ : News/Agriculture/Environment Editors and Reporters, 21 mai 2014. Source : <https://ontariofarmlandtrust.ca/wp-content/uploads/2014/05/MEDIA-RELEASE-Ontario-Farmland-Trust-Supports-Campaign-Commitment-for-Protection-of-Farmland.pdf>

Ontario Farmland Trust, *Farmland Protection*. Source : <https://ontariofarmlandtrust.ca/programs/land-securement/>

Ontario Farmland Trust, *Planning Regional Food Systems, A Guide for municipal planning and development in the Greater Golden Horseshoe*. Source : https://ontariofarmlandtrust.ca/wp-content/uploads/2014/01/Planning_Regional_Food_Systems_FinalJanuary25.pdf

Ontario Farmland Trust. *The Basics-Understanding Farmland Easement Agreements*. Source : <https://ontariofarmlandtrust.ca/programs/land-securement/protect-your-farm/farmland-protection-agreements/the-basics-understanding-farmland-easement-agreements/>

Fédération de l'agriculture de l'Ontario, lettre au MAAARO en réponse aux *Lignes directrices sur les utilisations permises*, 13 mai 2015. Source : <https://ofa.on.ca/issues/submission/OFA-response-to-omafra-guidelines-of-permitted-uses>

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), *Maintien des immigrants dans les communautés rurales de l'Ontario (MICRO)*, date de dernière mise à jour : 4 janvier 2016. Source : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/rural/edr/cirro/index.html/>

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), *Lignes directrices sur les utilisations permises dans les zones agricoles à fort rendement de l'Ontario*. Source : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/landuse/permitteduses.htm>

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), *Feuille de route pour les régions rurales : La voie à suivre pour l'Ontario*, mise à jour de novembre 2015. Source : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/rural/roadmap-15.htm>

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), *Stratégie ontarienne de promotion des produits alimentaires locaux*, mise à jour de novembre 2015. Source : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/about/localfood.htm>

Parlement du Canada, *Projet de loi C-274, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale)*, (première lecture) 19 mai 2016. Source : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=F&Mode=1&DocId=8290296>

Passmore, Cale J. (2015). Communauté d'apprentissage des politiques rurales, résumé/promotion pour l'Institut de développement rural, *Report : Settlement Services Available to Immigrants and Newcomers*. Source : <http://rplc-capr.ca/report-settlement-services-available-to-immigrants-and-newcomers/>

PCC Farmland Trust, *Four Elements Farm: A farmland success story*, publié le 30 septembre 2016. Source : <https://www.pccfarmlandtrust.org/four-elements-farm-farmland-success-story/>

Peever, Tracey (2013). « Sharing is Good Business — What happens when employees are not just workers but co-owners? » *Advantage Magazine*, 18 septembre 2013. Source : <http://advantagemagazine.ca/2013/sharing-is-good-business/>

Petherick, Amy (2014). « Are Canadian farmers ready for the succession challenge? HR toolkit designed to assist farmers with transition and to help ensure the farm's continued success. » *Country Guide*, 30 septembre 2014. Source : <https://www.country-guide.ca/2014/09/30/are-canadian-farmers-ready-for-the-succession-challenge/44768/>

REAP Ontario, *Literature Review*. Source : <http://www.reapontario.ca/research/literature-review/>

Regional Analytics & Planscape, *Economic Impacts of Farmers' Markets in the Province of Ontario*, Farmers Markets Ontario (2011). Source : <http://www.planscape.ca/planscapePDFs/46-plan1.pdf>

Robichaud, André, *Youth attraction & retention in Northeastern Ontario: A regional strategy*. Papers in

Canadian Economic Development, Université de Waterloo, Volume 13. Source : <http://pced.uwaterloo.ca/index.php/pced/article/view/48/44>

Rural Ontario Institute, Build Leadership Training. Source : <http://www.ruralontarioinstitute.ca/programs/leadership-training>

Rural Ontario Institute. *Newcomer Engagement and Social Capital in Rural Communities, Summary*, Measuring Rural Community Vitality (document infographique). Source : <http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/Summary%20Newcomer%20Engagement%20and%20Social%20Capital%20in%20Rural%20Communities%20-%20Infographics%20-%20Summary.pdf>

Rural Ontario Institute. Youth Engagement Showcase (vidéos). Source : <https://www.youtube.com/watch?v=fEFSn7XB21E&feature=youtu.be>

Rural Ontario Institute. *Youth Engagement Showcase*. Source : <http://www.ruralontarioinstitute.ca/yes-stories>

Silvius, Ray et Robert C. Annis (2005). *Manitoba Rural Immigration Community Case Studies, Issues In Rural Immigration: Lessons, Challenges And Responses*, Institut de développement rural, Université de Brandon, p. 18. Source : <http://www.brandonu.ca/rdi/files/2011/08/Lessons-Final.pdf>

Statistique Canada, Régions rurales et petites villes du Canada, Bulletin d'analyse (2005). *La perte de terres agricoles cultivables au Canada*, Vol. 6, n° 1 (janvier 2005). Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/21-006-x/21-006-x2005001-fra.pdf>

Suess-Reyes, Julia et Elena Fuetsch (2016). « The future of family farming: A literature review on innovative, sustainable and succession-oriented strategies » (résumé). *Journal of Rural Studies*, Volume 47, Partie A, octobre 2016, p. 117-140. Source : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0743016716301401>

Vanwyck, Wayne (2015). *An Entrepreneur's Letter to the Minister of Small Business and Tourism*, ProfitGuide.com, 16 novembre 2015. Source : <http://www.profitguide.com/manage-grow/strategy-operations/an-entrepreneur%E2%80%99s-letter-to-the-minister-of-small-business-and-tourism-95499>

Vibrant Communities Canada, <http://vibrantcanada.ca/resource-library/small-rural-communities/>

Wayland, Sarah V. (2012). *WISE5, Winning Strategies for Immigrant Entrepreneurship in Five Communities*,

Commission consultative sur la formation à Hamilton. Mars 2012. Source : http://www2.hamilton.ca/nr/rdonlyres/98d76227-c319-4c2c-9021-4847feadcfc8/0/jun20edrms_n324659_v1_6_1_workforce_planning_hamilton_final_project_report.pdf

PERSPECTIVES DU NORD

Relève des entreprises rurales : des possibilités d'innovation pour redynamiser les collectivités locales

Charles Cirtwill et Emma Helfand-Green⁴

La planification de la relève des entreprises est essentielle dans une région comme le Nord de l'Ontario qui, tout comme de nombreuses autres régions rurales, voit sa population vieillir et décliner.

Dans cet article, Paul Chamberlain étudie en particulier la relève des exploitations agricoles. Un bref rappel sur l'état du secteur agricole nord-ontarien s'impose donc. Selon le Recensement de l'agriculture de 2016, le nombre total d'exploitations agricoles en activité dans le Nord de l'Ontario (dans l'ensemble de ses 11 districts) a diminué, passant de 2 261 en 2011 à 1 985 en 2016. De plus, l'âge moyen des exploitants agricoles relevé dans le Nord de l'Ontario en 2016 était de 54,7 ans, contre 54,3 en 2011. On comptait seulement 270 agriculteurs de moins de 35 ans.

Il est intéressant de noter que l'âge moyen des agriculteurs du Nord de l'Ontario se situe légèrement en deçà de celui enregistré dans le sud de la province (54,7 ans contre 55,9 ans en 2016). Toutefois, bon nombre des exploitants agricoles actuels du Nord de l'Ontario approchent de l'âge de la retraite, et la nécessité d'un plan de relève apparaît clairement. C'est d'autant plus nécessaire étant donné que bon nombre d'experts considèrent l'agriculture comme une source de débouchés économiques importants pour l'avenir de la région, puisque de plus en plus d'agriculteurs du Sud de l'Ontario déplacent leur activité vers le nord pour se prévaloir de subventions gouvernementales et accéder à des propriétés plus abordables (White, 2017).

En règle générale, la planification de la relève est essentielle pour le Nord de l'Ontario; malheureusement, il subsiste des lacunes majeures. Une étude menée en 2015 par la Chambre de commerce du Grand Sudbury a mis en évidence que 51 pour cent des propriétaires d'entreprises interrogés n'avaient pas de plan de relève en place. Les principales raisons citées pour expliquer l'absence d'un plan de relève étaient les suivantes : personne pour reprendre les rênes de l'entreprise, pas d'acheteur, pas d'intérêt/pas de besoin, incertitude quant à l'avenir ou fait qu'il soit trop tôt. Ce rapport mentionne également un chiffre troublant : près de 80 pour cent des entreprises dépourvues de plan de relève finissent par mettre un terme à leurs activités. Malheureusement, ce rapport portait sur un centre urbain et ne proposait pas de données pour les zones rurales. Pour autant, ces résultats prouvent que cet enjeu est un véritable problème pour les collectivités du Nord.

Comme l'indique Chamberlain, les entrepreneurs immigrants sont un élément de réponse important pour combler le vide laissé par les propriétaires partant à la retraite dans le Nord de l'Ontario. Dans le cadre d'une étude, la Commission de formation du Nord-Est a interrogé 55 gens d'affaires immigrants dans le Nord-Est de l'Ontario (Curry, 2017). Comme l'explique Don Curry, l'auteur de l'étude, « l'immigration de nouveaux propriétaires d'entreprises constitue un flux de nouveaux entrepreneurs permettant de maintenir la vitalité de la région » (traduction libre). Ce rapport donne lieu à plusieurs recommandations, dont la suivante : les collectivités du Nord-Est de l'Ontario doivent « s'impliquer davantage dans la planification de la relève des entreprises. Elles pourraient notamment mettre sur pied un cadre régissant les activités des ADE [agents de développement économique] en ce qui concerne le recrutement de nouveaux propriétaires d'entreprises » (Curry, 2017, traduction libre). Cela prouve que de nombreuses collectivités, aussi bien dans les régions urbaines que rurales, commencent à réfléchir au rôle important

⁴ Les auteurs tiennent à remercier James Barsby pour ses contributions au présent article.

que les nouveaux arrivants peuvent être amenés à jouer dans la planification de la relève.

En ce qui concerne le Nord ontarien, plutôt que de se focaliser uniquement sur les nouveaux arrivants internationaux, les collectivités peuvent et doivent tenir compte du rôle que les nouveaux arrivants issus d'autres collectivités ontariennes et canadiennes peuvent jouer dans la planification de la relève. Il existe de nombreuses possibilités pour attirer de nouveaux résidents, surtout des personnes qui résident dans de grandes zones urbaines et qui sont en quête d'un autre mode de vie et d'un logement plus abordable.

Autre aspect très intéressant, et particulièrement pertinent dans le Nord de l'Ontario : le rôle que la population autochtone peut jouer en pourvoyant les postes devenus vacants à la suite de départs à la retraite. Contrairement à la population générale, la population autochtone du nord de la province connaît un accroissement démographique, et contribuera de façon importante à grossir les rangs de la population active de demain. Une série de rapports rédigés par Moazzami et Cuddy souligne que la part de la population autochtone en pourcentage de la population totale devrait augmenter dans les 11 districts du Nord de l'Ontario (Tableau 1). La région constate déjà un essor de l'entrepreneuriat autochtone, avec l'ouverture de plusieurs entreprises florissantes partout dans le Nord. Cette population pourrait avoir l'occasion de jouer un rôle dans le rachat et l'exploitation d'entreprises existantes, ce qui serait une approche innovante pour la planification de la relève.

Tableau 1 : Projections de la part de la population autochtone en âge de travailler (de 20 à 64 ans), en pourcentage de la population totale (Sources : Moazzami et Cuddy, Projections au Nord : série sur le capital humain, Thunder Bay : Institut des politiques du Nord)

	2013	2041
Grand Sudbury	8,1	10,6
Algoma	15,8	23,9
Kenora	28,8	43,5
Rainy River	23,4	46,8
Manitoulin	40,3	62,1
Nipissing	10,4	12,9
Thunder Bay	11,0	19,3
Cochrane	11,2	20,6
Timiskaming	4,9	7,2
Parry Sound	5,9	7,3
Sudbury	15,1	24,6

Enfin, le système d'éducation postsecondaire a permis la mise en œuvre dans le Nord ontarien de certaines innovations inédites dans le cadre de la planification de la relève des entreprises. L'École de médecine du Nord de l'Ontario (à Sudbury et Thunder Bay) et la faculté de droit Bora Laskin (par le biais de l'Université Lakehead de Thunder Bay) ont mis au point des programmes d'études et de placement uniques en leur genre pour aider les diplômés dans les districts du Nord. Ces programmes proposent également des domaines de spécialisation qui rendent possible une expérience nordique encore plus approfondie, notamment en mettant l'accent sur les peuples autochtones, les questions environnementales et les petits cabinets. Ces deux programmes ont vu le jour pour pallier la pénurie de médecins et d'avocats dans le Nord de l'Ontario, et pour veiller à ce que les nouveaux professionnels qui se lancent dans ces carrières bénéficient des compétences, de l'expérience et des mécanismes de soutiens leur permettant d'exercer dans un contexte nordique. Le Collège Northern a lui aussi mis en place des programmes similaires, et a notamment annoncé l'ouverture un nouveau complexe pour les services médicaux d'urgence qui associe des zones de formation et des espaces où évoluent des praticiens communautaires. La fusion des espaces de formation et de pratique permet aux étudiants d'acquérir une expérience d'apprentissage pratique susceptible de contribuer à la relève des entreprises à l'avenir. Ces programmes uniques en leur genre ne sont que quelques exemples des initiatives entreprises par les collectivités nord-ontariennes pour devancer les pénuries de main-d'œuvre qui s'annoncent et pour planifier la relève des entreprises.

Dans l'ensemble, les solutions proposées par Chamberlain ont toutes été mises en œuvre dans des

collectivités du Nord de l'Ontario, et soulignent combien il est important de combiner plusieurs stratégies pour faire face à la réalité de demain. Pour planifier efficacement la relève des entreprises rurales, il sera important de réfléchir au rôle que peuvent jouer les nouveaux arrivants au sens large du terme (immigrants internationaux et venus d'autres collectivités ontariennes et provinces canadiennes) ainsi qu'une population autochtone toujours plus nombreuse.

Bibliographie

Curry, D. (2017). *Les nouveaux entrepreneurs du Nord*. Hearst : Commission de formation du Nord-Est. Source : <http://www.fnetb.com/wp-content/uploads/2017/02/Les-nouveaux-entrepreneurs-du-Nord.pdf>

Gillis, L. (21 juin 2017). *Plans for fire hall complex at Northern unveiled*. Source : <http://www.timminstimes.com/2017/06/21/plans-for-new-fire-hall-ems-complex-at-northern-unveiled>

Statistique Canada. *Tableau 004-0200, Recensement de l'agriculture, fermes classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), aux 5 ans (2011 et 2016)*, CANSIM. Date de consultation : 10 juin 2017.

Statistique Canada. *Tableau 004-0239, Recensement de l'agriculture, nombre d'exploitants agricoles par ferme selon l'âge, aux 5 ans (2011 et 2016)*, CANSIM. Date de consultation : 10 juin 2017.

Chambre de commerce du Grand Sudbury (2016). *Succession Planning Infographic*. Source : <http://sudburychamber.ca/wp-content/uploads/2016/11/Infographic-Succession-Plan-2.pdf>

White, E. (2017). « Census shows agriculture in decline, but northern farmers see golden age ahead. » *CBC News*, 11 mai. Source : <http://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/northern-ontario-agriculture-young-farmers-1.4109807>

Bénévolat en milieu rural : à quel rythme bat le cœur de nos collectivités?

Tracy Birtch

Introduction

Le bénévolat est un moteur d'innovation et de changement, il crée des liens entre des groupes sociaux afin de renforcer leur résilience et il est l'ingrédient qui perpétue la culture et les services d'une collectivité. Faute d'un bénévolat solide et dynamique, la qualité de vie et la santé des collectivités rurales commencent à se détériorer.

Selon l'Organisation internationale du Travail, un bénévole se définit comme « toute personne qui accomplit un travail non rémunéré et non obligatoire, soit par l'intermédiaire d'une organisation, soit directement pour d'autres personnes qui n'appartiennent pas à son ménage. » En se fondant sur cette définition, on peut dégager deux caractéristiques essentielles propres aux bénévoles : 1) pas de rémunération monétaire et (ou) en nature; 2) pas d'incitation pécuniaire à accomplir une tâche, une activité ou un service.

D'après Statistique Canada, entre 2004 et 2013, entre 43 et 50 pour cent de la population non métropolitaine de l'Ontario a travaillé bénévolement pour un groupe ou pour une organisation, offrant son temps, son énergie et ses compétences à des organismes caritatifs et sans but lucratif. Ces taux officiels de bénévolat sont similaires (légèrement supérieurs) aux niveaux de participation relevés dans les zones métropolitaines en matière de bénévolat. Les heures travaillées bénévolement représentent environ deux milliards d'heures à l'échelle du Canada, soit l'équivalent de plus d'un million d'emplois à plein temps. On estime qu'au Canada, la valeur économique du bénévolat représente 50 milliards de dollars par an, « une estimation prudente qui ne tient pas compte des dépenses en capital, du renforcement de compétences ni de l'amélioration des comportements » (Alexander, Gulati, 2013).

Cependant, au cœur du bénévolat, on trouve des idéaux qui vont bien au-delà de la motivation financière. Pour certains, le bénévolat est l'expression d'une bonté qui est motivée par un souci véritable pour le bien-être des autres et de la collectivité dans son ensemble. D'autres sont motivés par les possibilités de réseautage ou l'acquisition d'expériences susceptibles de renforcer la cohésion et les possibilités sur le plan social. Indépendamment de ce qui motive les bénévoles, le bénévolat rend service aux collectivités grâce à l'investissement de ressources personnelles limitées, comme le temps et le talent, et grâce au capital social obtenu en renforçant les réseaux sociaux. La notion d'« entraide entre voisins » est le ciment qui renforce la communauté en cas d'épreuve et qui contribue à créer une meilleure qualité de vie, notamment grâce à des activités récréatives et culturelles qui renforcent le dynamisme des collectivités. Le bénévolat ne profite pas qu'aux collectivités : les bénévoles eux-mêmes ont la possibilité de s'essayer à de nouvelles expériences professionnelles avant d'investir dans des formations coûteuses, et peuvent acquérir et perfectionner des compétences qui leur seront utiles lors de futures missions rémunérées.

Le bénévolat formel (aide non rémunérée apportée dans le cadre d'un groupe, d'un club ou d'un organisme dans l'intérêt des autres) est fréquent dans les collectivités urbaines comme rurales. Des données de 2013 montrent que la proportion de personnes proposant un bénévolat formel est légèrement plus élevée dans les collectivités non métropolitaines de l'Ontario, mais pas de façon notable. Il existe une distinction statistique importante entre l'expérience rurale et l'expérience urbaine, dans le sens où les bénévoles des régions rurales tendent davantage à aider plusieurs organisations. Quatre-vingt-trois pour cent des Canadiens et des Ontariens indiquent faire du bénévolat non formel (aider un voisin ou fournir des soins à un parent).

D'après le rapport *Formal and Informal Volunteering and Giving : Regional and Community Patterns in Canada*, le bénévolat informel a toujours été plus important dans les collectivités rurales qu'urbaines, même si l'on signale que cet écart tendait à se réduire.

Le bénévolat se retrouve dans la plupart des collectivités; toutefois, il peut adopter des expressions différentes selon les particularités locales. On comprendra aisément que l'expérience vécue dans les régions rurales n'est pas la même que celle vécue en ville, mais même dans un contexte rural, chaque collectivité peut se différencier par sa culture, ses valeurs, sa démographie et son mode de vie. Par exemple, une collectivité rurale agricole située au sud de l'Ontario pourra s'avérer très différente d'une collectivité rurale située dans une région boisée nordique, qui fonctionne culturellement autour d'activités telles que la chasse et la foresterie.

Consciente des différences existant à l'échelle rurale, la circonscription sanitaire du comté de Huron a mis au point une « loupe rurale », un processus qui tient compte des priorités, besoins et valeurs uniques d'une collectivité rurale chaque fois qu'une nouvelle initiative est élaborée ou modifiée. Une telle approche protège les collectivités en évitant d'y mettre en place certaines solutions au seul motif que celles-ci fonctionnent dans une autre région, avec le risque d'essuyer un échec parce que ces solutions ne prennent pas en considération les priorités et les besoins qui sont propres à chaque collectivité.

L'importance du bénévolat dans l'histoire

Jadis, l'entraide n'était pas seulement essentielle à la survie : c'était aussi un construit social profondément enraciné dans les collectivités rurales. De nombreuses activités qui appartenaient autrefois à l'économie informelle ont migré dans le cadre formel de l'économie d'échange au fil de l'industrialisation. Dans de nombreuses collectivités éloignées dépendant avant tout de l'exploitation des ressources, cette évolution a eu lieu plus tard qu'ailleurs. En outre, dans bon nombre de ces collectivités, la prestation de services organisée n'existait pas, ou était seulement accessible en parcourant de longues distances. Cet écart dans la prestation de services a renforcé la nécessité de s'entraider, et les familles et les voisins donnaient de leur temps et de leur sueur pour s'épauler à chaque étape de la vie. À cet égard, dans un contexte rural où les prestataires de services formels demeurent aujourd'hui éloignés, les collectivités continuent plus qu'ailleurs à faire appel à un système de travail informel fondé sur des échanges non rémunérés.

Dans les régions rurales, le bénévolat s'articule autour d'activités organisées et non organisées. Au fil du temps, cette association a instillé chez de nombreuses collectivités rurales le sentiment d'être autonomes s'agissant de la résolution des enjeux locaux. On peut ainsi citer le « Grange Movement », soit le développement de coopératives rurales au sein desquelles les fermiers s'associaient pour acheter des fournitures en gros afin d'éviter des frais de transport de plus en plus élevés. Autre exemple : la naissance de la Fédération des instituts féminins, qui inculquait des compétences domestiques aux femmes des régions rurales et organisait des cliniques mobiles de puériculture avec l'aide de bénévoles, pour évaluer le bien-être et le développement des nourrissons.

L'un des accomplissements majeurs du bénévolat dans les collectivités rurales est d'avoir comblé les lacunes dues à l'austérité et tiré parti des ressources existantes dans l'intérêt de la communauté. Certaines infrastructures communautaires ont entièrement été bâties et entretenues au fil du temps grâce aux efforts de clubs philanthropiques et de citoyens bénévoles.

Les organisations confessionnelles, dont les études sur le bénévolat font souvent abstraction, représentent l'un des plus vastes viviers de bénévoles. Par le passé, les organisations confessionnelles étaient un pôle d'activité sociale plus prédominant qu'aujourd'hui, et contribuaient davantage à répondre aux besoins des membres de la collectivité locale, même si les besoins actuels demeurent tout aussi importants.

Tendances démographiques actuelles dans les régions rurales

De nombreuses collectivités rurales indiquent qu'elles ressentent un sentiment d'appartenance communautaire plus profond que la moyenne provinciale. Toutefois, la force des réseaux sociaux varie considérablement d'une localité rurale à une autre. Parallèlement, un sentiment de solitude et d'isolement peut naître dans les régions vastes où les possibilités de transport sont limitées.

De nombreuses collectivités rurales assistent à un lent déclin démographique, bien que cela dépende de leur emplacement dans la province, puisque certaines collectivités rurales constatent quant à elles une croissance démographique modérée grâce à une faible immigration nette. En dehors de la frange urbaine, les collectivités rurales ayant une faible immigration nette ont un gain net de résidents d'un certain âge (45-64 ans). Dans l'ensemble, les collectivités rurales souffrent généralement du départ d'une large proportion de leurs jeunes adultes (18-24 ans), qui quittent les régions rurales pour trouver un emploi ou pour poursuivre leur scolarité. Cette tendance à l'immigration des adultes âgés et à l'émigration nette des jeunes se traduit par un plus fort pourcentage de personnes âgées parmi les résidents.

Puisque de nombreuses personnes âgées ont des revenus fixes, qu'elles vivent plus longtemps et qu'elles vivent plus souvent seules que par le passé, la pression sur les soignants informels augmente, ce qui est un problème bien connu. Dans certaines régions agricoles et isolées, les personnes « du quatrième âge » intègrent des centres dans lesquels les services sont plus facilement accessibles, mais où les réseaux sociaux peuvent être moins développés.

Il est essentiel de comprendre les tendances démographiques locales pour prévoir l'impact du bénévolat, non seulement parce que la démographie dicte les besoins sociaux, mais également parce que les tendances du bénévolat diffèrent selon les groupes d'âge.

Globalement, on constate un lent déclin du bénévolat, formel comme informel, à mesure que les pressions sociétales augmentent et que les responsabilités changent. Alors que les baby-boomers passent du troisième au quatrième âge, les adultes d'âge moyen sont de plus souvent contraints de prendre soin à la fois de leurs enfants et de leurs parents vieillissants.

Les minorités visibles ne constituent souvent qu'une très petite portion de la population rurale. En 2015, un peu plus de cinq pour cent des nouveaux arrivants au Canada se sont établis hors des cinq grands centres urbains du pays. La proportion de nouveaux immigrants ontariens qui s'installent dans l'Ontario non métropolitain est encore plus faible. De plus, la rétention des nouveaux arrivants dans les zones rurales est un sujet de préoccupation, et les personnes qui quittent les collectivités rurales pour regagner les centres urbains suggèrent qu'il leur a été difficile d'acquiescer un sentiment d'appartenance dans ces localités de taille plus modeste. Le rapport *Newcomer Engagement : Building Social Capital in Rural Communities* du Rural Ontario Institute cite l'exemple de régions rurales qui réussissent à intégrer les nouveaux arrivants, et le bénévolat est souvent un élément clé de cette expérience positive.

Les communautés des Premières Nations font partie des collectivités rurales où la croissance est la plus rapide. Des activités considérées comme bénévoles dans les collectivités rurales du sud ne sont pas forcément vues du même œil dans les communautés des Premières Nations. Elles estiment plutôt que ces activités d'entraide vont de soi quand on fait partie d'une communauté. Dans cet état d'esprit, chaque membre de la communauté a une place qui lui appartient et un rôle tangible à jouer.

Impact du bénévolat sur les collectivités rurales

Le bénévolat est le moteur et le pouls des collectivités rurales. De nombreux services disponibles dans ces collectivités continuent d'exister grâce au généreux investissement de bénévoles.

Les bénévoles contribuent à améliorer la qualité de vie dans les collectivités rurales. C'est essentiellement grâce aux efforts des bénévoles que les fournisseurs de services communautaires et les églises sont en mesure d'administrer des programmes et de servir les personnes dans le besoin. Un récent rapport du Conseil de planification et de recherche (*The Heart of Community: A Report on Volunteerism in Perth and Huron Counties*) indique que 84 pour cent des organismes sans but lucratif locaux interrogés déclarent qu'ils n'existeraient tout simplement pas sans les bénévoles leur permettant d'assurer leurs services.

Bien plus que le simple accomplissement d'une tâche, le bénévolat appuie la vie à mesure que les membres d'une communauté en parcourent les différentes étapes. Il s'agit d'un dialogue social et affectif avec la communauté. L'absence de transport en commun et les vastes étendues séparant les collectivités

rurales limitent les possibilités de transport actif (p. ex. marche et bicyclette), imposent de posséder un véhicule personnel pour se déplacer, et intensifient le sentiment de solitude et d'isolement. Le bénévolat a ceci de positif qu'il peut réduire l'isolement social pour le bénévole comme pour la personne à qui celui-ci offre ses services.

Le bénévolat encourage la philanthropie et l'implication communautaire, ce qui se traduit par des bénéfices tangibles pour la collectivité. L'investissement personnel du bénévole crée un sentiment de responsabilité ainsi que d'appartenance. La camaraderie née du travail d'équipe joue sur le moral communautaire et elle est essentielle pour insuffler un sentiment de fierté et de solidarité locale. Dans un organisme sans but lucratif, cet élément, qui contribue au développement de la conscience communautaire, peut disparaître quand les activités de planification et de mise en œuvre passent des mains des bénévoles à celles d'un personnel rémunéré.

Les collectivités rurales sont par nature très unies, et il est donc plus facile pour leurs membres de se rendre compte qu'un voisin est dans une situation difficile et de savoir comment l'aider. Le fait de travailler ensemble et de se préoccuper des autres aide les gens à tisser des liens et leur donne l'occasion de forger de véritables relations. Au même titre, dans une collectivité où « tout le monde connaît tout le monde », il y a un revers à cette médaille : l'absence d'anonymat peut dissuader quelqu'un de chercher de l'aide formellement par peur d'être stigmatisé.

Pour les nouveaux arrivants, il peut être difficile de s'intégrer dans une communauté très soudée. Les membres de celle-ci peuvent en effet traiter les nouveaux venus avec suspicion, parce qu'ils sont réticents à modifier le cercle social étroit sur lequel ils s'appuyaient jusqu'alors. Pour les nouveaux arrivants, le bénévolat est un bon moyen de s'intégrer à une communauté. En donnant de leur temps, ils prouvent leur intérêt à leur nouvelle communauté tout en s'imprégnant de la culture et des valeurs qui lui sont propres. En outre, cela leur donne l'occasion de constituer leurs propres réseaux sociaux. En établissant ne serait-ce que deux ou trois relations avec des personnes bien intégrées dans une communauté, les nouveaux arrivants peuvent ainsi aisément entrer en relation avec bien d'autres résidents.

Le capital social (le réseau de relations qui unit des personnes vivant dans une même société et lui permettant de fonctionner plus efficacement) obtenu grâce au bénévolat est significatif. Même si les bénévoles se focalisent généralement sur une ou deux organisations, environ la moitié d'entre eux œuvrent au sein de plusieurs entités. Cette « pollinisation croisée » de personnes, de ressources, d'idées et de possibilités crée une communauté plus solide et plus résiliente.

En ce qui concerne les jeunes générations, le bénévolat leur donne accès à un réseau de décideurs communautaires, comme les représentants de l'administration locale, les chefs de police ou des pompiers et les leaders communautaires. Ces rencontres leur permettent de s'informer sur les possibilités à l'échelle locale, d'être mentorés et d'enrichir leur expérience de vie. Les possibilités de leadership offertes dans les groupes et organismes locaux permettent aux jeunes d'acquérir une précieuse expérience et de se préparer au monde du travail.

Le recours au bénévolat n'est pas toujours le moyen le plus efficace d'accomplir un travail en raison de la nécessité constante de former et d'encadrer les bénévoles, mais il permet de renforcer les capacités et donne aux clubs et organismes locaux les moyens de continuer à offrir des services locaux. Les bénévoles ruraux peuvent être amenés à endosser des responsabilités plus nombreuses, notamment sur le plan opérationnel, dans les petits organismes sans but lucratif disposant de moins de personnel pour réaliser les activités quotidiennes.

En surveillant les besoins en matière de bénévolat, on peut repérer les lacunes et les besoins émergents dans l'offre de services. Les organismes et les bénévoles des régions rurales disposant de ressources limitées, ils doivent collaborer et former des alliances stratégiques pour obtenir les mêmes résultats que dans un contexte urbain. Ces alliances contribuent à ouvrir des possibilités et à renforcer la collaboration, assurant ainsi un déroulement efficace des opérations. Cette intersection de réseaux sociaux jette les bases pour de nouvelles initiatives, grâce à des relations qui se renforcent au-delà de l'expérience

bénévole initiale. Ainsi, deux personnes qui se sont rencontrées en siégeant bénévolement au conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif peuvent se rendre compte qu'elles sont toutes les deux passionnées par les questions environnementales et lancer ensemble une initiative environnementale communautaire.

Les bénévoles peuvent jouer un rôle de leader en prônant le changement communautaire et en mobilisant les bonnes volontés, puisqu'ils ne sont pas prisonniers des contraintes et protocoles bureaucratiques qui peuvent freiner l'action des professionnels. Les bénévoles peuvent sensibiliser avec énergie et passion, agir en toute indépendance sans être gênés par des restrictions et responsabilités organisationnelles, et, souvent, être en mesure de s'exprimer plus hardiment. Ils constituent des sources d'énergie autonomes capables d'amorcer un changement communautaire.

Il est difficile de quantifier la valeur du bénévolat, mais il est utile d'essayer de le faire. Craig Alexander et Sonya Gulait, analystes du Groupe Banque TD, ont calculé l'impact du bénévolat au Canada en se servant de la formule suivante :

En 2010, plus de 13,3 millions de personnes ont fait du bénévolat
(ce qui représente 2,1 milliards d'heures données bénévolement, soit l'équivalent de 1,1 million d'emplois à temps plein)
x le salaire horaire moyen en 2012 (24 \$/heure)
= un impact économique d'environ 50 milliards de dollars par année.

Prenons une méthode d'estimation simple : compte tenu du fait que la population rurale du Canada représente environ 30 pour cent de la population canadienne en 2011, et que la population rurale de l'Ontario (soit 2,5 millions de personnes) représente 25 pour cent de la population canadienne rurale dans son ensemble (soit 10 millions de personnes environ), on peut estimer la valeur du bénévolat rural en Ontario à approximativement 3,75 milliards de dollars. Une telle estimation est un bon point de départ pour discerner le véritable impact du bénévolat, mais il faut noter que cette approche met de côté de nombreux éléments, étant donné que les avantages liés au bénévolat ne se limitent pas au temps et à l'argent. Après avoir effectué des recherches approfondies sur la question du calcul de la valeur du bénévolat, Bénévoles Canada a résumé son point de vue dans la déclaration suivante :

Bénévoles Canada reconnaît la nécessité d'évaluer la valeur et l'impact du bénévolat à l'aide de mesures précises portant sur le temps de travail et les programmes des bénévoles; nous reconnaissons également que de telles mesures sont susceptibles de revêtir des formes très diverses.

Déterminer l'impact de la contribution des bénévoles est un processus complexe et sujet à de grandes divergences d'interprétation, car les bienfaits concernent non seulement les individus qui reçoivent de l'aide, mais aussi les organismes, la communauté dans son ensemble et les bénévoles eux-mêmes. Nous, Bénévoles Canada, croyons que toute tentative de mesurer la valeur du bénévolat doit prendre en compte les ressources nécessaires au travail bénévole et le développement économique et social généré par le bénévolat. Les mesures doivent également considérer le travail bénévole non seulement d'un point de vue quantitatif, mais aussi qualitatif : le même degré d'importance doit être donné à ces deux aspects. Ils doivent également être intimement liés sous peine de donner une image incomplète de la vraie valeur générée par le travail bénévole (Bénévoles Canada, 2010).

Bénévolat en milieu rural : tendances actuelles et émergentes

Caractéristiques démographiques des bénévoles

Le bénévolat est essentiel à l'instauration d'une fonction publique et de services sociaux dynamiques et durables dans les collectivités rurales. On notera toutefois que dans son état actuel, le bénévolat est perçu de différentes façons. Certains estiment que le bénévolat dans son ensemble est en déclin, tandis que

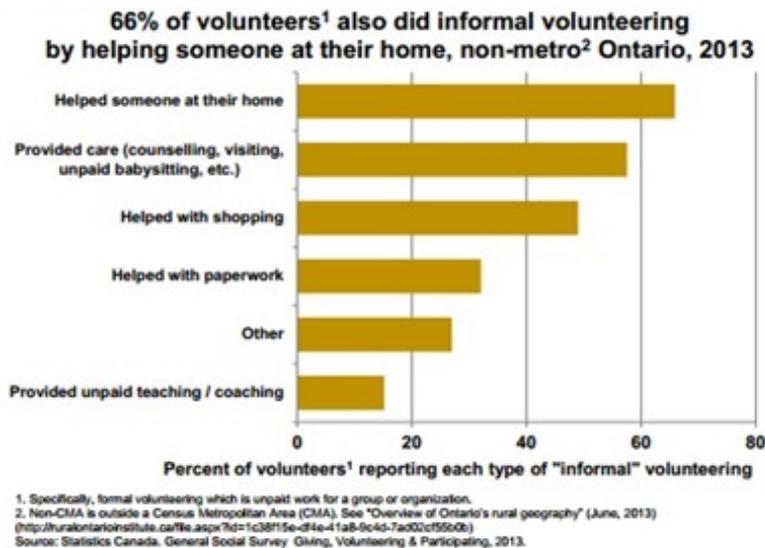
d'autres pensent que le bénévolat ne subit pas de baisse et qu'il joue un rôle aussi important que jadis dans les collectivités, mais qu'il évolue et se focalise davantage sur le mode de vie. D'autres encore sont d'avis que les possibilités de bénévolat se professionnalisent, et qu'on assiste à un changement en ce qui concerne le besoin de bénévoles et le rôle de ceux-ci. Laquelle de ces perceptions reflète le mieux l'état actuel du bénévolat dans les collectivités et les tendances qui émergent en la matière?

Pour pouvoir comprendre dans quelle mesure le bénévolat contribue au bien-être des collectivités rurales, il est utile de déterminer qui sont les bénévoles dans ces collectivités rurales, et comment ces tendances pourraient être amenées à évoluer. L'analyse des données de l'Enquête sociale générale fait ressortir que les femmes sont légèrement plus enclines à faire du bénévolat que les hommes (une tendance qui révèle une hausse mineure en 2013), et que par rapport au nombre de Canadiens qui font du bénévolat de façon formelle, au moins deux fois plus de gens (83 pour cent) font du bénévolat informel en aidant directement leur famille, leurs amis et leurs voisins.

Les personnes ayant un niveau de scolarité élevé font plus de bénévolat. En 2013 par exemple, plus de 60 pour cent des adultes qui résidaient en milieu rural et possédaient un diplôme universitaire indiquaient avoir accompli un travail bénévole, contre 37 pour cent de ceux n'ayant que le diplôme d'études secondaires. (De très nombreux diagrammes et tableaux sur le bénévolat dans les régions rurales sont fournis dans le rapport *Focus on Rural Ontario 2015* du Rural Ontario Institute, et ont servi à constituer les diagrammes suivants).

Le revenu joue lui aussi sur le taux de bénévolat : Statistique Canada a indiqué que 58 pour cent des personnes appartenant à un ménage dont le revenu dépassait 120 000 dollars ont fait du bénévolat, contre 33 pour cent pour les personnes dont le revenu était inférieur à 20 000 dollars. Soulignons toutefois qu'en général, les bénévoles des ménages à faible revenu avaient consacré en moyenne plus d'heures au bénévolat que les bénévoles des ménages à revenu élevé.

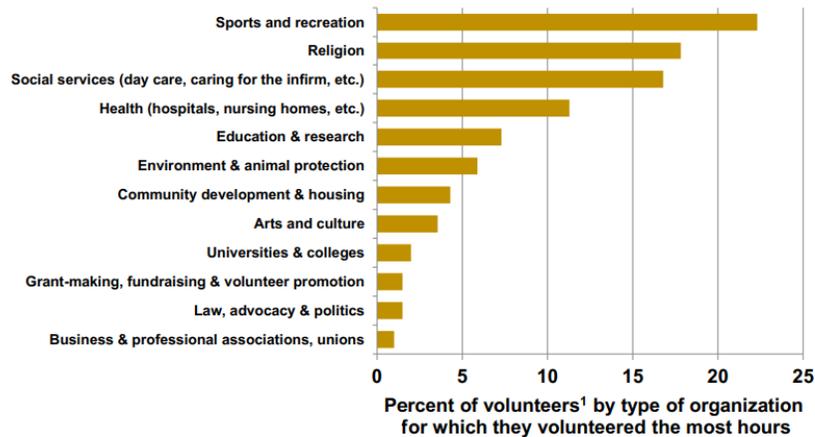
Diagramme 1



Le besoin de bénévoles, les possibilités de bénévolat existantes et le type d'activités que les bénévoles souhaitent accomplir ne correspondent pas toujours. Dans l'Ontario rural, les cinq principaux types d'organismes auxquels les bénévoles donnent le plus de leur temps sont les suivants : sports et loisirs, religion, services sociaux, santé, et éducation et recherche. Il en va quelque peu différemment dans les zones urbaines, où les sports, les services sociaux et d'éducation se classent avant la religion et la santé.

Diagramme 2

22% of volunteers spent their most time volunteering for a sports or recreation organization, non-metro² Ontario, 2013

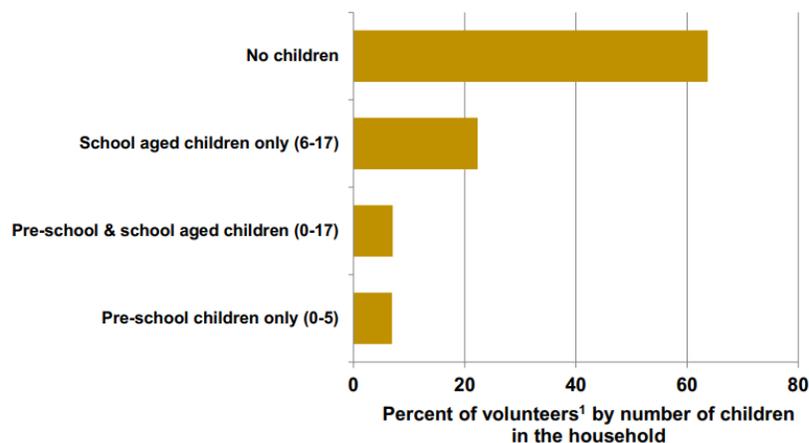


1. Specifically, formal volunteering which is unpaid work for a group or organization.
 2. Non-CMA is outside a Census Metropolitan Area (CMA). See "Overview of Ontario's rural geography" (June, 2013) (<http://ruralontarioinstitute.ca/file.aspx?id=1c38f15e-df4e-41a8-9c4d-7ad02cf55b0b>)
 Source: Statistics Canada, General Social Survey: Giving, Volunteering & Participating, 2013.

Les données recueillies partout au Canada suggèrent que le fait d'avoir des enfants chez soi va de pair avec une plus forte tendance au bénévolat. On apprend ainsi que 56 à 59 pour cent des parents ayant des enfants d'âge scolaire à la maison sont des bénévoles, contre 41 pour cent dans les ménages sans enfants chez eux.

Diagramme 3

64% of volunteers have no children in their household, non-metro² Ontario, 2013



1. Specifically, formal volunteering which is unpaid work for a group or organization.
 2. Non-CMA is outside a Census Metropolitan Area (CMA). See "Overview of Ontario's rural geography" (June, 2013) (<http://ruralontarioinstitute.ca/file.aspx?id=1c38f15e-df4e-41a8-9c4d-7ad02cf55b0b>)
 Source: Statistics Canada, General Social Survey: Giving, Volunteering & Participating, 2013.

Par contraste, les statistiques obtenues dans l'Ontario rural suggèrent que 64 pour cent des bénévoles n'ont pas d'enfants chez eux. On attend de la part des parents dont les enfants s'adonnent à des activités sportives ou récréatives qu'ils donnent de leur temps pour réduire les coûts. Toutefois, bien que certains parents soient désireux d'apporter leur aide, les données précitées pourraient expliquer pourquoi certaines associations sportives mineures déclarent qu'il est de plus en plus difficile de trouver suffisamment de bénévoles permanents pour répondre à leurs besoins en matière d'entraînement et de tâches administratives.

Une tendance souvent sous-estimée concerne la baisse de la capacité bénévole dans les organisations confessionnelles rurales, qui est due au vieillissement de la population et à une participation moindre aux activités confessionnelles. Le fait d'appartenir à une organisation confessionnelle et d'assister à des services religieux accentue la probabilité qu'une personne devienne bénévole. Dans un article intitulé *Le bénévolat au Canada*, Statistique Canada indique que « près des deux tiers (65 pour cent) des Canadiens de 15 ans et plus qui participaient à des services religieux au moins une fois par semaine ont fait du bénévolat, comparativement à moins de la moitié (44 pour cent) des personnes qui ne participaient pas souvent à ces services (y compris les personnes qui n'y participaient pas du tout) ». Bien que la propension des pratiquants à faire du bénévolat puisse être supérieure à celle des personnes ne participant pas à une organisation confessionnelle, 70 pour cent des bénévoles ruraux ont indiqué en 2013 qu'ils n'assistaient pas à des services religieux hebdomadaires.

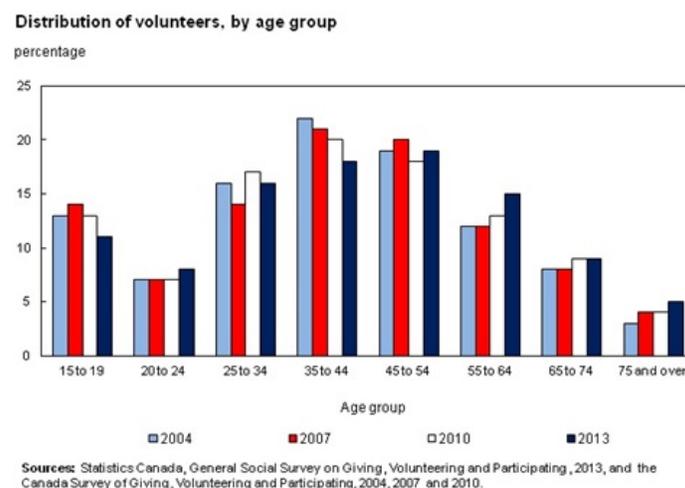
Aujourd'hui, la baisse constante de la fréquentation régulière des services religieux s'accompagne d'une réduction de nombre de bénévoles parmi les fidèles. Le taux des fermetures d'église va croissant, et dans certains cas, la raison n'est pas le manque d'argent mais l'insuffisance du nombre de bénévoles pour faire le travail. Il est maintenant courant que les ecclésiastiques se voient confier plusieurs congrégations dans les collectivités rurales. L'effet domino de cette tendance émergente est le suivant : les fidèles restants doivent intensifier leurs efforts pour assurer le fonctionnement de l'église, ce qui leur laisse moins de temps pour servir la communauté qui les entoure.

Des bénévoles vieillissants et une minorité faisant la majorité du travail

Dans l'Ontario rural, les 35-54 ans sont légèrement plus enclins à travailler bénévolement que les 20-24 ans et les plus de 55 ans. Cet écart se constate partout au Canada dans les régions rurales comme urbaines. Les personnes âgées (65 ans et plus) affichent une participation moindre, ce qui peut s'expliquer en partie par des problèmes de santé; toutefois, les bénévoles âgés travaillaient près de deux fois plus d'heures que les bénévoles plus jeunes.

Si l'on observe les changements intervenus dans la répartition selon l'âge au cours des quatre dernières enquêtes menées au Canada entre 2004 et 2013, on constate que les résultats les plus récents indiquent que cette répartition évolue, avec un pourcentage plus élevé de personnes âgées. Dans les collectivités rurales dont la population est plus âgée que la moyenne, cela peut se traduire par une augmentation des heures de bénévolat pendant un temps. Le manque de temps est l'une des principales raisons avancées par la population en âge de travailler qui ne fait pas de bénévolat. Les familles sont de plus en plus nombreuses à avoir deux parents qui travaillent à temps plein, sans oublier les activités parascolaires et les obligations sociales plus nombreuses. Elles cherchent donc des possibilités de bénévolat qui cadrent avec les contraintes de leur emploi du temps, ce qui explique pourquoi on compte de plus en plus sur les populations âgées pour le bénévolat.

Diagramme 4



Les activités bénévoles accomplies par les adultes plus âgés ne sont pas les mêmes que celles réalisées par les générations plus jeunes. D'après l'Enquête sociale générale, les adultes âgés (plus de 55 ans) avaient davantage tendance à fournir un soutien ou des soins de santé, par exemple en tenant compagnie à d'autres personnes (20 pour cent, contre 15 pour cent des bénévoles âgés de 35 à 54 ans), mais ils étaient moins enclins à accomplir des tâches d'enseignement, de mentorat, d'encadrement ou d'arbitrage que les adultes plus jeunes. À mesure que les bénévoles vieillissent, il est possible que l'on trouve de moins en moins de bénévoles souhaitant enseigner ou encadrer.

Quand on considère les personnes qui font du bénévolat, on constate qu'une minorité de bénévoles accomplit la majorité du travail. En 2010, 10 pour cent des bénévoles avaient à eux seuls accompli 53 pour cent des heures de bénévolat, soit un nombre d'heures correspondant à environ 10 semaines au plus dans un emploi à plein temps (Statistique Canada, 2013). Une pénurie de bénévoles est susceptible de se produire si les jeunes générations ne sont pas en mesure de remplacer les personnes âgées actives quand la santé de celles-ci se détériorera et qu'elles cesseront d'apporter leur contribution. Cette situation pourrait créer des écarts considérables en matière de services.

Une société en mutation et des responsabilités conflictuelles

Même si le nombre de personnes qui accomplissent des activités bénévoles est en hausse, le nombre d'heures de bénévolat reste inchangé, ce qui signifie que les bénévoles donnent moins de leur temps. La société dans son ensemble est de plus en plus occupée, et les contraintes de temps de plus en plus nombreuses. La participation à des activités de divertissement privé (rester à la maison pour regarder des films plutôt que participer à des événements communautaires sociaux) joue également sur les taux de bénévolat.

Le bénévolat est depuis longtemps considéré comme une activité qui ne demande pas de qualifications et qui est motivée par le désir de servir sa communauté plutôt que par l'intérêt personnel, mais cette mentalité est en train de changer. Jadis, il n'était pas rare pour un organisme d'avoir des bénévoles passionnés et de longue date, indépendamment des besoins hebdomadaires de l'organisme en question. Aujourd'hui, les engagements de bénévolat à long terme sont moins d'émules ; les bénévoles recherchent plutôt des tâches précises et à court terme qui conviennent à leur emploi du temps. Cela demande aux organismes de repenser leurs possibilités de bénévolat et leurs initiatives de rétention. Par ailleurs, la culture du bénévolat tend de plus en plus à faire entendre la voix des personnes défavorisées, et les bénévoles qui siègent aux conseils d'administration des organismes locaux et sans but lucratif plaident de plus en plus souvent pour des soutiens de qualité et la dignité pour tous.

La génération du baby-boom ne voit pas le bénévolat de la même façon que la génération du millénaire. De nombreux baby-boomers veulent que leur expérience bénévole ait un sens ; ils ne la voient pas nécessairement comme une activité qui demande des qualifications, mais plutôt comme un moyen d'aider les autres. Les compétences professionnelles des adultes actifs à la retraite représentent une manne qui n'est pas toujours visible, mais qui pourrait être extrêmement utile aux organismes ruraux. Au-delà de l'expérience sans qualification, on pourrait créer davantage de possibilités de bénévolat en déterminant les compétences et l'état d'esprit qui sont nécessaires dans certains secteurs, ou celles qui pourraient être acquises facilement.

Les jeunes générations ont davantage tendance à voir le bénévolat comme une possibilité d'évolution personnelle et de perfectionnement des compétences. Pour pouvoir ouvrir le dialogue avec ces personnes âgées de plus en plus nombreuses mais aussi avec la génération du millénaire, il est important que les organismes sans but lucratif proposent différentes expériences qui trouvent un écho auprès des deux générations. Il est possible que ces changements de mentalité apparaissent plus graduellement dans les collectivités rurales dans la mesure où la palette de comportements peut y être plus stable ou que les organismes sans but lucratif sont moins capables de s'adapter rapidement aux changements sociétaux.

Jadis, en cas de décès dans la collectivité, les groupes confessionnels féminins locaux se rassemblaient pour aider à préparer les funérailles. Il est toutefois de plus en plus rare que des bénévoles soient

disponibles pour fournir ce type de soutien. Les clubs philanthropiques voient leurs ressources bénévoles décliner selon un schéma similaire. Des années 1940 aux années 1980, les clubs philanthropiques ruraux étaient chargés d'importants développements d'infrastructures. De nos jours, les clubs philanthropiques n'offrent plus le même niveau de développement aux collectivités rurales. Pour tenir compte des emplois du temps plus chargés et de l'évolution des perceptions, des clubs philanthropiques comme le Rotary Club ont entrepris de revoir leurs critères d'adhésion pour qu'ils se focalisent plus sur l'implication que sur la fréquentation.

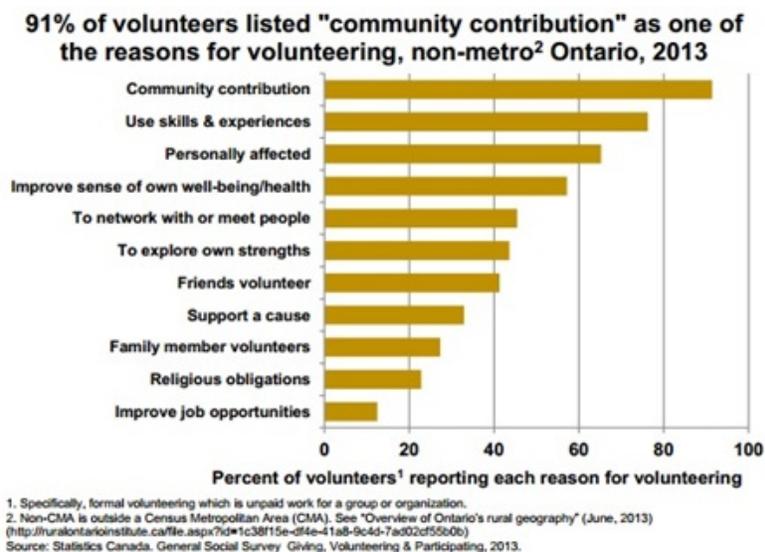
Dans son ouvrage *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, Robert Putnam a mené l'enquête pour savoir si les associations traditionnelles en déclin étaient simplement remplacées par d'autres. Il a constaté que de nombreuses nouvelles organisations se formaient autour de questions ayant une importance politique notable, comme l'environnement ou la condition féminine. Elle compte de nombreux membres, mais la nature de la participation au sein de ces nouvelles associations est très différente :

Pour la vaste majorité des membres, l'adhésion se limite à envoyer régulièrement un chèque de cotisation ou à lire occasionnellement un bulletin d'information. Peu d'entre eux assistent aux réunions, et il est probable que la plupart de ces membres ne se rencontreront jamais (sauf fortuitement). En résumé, leurs liens se limitent à des symboles communs, à des leaders communs, voire à des idéaux communs, mais pas à des échanges (Putnam, traduction libre).

Parallèlement à la privatisation des loisirs, on constate une évolution des habitudes récréatives en plein air. Dans le Nord de l'Ontario, les collectivités rurales constatent une réduction du nombre d'organismes traditionnels consacrés aux activités de plein air, et notent que les guides des sentiers et les bénévoles chargés des activités de plein air sont moins nombreux. Ce déclin se traduit par une diminution du bassin de bénévoles se consacrant au maintien des activités existantes. Par exemple, en 2015, l'ensemble du club motoneige des Ignace Otters a démissionné. Certains des bénévoles se consacraient au club depuis 22 ans et avaient besoin que d'autres bénévoles viennent à leur renfort. Lors de la réunion organisée pour recruter de nouveaux bénévoles, personne ne s'est présenté. Pour des raisons similaires, la Federation of Ontario Cottagers' Associations met l'accent sur le partage des idées pour mobiliser les jeunes au sein de ses organisations affiliées.

Même si la société change, il y a une bonne nouvelle : la motivation qui pousse au bénévolat reste essentiellement altruiste, puisque 91 pour cent des bénévoles souhaitent contribuer à la vie communautaire.

Diagramme 5



La popularité d'un enjeu peut aussi permettre de recruter des bénévoles plus facilement. Tragiquement, quelques mois avant l'ouverture d'un foyer d'accueil pour hommes à Goderich (Ontario), un sans-logis s'est noyé, ce qui a déclenché une vague de sympathie parmi les membres de la collectivité locale, avec au moins 30 personnes offrant au refuge leur aide bénévole.

Selon les données de Statistique Canada, près de la moitié des personnes qui ne font actuellement pas de bénévolat indiquent que c'est parce que personne n'a sollicité leur aide. La possibilité de combler le fossé entre ceux qui ne font pas de bénévolat faute d'avoir été sollicités et ceux qui ont besoin de bénévoles est significative.

En 2010, 14 pour cent des bénévoles avaient recherché des possibilités de bénévolat en ligne, soit 10 pour cent de plus qu'en 2007 et 8 pour cent de plus qu'en 2004. Cette tendance se renforce grâce aux progrès de la technologie, qui propose de nouvelles méthodes de mise en relation innovantes.

Un récent rapport publié par le gouvernement de l'Ontario sur les carrefours communautaires met en évidence que, en raison du déclin démographique et des difficultés de transport, les participants au groupe de réflexion indiquaient qu'il serait utile d'étudier les possibilités des ressources virtuelles par opposition aux services traditionnels « en dur ».

De plus en plus, Internet permet de faire connaître les problèmes dès leur survenue. À l'heure actuelle, les centres virtuels d'action bénévole apparaissent comme un moyen de promouvoir des possibilités de bénévolat et de trouver les bonnes personnes pour ces postes. Il n'est pas étonnant de constater que les portails en ligne de bénévolat urbain enregistrent des volumes de trafic plus élevés; toutefois, le volume de trafic augmente également à mesure que les centres virtuels d'action bénévole deviennent mieux établis et gagnent la réputation d'être des ressources communautaires fiables. Cette approche s'annonce pleine de promesses.

Bénévoles Canada collabore actuellement avec le système Volunteer Attract pour créer un carrefour pancanadien de données destiné aux centres d'action bénévole de tout le Canada. Les données de centres urbains comme ruraux sont recueillies par l'intermédiaire de ces centres en ligne pour repérer les tendances émergentes. Ces renseignements permettront de faire des comparaisons à l'échelle nationale, provinciale et régionale pour comprendre les différences et les similarités de l'action bénévole. Ces portails d'action bénévole en ligne offrent par ailleurs des cartes pour localiser les personnes désireuses de devenir bénévoles dans d'autres collectivités.

D'autres initiatives d'action bénévole rurale sont également à l'étude chez Capacity Canada, comme la création de cartes à partir des ressources communautaires disponibles. Par « renforcement des capacités communautaires », on entend le repérage, la mise en valeur et la mise en relation des ressources tangibles d'une collectivité, comme les groupes de services locaux, et de ses ressources intangibles, comme la solidarité locale.

Enjeux géographiques propres à une région

L'un des plus grands obstacles au bénévolat dans les collectivités locales est l'immensité régionale. Les coûts et la disponibilité des moyens de transport peuvent freiner le recrutement et empêcher la rétention des bénévoles. L'essor continu des coûts de transport annulera à un moment ou à un autre la valeur intrinsèque de l'entraide.

Des collectivités rurales adjacentes ont souvent une identité qui se fonde autant sur la compétition que sur la cohésion avec les collectivités voisines; ces rivalités de longue date se voient par exemple dans les rencontres sportives. À la suite de fusions municipales, il a souvent fallu tenir compte du profond attachement des habitants à l'égard de leur propre collectivité alors que la gouvernance de celle-ci changeait pour inclure d'autres localités. Quand une identité communautaire est aussi intériorisée, il peut être difficile d'accepter l'idée de la collaboration intercommunautaire d'organismes sans but lucratif et de réseaux d'action bénévole. Une collecte de fonds en vue d'équiper un hôpital local peut, par exemple, se

heurter à ces préoccupations quand la gouvernance régionale des services de santé semble distante. Cela crée une approche communautaire localisée qui peut compliquer la tâche des personnes qui sortent de leur collectivité immédiate pour apporter leur aide. Il est difficile d'édifier une identité collective en dehors des cercles communautaires immédiats quand les membres de cette collectivité rejettent les initiatives collaboratives intercommunautaires souhaitant mener à bien des accomplissements plus importants. Le problème à long terme associé aux collectivités qui fonctionnent de façon cloisonnée est la fracture des initiatives et services communautaires. Pourtant, tout n'est pas voué à l'échec dans ce domaine puisque plusieurs United Ways/Centraide et Fondations communautaires multi-comtés couvrant de vastes zones ont trouvé des méthodes pour pallier ces difficultés.

Des normes de responsabilité civile de plus en plus strictes et des capacités limitées

Vérifications

Les critères de plus en plus nombreux des assurances de responsabilité civile imposent des processus administratifs et de sélection des bénévoles plus complexes. Bon nombre de petits organismes sans but lucratif ne disposent tout simplement pas du personnel à plein temps ou de la capacité nécessaires pour appuyer les bénévoles efficacement et satisfaire à des critères de plus en plus stricts sur le plan de la responsabilité civile.

Pour qu'un bénévole soit à l'aise à l'idée d'offrir ses services ou son temps à un organisme, il faut qu'il y règne un niveau de confiance élémentaire. La multiplication d'exigences comme les vérifications policières peuvent parfois donner aux bénévoles le sentiment d'être considérés comme des criminels et peut saper leur confiance. Le processus de vérification du dossier de police peut être particulièrement blessant pour les personnes issues d'autres horizons culturels. Pour améliorer la confiance vis-à-vis de l'organisme, celui-ci doit mieux faire comprendre que les vérifications policières ne sont pas seulement réalisées dans l'intérêt de l'organisme et de ses clients, mais aussi dans l'intérêt du bénévole lui-même.

À l'heure actuelle, il existe trois niveaux de vérification, mais les lois sur les vérifications policières ne sont pas harmonisées à l'échelle du Canada. Ces trois niveaux sont les suivants : une vérification policière du casier judiciaire, une vérification des informations de police (y compris toute accusation en instance ou contact avec la police) et une vérification policière de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables (y compris les amnisties et les comportements violents non criminels susceptibles de faire courir un danger à autrui).

Il faut se demander si le niveau de vérification requis est adapté au niveau de risque que comporte l'activité bénévole. Ainsi, bien que l'on s'attende à ce que quelqu'un qui travaille auprès d'une population vulnérable (comme les enfants et les personnes âgées) fasse l'objet d'une vérification policière de son aptitude à travailler auprès de telles personnes, il n'est pas forcément nécessaire d'imposer ce type de vérification à quelqu'un qui participe à une opération de nettoyage de parc.

Le coût des vérifications policières ainsi que les efforts à déployer pour les réaliser peuvent avoir un effet dissuasif sur les bénévoles. Si les vérifications sont peu pratiques ou demandent beaucoup de temps, les bénévoles peuvent se décourager et interrompre le processus avant son terme.

Évaluation

De plus en plus, les organismes sont tenus de montrer aux bailleurs de fonds les résultats obtenus par leur programme grâce aux fonds reçus, et démontrer leur impact sur la communauté dans son ensemble.

Ces exigences de mesure et d'évaluation de plus en plus nombreuses font peser un fardeau supplémentaire sur le personnel rural qui exerce souvent déjà plusieurs fonctions simultanément, ce qui lui laisse moins de temps pour l'encadrement des bénévoles. Même si la mesure et l'évaluation des services peuvent s'avérer essentielles pour comprendre si un organisme fonctionne efficacement et mettre en évidence d'éventuels enjeux et stratégies, elles peuvent également avoir un effet indésirable en

modifiant le point de vue du personnel sur les bénévoles et en minimisant la valeur de leur contribution. Il est difficile de quantifier la valeur obtenue en matière de capital social ou l'impact intrinsèque du bénévolat sur le plan individuel, ce qui s'accompagne d'un risque : résumer la valeur des bénévoles à des unités de service. La nécessité de présenter des chiffres positifs aux bailleurs de fonds peut également alimenter une tendance à constituer une « réserve » de bénévoles afin d'obtenir des données chiffrées favorables.

Changements gouvernementaux

La modification des politiques gouvernementales peut également avoir des retombées considérables sur l'état du bénévolat dans les collectivités rurales. Les ressources gouvernementales se focalisent le plus souvent sur les centres urbains. Quant aux collectivités rurales, elles ne jouiraient pas du même niveau de service en l'absence de bénévoles. Les grandes structures gouvernementales se déchargent de certaines de leurs responsabilités ; bien que gérable dans les grands centres urbains, ce type de tâches peut s'avérer impossible à accomplir dans les collectivités rurales de taille modeste. En effet, les organismes sociaux existants peuvent ne pas disposer de capacités suffisantes pour mener ces tâches à bien.

Au niveau local, on constate également des changements dans la façon d'opérer des administrations locales. Il est de plus en plus fréquent que les administrations locales pérennisent une infrastructure communautaire locale plutôt que les bénévoles des clubs philanthropiques susceptibles d'avoir contribué à la mise en place de celle-ci. Cette prise de responsabilité administrative débouche également sur un renforcement des critères en matière de responsabilité, de bureaucratie, de planification, de politiques et de réglementations à mettre en œuvre et maintenir. Cette tendance à professionnaliser des tâches jadis confiées à des bénévoles peut se traduire par une perte du sentiment de responsabilité vis-à-vis de la communauté, puisque les bénévoles ne s'occupent désormais plus de l'infrastructure locale.

Enfin, tandis que les administrations cherchent des moyens d'équilibrer les budgets et réduire les dépenses, on dénombre de plus en plus de fermetures d'écoles dans les régions rurales. Celles-ci peuvent bouleverser le sentiment d'appartenance à la communauté, puisque les enfants ne fréquentent plus l'école locale mais se rendent en autobus dans des collectivités voisines. Ce déplacement peut créer chez les jeunes l'impression qu'ils n'appartiennent pas pleinement à une collectivité, ce qui peut conduire à une intensification des départs et du sentiment de responsabilité envers la communauté locale.

Considérations pour l'avenir

Besoins en matière de services

Avec le déclin des soutiens communautaires et des viviers de bénévoles tels que les organismes religieux et les clubs philanthropiques, le fardeau des soins communautaires incombera de plus en plus aux fournisseurs de services ruraux. Ces derniers sont généralement de petites structures dont la capacité et les ressources sont limitées, et bon nombre d'entre eux signalent déjà une pénurie de bénévoles par rapport aux besoins. Le fait que l'on dépende de plus en plus des bénévoles pour endosser des responsabilités incombant auparavant aux fournisseurs de services se traduira par une réduction des prestations. Quant aux personnes qui font effectivement du bénévolat, bon nombre d'entre elles sont des personnes âgées, ce qui se traduira par une crise de l'action bénévole si les nouvelles générations ne sont pas disposées à reprendre le flambeau.

Mobilisation communautaire

Il est intéressant de constater que certaines collectivités rurales, comme les comtés de Perth et d'Huron dans le Sud-Ouest de l'Ontario, s'aperçoivent qu'il n'y a pas assez d'employés pour combler les postes laissés vacants. Pour combattre les tendances à l'exode rural et répondre au besoin de main-d'œuvre qualifiée, une stratégie efficace consistera à attirer les nouveaux arrivants dans les collectivités rurales. Comme indiqué précédemment, le bénévolat constitue pour les nouveaux arrivants un excellent moyen de se familiariser avec les valeurs et réseaux propres à une collectivité donnée. Toutefois, il sera essentiel que

ces collectivités soudées montrent qu'elles sont disposées à intégrer les nouveaux arrivants et ouvertes à des changements en leur sein.

De plus, en raison de la pénurie croissante de bénévoles pouvant fournir des prestations en continu, il faut qu'un nouveau type de collaboration inter-organismes se développe. En supprimant les chevauchements et en simplifiant les services, les collectivités rurales pourront tirer le meilleur parti des ressources et des capacités existantes. Cela demandera une véritable solidarité locale, dans le sens où il faudra examiner les cloisonnements des organismes et du secteur, et les faire tomber pour améliorer au maximum l'efficacité et la prestation de services.

Traiter sa plus précieuse ressource avec générosité ne pourra qu'être bénéfique à la collectivité dans son ensemble. Les querelles territoriales entre fournisseurs de services peuvent limiter les capacités communautaires si les volontaires sont « mis en réserve » au lieu d'être mis en commun. Il est important d'établir clairement que le bénévolat n'est pas un moyen au service d'une fin : il s'agit plutôt de servir au mieux l'intérêt d'une collectivité. La stratégie gagnante est la suivante : pouvoir compter sur un groupe de bénévoles dévoués et être disposé à les mettre sur la bonne voie, y compris si cela implique que ces personnes cessent de travailler pour l'organisme auxquelles elles appartenaient initialement.

Changements sociétaux

La motivation qui guide les bénévoles est de plus en plus axée sur l'intérêt personnel, une tendance qui va très certainement se renforcer, tout comme la nécessité de prévoir des mesures incitatives. Cela pose des problèmes certains aux petits organismes ruraux qui, contrairement à d'autres organismes, disposent de ressources limitées et offrent des avantages qui le sont tout autant. Certaines collectivités constatent des retombées positives en matière de bénévolat après la mise en œuvre de programmes de monnaie communautaire.

La monnaie communautaire est une devise fournie gratuitement (sous la forme de coupons ou de crédit numérique) que l'on peut utiliser dans une zone géographique donnée pour encourager l'engagement civique local ou le renforcer. Ces crédits de temps incitent les résidents à s'impliquer activement dans la vie de leur collectivité tout en aidant les entreprises locales, puisque les coupons ou crédits doivent impérativement être utilisés localement.

Le projet Community Currencies in Action (CCIA) de la New Economy Foundation indique dans le rapport *Money with a Purpose : Community currencies achieving social, environmental and economic impact* que les entités ayant mis en œuvre une monnaie communautaire ont fait le constat clé suivant :

Renforcer la motivation des bénévoles qui donnent de leur temps régulièrement : Les organismes qui utilisent les crédits de temps Spice Time Credits indiquent que leurs bénévoles se sentent plus valorisés et qu'ils demeurent plus longtemps en leur sein. Plus de 50 pour cent des utilisateurs de crédits de temps font du bénévolat dans leur collectivité pour la première fois, et 80 pour cent d'entre eux déclarent qu'ils envisagent de continuer de donner de leur temps à l'avenir.
(Traduction libre.)

Les législateurs ont étudié la possibilité d'offrir des crédits d'impôt relativement aux contributions bénévoles. En 2008, le projet de loi C-219 a introduit une politique modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu pour donner droit à une déduction pour les volontaires des services d'urgence. Dans certaines provinces, il est possible de bénéficier de réductions fiscales pour les dépenses engagées lors d'activités bénévoles; toutefois, il n'existe pas actuellement pas au Canada de déduction admissible pour les heures de bénévolat. Offrir un crédit d'impôt ou une déduction fiscale pour le bénévolat pourrait présenter un avantage non négligeable pour les personnes touchant un revenu fixe (comme les personnes âgées).

Ressources

Dans les régions rurales, l'un des principaux obstacles au bénévolat consiste à sensibiliser à la nécessité de mobiliser plus de bénévoles. Les fournisseurs de services doivent constamment travailler dans un contexte de ressources et de capacités limitées, ce qui crée une véritable dépendance vis-à-vis des bénévoles. À l'ère où les progrès technologiques contribuent à développer et relier les collectivités, il est de plus en plus important d'utiliser Internet pour faire connaître les possibilités de bénévolat et exploiter ces ressources pour recruter des bénévoles dans les régions rurales, les former et perfectionner les compétences des professionnels de la gestion des bénévoles.

Normalisation des politiques

La normalisation des politiques et des pratiques peut doper les capacités en débloquant les heures consacrées aux tâches administratives pour les réaffecter à la gestion active des bénévoles et à la prestation de services. Bénévoles Canada a mis au point des codes du bénévolat et des ressources stratégiques de grande qualité que les organismes peuvent adopter. La mise à disposition de trousseaux à outils et de formations à prix modique permettrait d'accroître sensiblement les capacités dans les collectivités rurales. La normalisation trop extrême s'accompagne toutefois d'une difficulté : elle pourrait avoir des retombées sur le bénévolat informel, et avoir un effet négatif sur la participation communautaire, le sentiment d'appartenance et la responsabilité.

Gouvernement

Les gouvernements fédéral et provinciaux réfléchissent fréquemment à des modalités leur permettant de transférer aux administrations municipales locales leurs responsabilités en matière de prestation de services. Dans ces situations, il est vraiment essentiel d'appliquer un prisme rural en tenant compte des problématiques liées au contexte et aux capacités. Il faut par exemple se poser les questions suivantes :

- Comment les objectifs visés par les mandats seront-ils accomplis dans les collectivités rurales avec moins de main-d'œuvre et de financement par habitant?
- Quels sont les outils de mise en œuvre et les autres ressources que les collectivités rurales peuvent utiliser pour réduire la charge de travail qui incombe aux bénévoles locaux?

Regroupement des bases de données pour les vérifications policières

Le gouvernement aurait tout intérêt à envisager d'investir dans des activités avantageuses pour tout le monde, notamment en adoptant des lois plus uniformes et en mettant à disposition une base de données intégrée à l'échelle nationale pour les vérifications policières visant les bénévoles. Une telle base de données pourrait être consultable via un portail en ligne, ce qui éviterait aux bénévoles de faire un déplacement coûteux et peu pratique au commissariat de police. Cela permettrait également aux organismes disposant du consentement écrit des bénévoles d'accéder à leur profil et de dispenser ces derniers d'être soumis à plusieurs vérifications policières s'ils souhaitent faire du bénévolat à des endroits différents. De plus, ces données gagneraient en précision, puisque ces dossiers seraient tenus à jour et renfermeraient des renseignements collectés dans tout le pays.

Évaluation

En dernier lieu, la tendance aux mesures et aux évaluations opérationnelles aidera les organismes et les bailleurs de fonds à prendre des décisions plus avisées, notamment en matière de prestation de services. Il faudra mettre à la disposition des organismes ruraux des trousseaux d'évaluation et des ateliers de formation pour qu'ils soient mieux à même de procéder à de telles évaluations et en faire une pratique opérationnelle courante. Ce projet serait grandement facilité par l'élaboration de paramètres de bénévolat normalisés et par leur adoption par les collectivités rurales. L'Ontario Nonprofit Network s'emploie à mettre au point des ressources et des documents infographiques sur l'évaluation dans ce secteur (voir <http://theonn.ca/our-work/our-structures/evaluation/>), offrant ainsi une plateforme efficace pour ce type d'activités.

Conclusion

Le bénévolat est essentiel au maintien d'un mode de vie rural sain et dynamique. Du fait du vieillissement de la population et de la dépendance accrue vis-à-vis des bénévoles adultes âgés, les collectivités rurales risquent de s'apercevoir bientôt que les services qu'elles offrent à leurs membres ne sont plus des options envisageables.

Les outils en ligne sont de plus en plus nombreux, et ils aideront les collectivités à aplanir certains des obstacles actuels au bénévolat, notamment en enrichissant leurs ressources, en diffusant des possibilités de bénévolat et en contribuant au recrutement des bénévoles.

Notre rythme de vie devient de plus en plus frénétique et nous sommes de plus en plus focalisés sur nous-mêmes. Dans un tel contexte, il sera de plus en plus important de proposer aux bénévoles des tâches qui les intéressent, plutôt que de se limiter aux tâches strictement nécessaires ou à celles qui sont dédaignées par le personnel à temps plein. Pour renforcer l'attrait du bénévolat, il sera également utile de concevoir des incitatifs et des récompenses, par exemple sous forme de crédits d'impôt ou de monnaie communautaire. Autre élément tout aussi important : il faudra trouver des méthodes créatives pour encourager les bénévoles et promouvoir le bénévolat en soulignant qu'il s'agit d'une contribution altruiste à la vie communautaire.

À l'échelle fédérale comme provinciale, les systèmes gouvernementaux peuvent soulager les pressions accrues qui pèsent sur les organismes ruraux en appliquant un « prisme rural » à toutes les initiatives qui sont transférées aux administrations municipales. Si de telles mesures ne sont pas mises en place, il est prévisible que les systèmes des collectivités rurales atteindront un point où leurs capacités seront exploitées au maximum qui, si rien n'est fait, aboutira à l'épuisement des bénévoles, à la fermeture de prestataires de services et/ou à des problèmes de plus en plus fréquents sur le plan de la santé mentale. Les investissements réalisés par les paliers supérieurs de gouvernement dans les solutions de transport et de mobilité pour les régions rurales pourraient aplanir les obstacles géographiques au bénévolat. Par ailleurs, les normes de sécurité et d'efficacité seront renforcées par l'élaboration d'un système visant à simplifier les vérifications policières grâce à la création d'une base nationale intégrée plus accessible.

Une autre amélioration essentielle consistera à concevoir d'autres stratégies pour renforcer la collaboration dans le cadre de la prestation de services, tout en offrant aux collectivités des ressources et soutiens supplémentaires pour les aider à faire face aux transformations du bénévolat et continuer de fournir des soins communautaires continus.

Dans les collectivités rurales, le bénévolat reste l'épine dorsale de la prestation de services ainsi que le véritable cœur de la communauté. Sans lui, le mode de vie rural que nous connaissons aujourd'hui pourrait cesser d'exister. Relever certains des défis d'aujourd'hui aura des retombées significatives sur les collectivités rurales de demain.

Références

- Alexander, Craig et Sonya Gulati (2012). *La valeur économique du bénévolat*. Services économiques TD. Source : https://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/AnEconomistsCaseForVolunteering_fr.pdf
- Musée de l'agriculture du Canada. *Pour le foyer et la patrie : le rôle de la Fédération des instituts féminins dans le Canada rural*. Source : http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/mstc-cstm/NM54-2-2013-fra.pdf
- Canada Immigration Newsletter (2016). Source : <http://www.cicnews.com/2016/10/rural-areas-and-small-cities-across-canada-eager-to-attract-more-newcomers-108558.html>
- Projet Monnaies Complémentaires en Action (CCIA) (2015). *Money with a purpose — Community currencies achieving social, environmental and economic impact*. Source : http://b3cdn.net/nefoundation/ff0740cad32550d916_o1m6byac6.pdf
- Dictionary of American History (2003). *Granger Movement*. Source : <http://www.encyclopedia.com/history/united-states-and-canada/us-history/granger-movement>
- Rural Ontario Institute (2015). *Focus on Rural Ontario 2015: Appendix and Charts*. Source : <http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/2016%20Jan27%20corrections%20Appendix%20Charts%20on%20Volunteering%20and%20Charitable%20Giving%20in%20Non-Metro%20Ontario.pdf>
- Rural Ontario Institute (2015). *Focus on Rural Ontario 2015: Why individuals volunteer*. Source : [http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/2016%20updated%20%23%2021%20Why%20individuals%20volunteer%20\(1\).pdf](http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/2016%20updated%20%23%2021%20Why%20individuals%20volunteer%20(1).pdf)
- Ignace snowmobile club loses entire executive. *CBC News*, 1^{er} mai 2015. Source : <http://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/ignace-snowmobile-club-loses-entire-executive-1.3057152>
- Organisation internationale du Travail. (Date de consultation : avril 2017). *Volunteer Work*. Source : http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/statistics-overview-and-topics/WCMS_470308/lang--fr/index.htm
- Kauppi, C., O'Grady, B., Schiff, R., Martin, F. et Association des Services sociaux des Municipalités de l'Ontario (2017). *Homelessness and Hidden Homelessness in Rural and Northern Ontario*. Rural Ontario Institute. Source : <http://www.ruralontarioinstitute.ca/file.aspx?id=ae34c456-6c9f-4c95-9888-1d9e1a81ae9a>
- Looker, E. D. (2014). Supportive communities and a sense of belonging in rural and non-rural communities in Canada. *The Journal of Rural and Community Development*. Source : <http://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/1185/273>
- Mowatt, Brandy, Jacqueline Young (2006). *Le bénévolat dans les communautés autochtones : Moi? Faire du bénévolat?* Institute for the Advancement of Aboriginal Women. Source : http://www.imaginecanada.ca/sites/default/files/www/en/library/kdc-cdc/iaaw_communautes_autochtones_rapport.pdf
- Ontario Nonprofit Network. *Sector Driven Evaluation Strategy*. Source : <http://theonnc.ca/our-work/our-structures/evaluation/>
- Procter, Katherine, Eric Marr, Michaela Smith, Wayne Caldwell et Cathie Brown (2013). *Huron County Rural Lens: A tool to promote rural equity and inclusion*. Source : <http://www.gatewayruralhealth.ca/hchrpl.html>

Province de l'Ontario (2015). *Les carrefours communautaires en Ontario : un cadre stratégique et plan d'action* Source : <https://www.ontario.ca/fr/page/les-carrefours-communautaires-en-ontario-un-cadre-strategique-et-plan-daction>

Putnam, Robert D. (2000). *Bowling Alone: America's Declining Social Capital*. New York : Simon & Schuster. Source : http://hbanaszak.mjr.uw.edu.pl/TempTxt/Putnam_XXX_BowlingAloneAmericasDecliningSocia%20Capital.PDF

Reed, Paul B. et Kevin Selbee. (2000). *Formal and Informal Volunteering and Giving: Regional and Community Patterns in Canada, Research Report*. (Catalogue No. 75F0048MIE—N° 5). Ottawa (Ontario, Canada) : Statistique Canada. Source : <http://www3.carleton.ca/casr/Formal.pdf>

Rural Ontario Institute (2015). *Focus on Rural Ontario 2015: Volunteering in non-metro Ontario*. Source : [http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/2016%20Jan27%20updated%20%23%20%20Volunteering%20in%20non-metro%20Ontario%20\(1\).pdf](http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/2016%20Jan27%20updated%20%23%20%20Volunteering%20in%20non-metro%20Ontario%20(1).pdf)

Rural Ontario Institute (2013). *Focus on Rural Ontario 2013: Immigrant Arrivals 2013*. Source : <http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/8%20-%20Immigrant%20arrivals.pdf>

Rural Ontario Institute (2017). *Newcomer Engagement and Social Capital in Rural Communities, Summary*. Source : http://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/summary%20web%20ROI_Newcomer_Engagement_and_Social_Capital_in_Rural_Communities_-_Summary_Report_April_30_web.pdf

Social Research and Planning Council of Perth Huron (SRPC) (2013). *The Heart of the Community: A report on volunteerism in Perth and Huron*. Source : <http://perthhuron.unitedway.ca/wp-content/uploads/2013/12/Volunteerism-report.pdf>

Social Research and Planning Council of Perth Huron (2014). *Quality of Life in Perth and Huron County*.

Social Research and Planning Council of Perth Huron (2015). *Empowering Community Leaders: 2015*. Résultats d'une enquête menée par le groupe de travail sur le bénévolat.

Statistique Canada (2012). Étude : Le ralentissement économique et le niveau de scolarité, 2008 à 2011. *Le Quotidien*. Source : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/120621/dq120621c-fra.htm>.

Statistique Canada (2015). *Enquête sociale générale : dons, bénévolat et participation*. Source : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150130/dq150130b-fra.htm>

Turcotte, Martin (2016). *Le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada*. Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale. Statistique Canada. N° 89-652-X2015001 au catalogue. Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015001-fra.htm>

Turcotte, Martin (2005). « L'engagement social et la participation à la vie communautaire : les populations des régions rurales et petites villes ont-elles véritablement l'avantage? » *Bulletin d'analyse : Régions rurales et petites villes du Canada*. Statistique Canada, N° 21-006-XIE au catalogue. Vol. 6, n° 4.

Université d'Ottawa et Bénévoles Canada (2011). *The World of Volunteering in 2017 and Beyond: Summary of the Round Table Discussions*. Source : <https://volunteer.ca/content/world-volunteering-2017-and-beyond>

Vézina, Mireille et Susan Crompton (2012). *Le bénévolat au Canada*. Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue. Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008->

<x/2012001/article/11638-fra.htm>

Bénévoles Canada (2013). *Executive Summary: Public Policy Summit on volunteering and citizen engagement*.

Bénévoles Canada (2011). *Report from the National Dialogue on Volunteer Screening*. Source : <https://volunteer.ca/content/national-dialogue-volunteer-screening-report>

Bénévoles Canada (2012). *Le code canadien du bénévolat : valeurs, principes directeurs et normes de pratique*. Source : <https://benevoles.ca/content/code-canadien-du-benevolat-2012>

Weisner, Robin. Bénévoles Canada (2009). *Attaching Economic Value to Volunteer Contribution*. Document de consultation. Source : <https://volunteer.ca/content/discussion-paper-attaching-economic-value-volunteer-contribution>

Wikipédia. (Date de consultation : avril 2017). *Community Currency*. Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Community_currency

PERSPECTIVES DU NORD

Bénévolat en milieu rural : à quel rythme bat le cœur de nos collectivités?

Charles Cirtwill et Emma Helfand-Green⁵

Tout comme dans le Sud de l'Ontario, le bénévolat joue depuis longtemps un rôle essentiel dans les collectivités du Nord de la province. Les chiffres les plus récents sur le bénévolat, qui proviennent de l'Enquête sociale générale de 2011 de Statistique Canada, révèlent des taux de bénévolat légèrement plus élevés pour toutes les catégories d'âge dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, comparativement au reste de l'Ontario (voir Tableau 1). Comme l'indique Tracy Birtch, les personnes âgées de 15 à 64 ans font un peu moins de bénévolat que celles de plus de 65 ans, bien que les données concernant les personnes âgées du Nord-Ouest de l'Ontario étaient trop peu fiables pour pouvoir être publiées.

Tableau 1 : Bénévolat au cours des 12 derniers mois, par groupe d'âge (pourcentage du total dans le groupe d'âge) (Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2010)

Zone géographique	Bénévolat au cours des 12 derniers mois	15-64 ans	65 ans et plus	Total, 15 ans et plus
Nord-Est de l'Ontario	Oui	45,9	43,7	45,4
	Non	52,2	56,3	53,1
Nord-Ouest de l'Ontario	Oui	45,4	*	46,3
	Non	53,6	*	52,8
Ontario	Oui	41,3	35	40,3
	Non	57,5	63,7	58,5

* Données trop peu fiables pour être publiées.

Les changements démographiques soulignés par Birtch ont déjà des conséquences de taille dans les régions nordiques, qui font face à la fois à un déclin démographique et au vieillissement de leur population. La rétroaction informelle que l'IPN a reçue de la part de toutes les régions du Nord ontarien révèle que cette situation pose déjà des problèmes en ce qui concerne le recrutement des bénévoles, alors que dans le même temps, la demande pour les nombreux services assurés bénévolement s'intensifie. Prenons l'exemple des collectivités au nord-ouest du District de Kenora, où la population des plus de 65 ans devrait passer de 12,61 pour cent en 2013 à 23,16 pour cent en 2041, ou celui des collectivités au nord-est du District de Sudbury, où le même groupe d'âge devrait passer de 19,44 à 36,82 pour cent au cours de la même période (Cuddy et Moazzami, 2017a; Cuddy et Moazzami, 2017b). Cette tendance se retrouve dans les 11 districts du Nord de l'Ontario, ce qui indique qu'un bouleversement démographique est en train de se produire dans le Nord ontarien⁶.

Parallèlement, la population autochtone des régions du Nord ontarien est en pleine croissance, et pourrait donc représenter une nouvelle source de bénévoles à mesure que le vivier existant s'amenuise. Toutefois, comme l'indique Birtch, le bénévolat n'est généralement pas perçu comme du bénévolat au sein des communautés des Premières Nations, mais plutôt comme un simple « coup de main », et il constitue un

⁵ Les auteurs tiennent à remercier James Barsby pour ses contributions au présent article.

⁶ Pour obtenir des données démographiques pour les 11 districts du Nord de l'Ontario, voir les rapports *Projections au Nord : série sur le capital humain* de Cuddy et Moazzami, sur le site northernpolicy.ca

aspect central des cultures autochtones (Association des femmes autochtones du Canada, 2015). Il est donc difficile de mesurer le bénévolat au sein de cette population et d'y encourager un bénévolat plus formel, notamment en dehors des communautés des Premières Nations, et en particulier parce que de plus en plus de personnes autochtones s'établissent dans des centres plus vastes. Autrement dit, cette population est beaucoup plus encline à donner un simple « coup de main » plutôt que de « s'inscrire » de façon formelle ou de signaler ses activités bénévoles. Cela risque fort de se traduire par un sous-signallement des activités bénévoles et par une perception erronée du niveau de participation de cette population dans la communauté au sens large.

Birtch soulève un autre problème en expliquant que le coût et la disponibilité des transports est un obstacle au bénévolat dans les régions du Nord ontarien. L'absence de transport public pourrait dissuader certains groupes, notamment les jeunes et les aînés, de faire l'effort de participer à des activités bénévoles. Corrélativement, il est possible que les résidents des collectivités du Nord passent déjà beaucoup de temps sur les routes pour se rendre à leur emploi principal. Cela pourrait dissuader ces personnes de faire du bénévolat, puisque le temps qu'elles peuvent consacrer à ces activités est déjà limité.

Une étude menée dans une ville rurale du Nord de l'Ontario a mis en évidence plusieurs obstacles au bénévolat. Des entrevues réalisées auprès de membres de la collectivité (essentiellement des personnes âgées) et de fournisseurs de services ont fait ressortir que les facteurs suivants ont un effet négatif sur le bénévolat dans la collectivité : absence de bénévoles, épuisement des bénévoles, faible participation des nouveaux arrivants aux activités bénévoles, départs des personnes appartenant aux groupes d'âge les plus susceptibles de travailler bénévolement, et mode de vie transitoire impliquant que de nombreux résidents ne peuvent ou ne veulent pas s'engager à devenir bénévoles alors qu'ils passent déjà un temps considérable (fins de semaine, période estivale ou hivernale) dans d'autres collectivités (Wiersma et Koster, 2013). Les constats faits dans cette étude valent pour d'autres collectivités rurales du Nord ontarien, en particulier celles dont la population âgée est nombreuse, même s'il existe des différences d'une collectivité à l'autre.

Dans l'ensemble, il n'y a pas assez de recherches et de données spécifiques sur le bénévolat dans les collectivités rurales et nordiques de l'Ontario. Il y a cependant fort à parier que bon nombre des difficultés rencontrées par les collectivités rurales sont les mêmes à l'échelle de la province. Il est important que ces collectivités et les organismes qui les desservent étudient les pistes avancées par Birtch pour l'avenir, afin que le bénévolat continue de jouer un rôle actif au sein de la vie communautaire et que les services et programmes fournis grâce à l'aide des bénévoles ne disparaissent pas.

Bibliographie

Cuddy, J. et Moazzami, B. (2017). *Projections au Nord : série sur le capital humain, District de Kenora*. Rapport n° 23. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord. Avril.

Cuddy, J. et Moazzami, B. (2017). *Projections au Nord : série sur le capital humain, District de Sudbury*. Rapport n° 18. Thunder Bay : Institut des politiques du Nord. Mai.

Association des femmes autochtones du Canada (2015). *Fact Sheet #1: Findings: Volunteering Amount Aboriginal Peoples – Ways of Encouraging Volunteerism*. Source : <https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2015/05/2012-NWAC-Volunteering-Among-Aboriginal-Peoples-and-Encouraging-Volunteerism-Fact-Sheet.pdf>

Wiersma, E. C. et Koster, R. (2013). Vulnerability, voluntarism, and age-friendly communities: Placing rural Northern communities into context. *Journal of Rural and Community Development*, 8(1), p. 62-76s.

L'« économie des visiteurs » et les attractions culturelles en milieu rural

Christopher Fullerton

Introduction

Partout en Ontario, les collectivités rurales sont contraintes d'abandonner ou de réorganiser leurs activités économiques traditionnelles dans l'agriculture, la foresterie et d'autres secteurs primaires, en raison de facteurs tels que l'épuisement des ressources, le transfert des activités d'extraction vers d'autres pays par les sociétés propriétaires et le remplacement de la main-d'œuvre humaine par des machines. En outre, d'autres sites ruraux ont été confrontés à la perte d'activités secondaires, telles que les activités de fabrication et de transformation alimentaire. Par exemple, l'usine de chocolat Hershey à Smiths Falls, l'usine Nestlé à Chesterville, l'usine Bick's Pickles à Dunnville, et la conserverie Can-Gro à Niagara-on-the-Lake (qui produisait différentes conserves comme les fruits au sirop Del Monte) ont toutes fermé leurs portes au cours des dix dernières années, provoquant des pertes d'emploi considérables. Alors que les habitants de ces localités tentent de diversifier leurs activités, voire de réinventer totalement leurs collectivités, nombreux sont ceux qui se lancent dans ce que l'on appelle le « développement sensible aux spécificités locales. »

Comme l'indique Sean Markey, « le développement sensible aux spécificités locales, par opposition aux perspectives conventionnelles liées à un secteur, un programme ou une problématique, est une démarche holistique et ciblée qui a pour but de révéler, d'exploiter et d'optimiser les atouts naturels, physiques et/ou humains qui caractérisent un lieu spécifique en vue du développement de la collectivité qui s'y trouve et/ou de son milieu naturel. » (Markey, 2010, page 2, traduction libre). En menant une introspection qui conduit à définir les forces et les atouts locaux, le développement sensible aux spécificités locales permet aux collectivités d'exploiter ces atouts et d'en faire des opportunités de développement communautaire et économique. Dans l'Ontario rural, l'un des atouts les plus fréquemment considérés comme présentant un potentiel de développement est constitué par les attractions culturelles, qui sont ainsi souvent utilisées désormais pour attirer les visiteurs dans une collectivité. Le développement du tourisme est aujourd'hui largement considéré comme l'une des voies les plus prometteuses et les plus efficaces pour le développement rural en Ontario.

L'objectif de cet *Article de prospective* est d'examiner les perspectives à long terme du développement du tourisme rural en Ontario, en particulier lorsqu'il est fondé sur l'exploitation d'attractions culturelles. Cependant, il s'attache à recommander aux collectivités rurales de faire en sorte de favoriser et de renforcer l'« économie des visiteurs » locale plutôt que de se contenter de l'« économie du tourisme » locale. Une telle approche peut aider les intervenants à comprendre que de nombreux types de visiteurs différents peuvent être attirés vers une collectivité et que les bénéfices économiques et sociaux de cette démarche peuvent être nombreux. Le présent article montrera également les différentes difficultés auxquelles les collectivités rurales peuvent être confrontées dans le cadre de ce processus de développement, et fournira un aperçu des principales composantes d'une stratégie efficace de développement de l'économie des visiteurs locale.

Qu'est-ce que l'« économie des visiteurs »?

La conceptualisation traditionnelle du tourisme définit généralement les touristes comme des personnes qui voyagent et qui séjournent au moins 24 heures en dehors de leur collectivité de résidence habituelle, en général dans le cadre de vacances, de tourisme ou de loisirs. Le concept d'économie des visiteurs est quant à lui beaucoup plus large, puisqu'il englobe tous les motifs différents qui peuvent pousser des personnes à se rendre dans une destination donnée, et qu'il est moins restrictif quant au temps passé sur place. Par exemple, outre les raisons citées ci-dessus, on peut se rendre dans une collectivité ou une région pour assister à un festival ou à une manifestation, pour rendre visite à des amis et à de la famille, pour des raisons professionnelles ou pour assister à une conférence ou à une convention, pour suivre une

formation, ou même pour accéder à des services de santé. Il est également possible que le voyage ait plusieurs objectifs (par exemple un voyage associant des vacances et un déplacement professionnel), et la durée de ces visites peut aussi être très variable. Le seuil de 24 heures qui figure généralement dans la définition d'un touriste exclut les déplacements plus courts, comme lorsqu'un visiteur se déplace pour une journée depuis une collectivité voisine. Ainsi, en élargissant la définition du tourisme et des touristes au-delà des conceptualisations traditionnelles, les intervenants du milieu rural peuvent également élargir le champ des opportunités de développement liées à l'économie des visiteurs.

Le concept d'économie des visiteurs reconnaît également que les dépenses des visiteurs comprennent une vaste gamme de dépenses directes et indirectes liées au déplacement des personnes en dehors de leur environnement de résidence habituel. Ces dépenses contribuent à l'investissement et au soutien de l'emploi dans différents domaines, certains plus évidents que d'autres. Notamment, l'économie des visiteurs entraîne la production de biens et de services destinés principalement à satisfaire les besoins et les désirs des visiteurs; cela peut inclure par exemple les dépenses en matière d'attractions touristiques et de logement, ainsi que les frais réglés à des prestataires de services de transport ou à des voyagistes. En outre, les personnes qui visitent une collectivité effectuent généralement des dépenses dans des commerces fréquentés également par les résidents habituels, comme les restaurants, les bars, les épiceries et les commerces de détail, les stations-service et les laveries automatiques. Outre ces impacts économiques, l'argent ainsi dépensé a également un effet de retombée; en effet, les visiteurs injectent de l'argent extérieur dans l'économie locale, lequel est ensuite dépensé par les propriétaires des commerces locaux et leurs employés, en grande partie de façon locale également. Par exemple, l'argent gagné par les entreprises de tourisme locales descend dans la chaîne d'approvisionnement, tandis que les revenus des employés du secteur du tourisme sont dépensés dans le logement, la nourriture, les transports, et de nombreux autres postes. Ainsi, la croissance de l'économie des visiteurs peut présenter des avantages économiques non négligeables, comme la croissance des entreprises locales, la création d'emplois (dans une vaste gamme de domaines) et une augmentation des recettes fiscales pour le gouvernement local et les échelons supérieurs.

Les chercheurs ont également observé qu'une économie des visiteurs florissante peut contribuer au maintien d'un environnement esthétique et social attractif, au sein duquel les gens ont envie de vivre et de travailler, et qui peut encourager des visiteurs à s'installer de façon plus durable dans la collectivité quelque temps plus tard. En outre, le fait d'attirer des visiteurs peut améliorer la viabilité des commerces et services locaux, comme les commerces de détail, les restaurants et les pubs, ainsi que les installations culturelles, sportives et de loisirs, que des tendances comme le déclin démographique ou économique auraient autrement pu contraindre à fermer. D'autres observateurs soulignent qu'une économie des visiteurs prospère peut renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté civique, et qu'elle peut améliorer le bien-être des résidents en leur permettant de participer à des activités culturelles et patrimoniales locales. En somme, on pourrait dire que les aménagements, les services et les environnements appréciés des visiteurs améliorent également la qualité de vie des résidents locaux.

Outre les nombreux bénéfices évidents liés au développement d'une économie des visiteurs robuste et florissante, les collectivités rurales peuvent trouver une motivation supplémentaire dans le nombre croissant de visiteurs potentiels. Plusieurs tendances et problématiques qui sont apparues au cours des dernières décennies ont incité les gens, en particulier les habitants des villes et des banlieues, à se rendre plus fréquemment dans les zones rurales. On peut notamment citer l'augmentation du temps libre, l'intérêt croissant pour la santé et le bien-être physique et mental, la volonté de fuir les destinations envahies par le tourisme de masse, et ce que l'on pourrait décrire comme un désir d'échapper aux maux de la vie dans les villes et leur périphérie, comme les nuisances sonores, le caractère impersonnel, la criminalité, les embouteillages, la densité de l'environnement bâti et le manque de contact quotidien avec la nature.

On constate également que de nombreuses personnes attirées par les zones rurales ont un niveau d'éducation élevé, nourrissent un intérêt de plus en plus vif pour le patrimoine culturel et sont en quête de nouvelles activités et expériences. Les caractéristiques des zones rurales semblent souvent répondre à la majorité de ces attentes. Dans de nombreux cas, elles dégagent également une image positive liée aux modes de vie, aux collectivités et aux paysages ruraux; une image de « ruralité idyllique » — **une vision des**

zones rurales comme des lieux « ordonnés, harmonieux, sains, sûrs, paisibles » (Hopkins, 1999, traduction libre). Selon Little et Austin (1996),

« La vie rurale est associée à une société simple, innocente, plus authentique, qui conserve des valeurs traditionnelles et mène une vie plus ancrée dans la réalité. Les passe-temps, les amitiés, les relations familiales et même les relations professionnelles sont considérés comme plus honnêtes et authentiques, échappant aux pièges trompeurs et hypocrites et aux valeurs douteuses de la vie citadine. (Traduction libre)

Tirer le meilleur parti de l'économie des visiteurs : ressources à exploiter

L'attrait grandissant pour de telles expériences a conduit (à raison) de nombreuses collectivités rurales à mettre en place une stratégie promotionnelle afin d'attirer les visiteurs potentiels, notamment en mettant en avant leurs attractions culturelles. Comme le souligne l'Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local :

En matière de culture, peu de régions rurales sont « défavorisées ». Chargées d'histoire, de traditions, forgées par le travail de générations d'hommes et de femmes, elles possèdent le plus souvent un riche patrimoine, voire une identité culturelle forte (AEIDL, 1994, cité par Roberts et Hall, 2001, p. 159).

Les collectivités rurales possèdent de nombreuses attractions et manifestations culturelles qui intéressent les visiteurs. Citons notamment les édifices, musées et monuments patrimoniaux; les sites, structures et points d'intérêts historiques, comme les forts, les champs de bataille ou les sites archéologiques et religieux; les fermes, sites miniers, scieries (sites anciens ou en activité), et autres empreintes de l'activité économique sur le paysage naturel; les spécialités culinaires et les boissons traditionnelles; les produits et les objets artisanaux; les festivals artistiques et culturels; et les reconstitutions historiques. Selon Greg Richards (1996), « La consommation du patrimoine, en exploitant comme elle le fait le capital culturel réel accumulé de sites donnés, libère la valeur des productions passées que renferment les édifices et sites majeurs. » (Traduction libre) En visitant ces sites et en participant à ces manifestations, les visiteurs ont droit à un aperçu de l'histoire et du patrimoine de la région, de ses coutumes culturelles, de ses croyances et traditions, et des modes de vie d'hier et d'aujourd'hui. Cela permet aux visiteurs d'allier dimension pédagogique, divertissement, détente et enrichissement culturel. Il est possible que les visiteurs profitent de l'occasion pour prendre part à des activités qui sortent du cadre culturel rural, par exemple en s'adonnant à des activités sportives comme le ski ou la navigation de plaisance, ou à des activités plus indolentes, comme une journée à la plage. Outre les nombreux bénéfices économiques qu'elles apportent, ces activités peuvent donner envie aux visiteurs de prolonger leur séjour dans la région.

Tirer le meilleur parti de l'économie des visiteurs : conditions nécessaires à la réussite

Au vu des nombreux bénéfices associés à une économie des visiteurs prospère, de nombreuses collectivités rurales ont voulu sauter sur l'occasion. De plus en plus de travaux de recherche indiquent pourtant qu'il n'est pas aisé d'attirer des visiteurs, et que cette approche peut également s'accompagner de nombreuses conséquences économiques, sociales et environnementales négatives si les démarches mises en œuvre pour attirer et accueillir ces visiteurs ne sont pas gérées correctement. Ainsi, le processus traditionnel de développement et de planification du tourisme a fait l'objet de nombreuses critiques, car il a souvent lieu sans que les collectivités comprennent bien en quoi consiste le tourisme et comment celui-ci peut, et doit, être géré. Par exemple, David Marcouiller (1997, p. 341) regrette le manque d'intégration et le flou accompagnant la planification touristique dans la majorité des zones rurales, en particulier sa concentration inévitable sur le marketing et la promotion. Il estime également que la prédominance des préoccupations relatives à la croissance économique tend à influencer sur les objectifs du développement et de la planification du tourisme, bien souvent en ignorant d'autres problématiques importantes ou en les faisant passer au second plan.

Il est certain qu'une économie des visiteurs florissante peut apporter de nombreux bénéfices à une collectivité; néanmoins, elle peut aussi avoir des effets économiques, sociaux et environnementaux négatifs si elle n'est pas bien gérée. La liste des effets négatifs potentiels peut en effet être longue. Par exemple, l'augmentation du nombre de visiteurs peut notamment poser les problèmes suivants : affluence excessive dans les lieux d'intérêt et dans la collectivité; problèmes de stationnement et encombrement du trafic; charge budgétaire liée à l'augmentation de la demande de services municipaux (p. ex. alimentation en eau, traitement des eaux usées, évacuation des déchets, protection contre les incendies et services de police); inflation du prix des terrains et des logements; pollution de l'air, de l'eau et sonore; autres effets environnementaux, tels que l'érosion des chemins, la fragmentation ou la destruction des habitats fauniques, et la construction de nouveaux complexes d'habitation dans des lieux abritant des écosystèmes fragiles. Tout cela peut donner lieu à des conflits entre différents groupes de la collectivité, et également entre les visiteurs et les résidents locaux.

Pour revenir à l'observation de David Marcouiller ci-dessus, de nombreuses collectivités se lancent dans des activités de développement du tourisme uniquement par la création de documents promotionnels, comme la conception d'un site Web ou l'édition de luxueuses brochures et de beaux guides à l'intention des visiteurs. Bien souvent, elles ne prennent pas en compte les effets de l'économie des visiteurs sur les autres secteurs économiques locaux ou sur la collectivité en général, ne font pas participer les autres intervenants à leurs activités, et ne proposent pas de formation théorique en matière de tourisme et d'accueil au personnel de première ligne. Concrètement, elles ne *planifient* pas la croissance de leur économie des visiteurs, mais ont plutôt tendance à « improviser » sans tenir compte des conséquences potentielles.

Comment les collectivités rurales peuvent-elles développer efficacement leur économie des visiteurs tout en évitant les problèmes évoqués ci-dessus? Pour commencer, si toute collectivité rurale présente au moins un potentiel modeste de développement touristique, l'exploitation réussie de ce potentiel dépend d'une vaste gamme de facteurs, notamment :

- l'emplacement de la collectivité et le niveau d'accessibilité par différents modes de transport;
- le nombre et le type d'attractions culturelles de la collectivité;
- la disponibilité d'infrastructures de soutien dans la collectivité;
- le degré d'implication active des intervenants locaux dans la gestion de l'économie des visiteurs;
- la façon dont la collectivité est préparée pour prévenir, ou du moins gérer, les conséquences négatives qui pourraient survenir;
- le niveau de formation des travailleurs locaux;
- l'ouverture des résidents locaux aux visiteurs;
- le niveau de promotion de la collectivité auprès des visiteurs potentiels, ainsi que les thèmes choisis pour la promouvoir.

Tous ces éléments sont importants et doivent faire partie d'un processus de planification intégré et à long terme qui implique les différents types d'intervenants de la collectivité. Un tel processus peut se traduire par des politiques de planification et de développement bien conçues qui protègent les ressources que les visiteurs viennent voir et utiliser, par une stratégie marketing efficace et par une forte adhésion de la collectivité garantissant que les visiteurs reçoivent un bon accueil et des services de qualité. Ces points sont développés dans les paragraphes suivants.

Planification intégrée

En dépit de son importance croissante au sein d'économies rurales plus diversifiées, l'essor du tourisme et d'autres types de visites ne doit pas être considéré comme la panacée pour contrer le déclin économique et démographique. D'une part, l'économie des visiteurs peut avoir un caractère très saisonnier, au moins dans les premiers temps, en particulier si la collectivité ne dispose que de quelques attractions touristiques et si celles-ci ne sont opérationnelles qu'une partie de l'année. Un autre problème est que certains des emplois générés sont par nature des emplois à faible revenu. Vient s'ajouter à cela le fait que les activités associées à l'économie des visiteurs se déroulent souvent sur des terrains ou dans des

endroits de la collectivité où d'autres activités économiques ont lieu simultanément, comme les activités agricoles ou l'exploitation forestière, ce qui peut conduire à des conflits sur l'utilisation du territoire et à d'autres différends entre les groupes d'utilisateurs. Dans ce type de cas, il est parfois nécessaire de faire des compromis; or, de telles décisions peuvent être très controversées.

Tous ces éléments montrent à quel point il est important d'adopter une approche intégrée et à long terme de la planification de l'économie des visiteurs locale. Idéalement, cette planification doit aboutir à l'élaboration et/ou à la révision de plusieurs documents clés qui peuvent ensuite servir de référence pour les futures prises de décisions. Les intervenants locaux doivent dans un premier temps étudier le climat et les opportunités de développement économique de la collectivité sans se concentrer uniquement sur le tourisme, mais en prenant en compte une vaste gamme de perspectives de développement à explorer par les secteurs public et privé. Cela devrait s'accompagner d'un dialogue constructif sur les éventuels conflits entre les activités et la manière de les éviter. Il faudrait également prendre en compte les activités que la collectivité considère comme « hors limites » comme des possibilités de développement, par exemple en raison de l'empiètement potentiel sur d'autres activités ou de la probabilité de conséquences considérées comme défavorables par la collectivité. Idéalement, ce processus doit mener à l'élaboration d'un plan ou d'une stratégie de développement économique largement approuvés et axés sur la collectivité.

Une fois que la collectivité a établi ses priorités de développement économique, et la place de l'économie des visiteurs au sein de celles-ci, la deuxième étape consiste à élaborer un plan directeur pour le développement de l'économie des visiteurs. Comme indiqué précédemment, l'éventail des personnes et des groupes liés directement ou indirectement à l'économie des visiteurs est très large; il est donc important de faire participer le plus grand nombre possible de ces intervenants à ce processus de planification. L'invitation des participants à des manifestations telles que des ateliers communautaires et des groupes de discussions, ou encore la réalisation d'une enquête au sein de la collectivité, peuvent aider à recueillir de précieux avis qui permettent aux intervenants de partager et de prendre en compte les préoccupations liées à l'économie des visiteurs et à sa future croissance, de déterminer les opportunités et les lacunes au sein de cette économie, d'établir des priorités à court, moyen et long terme, de définir une image ou un thème représentant la collectivité aux fins de marketing, d'évaluer les besoins de formation, et de repérer les opportunités de création d'entreprises qui optimisent les liens locaux directs et indirects, et donc les bénéfices économiques pour la collectivité.

La troisième étape de ce processus de planification nécessite de revoir les réglementations de la collectivité en matière d'aménagement du territoire, qui figurent normalement dans son plan officiel et son règlement de zonage. Il est essentiel que la collectivité détermine comment elle souhaite réglementer le développement physique de la collectivité lié à la croissance de l'économie des visiteurs, et comment les politiques de planification provinciales peuvent également influencer sur ce processus. Cela peut permettre d'atténuer ou même d'éviter les conflits liés à l'utilisation du territoire qui peuvent survenir du fait de l'essor de l'économie des visiteurs. Cela peut également contribuer à protéger les résidents des effets externes négatifs liés à l'augmentation du nombre de visiteurs, comme les problèmes de stationnement et d'embouteillages. En outre, il est arrivé que le développement de certains programmes touristiques ait été entravé par des règlements de zonage dans lesquels les activités liées au tourisme ne faisaient pas partie des usages autorisés dans le cadre de diverses désignations de zonage. Il est donc fondamental que ces politiques autorisent ce type de développement dans les endroits où cela a été considéré comme acceptable. Inversement, le plan officiel et le règlement de zonage étant des documents juridiquement contraignants, à la différence des plans ou des stratégies de développement économique, ils fournissent également un autre moyen de contrôler un développement non désiré. Les activités liées à l'économie des visiteurs susceptibles d'endommager ou de dégrader les atouts locaux ou la qualité de vie locale peuvent également être réglementées, par leur interdiction explicite dans les politiques du plan officiel ou par leur omission des listes d'usages autorisés dans le règlement de zonage.

Collaboration des intervenants

On a souligné que les attitudes négatives des citoyens envers le développement du tourisme ont conduit ce secteur à être une composante « sous-développée, sous-financée et sous-évaluée » du développement

économique local dans de nombreuses collectivités. Ces attitudes proviennent souvent du sentiment des résidents locaux de ne pas être suffisamment consultés à propos des décisions majeures qui influencent la vie dans leur collectivité. C'est pour cette raison que les revendications en faveur d'un « tourisme axé sur la collectivité » se multiplient. Il s'agit de mettre en œuvre une démarche ascendante en matière de planification et de développement du tourisme, qui fait intelligemment participer les résidents locaux au processus de planification dans un esprit de coopération et de collaboration. Cela peut permettre de garantir que l'économie des visiteurs est planifiée et gérée conformément aux aspirations et aux valeurs communes de tous les intervenants. Il est très peu probable que tous les intervenants soient entièrement d'accord sur une façon de procéder, ou même sur la prise de toute décision; l'objectif de l'approche du tourisme axée sur la collectivité est de parvenir à un *consensus* entre les intervenants, c'est-à-dire que les décisions prises correspondent à des mesures que tout le monde peut au moins *tolérer*, à défaut de les soutenir totalement. Peut-être plus important encore : ce processus présente l'avantage de générer un plus grand soutien communautaire et une meilleure adhésion des intervenants locaux, ce qui accroît la probabilité d'interactions positives entre la collectivité et les visiteurs.

Mettre en place une approche véritablement ascendante et impliquant tous les intervenants est parfois plus difficile qu'il n'y paraît. D'une part, cela suppose la création de partenariats et de réseaux entre des groupes qui n'ont peut-être pas eu auparavant de raison de communiquer, ou qui peuvent se considérer comme des concurrents en général (par exemple les restaurateurs ou les fournisseurs d'hébergements locaux). Un autre obstacle potentiel peut venir de la résistance à partager le pouvoir de la part de politiciens locaux ou d'organismes dominant traditionnellement ce secteur (p. ex., la chambre de commerce ou l'organisation locale de marketing de destination). Les résidents peuvent également avoir des points de vue diamétralement opposés sur le développement de l'économie des visiteurs; par exemple, les résidents de longue date peuvent s'y opposer par peur de changements trop importants, tandis que les nouveaux arrivants peuvent y être plus favorables. Enfin, dans de nombreux cas, les économies des visiteurs rurales sont composées principalement de petites entreprises familiales, dont les propriétaires n'ont pas le temps de prendre part au processus de planification, en particulier en haute saison. En dépit de ces difficultés, on s'accorde largement à dire que la collaboration et la coopération de l'ensemble des membres de la collectivité sont essentielles pour assurer le succès d'une économie des visiteurs rurale. Les personnes menant les différents processus de planification décrits ci-dessus doivent garder ces contraintes à l'esprit et trouver différentes méthodes pour que ces intérêts multiples soient représentés.

La nécessité d'établir des réseaux, des partenariats et d'autres formes de collaboration est encore plus grande pour les sites ruraux qui ne disposent que de peu d'atouts, culturels ou autres, pour édifier leur économie des visiteurs. Dans un tel cas de figure, les ressources disponibles peuvent être insuffisantes pour attirer à elles seules les visiteurs vers la collectivité. Une solution logique consiste alors à regrouper plusieurs attractions similaires, ou compatibles, aux fins de marketing au sein d'un partenariat entre plusieurs collectivités ou à l'échelle régionale. Ces regroupements peuvent se faire autour d'un thème commun et prendre la forme d'une route pittoresque, d'une route des vins ou d'un circuit artistique, par exemple. Cette stratégie a un avantage potentiel : les visiteurs sont encouragés à faire le déplacement dans la région pour visiter plusieurs attractions, alors qu'ils ne l'auraient sans doute pas fait pour en voir seulement une ou deux, en particulier si elles se situent dans des zones rurales plus isolées imposant un long trajet.

Aménagement des paysages

Même si le voyage à travers l'environnement physique dans lequel est située l'économie des visiteurs n'est pas le but premier de la visite, on a pu démontrer que celui-ci joue un rôle essentiel dans l'expérience des visiteurs d'un lieu ou d'une région en zone rurale. Cet environnement, composé à la fois du paysage naturel et du paysage culturel qui s'y superpose, est désigné par certains chercheurs par la notion de « paysage-expérience ». Il est parfois négligé lors de la planification et de la gestion des économies des visiteurs. Pourtant, des études ont démontré que de nombreuses composantes de ce paysage-expérience — qui comprend toutes sortes d'éléments pouvant aller des champs, clôtures et granges aux édifices patrimoniaux, plans d'eau et même aux résidents locaux qui vaquent à leurs occupations quotidiennes —

peuvent contribuer directement à l'appréciation des visiteurs d'un lieu donné et à leur satisfaction liée à celui-ci. On a également démontré que cela va au-delà de l'expérience visuelle des paysages ruraux, et inclut aussi les expériences olfactives, sonores et gustatives associées au lieu, en particulier pour les citadins et les banlieusards. À cet égard, l'œnotourisme fournit un bon exemple; les recherches menées par Barbara Carmichael (2005) dans la région vinicole de Niagara ont permis d'observer que le paysage rural parcouru par les adeptes du tourisme œnologique constituait l'une des principales composantes de cette expérience. Comme le souligne Jeffrey Hopkins, de l'Université de Western Ontario : « Il y a peu de choses à la campagne qui ne peuvent être obtenues, pratiquées ou consommées, au moins dans une certaine mesure, dans les villes voisines, qu'il s'agisse de chiner ou de faire les magasins, de dîner au restaurant, de jouer au golf ou de nager, ou encore de prendre un bain de soleil. » (Traduction libre.) Mais il poursuit en faisant remarquer que c'est l'expérience de faire ces activités *dans un cadre rural* qui les rend plus attrayantes que les activités équivalentes à proximité dans un cadre urbain. On en revient également au concept de « ruralité idyllique » évoqué plus haut, selon lequel le fait de voyager à travers des paysages ruraux présente l'effet psychologique bénéfique d'aider à se détendre et à échapper aux tensions, au bruit et au stress de la vie quotidienne en ville et en banlieue.

L'importance du paysage rural pour l'expérience des visiteurs souligne une fois de plus la nécessité de mesures de contrôle efficaces en matière de planification afin de préserver les environnements bâti et naturel en milieu rural. La popularité des quartiers commerciaux préservant le caractère patrimonial de Niagara-on-the-Lake et de St. Jacobs vient confirmer cette idée. Dans ces villes, les nombreux édifices patrimoniaux qui abritent les magasins créent un arrière-plan qui rappelle ce concept de ruralité idyllique. À Niagara-on-the-Lake, l'évolution physique du quartier touristique patrimonial fait l'objet d'un contrôle strict; en revanche, les recherches menées par Clare Mitchell et Kathryn Randall (2014) font ressortir que les mesures de contrôle sont moins nombreuses et moins strictes à St. Jacobs, ce qui a conduit à la démolition d'anciens bâtiments et à la construction de nouveaux édifices qui ne s'accordent pas avec le patrimoine de la ville. Ces cas démontrent également jusqu'où peuvent aller les liens entre les entreprises dans les collectivités dans le cadre de l'économie des visiteurs en milieu rural. Même des groupes tels que les architectes, les promoteurs et les constructeurs, ainsi que les propriétaires de commerces vendant les articles les plus terre-à-terre dans un environnement rural, sont des intervenants de l'économie des visiteurs.

Marketing et service à la clientèle

Attirer les touristes et répondre à leurs attentes constituent deux aspects importants de l'économie des visiteurs en milieu rural. Il s'agit donc d'être performant en matière de marketing et de service à la clientèle. Avec l'augmentation du nombre de collectivités rurales essayant d'attirer des visiteurs, il est devenu beaucoup plus difficile pour ces endroits de se distinguer les uns des autres. Comme le souligne Les Killion (2001), les zones rurales doivent établir une économie des visiteurs capable « d'attirer les visiteurs hors du cadre urbain », tout en les « détournant des destinations rurales concurrentes » (p. 166, traduction libre). Au moins deux problèmes sont apparus en conséquence. D'abord, certains endroits n'ont aucune expérience en marketing et de ce fait essaient d'imiter ce que d'autres collectivités ont déjà fait; ensuite, de nombreux lieux mènent des démarches de promotion isolées qui manquent d'une cohésion autour d'un thème à l'échelon de la collectivité ou de la région. Par exemple, la région de Niagara a été citée dans un rapport du gouvernement provincial comme un lieu où la coexistence de plusieurs organismes de marketing de destination mène à un dédoublement des efforts de promotion touristique, et par conséquent à l'absence d'une image claire de « Niagara » au-delà des chutes Niagara (Étude sur la compétitivité de l'industrie du tourisme de l'Ontario, 2009).

Les tâches liées au marketing sont nombreuses pour les collectivités rurales. Elizabeth Buck écrit que :

Le tourisme est un secteur fondé sur l'imagerie : son souci majeur est de construire, à l'aide de plusieurs représentations du paradis, une imagerie qui incite les personnes extérieures à se placer au sein de l'espace défini. (Buck, 1993, p. 14, traduction libre)

Enfin, les collectivités rurales (seules ou avec des partenaires régionaux) doivent se lancer dans ce que l'on

appelle la « promotion d'une destination » et le « positionnement d'une destination ». La promotion d'une destination est définie comme « l'utilisation consciente de la publicité et du marketing pour diffuser des images sélectionnées de lieux ou de régions donnés auprès d'un public cible » (Gold et Ward, 1994, p. 2, traduction libre), tandis que le positionnement d'une destination franchit un pas de plus en élaborant l'image de la destination par rapport aux destinations concurrentes (Short et Kim, 1993). En se lançant dans ces processus, les destinations rurales peuvent obtenir une image promotionnelle qui résume pour les visiteurs potentiels l'essence de la région, en ce qui concerne son environnement physique et culturel. Pour parvenir à cela et obtenir un bon résultat, des recherches approfondies sont nécessaires, faisant intervenir deux groupes : les divers intervenants de l'économie des visiteurs et les visiteurs eux-mêmes. Cela permettra de mener un marketing éclairé en déterminant dans un premier temps comment les résidents locaux souhaitent que soit faite la promotion de leur collectivité et, dans un deuxième temps, en comprenant ce qui fait de la collectivité ou de la région une destination attractive (ou non) du point de vue des visiteurs. Procéder ainsi permet d'accroître la probabilité d'adhésion de la collectivité au(x) thème(s) de promotion, d'établir les arguments de vente clés de la collectivité, et peut également conduire à des idées d'améliorations potentielles des attractions, des infrastructures et des services locaux. Comme sous-entendu auparavant, la stratégie marketing définie doit se distinguer de celles des destinations concurrentes et doit également véhiculer des images authentiques de la collectivité ou de la région.

Enfin, une composante souvent négligée d'une économie des visiteurs solide est un excellent service à la clientèle. Cela signifie qu'il faut disposer de commerces ayant un certain niveau de présentation et de service à la clientèle, d'installations propres et bien entretenues et qu'il faut mettre à disposition des renseignements exacts sur les équipements et les services locaux. Une formation adaptée devrait également être dispensée aux travailleurs en contact direct avec les visiteurs, peut-être en collaboration avec un collègue communautaire des environs ou avec un autre partenaire pédagogique.

Conclusion

Le présent *Article de prospective* propose une perspective sur les prévisions de croissance de l'économie des visiteurs dans les collectivités et les régions rurales de l'Ontario. Si l'économie des visiteurs axée sur la culture représente une excellente opportunité en matière de développement et de diversification économiques dans de nombreuses zones rurales de la province, elle ne doit cependant pas être considérée comme un remède miracle à tous les problèmes de développement. Au lieu de cela, l'économie des visiteurs doit être planifiée et gérée avec soin, parallèlement à d'autres activités économiques, et de façon à assurer sa viabilité à long terme, sa durabilité et son acceptation par la collectivité. Cela nécessite d'avoir recours à une planification intégrée et axée sur la collectivité, mettant l'accent sur la préservation du paysage « rural », associée à une promotion réfléchie et efficace qui transmet aux visiteurs potentiels une impression correspondant bien à ce qu'ils trouveront sur place s'ils décident de venir.

Bibliographie

Bennett, Nathan et R. H. Lemelin (2010). A Critical Analysis of Ontario's Resource-Based Tourism Policy. *Journal of Rural and Community Development*, vol. 5, n° 1/2, p. 21-35.

Briedenhann, Jenny et Eugenia Wickens (2004). Tourism routes as a tool for the economic development of rural areas—vibrant hope or impossible dream? *Tourism Management*, vol. 25, n°1, p. 71-79.

Brouder, Patrick et Christopher Fullerton (2015). Exploring Heterogeneous Tourism Development Paths: Cascade Effect or Co-Evolution in Niagara? *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, vol. 15, n° 1-2, p. 152-166

Buck, Elizabeth (1993). *Paradise Remade: The Politics of Culture and History in Hawai'i*. Philadelphia: Temple University Press.

Carmichael, Barbara (2005). Understanding the Wine Tourism Experience for Winery Visitors in the Niagara Region, Ontario, Canada. *Tourism Geographies*, vol. 7, n°2, p. 185-204.

Douglas, David J. A. (2003). *Towards more effective rural economic development in Ontario: An applied research project*. Guelph (Ontario), Canada : Université de Guelph, School of Environmental Design and Rural Development.

Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local (AEIDL) (1994). « Culture et développement rural. » *LEADER Magazine* 8. Source : <http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/rural-fr/biblio/culture/contents.htm>

Fullerton, Christopher (2013). The growing place of wine in the economic development of the Niagara Region. Dans *The World of Niagara Wine*, Michael Ripmeester, Phillip G. Mackintosh et Christopher Fullerton (éditeurs), p. 47-63. Waterloo (Ontario) : Wilfrid Laurier University Press.

Fullerton, Christopher (2015). University-community partnerships as a pathway to rural development: Benefits of an Ontario land use planning project. *Journal of Rural and Community Development*, vol. 10, n° 2, p 56-71

Gold, John Robert et Stephen Victor Ward (1994). *Place Promotion: The Use of Publicity and Marketing to Sell Towns and Regions*. New York : John Wiley & Son.

Hopkins, Jeffrey (1998). Signs of the Post-Rural: Marketing Myths of a Symbolic Countryside. *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, vol. 80, n° 2, p. 65-81. <http://www.jstor.org/stable/490688>

Huang, Wei-Jue, J. Adam Beeco, Jeffrey C. Hallo et William C. Norman (2016). Bundling attractions for rural tourism development. *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 24, n° 10, p. 1387-1402

Huelleman, Denyelle (2015). Consuming Niagara's Agricultural Landscapes: A Regional Assessment of the Constraints and Opportunities for Developing a Sustainable Agritourism Destination. Mémoire de maîtrise, département de géographie, Université Brock.

Jóhannesson, G., U. D. Skaptadóttir et K. Benediktsson (2003). Coping With Social Capital? The Cultural Economy of Tourism in the North. *Sociologia Ruralis*, vol. 43, n° 1, p. 3-16.

Killion, L. (2001). Rural Tourism. Dans *Special Interest Tourism: Context and Cases*, Norman Douglas, Ngaire Douglas et Ros Derrett (éditeurs), p. 165-187. Brisbane : John Wiley & Son.

Koster, Rhonda L. P. (2007). An evaluation of community-based tourism development: how theory intersects with practice. *Prairie Perspectives*, vol. 10, n° 1, p. 67-88.

Koster, Rhonda L. P. et Raynald H. Lemelin (2009). Appreciative Inquiry and Rural Tourism: A Case Study from Canada. *Tourism Geographies*, vol. 11, n° 2, p. 256-269.

Little, Jo et Patricia Austin (1996). Women and the rural idyll. *Journal of Rural Studies*, vol. 12, n° 2, p. 101-11.

Long, P. et B. Lane (2000). Rural Tourism Development. Dans *Trends in Outdoor Recreation, Leisure and Tourism*, W.C. Gartener et D.W. Lime (éditeurs), p. 299-308. Wallingford, Royaume-Uni : CABI Publishing.

Mair, Heather (2006). Global Restructuring and Local Responses: Investigating Rural Tourism Policy in Two Canadian Communities. *Current Issues in Tourism*, vol. 9, n° 1, p. 1-45.

Marcouiller, David (1997). Toward integrative tourism planning in rural America. *Journal of Planning Literature*, vol. 11, n° 3, p. 337-357.

Markey, Sean (2010). A Primer on Place-Based Development. Document de travail CRD-3. Université Memorial de Terre-Neuve, Corner Brook. Source : http://cdnregdev.ruralresilience.ca/wp-content/uploads/2014/12/Place_Primer-WP-CRD3.pdf

Metansinine, Kristine, Rhonda Koster et R. H. Lemelin. (2009). Developing experiential tourism in the Lake Helen region: A foundational document. *Rapport préparé pour Parcs Canada, Université Lakehead, Thunder Bay (Ontario)*.

Mitchell, Clare et Kathryn Randall (2014). « Heritage preservation and the 'differentiated countryside': Evidence from southern Ontario. » *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 58, n° 4, p. 429-442.

Étude sur la compétitivité de l'industrie du tourisme de l'Ontario (2009). *À la découverte de l'Ontario : Rapport sur l'avenir du tourisme*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Richards, Greg (1996). Production and consumption of European cultural tourism. *Annals of tourism research*, vol. 23, n° 2, p. 261-283

Roberts, Lesley et Derek Hall, éditeurs (2001). *Rural Tourism and Recreation: Principles to Practice*. Wallingford, Royaume-Uni : CABI Publishing.

Schmallegger, Doris et Dean Carson (2010). Is tourism just another staple? A new perspective on tourism in remote regions. *Current Issues in Tourism*, vol. 13, n° 3, p. 201-221

PERSPECTIVES DU NORD

L'« économie des visiteurs » et les attractions culturelles en milieu rural

Charles Cirtwill et Emma Helfand-Green⁷

Le tourisme est un élément clé de l'économie du Nord de l'Ontario depuis de nombreuses années. Un rapport commandé par FedNor a qualifié le tourisme de « moteur clé de l'économie » après avoir constaté qu'en 2007, les visiteurs de la région ont dépensé 1,4 milliard de dollars, ce qui a généré 924 millions de dollars d'activité économique et soutenu 16 000 emplois (Industrie Canada, 2009). En outre, en 2011, le Plan de croissance du Nord de l'Ontario du ministère du Développement du Nord et des Mines fait figurer le tourisme parmi les 11 secteurs prioritaires actuels et émergents de la région. Même la Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario qui sera bientôt publiée souligne l'importance du tourisme pour la région et indique que le Nord de l'Ontario comptait en 2012 plus de 9 000 entreprises liées au tourisme, générant une contribution de plus de 930 millions de dollars au PIB de la région (ministère du Développement du Nord et des Mines et ministère des Transports, 2016).

Les différents rapports mentionnés ci-dessus utilisent la définition traditionnelle et plus restrictive du « tourisme ». La recommandation adressée par Christopher Fullerton aux collectivités rurales d'adopter une définition plus large de l'« économie des visiteurs » est importante car cela peut aider les collectivités à prendre en compte la vaste gamme de débouchés liés à l'économie des visiteurs qui existent dans le Nord de l'Ontario. Par exemple, on peut se rendre dans des collectivités du Nord pour accéder à des services tels que des services médicaux ou d'éducation, pour des raisons professionnelles (en particulier dans les collectivités où a lieu un système de travail par rotation communément appelé « fly-in, fly-out » ou FIFO) ou pour des séjours prolongés en camping ou en chalet. En outre, de nombreux visiteurs des collectivités du Nord de l'Ontario peuvent ne pas entrer dans la définition traditionnelle du tourisme, car leur séjour est inférieur au seuil de 24 heures (par exemple, une famille empruntant la Transcanadienne et s'arrêtant dans une collectivité pour faire une pause en chemin). Ainsi, en adoptant la définition plus large donnée par Christopher Fullerton, les collectivités peuvent envisager un éventail plus large de situations liées aux visiteurs et évaluer les possibilités de développement plus significatives liées à ces différents types de visiteurs.

Le Nord de l'Ontario comporte nombre d'attractions et d'avantages singuliers qui peuvent être moins répandus dans les régions rurales du Sud, comme les activités de plein air comme le camping, la pêche, la chasse et la navigation de plaisance, et qui peuvent aider à développer l'économie des visiteurs. En particulier, la partie Nord de la province compte diverses communautés des Premières Nations qui offrent des attractions culturelles autochtones uniques. Par exemple, le sentier du Cercle du Grand Esprit sur l'île Manitoulin est un ensemble d'attractions et d'activités qui attire environ 4 700 visiteurs par an (Indigenous Tourism Ontario, s. d.) et qui a été établi grâce à un partenariat de huit Premières Nations qui vivent sur l'île. Il s'agit d'un exemple de réussite du type de regroupement décrit par Christopher Fullerton.

Outre les possibilités liées au tourisme autochtone, un autre axe de croissance potentiel de l'économie des visiteurs dans le Nord de l'Ontario est la population francophone. La proximité du Québec et du Manitoba, et de leurs populations francophones, est une aubaine pour le Nord de l'Ontario. Cette partie de la province a des liens historiques avec la culture francophone remontant à la Nouvelle-France; des sites de cette région témoignent de ce patrimoine, comme le parc provincial Voyageur et le Centre franco-ontarien de folklore. Le Nord comprend également une communauté franco-ontarienne en expansion. D'après le recensement de 2011, 20,8 pour cent de la population du Nord-Est de l'Ontario était francophone contre 1,2 pour cent pour la population du Nord-Ouest. L'importance de la population francophone se manifeste à

⁷Les auteurs tiennent à remercier James Barsby pour ses contributions au présent article.

Sudbury, où un projet de nouveau centre communautaire francophone polyvalent consacré aux arts, La Place des Arts, est en passe d'être confirmé. Le Nord-Ouest est doté de sites multiculturels tels que le parc historique du Fort William, qui mettent à l'honneur non seulement le patrimoine francophone, mais également le peuple métis. La multiplication des opportunités destinées aux visiteurs francophones, qui peuvent être attirés par ces attractions culturelles particulières, ainsi que par des services bilingues, peut être très avantageuse pour la région.

Cependant, la géographie du Nord de l'Ontario fait qu'il n'est pas forcément aisé d'attirer les visiteurs, en particulier les habitants de la région du Grand Toronto. Le Nord de l'Ontario s'étend sur plus de 800 000 km², soit une superficie supérieure à celle de la France. Bien que des aéroports existent dans les principaux centres urbains, l'accès aux collectivités rurales du Nord est plus difficile. De nombreux visiteurs craignent de conduire dans le Nord, en raison de la fréquence des collisions avec des animaux sauvages et de la probabilité de mauvaises conditions météorologiques (ministère des Transports, 2016). En outre, l'absence d'une signalisation cohérente et adaptée sur les routes du Nord de l'Ontario, ainsi que de services à proximité fonctionnant toute l'année, constitue un obstacle au développement de l'économie des visiteurs (Cirtwill, 2016; Beals, 2016). Ainsi, l'amélioration des systèmes de transport dans le Nord de l'Ontario, en particulier pour rejoindre les collectivités rurales à l'écart des villes principales, est essentielle pour permettre l'essor de l'économie des visiteurs dans la partie nord de la province.

Christopher Fullerton insiste sur l'importance de la collaboration entre tous les membres de la collectivité pour développer une « économie des visiteurs ». Cela est particulièrement important à l'échelon régional puisque les visiteurs du Nord de l'Ontario peuvent se rendre dans plusieurs collectivités lorsqu'ils empruntent les grands axes. De ce fait, les regroupements régionaux représentent une perspective intéressante pour la région. Sans une démarche de planification « intégrée et axée sur la collectivité », il peut être difficile d'obtenir l'adhésion nécessaire à la réussite du projet. De nombreux organismes de promotion et de soutien de l'économie des visiteurs dans le Nord de l'Ontario existent, mais il y a encore des voies à explorer pour exploiter les caractéristiques uniques du Nord, notamment les attractions liées aux cultures autochtone et franco-ontarienne, les activités de plein air et la splendeur de la nature.

Bibliographie

Cirtwill, C. (2016). De vrais trésors cachés dans le Nord de l'Ontario. *Institut des politiques du Nord* (blogue). Source : <http://www.northernpolicy.ca/article/de-vrais-trésors-cachés-dans-le-nord-de-l'ontario-16228.asp>

Beals, R. (2016). Art de ne pas s'égarer : Signalisation dans le Nord ontarien. *Institut des politiques du Nord* (blogue). Source : <http://www.northernpolicy.ca/article/art-de-ne-pas-ségérer--signalisation-dans-le-nord-ontarien-18233.asp>

Dempsey, K. (2017). Place des Arts step closer to reality. *The Sudbury Star*, 23 juin 2017. Source : <http://www.thesudburystar.com/2017/06/23/place-des-arts-step-closer-to-reality>

Indigenous Tourism Ontario. S.d. *Success Stories: Kevin Eshkawkogan: Great Spirit Circle Trail*. Source : <http://aboriginaltourismontario.com/category/success-stories/>

Office des affaires francophones (2014). *Les francophones en Ontario*. Source : http://csfontario.ca/wp-content/uploads/2014/10/FINAL-Francophones-in-Ontario_infogr_FR_C.pdf

Ministère des Transports et ministère du Développement du Nord et des Mines (2016). *Ministère des Transports et ministère du Développement du Nord et des Mines*. Source : <https://northernontariommts.files.wordpress.com/2016/10/2016-10-28-nomts-discussion-paper-fr.pdf>

Ministère du Développement du Nord et des Mines (2011). *Plan de croissance du Nord de l'Ontario*. Source : https://www.placestogrow.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=53&lang=fre
<https://www.ic.gc.ca/eic/site/ich-epi.nsf/fra/02082.htm>



www.ruralontarioinstitute.ca/foresightpapers



[ruralontarioinstitute](https://www.facebook.com/ruralontarioinstitute)



[@ROInstitute](https://twitter.com/ROInstitute)



www.ruralontarioinstitute.ca